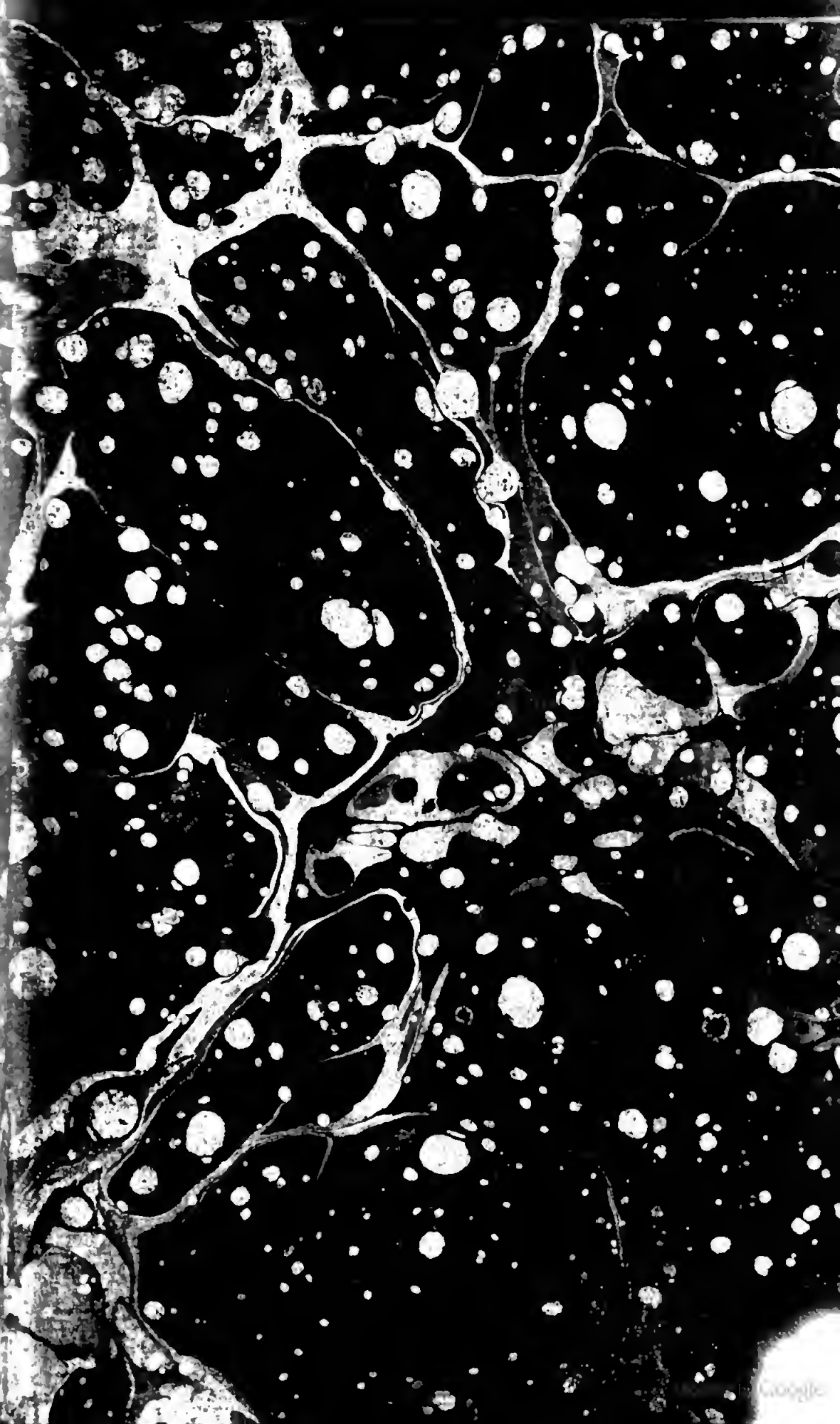

3725

Digitized by Google

Publ. X. 16 (7

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU.

Tome VII.

AVIS.

On trouve chez les mêmes Libraires :

MÉMOIRES du Duc d'Aiguillon, troisième édition, 1 vol. *in*-8.

MÉMOIRES sur les règnes de Louis XIV, la Régence, et Louis XV ; par feu M. Duclos, troisième édition, 2 vol. *in*-8.

MÉMOIRES du Duc de Saint-Simon, troisième édition, 6 gros vol. *in*-12.

MÉMOIRES du Duc de Choiseul, Ministre de la Marine et de la Guerre, 2 vol. *in*-8.

MÉMOIRES du Comte de Maurepas, Ministre de la Marine, etc. etc. troisième édition, 4 vol. *in*-8. avec fig. *On vend séparément le 4e aux personnes qui ont acquis les trois premiers volumes.*

MÉMOIRES sur la Minorité de Louis XV, par J. B. Massillon, évêque de Clermont, 1 vol. *in*-8.

VIE privée du Maréchal de Richelieu, contenant ses amours et intrigues, etc. Seconde édition, avec des corrections et des augmentations considérables ; 3 vol. *in*-12.

CORRESPONDANCE originale des émigrés, trouvée à Verdun, dans le Porte-feuille de Monsieur, et de M. de Calonne, déposée aux Archives de la Convention Nationale, 1 vol. *in*-8. avec fig.

56 9194

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU,

Pour servir à l'Histoire des Cours de Louis XIV, de la minorité et du Règne de Louis XV, etc. etc.

OUVRAGE composé dans la Bibliothèque et sur les papiers du Maréchal, et sur ceux de plusieurs Courtisans ses contemporains.

Avec des Cartes, Plans et Portraits gravés en taille-douce.

Écrivez l'Histoire avec vérité, et faites tant de honte au vice, qu'il ne reste plus que la vertu en France. *Anne d'Autriche.*

TOME SEPTIÈME.

A PARIS,

Chez BUISSON, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.
A Lyon, chez BRUYSET frères, rue S. Dominique.
A Londres, chez J. DEBOFFE, gerard street Soho, n°. 7.

1793.

MÉMOIRES
DU MARÉCHAL
DUC DE RICHELIEU.

CHAPITRE PREMIER.

MAUREPAS engage le roi à ſe mettre à la tête de ſes armées, pour l'éloigner de madame de Châteauroux, & le roi quitte ſes orgies de Choiſy & ſes favorites pour commander dans les camps. Le duc de Richelieu appelle madame de Châteauroux. Toute l'armée en eſt ſcandaliſée. Les ſuiſſes chantent, près de la tente du roi, des chanſons contre lui & contre la ducheſſe de Châteauroux. Le roi quitte cette armée & va en Alſace. Il eſt ſuivi de madame de Châteauroux. Il tombe malade à Metz.

MAUREPAS n'ayant pu traverſer la paſſion du roi pour madame de la Tournelle, ni l'inſtallation de cette favorite à la cour, ni l'érection en ſa faveur de la terre de Châteauroux en duché: voyant, au contraire, qu'elle étoit toujours animée

contre lui, toujours réſolue de ſe venger & de le chaſſer de la cour, lui tendit des piéges d'un autre genre.

Il imagina de rompre les entretiens ſecrets & fréquens qu'elle avoit avec le roi, toujours paſſionné pour elle. Pour y réuſſir, il fit entendre à Louis XV que ſes armes étant malheureuſes, il étoit néceſſaire de leur rendre leur ancienne gloire, en ſe mettant, comme Louis XIV & Louis XIII, à la tête de ſes troupes.

Il fut aiſé à Maurepas de prouver que la préſence du roi étoit néceſſaire pour ranimer le courage du ſoldat. Il s'unit pour cela au maréchal de Noailles, qui, deſirant de bonne foi le bien de l'Etat, fit entendre à Louis XV, d'une maniere ſubtile & délicate, & par des alluſions bien étudiées & détournées, qu'un roi de France n'étoit pas excluſivement le roi de ſes petits appartemens. La capitale & les provinces pouſſoient déjà de hauts cris contre les orgies du roi à Choiſy; les miniſtres étoient déſolés de ne pouvoir en approcher, quand ce prince y étoit renfermé avec ſes favoris & avec madame de Châteauroux: l'opinion favoriſa un inſtant Maurepas & l'enhardit à réveiller Louis XV & à l'engaget à ſortir de ce château où il aviliſſoit la majeſté royale.

Madame de Châteauroux fut éblouie d'un projet

dans lequel elle ne vit d'abord que ce qu'il avoit de grand & de ſpécieux. Semblable à madame de Monteſpan, dont elle avoit le génie, le caractere élevé & l'audace, elle approuvoit le projet d'occuper le roi du ſoin de ſes affaires, pour deux raiſons ; la premiere, pour éloigner de ce prince le comte de Maurepas, qui étoit dans ce moment le miniſtre de confiance ; & la ſeconde, pour ſe donner la réputation de concourir elle-même à la gloire du roi & de l'Etat. Ses principes, ſes intérêts & ſon goût la portoient, d'ailleurs, à ſoutenir ce grand projet, & depuis la mort de Fleury, toute la France, ſe plaignoit de ce que le monarque paroiſſoit inappliqué, & ſur-tout de ce qu'il laiſſoit à ſes miniſtres le maniement des affaires; elle écouta le vœu des françois & le remplit.

Le tems de ſuivre l'avis de la nation étoit arrivé. La partie reſpectable du clergé gémiſſoit hautement de la vie inceſtueuſe, des orgies nocturnes du roi, de ſa vie obſcure & retirée, & de ſes voyages ſi fréquens à Choiſy. Le peuple murmuroit des dépenſes que ce prince commençoit à ſe permettre, & de la richeſſe des ameublemens de cette campagne où il alloit, diſoit-on, s'enſevelir dans les plaiſirs de la table & jouir de toutes ſortes de voluptés : on citoit, les diſſolutions des princes de l'Orient, qui,

fatigués des ſoins de leur empire, en laiſſent le gouvernement à des viſirs, pour ſe perdre dans un ſérail.

Madame de Châteauroux, obligée de s'aſſujettir à Verſailles, à la gêne & au cérémonial, ſe plaiſoit beaucoup à Choiſy où elle régnoit en ſouveraine, & cependant elle cherchoit à ſe rendre agréable à la nation mécontente. Elle crut qu'en arrachant le roi à ſon indolence, & en le plaçant à la tête de ſes armées, elle s'attireroit l'eſtime & l'affection du public. Liguée avec d'Argenſon contre Maurepas, elle crut ſon crédit aſſez puiſſant pour ſe maintenir malgré les efforts des autres miniſtres, & dirigée par Richelieu, elle crut qu'elle ſeroit appelée à ſuivre le roi juſques dans le camp. Mais le comte de Maurepas qui avoit pénétré les intérêts de la favorite, & qui redoutoit ſon ſéjour à l'armée, eut l'adreſſe de perſuader à Louis XV, que, s'il vouloit jouir, en roi, de l'affection de ſes ſujets, il falloit, pendant cette campagne, faire le ſacrifice de madame de Châteauroux & la laiſſer à Paris à l'exemple de Louis XIV, qui, dans ces circonſtances, abandonnoit madame de Monteſpan aux ſoins de Colbert.

Louis XV, qui n'étoit point encore arrivé à cette époque fatale où il dédaigna l'opinion des

françois, ſe rendit à cet avis ſalutaire : il triompha de Richelieu & de madame de Châteauroux, & il fut réſolu, malgré leurs avis, qu'elle n'iroit point à l'armée à la ſuite du roi ; mais Richelieu & la favorite obtinrent également que Maurepas n'y viendroit pas, qu'il ne reſteroit pas même à Paris, & il lui fut enjoint d'aller faire des tournées dans nos provinces maritimes pour les affaires de ſon département.

C'eſt ainſi que Louis XV, ſans énergie ni volonté, entre ſa maîtreſſe & ſon miniſtre favori, ſe laiſſoit alternativement perſuader. Il écoutoit Maurepas, qui lui prouvoit la néceſſité d'éloigner ſa favorite des troupes qu'il alloit commander, & il écoutoit ſa favorite, qui lui perſuadoit que Maurepas, par les tournures de ſon eſprit ſéduiſant, parviendroit à rompre leur union. Voulant ſatisfaire à l'un & à l'autre, il envoya Maurepas dans différens ports, & laiſſa la ducheſſe de Châteauroux à Paris. Richelieu qui devoit ſuivre le roi à l'armée & qui étoit déjà l'un de ſes aides-de-camp, engagea la favorite à ſe ſoumettre, en lui aſſurant qu'il prenoit ſur lui de la faire venir à l'armée lorſque Louis XV ſe ſeroit abſtenu, pendant quelque tems, des amuſemens de l'amour. Telle fut l'intrigue qui donna lieu à la premiere campagne de Louis XV.

Ce prince qui n'avoit aucun goût pour le cérémonial, ni aucune de ces paſſions éclatantes des rois, que Fleury, dès ſon enfance, lui avoit appris à éviter & à craindre, n'avoit aucun deſir de faire des conquêtes. Il n'avoit eu, juſqu'à ce moment-là, que des attraits pour les amuſemens des cabinets à Verſailles, & pour la vie privée de Choiſy, où il ſe plaiſoit à ſe dépouiller de la royauté, & à en quitter le ton & les réſerves, pour y vivre comme un ſimple gentilhomme de ce tems-là. Madame de Châteauroux, au contraire, y régnoit abſolument, environnée d'adorateurs. La reine, devant laquelle toute diſtinction devoit ceſſer, y venoit très-rarement, & le roi qui y vivoit tant qu'il pouvoit, parce qu'il y étoit à ſon aiſe, en multiplioit les voyages & en allongeoit le ſéjour. Tel étoit le ſérail de Choiſy, dont les intérêts des courtiſans hâterent la diſſolution. Tous les partis, en voulant ſe tromper, en travaillant, diſoit-ils, au bien de l'Etat, & en envoyant le roi à l'armée, ſe trouverent trompés réciproquement dans leurs vues privées; le roi les écarta tous de ſa perſonne pendant les ſiéges & les combats.

La famille royale débarraſſée, par ces arrangemens, du miniſtre favori & de la maîtreſſe, eſſaya pour lors de ſe rapprocher du roi. La reine

eut le courage de montrer le desir de se réunir intimement avec Louis XV, qui, depuis dix années, ne vivoit plus avec elle maritalement. La favorite & les courtisans avoient persuadé ce prince qu'il n'étoit ni aimé ni estimé de la reine, quelqu'appareil extérieur de soumission & de respect envers son époux, qu'elle montrât. La princesse instruite de ces préventions, timide & incertaine sur la maniere dont elle devoit s'y prendre pour obtenir l'agrément de suivre le roi à l'armée, & pour rentrer dans ses bonnes graces de mari & de souverain, imagina de lui écrire selon son usage. Quand elle n'osoit lui parler, ou quand elle vouloit lui proposer quelque chose de nouveau, elle balbutioit & ne savoit pas trouver ses termes. Elle alloit néanmoins, tous les matins, au petit lever du roi, mais en cérémonial & toujours avec tant de monde, qu'elle ne pouvoit plus lui parler en particulier.

Le 16 Avril, ayant été le voir à son ordinaire, & s'étant occupée, toute la veille, de la composition de sa lettre, elle la remit elle-même à Louis XV, avec beaucoup d'embarras. Dans cette lettre elle offroit de suivre sa majesté de la maniere dont il voudroit le lui permettre; ajoutant qu'elle n'osoit pas lui demander de réponse. C'est le seul article de la lettre que le roi accorda.

Peu de jours après elle follicita une place de dame du palais, dans la formation de la maiſon de la dauphine, pour la fille du marquis de Teſſé, & prit ſur elle d'aller demander cette faveur au roi, au *petit lever*, qui eſt le vrai lever du roi, tandis que le *grand lever* n'en étoit que le cérémonial. Louis XV ne lui répondit pas; mais le lendemain madame de Taleyrand vint apprendre à la reine que le roi avoit nommé madame de Périgord. Le refus d'une réponſe & d'une grâce qu'elle demanda fut la premiere faveur de ſon empreſſement à vouloir ſuivre le roi à ſon armée en Flandre.

Le 2 Mai, le roi ſoupa au grand couvert avec la reine, & il ne fut queſtion d'aucun voyage. Après ſouper, il entra chez la reine, & eut avec elle un quart-d'heure de converſation fort indifférente; car il n'étoit plus intéreſſant qu'avec ſes maîtreſſes, & dans les petits appartemens; il ſortit de chez elle ſans rien dire, & donna l'ordre pour ſon coucher à une heure & demie. Il entra effectivement dans ſa chambre, comme pour ſe coucher; mais il ne fit que changer d'habit, fit des adieux tendres au dauphin, écrivit à madame la dauphine, nomma les places de ſa maiſon, & écrivit à la reine quatre lignes, où il diſoit que les dépenſes l'empêchoient de la mener avec lui ſur les frontieres. Il en-

voya enſuite à Plaiſance, maiſon de campagne de Paris Duvernay, frere de Montmartel, ſes deux maîtreſſes, &, malgré les inſtances de quelques courtiſans, il prit avec lui le pere Peruſſeau jéſuite, ſon confeſſeur, en cas de beſoin, & ne voulut pas le laiſſer, même pour huit jours, à Paris pour confeſſer le dauphin. Il écrivit une lettre ſecrette à l'archevêque de Paris. Il en fit écrire une miniſtérielle à tous les prélats. Il alla à la tribune de la chapelle faire ſa priere, & monta dans ſon carroſſe avec M. le premier écuyer, avec M. le duc d'Ayen (aujourd'hui maréchal de Noailles en 1790), & avec Meuze. L'évêque de Soiſſons, ſon aumônier, & le marquis de Verneuil, ſecrétaire du cabinet, ayant la plume, le ſuivirent. Tencin partit pour Lyon. Maurepas devoit aller en Provence, viſiter nos ports. Orri, Saint-Florentin & le chancelier, reſterent à Paris, pour les affaires d'État & de la capitale, & le prince partit pour ſon armée de Flandre le 3 Mai 1744.

Quoique Louis XV n'aimât, depuis 1742, que madame de Châteauroux, avec publicité, il jetoit ſouvent des regards, non-ſeulement ſur les dames qu'il appeloit familierement à Choiſy, ſans inviter leurs maris, mais encore ſur toutes les jolies femmes qui étoient à ſa bienſéance. Il diſtingua, dès 1743, dans la forêt de Sennar,

madame d'Etiole, ſi connue depuis ſous le nom de *madame la marquiſe de Pompadour*, qui ſe diſoit amoureuſe du roi. Elle paroiſſoit dans la forêt de Sennar avec l'équipage le plus léger, le plus brillant, & avec la beauté d'une déeſſe. Au retour de la chaſſe, le roi & ſes favoris en parloient avec paſſion, & madame de Châteauroux écrivoit au duc de Richelieu, qui dirigeoit ſa conduite. *Si le caractere léger du roi l'eût éloigné de moi, j'aurois pu en mourir de chagrin; mais je n'aurois fait aucune démarche pour le ramener; vous le connoiſſez, & vous voyez que j'ai raiſon.*

La ducheſſe de Chevreuſe parloit un jour au roi de la *petite d'Etiole.* Madame de Châteauroux s'approcha d'elle fort doucement, & cherchant avec le talon un des cors de la ducheſſe, monta deſſus, lui écraſa le cor & le doigt, & la fit tomber en ſyncope. Le lendemain elle alla voir la ducheſſe, malade dans ſon lit, lui fit ſes excuſes, lui dit pour toute raiſon : *ſavez-vous bien qu'on parle en ce moment de donner au roi la petite d'Etiole, & qu'on n'en cherche plus que les moyens?* Le roi partit touché de la beauté de cette petite d'Etiole & fut reçu avec tranſport à Valenciennes. Arrivé à l'armée, il appeloit à dîner cinq à ſix perſonnes, & le ſoir il avoit 25 à 30 couverts, où étoient invités les princes & les officiers gé-

néraux. La reine, au contraire, vivoit à Verſailles fort triſtement; elle y jouoit de la vielle, inſtrument qu'elle aimoit beaucoup, & s'amuſoit, comme elle pouvoit, avec les dames de Flavacourt, de Luynes & de Faudoars. Madame de Châteauroux & madame de Lauraguais étoient déjà à Plaiſance, où Louis XV leur envoyoit des couriers journellement. Ce fut dans cette circonſtance que le maréchal de Noailles, prenant de l'empire ſur l'eſprit du roi, & le duc d'Ayen jouiſſant de plus en plus de ſa confiance, le duc de Richelieu, qui craignoit que le crédit de Noailles ne prévalût ſur le ſien, conſeilla à la ducheſſe de Châteauroux de venir en Flandre, même ſans l'ordre du roi. Il aſſuroit à la favorite que le moment de ſe faire un mérite de ſon empreſſement étoit arrivé. Il annonçoit au roi *le voyage de l'amour aveugle & déſobéiſſant, ſi digne de pardon quand il ôtoit ſon bandeau*, & aſſuroit à ce prince & à ſa favorite qu'il prenoit ſur lui tous les événemens poſſibles. Il avoit déjà fait revenir depuis quelques mois, d'Italie, ſon ancienne amie la ducheſſe de Modêne, qui étoit à Paris, & qui avoit conſervé, pendant une abſence de vingt années, l'ancienne paſſion qu'elle avoit eue pour lui avant ſon établiſſement à Modêne. Richelieu, pour donner plus d'appareil à l'empreſſe-

ment de la favorite, l'engagea à venir à l'armée. Ainſi, le 8 Juin, madame de Châteauroux & madame de Lauraguais partirent de Plaiſance ; mais pendant la nuit, pour éviter les huées du peuple, auquel elles étoient déjà odieuſes, & ſe rendirent à Lille. Elles avoient été, deux jours auparavant, préſenter leurs reſpects à la reine, qui eut la bonté de leur parler avec tant de cordialité, que madame de Châteauroux en fut embarraſſée. Madame de Lauraguais, moins déconcertée, fit ſes adieux, plus cavalierement, avec un ton plus décidé. Elles partirent dans une gondole à ſix places avec mademoiſelle & madame de Bellefont. D'autres complaiſantes les ſuivirent, & par-tout des relais ſe trouverent prêts juſqu'à Lille, pour accélérer leur arrivée.

La reine fut moins patiente avec madame de Modêne qu'avec les deux favorites du roi. Elle avoit demandé la permiſſion de venir prendre les ordres de la reine avant ſon départ pour Lille; cette princeſſe lui répondit avec vivacité : *faites votre ſot voyage comme vous voudrez, cela ne me fait rien.* Une autre complaiſante, qui rougiſſoit peu de ſon naturel, madame la princeſſe de Conty, qui avoit réſolu de plaire à toutes les maîtreſſes & à tous les miniſtres ſurtout des finances, alla de même à Lille, à la ſuite

de madame de Châteauroux ; elle voulut même que madame la ducheſſe de Chartres, ſa fille, y allât avec elle. On parla en vain de l'amour encore ſi expreſſif du duc de Chartres pour elle, de la néceſſité de mener une vie tranquille pour avoir des enfans : madame la ducheſſe de Chartres trouva fort agréable d'aller à la guerre, d'y ſuivre ſa mere, & d'y vivre avec ſon époux.

La capitale murmuroit, pendant ce tems-là, du voyage ſcandaleux des deux ſœurs, ſuivies de trois princeſſes, & la rumeur alla au point qu'on ne les appeloit que *les coureuſes*, ſans les nommer. Louis XV, qu'on avoit élevé juſques aux nues, quand il avoit quitté ſes orgies pour aller commander ſes troupes, fut blâmé d'avoir appelé ſes favorites, & de donner un exemple ſcandaleux à ſes officiers, qui avoient quitté leurs femmes & leurs maîtreſſes pour le ſervir dans ſes camps.

Cette étrange viſite excita, à l'armée, des murmures plus éclatans. On dit que les femmes y venoient pour interrompre le cours des conquêtes du roi. Les ſuiſſes, avec leur caractere de bonhommie & de véracité, chanſonnerent ce prince & ſa favorite, & firent entendre leurs voix juſques auprès de ſa tente. Les anciens officiers, plus ſcandaliſés que les jeunes, apprirent à ceux-ci

une vieille chanſon qu'ils ſavoient depuis cinquante ans, & toute l'armée chanta, à côté du roi, les couplets fameux :.

Ah! madame Enroux,
Je deviendrai fou
Si je ne vous baiſe, &c.
Ah! madame Enroux,
J'en deviendrai fou, &c.

Le roi, les favorites, le duc de Richelieu, en furent effrayés; & il fallut céder à l'orage : le roi, après la priſe d'Ypres, paſſa à Lille avec madame de Châteauroux, & ſa ſœur Lauraguais. Il les quitta enſuite pour aller viſiter les principales villes de Flandre, tandis que les dames ſe rendirent à Dunkerque pour l'y attendre, & s'y trouverent avec le comte de Maurepas, de retour de ſa tournée.

Ce fut dans cette ville que le roi reçut la nouvelle que le prince Charles avoit paſſé le Rhin, le 13 Juillet, & qu'il ſe détermina, malgré l'avis de ſon conſeil, d'aller en perſonne ſecourir l'Alſace. Les dames, non-effarouchées de leur cruelle réception en Flandres, l'y ſuivirent, & dans toutes les villes de paſſage de cette longue route, le grand maréchal des logis, le comte de la Suſe, en habile valet, eut toujours l'attention de ménager d'avance dans les logemens, une commu-

nication de l'appartement du roi à celui de la ducheſſe. Ce fut dans cette circonſtance que l'amour de la favorite pour le beau d'Agénois ſe réveilla. Ayant appris, à ſon paſſage à Reims, que ce duc, en affrontant la mort & en s'expoſant au feu le plus terrible, avoit été bleſſé à la priſe de Château-Dauphin, dont le roi avoit reçu la nouvelle, un retour de tendreſſe, pour cet ancien amant, émut ſes entrailles, lui troubla le ſang, & lui cauſa une ébullition avec la fievre. Le roi qui en découvrit la cauſe, n'en fut pas très-content. Il s'arrêta pourtant un jour de plus à Reims, mais ſans paſſer celui qu'il avoit marqué pour arriver à Metz; & la ducheſſe de Châteauroux, qui étoit reſtée à Reims, y arriva preſqu'auſſitôt que Louis XV.

Lorſqu'on ſut que le roi venoit à Metz, on s'occupa de ſon logement, de celui de madame de Châteauroux & des communications néceſſaires aux jouiſſances des deux amans, ſans ſcandaliſer le public. On logea la favorite dans l'abbaye de Saint-Arnould, que l'évêque de Marſeille, qui en étoit abbé, avoit louée au premier préſident qui céda ce logement; mais madame de Châteauroux s'y trouvant trop éloignée du roi, la ſervitude des courtiſans imagina de faire encore des galeries avec des planches, pour

la communication, quoique le peuple de Metz en parût fortement ſcandaliſé. Le prieur de l'abbaye eût beau aſſurer que la galerie avoit été faite pour que le roi pût, de ſon appartement, aller à l'égliſe; le peuple, qui s'irrite quand il ſe voit trompé, & qui ne connoît pas les formes ſéduiſantes de la cour & de la capitale, dans ſes manieres, répondoit hautement: *la communication a été faite, non pour aller à l'égliſe, mais pour aller coucher avec madame de Châteauroux;* & comme on avoit commis l'imprudence de fermer les avenues de quatre rues, pour favoriſer la communication; ce même peuple, en s'attroupant, baffouoit tout à-la-fois & le prince & la favorite, & diſoit encore plus hautement, que le roi n'avoit pas beſoin de venir à Metz pour donner ce mauvais exemple à des femmes de province.

Ce fut dans cette circonſtance que le roi tomba malade d'une fievre maligne.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

PROGRES de la maladie du roi à Metz. Elle eſt déclarée dangereuſe. Il ſe forme à la cour de Louis XV deux partis ; celui de la favorite & des favoris d'un côté, & celui des princes & des grands officiers de l'autre. Projet de ce parti-ci pour faire chaſſer madame de Châteauroux par le moyen du confeſſeur. La favorite & le duc de Richelieu négocient avec le confeſſeur pour qu'elle ne ſoit pas renvoyée. Caractere du pere Peruſſeau, jéſuite, confeſſeur du roi. Entretien du confeſſeur, de la favorite & du duc de Richelieu. Le confeſſeur les laiſſe dans l'incertitude. Déſolation de la favorite. Bons mots du duc de Richelieu.

DEPUIS le quatre d'Août juſqu'au douze, on reconnut, par des ſymptômes, toujours plus effrayans, que la maladie du roi étoit dangereuſe, & Caſſera, médecin de Metz, avouoit qu'il ne répondoit pas de la vie de ce prince ; mais il ajouta que ſi ſa maladie étoit bien conduite, il pourroit guérir, ſur-tout s'il étoit tranquille. Toutes les portes des appartemens

du roi furent fermées dès ce moment-là, par ordre du duc de Richelieu, de concert avec la favorite. Le malade ne fut plus ſervi que par ſes domeſtiques les plus intimes, par les deux ſœurs, & par le duc de Richelieu, qui étoit leur conſeil & leur guide.

Les princes du ſang écartés du roi, & les grands officiers de la couronne privés des fonctions de leurs charges, parce que les favoris vouloient ſervir excluſivement ce prince, ſe réunirent alors dans l'anti-chambre du roi, & formerent un parti. Bouillon, la Rochefoucault, Villeroy, le premier écuyer, l'évêque de Soiſſons, premier aumônier, le pere Peruſſeau, jéſuite & confeſſeur du roi, étoient à la tête de ce parti.

Les deux maîtreſſes, le duc de Richelieu, Meuze, les domeſtiques de l'intérieur, les aides-de-camp formerent l'autre parti. Le duc de Pentievre avoit été arrêté en chemin par la petite vérole.

Dans le parti des princes, on réſolut de faciliter les approches du confeſſeur que les favoris tenoient éloigné, de crainte des canons de l'égliſe, que les prêtres citent aux malades. On réſolut encore de ſe ſervir de la religion de Louis XV, & des terreurs que lui donnoit ſa maladie, pour chaſſer madame de Châteauroux avec ſa ſœur, & perdre

le duc de Richelieu, qu'ils déteſtoient, parce qu'il jouiſſoit d'une grande faveur, qu'il étoit le confident des plaiſirs du roi, & qu'il les éloignoit de l'exercice de leurs charges. Secrettement animés les uns contre les autres, les deux partis s'obſerverent d'abord en ſilence dans l'anti-chambre du roi; mais les princes s'indignant bientôt de ce qu'ils ne pouvoient parvenir juſqu'à Louis XV, les chefs des deux partis en vinrent à de vives explications.

Madame de Châteauroux avouoit la juſtice de leur demande: *Rien n'eſt plus juſte*, diſoit-elle, *que le deſir de ſervir le roi, & de remplir les devoirs de ſa charge; rien n'eſt plus juſte auſſi que de ſe ſoumettre à la volonté du roi qui parle; c'eſt le premier des devoirs; mais en pareil cas, je n'aurois pas, moi-même, le droit de reſter dans ſa chambre.*

Intéreſſée à donner cette réponſe, madame de Châteauroux ſavoit déjà que Fitz-James, évêque de Soiſſons, aumônier du roi, uni à l'évêque de Metz, tenoit des conférences ſecrettes avec les princes du ſang, pour engager le roi à ſe confeſſer, en l'intimidant par le danger de ſa maladie. Elle ſavoit que ſa diſgrace étoit la convention préalable d'une abſolution. Pour prévenir ce coup funeſte, elle avoit d'abord réſolu d'écarter le

confeſſeur, l'aumônier, les princes du ſang, les grands officiers de la couronne ; elle ne les laiſſoit entrer dans la chambre du roi que pendant la meſſe, & avoit ſoin de les faire avertir par les huiſſiers, qu'ils devoient ſortir quand elle étoit finie. Dans ſa perplexité, elle tenoit ſans ceſſe des conſeils avec le duc de Richelieu, & avec celui des quatre valets-de-chambre, chargé des plaiſirs du roi, ſur ce qu'elle devoit faire dans ces momens difficiles. Dans leur étourderie, ils imaginerent de traiter avec le confeſſeur du roi, le P. Péruſſeau, jéſuite. Ils le firent venir dans un petit cabinet, à côté du lit du roi, & la ducheſſe de Châteauroux lui demanda ſi elle ſeroit obligée de partir, en cas que le roi deſirât la confeſſion & les autres ſacremens : mais le jéſuite embarraſſé manifeſtoit ſes inquiétudes, en balbutiant, & en ne lui donnant que des réponſes inintelligibles.

Parlez donc, P. Peruſſeau, lui diſoit avec impatience Mde. de Châteauroux, & *déterminez-vous ; ne permettez pas que je ſois renvoyée ſcandaleuſement : la réputation du roi ſera moins compromiſe, ſi je pars ſecrettement. Si je ſors, au contraire, forcément, cette maniere, en outrageant le roi, me déshonorera.* Péruſſeau, qui étoit fin & adroit, ſe ſoucioit fort peu intérieurement d'outrager madame de Châteauroux, s'il pouvoit

conſerver une place précieuſe & chere à ſa compagnie. En parlant, il ne vouloit pas dire ce qu'il vouloit faire, & en ne parlant pas, il impatientoit la favorite & le duc de Richelieu, peu endurans de leur naturel. Obligé de leur répondre, Péruſſeau répétoit ſans ceſſe dans ſon embarras; *mais madame, le roi ne ſera peut-être pas confeſſé....*

Il le ſera, répondoit la ducheſſe, *car le roi a de la religion, j'en ai auſſi, & je ſerai la premiere à l'exhorter à ſe confeſſer pour le bon exemple. Je ne voudrois pas m'expoſer de prendre ſur moi qu'il ne le fût pas; mais il s'agit d'éviter un ſcandale. Serai-je renvoyée? dites-le-moi.*

Péruſſeau, auſſi embarraſſé que la ducheſſe, répondoit encore en balbutiant qu'il n'étoit pas permis d'arranger d'avance la confeſſion d'un malade; qu'il ne connoiſſoit pas la vie du roi, que la conduite du confeſſeur dépendoit de l'aveu du pénitent, & que n'ayant perſonnellement aucune mauvaiſe opinion des rapports intimes du roi avec madame la ducheſſe, le réſultat dépendoit des aveux du roi.

S'il ne faut que des aveux, répliqua la dame, *je vous confeſſe, pere Péruſſeau, que j'ai péché avec le roi, tant que nous l'avons voulu, & avec habitude. Eſt-ce le cas de me faire renvoyer par Louis XV mourant? N'y a-t-il pas quelqu'exception pour un roi?*

L'idée du roi, en danger, jetoit Péruſſeau dans un plus grand embarras. Il avoit été ſecrettement réſolu dans le parti des princes de faire renvoyer la ducheſſe, ſi le roi ſe confeſſoit ; mais ſi le roi guériſſoit ſans confeſſion, Péruſſeau ne vouloit pas s'expoſer au reſſentiment de la maîtreſſe, ni être renvoyé lui-même après la convaleſcence, ſi le roi la reprenoit. Dans cette perplexité, Péruſſeau vouloit s'évader & gagner la porte du petit cabinet; mais le duc de Richelieu, qui en occupoit l'entrée, qui tenoit la porte entr'ouverte, s'y oppoſa, & lui répliqua vivement, pouſſé à bout par ſes expreſſions entortillées : *Ah ! P. Péruſſeau, ſoyez donc galant envers les femmes ; accordez, à preſent même, à madame la ducheſſe de Châteauroux la faveur de la renvoyer de la cour ſans ſcandale. Vos* CAR, *vos* PEUT-ETRE *& vos* SI *nous déſolent.* Le jéſuite, patient & réſolu de tout ſouffrir, perſiſtoit à garder un profond ſilence ; & Richelieu voyant cette réſiſtance ſoutenue, ſaute ſur le pere Péruſſeau, & l'embraſſant avec ſes grâces, & toutes les expreſſions de ſa galanterie ordinaire, le preſſe étroitement, & dit au jéſuite, avec le ton de la plaiſanterie : *Je vois bien, mon révérend pere, que vous êtes peu ſenſible à la beauté des femmes ;* & le ſerrant encore plus étroitement, il ajoute : *faites donc pour moi, qui ai toujours aimé*

les jéſuites, & que les peres de l'égliſe, les plus galans ont permis aux confeſſeurs des rois en pareille circonſtance. Péruſſeau, encore plus inflexible, perſiſtoit dans ſon myſtérieux ſilence, ne voulant pas être un jour pourſuivi par le duc & la ducheſſe, ſi le roi guériſſoit ſans confeſſion, ni avouer d'avance ce qu'il avoit réſolu de faire, & ce qu'il étoit poſſible qu'il ne fît pas en cas de guériſon.

Madame de Châteauroux étoit dans la déſolation. Tous les momens lui étoient précieux, & il ne lui reſtoit plus que l'uſage de ſes attraits, & de ſes grâces pour gagner Péruſſeau. C'étoient les moyens que venoit d'employer Richelieu : elle prit donc de ſes douces mains le menton du jéſuite, & lui dit, les larmes aux yeux & avec ſenſibilité : *Je vous jure, pere Péruſſeau, que ſi vous voulez éviter un éclat, je me retirerai de la chambre du roi pendant ſa maladie. Je ne reviendrai plus à la cour que comme ſon amie, & jamais comme maîtreſſe, je me convertirai, & vous me confeſſerez.* Péruſſeau, encore plus inflexible, perſiſte à les laiſſer tous deux dans l'incertitude, ſur ce qu'il avoit à faire s'il confeſſoit le roi.

Pendant cette ſcène, les princes & les grands officiers de la couronne préparoient en ſilence ce que les canons de l'égliſe, les plus vieux & les plus inuſités, ordonnent dans ces circonſtances ; &

comme la mort d'un roi, la chûte des miniſtres; la diſgrace d'une favorite ou d'un courtiſan ſont les grandes révolutions des empires deſpotiques, les deux partis ſe trouvoient dans l'attente des plus grands événemens. Les miniſtres, obſervateurs paiſibles de la querelle des favoris contre les princes du ſang, obſervoient en ſilence le combat de la faveur contre l'autorité des princes. Le parti de Maurepas & de d'Argenſon étoit pour ceux-ci.

Si le roi mouroit, la cour dévote & jéſuitique du roi futur & de la reine devenoit victorieuſe.

Si le roi revenoit à la vie ſans confeſſion, Richelieu, madame de Châteauroux & leur parti triomphoient des princes du ſang & des grands officiers de la couronne. Un avenir incertain ſur ces grands événemens jetoit l'effroi dans les trois partis, des miniſtres, des princes du ſang & des favoris.

CHAPITRE III.

Le comte de Clermont parvient à faire au roi des remontrances ſur l'éloignement des princes. Réponſe du roi favorable à ſa demande. L'évêque de Soiſſons touche le cœur du roi. Madame de Châteauroux le ramene à elle. Le duc de Richelieu coupe de nouveau toute communication du roi avec les princes. Reſſentiment du duc de Bouillon qui ſe retire de la cour. La Peyronie le rappelle. Il engage vainement le roi à ſe confeſſer. Défaillance de Louis XV. Il appelle à grands cris ſon confeſſeur. Renvoi de madame de Châteauroux & de madame de Lauraguais. Scène de la chambre du roi mourant. Foudres de l'égliſe lancées par l'évêque de Soiſſons. Le roi eſt enfin adminiſtré. Symptômes de ſa maladie. Il eſt abandonné de ſes miniſtres, de ſes courtiſans, de ſes médecins. Un empirique, par une forte doſe d'émétique, ſauve Louis XV.

ON parloit dans l'anti-chambre du roi mourant de la poſſibilité de tous ces événemens, & on y voyoit d'un bout à l'autre quel effet étrange, la crainte & l'eſpoir opéroient ſur tous les viſages. Dans cette

agitation extrême, les princes, toujours déterminés à chaſſer la favorite, à perdre le duc de Richelieu, & à faire ouvrir les portes de la chambre du roi, que ce courtiſan tenoit ſi bien fermées, tinrent conſeil ſur le moyen de les ouvrir malgré l'ordre; mais ils étoient tous dans un tel embarras que perſonne n'oſoit ſe permettre cet éclat; à la fin il fut réſolu que le comte de Clermont, prince, ſe préſenteroit au roi pour lui témoigner la peine des ſeigneurs de ſa cour. Clermont, avec le ton de ſa liberté militaire, avec l'aſſurance propre à ſon rang, & l'habitude de vivre avec le roi, dont il étoit aimé, conſentit d'entrer dans la chambre, & dit ces paroles au roi mourant : *Sire, je ne puis croire que votre majeſté ait l'intention de priver les princes de votre ſang de la ſatisfaction de ſavoir par eux-mêmes des nouvelles de votre ſanté. Nous ne voulons pas que notre préſence vous importune; mais nous deſirons, à cauſe de notre amour pour vous, d'avoir la liberté d'entrer quelques momens, &, pour vous prouver que nous n'avons pas d'autres deſſeins, SIRE, je me retire.* La crainte le ſaiſit en effet en prononçant ces paroles, & il ſe mit en devoir de ſortir; mais Louis XV qui ne fut point offenſé de ce diſcours, fit reſter le comte de Clermont auprès de lui.

Après ce premier ſuccès, les princes préparerent la confeſſion. Pour y réſoudre le roi, l'évêque de Soiſſons, avant la meſſe, lui parla avec les termes de la théologie, de la néceſſité de ſe confeſſer; & le roi lui répondit: *Il n'eſt pas tems.* Madame de Châteauroux lui avoit perſuadé dès le matin, qu'il n'étoit point encore auſſi malade qu'on le diſoit. Fitz-James, qui avoit une exhortation toute prête, inſiſta, & le roi dit: *J'ai un trop grand mal de tête, & trop de choſes à retrouver & à dire pour me confeſſer à préſent.... Mais votre majeſté,* répliqua Fitz-James, *pourroit commencer & finir demain*: le roi voulut du repos, & Fitz-James ſortit ſans ſuccès.

Madame de Châteauroux déſeſpérée de cet acheminement, voulut prendre la main du roi, lui toucher le ſein, l'embraſſer fort tendrement & lui faire ſes gentilleſſes accoutumées; le roi ébranlé par Fitz-James, la repouſſa & lui dit: PRINCESSE (nom qu'il lui avoit donné,), *je crois que je fais mal, dans l'état où je ſuis, de vous permettre ces carreſſes.* Madame de Châteauroux inſiſtoit, & vouloit encore embraſſer le roi; *il faudra peut-être nous ſéparer*, lui dit Louis XV. *Fort bien*, répliqua la favorite, d'un ton piqué; & laiſſant en liberté les mains du roi, que des troubles d'eſprit, & des agitations commençoient à tourmenter.

Le duc de Richelieu, auſſi déſolé que la ducheſſe, demandoit, en attendant, au duc de Bouillon ce que l'évêque de Soiſſons avoit pu dire au roi qui en étoit encore ſi agité : *je n'en ſais rien*, lui répondit ce courtiſan, *car ce n'eſt pas notre affaire ; mais quand on lui parleroit d'affaires ſérieuſes, on ne pourroit pas le blâmer, parce qu'il fait ſon devoir.* Le duc de Richelieu apprit dès ce moment-là, d'une maniere plus certaine, quel ſeroit *ce devoir*, & réſolut d'exclure tout le monde de la chambre du roi, pour empêcher cette confeſſion redoutable & ſi bien préparée, qu'elle devoit perdre à-la-fois les deux maîtreſſes & les favoris; & comme les princes, les grands officiers & leur parti aſſiégeoient la chambre pour ne pas perdre le moment favorable de cette confeſſion, le duc de Richelieu vint leur dire, à 11 heures du ſoir, que le roi ne vouloit plus leur donner l'ordre ; ce qui les exclut de toute communication avec Louis XV. C'eſt alors que le duc de Bouillon, en fureur, ſe leva & dit au duc de Richelieu, que, puiſqu'il falloit prendre l'ordre de Wignerot, il ſe retireroit : il ſortit en effet de l'anti-chambre.

Le lendemain 13, la Peyronie, chirurgien, vint trouver Bouillon, & lui dit que le roi n'avoit plus que deux jours à vivre, qu'il étoit néceſſaire que

ce prince ſe confeſſât, & qu'il étoit du devoir de ſa charge de grand chambellan de l'annoncer au roi. Bouillon, exclu de l'appartement, vouloit bien remplir les devoirs de ſa charge, mais il ne vouloit pas ſe compromettre avec le duc de Richelieu; il manda Champcenetz, & lui ordonna de dire au roi qu'il étoit auſſi conſterné que pluſieurs autres ſeigneurs de ne pouvoir pénétrer dans ſa chambre, & Champcenetz prit ſur lui d'en parler à Louis XV. Ce prince, mourant, écoutant tout le monde, & ne voulant mécontenter perſonne, fit appeler les princes & toute la chambre avant la meſſe, & le parti ſe trouva victorieux. Bouillon put à ſon aiſe témoigner au roi la douleur extrême qu'il éprouvoit de ne pouvoir remplir les devoirs de ſa charge. *Je le voudrois bien*, dit le roi aux mécontens des deux partis; *mais il n'eſt pas tems encore.* Madame de Châteauroux, Richelieu & les valets lui avoient fait entendre que tous ces MM. grands officiers de la couronne, ne deſiroient de le voir adminiſtrer que pour faire parade de leurs fonctions, & qu'il n'étoit point aſſez malade pour recevoir ſes derniers ſacremens. Richelieu, qui lui tâtoit ſans ceſſe le pouls & qui faiſoit le médecin, juroit ſur ſa tête, ſur ſon honneur que le roi n'avoit qu'un léger embarras dans les viſceres.

Cependant la maladie du roi empiroit, & lorſqu'il parloit encore aux ſeigneurs de ſa cour, il tomboit en défaillance. Pendant quelques minutes il fut ſans connoiſſance, & ſa pâleur & ſon inſenſibilité alarmerent les aſſiſtans. Peu-à-peu le roi reprit l'uſage de ſes ſens; mais, en recouvrant la parole, il s'écria, par trois fois, à très-haute voix, & de toutes ſes forces : *Mon bouillon, mon bouillon & le pere Péruſſeau, vîte le pere Péruſſeau : adieu, je me meurs, je ne vous reverrai plus.* Le roi ſe confeſſa au jéſuite; & rappelant auprès de lui le duc de Bouillon *: vous pouvez me ſervir*, lui dit-il, *il n'y aura plus déſormais aucun obſtacle; j'ai ſacrifié les favorites & mes favoris à la religion & à ce que veut l'égliſe d'un roi très-chrétien & du fils aîné de l'égliſe.* L'évêque de Soiſſons étoit victorieux. Pour jouir, ſans perdre de tems, de ſon triomphe, il s'empreſſa d'aller prononcer aux deux ſœurs l'ordre fatal de Louis XV.

Retirées dans un cabinet voiſin, avec le duc de Richelieu, elles y attendoient l'événement avec des palpitations affreuſes. Elles entendirent la porte à deux battans s'entr'ouvrir, & virent Fitz-James, la main appuyée ſur le bouton, avançant une tête mal peignée, avec des yeux étincelans, & une figure animée, qui leur dit : *Le roi vous ordonne*,

meſdames de vous retirer de chez lui ſur-le-champ. Il ordonna enſuite d'abattre la galerie de bois qui communiquoit au logis de la ducheſſe, pour apprendre au peuple cette ſéparation.

Frappées des foudres de l'égliſe, les deux favorites, immobiles & comme inanimées, ne répondirent pas un mot. Mais le duc de Richelieu qui connoiſſoit l'énergie de la paſſion de Louis XV pour la ducheſſe de Châteauroux, & la facilité naturelle de ce prince à ſuivre les impulſions de ſes miniſtres & des courtiſans, leur déclara qu'il s'oppoſoit, au nom du roi, à leur retraire, & que ſi elles vouloient reſter, & braver des ordres extorqués dans un moment de tranſport fébrile, il prenoit ſur lui tous les événemens. C'eſt alors que l'impétueux prélat envoya des ordres à la Paroiſſe. *Qu'on ferme nos ſaints tabernacles*, diſoit-il, *afin que la diſgrace ſoit plus éclatante, & que le roi ſoit obéi ſur des ordres nouveaux.* Les favorites ſortirent donc, fondantes en larmes, la honte ſur le front, les yeux baiſſés, & ſans oſer fixer perſonne.

Fitz-James, non encore ſatisfait, déclara que le roi ne ſeroit adminiſtré qu'après leur départ de la ville. *Les loix de l'égliſe & de nos ſaints canons*, diſoit-il au roi, *nous défendent d'apporter le viatique*

lorſque LA CONCUBINE *eſt encore dans la ville. Je prie votre majeſté de donner de nouveaux ordres pour leur départ ; car il n'y a pas de tems à perdre, votre majeſté mourra bientôt.*

Le roi, frappé de terreur, car Fitz-James élevoit la voix en nommant LA CONCUBINE, accorda tout ce qu'on voulut, & les ordres furent ſi bien exécutés, & le parti des princes prit un tel ſoin de les proclamer, qu'on ameuta le peuple de Metz contre elles. D'Argenſon fixa madame de Châteauroux, & lui fit un geſte de hauteur & de mépris. Elles ne trouverent pas même, dans les écuries du roi, un officier qui voulût donner une voiture pour les ſouſtraire à l'indignation du peuple, après avoir régné en ſouveraines dans tous ſes châteaux. Tout le monde, dans ce moment de détreſſe, les renia. Le ſeul maréchal de Belle-Ile, qui craignoit qu'elles ne fuſſent lapidées, ſe rappelant des ſervices que les ſœurs favorites du roi lui avoient rendus, leur donna un carroſſe, & elles s'y jeterent à la hâte, en baiſſant les ſtors, pour éviter les déchaînemens du peuple. Elles étoient accompagnées des dames de Bellefonds, du Roure & de Rubempré. On les mena dans une maiſon de campagne à quelques lieues de Metz ; on eut même beaucoup de peine d'en

d'en trouver, les propriétaires craignant la populace.

Les deux dames ſorties, Fitz-James permit que le roi fût adminiſtré. Ce prince le deſiroit ſi ardemment, & il avoit une telle peur du diable, qu'il diſoit à Fitz-James : *Monſieur, j'ai fait ma première communion il y a 22 ans ; je deſire d'en faire une bonne & qu'elle ſoit la derniere.*

Après avoir reçu le viatique, on lui entendit dire hautement : *Ah ! que j'ai été bien indigne juſqu'à ce jour de la royauté !* Louis XIV, ſon prédéceſſeur ; Louis XIII ; tous les rois de France ſont morts frappés d'une vaine terreur d'avoir régné deſpotiquement ſur les françois.

On recueillit ces autres paroles : *Qu'un roi qui va paroître devant Dieu a de comptes à lui rendre !* Une autre fois il s'écria : *Ah ! que ce paſſage eſt terrible !*

Bouillon aimoit le roi & ſe déſoloit. *Prenez courage, Bouillon*, lui dit le malade, *j'en ai encore beaucoup moi-même.*

On entendit encore dire au roi : *Il n'eſt pas permis de ſe ſouhaiter la mort ; mais, ſi j'avois quelque choſe à demander à Dieu, ce ſeroit de donner à ce royaume quelqu'un qui le gouvernât mieux que moi.*

Le triomphe des princes & des évêques de Soiſſons

& de Metz n'étoit pas complet. Ces derniers profiterent des momens de terreur du monarque pour perdre à jamais les deux ſœurs fugitives. Ils dirent au moribond qu'il falloit ôter la ſur-intendance de la maiſon de la dauphine à madame de Châteauroux. Le roi leur accorda cette demande, & l'évêque de Soiſſons publia ces nouveaux ordres de Louis XV ; & comme le duc de Richelieu déſeſpéré ſe vantoit encore que les deux dames, l'orage paſſé, reviendroient en triomphe, ſi le roi pouvoit être un moment délivré de ceux qui l'environnoient, il reçut l'ordre de ſortir du royaume, & ſe retira à Bâle. Enfin les évêques, tenant leur conſeil à la hâte, profiterent encore de l'extrême-onction, pour obtenir que les favorites ſeroient éloignées de 50 lieues de la cour, & que le roi feroit ſa confeſſion publique, pour la réparation de ſes ſcandales. D'Argenſon prépara les lettres-de-cachet, & eut l'adreſſe, pour ſa ſûreté, de les garder, en attendant ou la mort ou la convaleſcence.

Bientôt l'attirail de l'extrême-onction arriva ; & l'évêque de Soiſſons affecta de tout étaler aux yeux du monarque. L'effroi, les agitations, les troubles d'eſprit furent tels dans le malade, & dans tous les aſſiſtans, que les valets, touchés de voir *qu'on tuoit leur maître*, pour ſe ſervir de

leur expreſſion, diſoient dans la chambre, aſſez haut pour être entendus du roi : *notre bon maître va donner à préſent ſon royaume à M. de Fitz-James, s'il le lui demande pour ſon ſalut.* Celui-ci ſe hâta de profiter effectivement des craintes du roi, non pour lui demander ſon royaume, mais pour l'avilir & le faire tomber à ſes pieds. Avant d'appliquer les ſaintes huiles, il tint ce diſcours, qu'un obſervateur recueilloit en ſilence :

Meſſieurs les princes du ſang, & vous, grands du royaume, le roi nous charge monſeigneur l'évêque de Metz & moi, de vous faire part du repentir ſincere qu'il a du ſcandale qu'il a cauſé dans ſon royaume, en vivant comme il l'a fait avec madame de Châteauroux. Il en demande pardon à Dieu. Il a appris qu'elle n'eſt qu'à trois lieues d'ici ; & il lui ordonne de ne point approcher plus près de la cour de cinquante lieues, & ſa majeſté lui ôte ſa charge dans la maiſon de la dauphine.... ET A SA SŒUR AUSSI, répliqua le moribond, en levant un moment la tête au-deſſus du chevet, après avoir approuvé par des ſignes chaque phraſe de ſon premier aumônier. Le champ de bataille reſta donc aux grands & aux officiers de la couronne. Le parti des favoris ſe diſſipa ; les complaiſantes de madame la ducheſſe de Châteauroux

roux, pour prévenir une lettre-de-cachet, ſe diviſerent.

En attendant, la maladie alloit en augmentant. Des ſymptômes affreux qui ſe ſuccédoient rapidement, & la retraite des miniſtres & des courtiſans annonçoient une mort prochaine. Le 15, à 6 heures du matin, on appela les princes pour aſſiſter aux prieres des agoniſans; & depuis ſix heures juſqu'à midi, le roi tomba véritablement dans une eſpece d'agonie. D'Argenſon fit emballer ſes papiers, & le duc de Chartres fit atteler ſa chaiſe de poſte pour ſe rendre à l'armée du Rhin; les médecins s'étoient retirés, & le roi, entre la vie & la mort, fut abandonné aux empyriques. L'un d'eux lui fit avaler une très-forte doſe d'émétique, & cette priſe fut portée néanmoins à un point ſi juſte, qu'elle procura la plus étrange évacuation. Dès ce moment-là, le roi guérit à vue d'œil.

Pour contenter le peuple, & le perſuader de la converſion du roi, on faiſoit abattre, en attendant, les galeries de communication; tandis que les deux favorites s'enfuyoient à toute bride avec crainte & précipitation. La femme d'un conſeiller qu'on prit pour une d'elles, fut inſultée publiquement; elles furent elles-mêmes baffouées

& vilipendées pendant la route, & ſur-tout à la Ferté-ſous-Jouarre, où elles furent reconnues. Le peuple vouloit briſer leurs voitures & les mettre en pieces, ſans un notable du pays qui en impoſa à la populace, & qui les prit ſous ſa protection. Il ſembloit au peuple, ennemi déclaré des favorites avouées, qu'elles fuſſent ſeules coupables du danger que le roi avoit couru dans ſa maladie, & que l'on imputoit à des excès de libertinage auxquels elles l'avoient, diſoit-on, expoſé. Après ces avanies, elles arriverent à Paris, où elles s'arrêterent pour y attendre les événemens.

Le docteur du Moulin, que le roi avoit demandé ſans-ceſſe, arriva de Paris, & annonça au malade les commencemens d'une heureuſe convaleſcence; des évacuations prodigieuſes l'accélérerent, & le 17, on aſſura que le roi n'en mourroit pas.

La reine, qui avoit appris, le neuf au ſoir, la nouvelle de ſa maladie, recevoit chaque jour un bulletin de la Peyronie, & une lettre de d'Argenſon. Elle n'oſoit ni partir ni reſter, & dans ſa déſolation extrême, elle ſe renverſoit par terre & ſe proſternoit devant Dieu, lui demandant de la faire mourir elle-même, & de donner la vie à ſon époux. Au lieu de ſe réjouir du renvoi de la favorite, un ſaiſiſſement la prit lorſqu'elle en apprit la nouvelle, & ſur-le-champ elle alla pleurer

devant le Saint-Sacrement, environnée du dauphin & de ſes enfans. On n'ouvroit aucune porte qu'un tremblement univerſel ne la prît. Ayant reçu le courrier, qui lui permettoit de s'avancer juſqu'à Lunéville, & au dauphin & à madame juſqu'à Châlons, elle voulut partir dans l'inſtant, & courir de poſte en poſte, ayant dans ſa premiere berline madame de Luynes, madame de Villars & madame de Boufflers, & dans une ſeconde voiture, madame de Fleury, madame de Saint-Florentin, madame de Montauban & madame d'Antin. Madame de Flavacourt, qui étoit à Paris, vint ſupplier la reine de la mener; on lui donna une voiture avec pluſieurs autres dames, ſans avoir égard à la diſgrace de ſes deux ſœurs à cauſe de ſa conduite irréprochable; ainſi, lorſque les deux favorites étoient chaſſées de la cour pour réparer le ſcandale, la reine menoit leur ſœur, madame de Flavacourt avec elle.

Arrivée à Soiſſons, ſans s'arrêter, & d'Argenſon lui témoignant dans ſes dépêches que le roi la deſiroit, elle accéléra encore ſa marche, & vola chez le roi qui dormoit, & qui lui dit en s'éveillant ces propres paroles: *Madame, je vous demande pardon du ſcandale que je vous ai donné, des peines & des chagrins dont j'ai été la cauſe; me pardonnez-vous, madame*, lui dit-il par trois fois? La reine, fondante en larmes, ne pouvoit lui répondre; mais ar-

tachée à ſon cou, elle l'embraſſa pendant une heure. Le roi fit approcher ſon confeſſeur, pour qu'il fût témoin de cette réconciliation, & ce prince, le lendemain, envoya chercher madame de Villars, pour ſavoir d'elle ſi la reine lui avoit pardonné ſes infidélités paſſées, tant la méchanceté des courtiſans avoit ſu perſuader le monarque que ſon épouſe le haïſſoit, tandis qu'elle étoit pénétrée des ſentimens qu'elle devoit à ſon époux & à ſon roi. Madame de Flavacourt ne ſe trouva en préſence du roi que le 7 du mois de Septembre. La reine craignoit qu'en parlant d'elle, ſon nom ne fît quelqu'impreſſion ſur l'eſprit du roi, & ne renouvellât des ſouvenirs amers. Mais après la maladie, madame de Flavacourt fut avec le roi comme les autres. On ſavoit qu'elle n'étoit pas aimée de ſes ſœurs, & que le roi, qui l'avoit recherchée, n'avoit pas été bien reçu.

Tandis que la reine ſe déſoloit auprès de ſon époux, le dauphin & meſdames avoient reçu l'ordre de s'avancer juſqu'à Verdun, & de s'y arrêter. Malgré cette volonté connue du roi, Chatillon, qui avoit réſolu à Verſailles même de conduire le dauphin juſqu'au lit du roi malade, continua ſa route, & madame de Tallard crut auſſi pouvoir faire avancer les princeſſes, qui ſe déſoloient de ſe voir éloignées de leur pere, ſur-

tout madame Adelaïde qui en eut la fievre, & madame qui ſe conſoloit de ce que ſon pere avoit reçu l'abſolution. D'Argenſon qui avoit expédié les ordres, repréſenta à Châtillon qu'il étoit fort étonné, après la volonté ſi connue & ſi préciſe du roi, de s'arrêter à Châlons. Belle-Ile le prenant par la manche, le tira même à part, & lui dit qu'il pourroit y avoir du danger pour le dauphin de l'expoſer à cette viſite, & qu'il pourroit augmenter celui du roi, qui ſeroit attendri & trop ému à la vue de ſon fils. Il ajouta auſſi que le roi ayant une maladie qui pouvoit ſe communiquer, & une véritable fievre maligne, il riſquoit beaucoup de préſenter le dauphin. *Qu'on aſſemble*, dit le gouverneur, *la faculté pour en juger.*

La faculté jugea que M. le dauphin ayant déjà de l'émotion, un peu de fievre & le dévoiement, à cauſe de la fatigue du voyage, il y avoit en effet du danger de lui faire voir ſon pere : mais Châtillon, malgré ces avis, perſiſta dans le ſien, & préſenta le dauphin au roi, qui le reçut froidement. Le gouverneur Châtillon, déconcerté, demanda pardon au roi de la liberté qu'il avoit priſe : ce prince ne lui répondit pas, perſuadé que l'ambition de régner étoit déjà une paſſion dans ſon fils, & il conſerva, depuis, le ſouvenir perpétuel de cette déſobéiſſance.

Louis XV, entierement guéri au commencement du mois de Septembre, retomba dans ſon ancienne mélancolie. On s'aperçut qu'il devenoit plus ſombre chaque jour, & qu'il repaſſoit dans ſon eſprit les ſcenes de ſa maladie. Le duc de Richelieu, profitant de ces momens de rêveries pour s'introduire de nouveau dans l'intérieur de ſa cour, ſonda les avenues par des lettres qu'il écrivit au cardinal Tencin & au maréchal de Noailles, qui lui répondirent qu'il ne pouvoit être mieux dans l'eſprit de Louis XV. Cette réponſe enhardit le duc: il eſſaya de revenir à ſes anciennes habitudes avec le roi, qui avoit déjà réſolu de ſe rendre auprès de ſon armée. Richelieu, pour l'animer contre ſes ennemis, lui adreſſa l'hiſtoire détaillée de ſa maladie où Fitz-James, Bouillon, les princes & tout le parti qui avoit intrigué contre madame de Châteauroux, jouoient au naturel leur perſonnage. Chacun d'eux y fut dépeint avec de ſi vives couleurs, que le roi rougit de tout ce qu'il avoit ordonné dans ſon lit mourant. Richelieu lui fit entendre qu'il falloit rappeler auprès de lui ceux qu'il avoit diſgraciés, & éloigner les acteurs de la comédie. Dès ce moment ce prince en prit la réſolution. La reine ne fut plus accueillie avec la même bonté: le roi ne lui parla qu'avec froideur, & la veille du départ pour

Strasbourg, la reine lui ayant demandé, avec ſon embarras accoutumé, quel ſeroit ſon ſort en ajoutant très-affectueuſement, qu'elle eſpéroit que S. M. voudroit bien lui permettre de le ſuivre à Strasbourg ; *ce n'eſt pas la peine*, lui répondit le roi très-froidement, refuſant toute explication ultérieure. En attendant, il arrivoit peu-à-peu près du roi quelques-uns des favoris, que l'appareil des ſacremens, les foudres de Fitz-James & les canons de l'égliſe, ſoutenus des lettres-de-cachet de d'Argenſon avoient alarmés & diſperſés pendant l'agonie du roi. Leur apparition près du monarque convaleſcent étoit l'accompliſſement des prophéties de Richelieu, & annonçoit déjà que le prince reviendroit bientôt à ſon premier genre de vie ; qu'il abandonneroit ſon épouſe comme auparavant, & qu'il rappelleroit peut-être madame de Châteauroux. La reine délaiſſée & toute éplorée, alla donc à Lunéville. Le duc de Penthievre fut arrêté par une ſeconde petite vérole. Madame la ducheſſe de Chartres & madame la princeſſe de Conti déclarerent qu'elles iroient à la guerre, & qu'elles ſe préſenteroient à la tranchée devant Fribourg. Madame de Modêne & mademoiſelle allerent à Strasbourg, & le roi qui étoit déjà entre le libertinage & la dévotion, ayant diſcontinué ſes prieres dès le commencement de ſes campagnes, & les ayant faites de nouveau depuis ſa

convaleſcence, les laiſſa entierement & ne voulut ni les faire ni les entendre. Il manifeſtoit quelquefois une fureur concentrée & momentanée contre les ſcènes de Metz, contre Fitz-James, contre le pere Péruſſeau & contre tout ce qui lui rappeloit le ſouvenir de ſa maladie. Après ce premier reſſentiment, on le voyoit revenir à ſon humeur plus tranquille, mais toujours atrabilaire. Paſſant à Lunéville, pour aller à Strasbourg, il fut à la cour du roi de Pologne dans une mélancolie perpétuelle, & rien ne put le divertir. Les plus jolies dames voyant la ducheſſe de Châteauroux encore dans la diſgrace, & la vacance d'une place, que preſque tout le beau ſexe ambitionnoit, s'étudierent vainement à plaire au roi, qui ne ſourit pour aucune gentilleſſe. Son cœur étoit ſecrettement attaché à madame de Châteauroux ; il voyoit perpétuellement cette amante devant ſes yeux, & partit ſans faire ſes adieux à la reine de Pologne, tout préoccupé de ſon objet, & affectant une grande indifférence pour la reine ſon épouſe. Il réfléchit en chemin qu'il avoit manqué à la politeſſe qu'il entendoit parfaitement, & il envoya, par un courrier, demander des nouvelles de la reine de Pologne ; mais il oublia encore de faire demander par le gentilhomme qui étoit le courier, des

nouvelles de la ſanté de ſon épouſe & du roi de Pologne, ſon beau-pere. Enſuite ſe rappelant ce nouvel oubli, il leur écrivit des lettres flatteuſes & honnêtes pour réparer ſes inadvertances, & on ſut que ſes lettres annonçoient un eſprit très-occupé.

Arrivé à Savetne, où il paſſoit pour ſe rendre à l'armée, il reçut, de madame de Châteauroux, une lettre d'amour & une cocarde; & dès ce moment-là, ſa paſſion parut au-dehors avec ſi peu de réſerve, qu'on diſoit que madame de Châteauroux reviendroit bientôt à la cour, & que le roi brûloit véritablement d'amour pour elle. On s'aperçut, le 10 Octobre, devant Fribourg aſſiégé par ſon armée, que le roi deſiroit moins de conquérir cette place que de revoir ſon ancienne maîtreſſe. Mais le duc de Richelieu parti pour Montpellier, l'avoit trop bien endoctrinée pour qu'elle revînt à la cour ſans de grandes sûretés, & ſans être vengée des ignominies qu'elle avoit endurées à Metz.

Le roi, ſur ces entrefaites, apprit de Madrid, par Vauréal ſon ambaſſadeur, que Châtillon, voyant madame de Châteauroux diſgraciée, avoit écrit en Eſpagne des lettres peu favorables à la réputation de ſa maîtreſſe. Sur-le-champ il ſigna contre lui & la ducheſſe de Châtillon, une lettre-

de-cachet, qui ne fut cependant pas encore expédiée, voulant s'en faire une obligation envers madame de Châteauroux.

Par cette disgrace le roi contentoit encore son ressentiment personnel contre le dévôt Châtillon, qui élevoit le dauphin dans une antipathie insurmontable contre la vie scandaleuse qu'il avoit menée, & qu'il vouloit continuer avec madame de Châteauroux. C'est pour cela qu'il ordonna aux officiers de l'éducation de son fils de rendre compte à lui seul de ce qui pourroit concerner cet objet. La disgrace du duc étoit donc assurée, quelque parti que prît madame de Châteauroux.

Le premier Novembre, le roi fit capituler la ville de Fribourg, & signa la capitulation. Fatigué ou plutôt ennuyé du siége, il laissa à ses généraux le soin d'en prendre les châteaux, & partit pour Paris, le 8 Novembre, pour y faire son entrée triomphale : disons-le avec vérité, pour jouir des hommages du peuple, & pour reconquérir madame la duchesse de Châteauroux.

Quand le roi avoit exilé quelqu'un, il lui pardonnoit très-rarement. En 1745, le duc de Châtillon eut la permission de revenir à 6 lieues de Paris. M. le dauphin, son premier valet-de-chambre Binet, & Boyer négocierent le retour, Maurepas & d'Argenson le desiroient, & enga-

gerent le prélat à en porter au roi la parole; ſous prétexte des remedes néceſſaires à la ſanté chancelante de Châtillon. Le roi permit que le duc vînt à Leuville, dont le ſeigneur étoit parent & ami de Châtillon, pour y faire des remedes. Le mois d'Août ſuivant, deſirant d'aller aux eaux de Forges, il demanda la permiſſion de paſſer dans Paris; le roi lui fit permettre de paſſer *ſans y coucher*.... En 1754 ce courtiſan ſe mouroit, & il étoit encore dans la diſgrace; il eut recours à madame de Pompadour, & de concert avec ſa femme, il la fit ſupplier, par le baron de Montmorency, de repréſenter au roi la douleur profonde qu'il reſſentoit de mourir dans ſa diſgrace. La favorite en parla pluſieurs fois au roi, qui fut inflexible; à la fin elle obtint ſeulement la permiſſion de mander à madame de Châtillon que le roi vouloit bien oublier le paſſé & qu'il accorderoit déſormais ſes bontés à ſa famille.

CHAPITRE IV.

SENTIMENS des parisiens & des françois envers Louis XV mourant à Metz. Comment ils le reçoivent à son retour dans la capitale. Madame de Châteauroux se mêle avec le peuple pour jouir de la vue du roi. Elle écrit au duc de Richelieu quelle sensation elle a éprouvée. Elle est insultée.

LE peuple françois n'est point aussi idolâtre de ses rois qu'on le pense. Il avoit montré beaucoup de ressentiment à la mort de Louis XIV, contre un regne si dur & si long. A la décadence du système, il fit sentir au régent que la nation ne devoit pas être le jouet des folies du prince; & Louis XV savoit bien que le mépris public étoit déjà attaché à sa vie libertine du château de Choisy. La maladie de Metz ne changea pas les sentimens de la nation. Mais la France, qui étoit dans la douleur depuis 1741, à cause de l'impéritie de nos généraux, sortoit d'une situation pénible & d'un état de crainte & d'alarmes, depuis que le roi avoit, par sa présence, relevé le courage de nos troupes.

La retraite de Belle-Ile avoit découragé les eſprits. Le *général des mathurins*, Maillebois, qui avoit accouru à ſon ſecours, n'avoit pas même été capable de le joindre. Ségur, maître de la Haute-Autriche, l'avoit honteuſement évacuée. Broglie s'étoit enfui de la Baviere ſans coup férir. L'empereur, que nous avions fait élire, ayant perdu ſes Etats, étoit devenu la riſée de l'Empire & de l'Europe entiere. La garniſon d'Egra, derniere place forte qui nous reſtoit en Bohême, avoit été faite priſonniere de guerre. Noailles, qui avoit préparé un grand coup de partie, l'avoit manqué à la bataille d'Ettingen, laiſſant échapper Géorges II. Depuis deux ans nous fuyions par-tout, & le partiſan Menzel étoit venu juſques dans nos frontieres, en nous menaçant, à la tête de ſes huſſards, de venir à Paris enlever nos tréſors & *de nous couper les oreilles*. Le peuple qui ne voyoit que des troupes vaincues pour défenſeurs, ne pouvoit avoir le ſentiment qu'il a de ſes forces quand il eſt armé. Une angoiſſe univerſelle dominoit dans la capitale.

La préſence du roi, réveillant à l'armée la bravoure des françois déconcertés, raſſura les eſprits dans tout le royaume & ſur-tout dans la capitale. L'armée prit une attitude impoſante,

&

& le roi, qui s'empara de pluſieurs places en perſonne, fit oublier le ſérail de Choiſy, & ne fut plus que *le libérateur des françois*. De toute part on diſoit que s'il étoit malade, c'étoit pour avoir voulu nous défendre. La maladie du roi frappa tous les françois de la même terreur que l'annonce d'une grande calamité. Le peuple conſterné, s'attroupoit autour de l'hôtel de la poſte, & obligeoit les commis de lui donner des nouvelles du roi. Tout homme à cheval, qui avoit l'air d'un courier, étoit arrêté, & s'il donnoit de bonnes nouvelles, on lui faiſoit, à l'envi, mille carreſſes. Nuit & jour les égliſes étoient fréquentées, & celle de la patrone de Paris, de cette ſainte ſi puiſſante aux yeux du peuple ne déſempliſſoit pas. Celui qui avoit dix ſols les portoit au ſacriſtain, afin de dire des meſſes pour la guériſon du roi. Le caſuel y centupla: on n'appela plus le roi que LE BIEN AIMÉ, & ce nom lui reſta.

La guériſon obtenue, & le roi venant ſe montrer aux pariſiens, l'enthouſiaſme recommença. Les entrées des empereurs victorieux, dans la capitale du monde, n'offrent rien de comparable à l'ivreſſe du peuple qui jouiſſoit de ſon roi. Les arbres ployoient ſous la charge du peuple ſpectateur. Les toîts en parurent couverts. On ſortit les grands carroſſes du ſacre. De ſuperbes che-

vaux de parade, la tête haute, ſembloient ſentir ce qu'ils traînoient. Toute la pompe royale fut offerte aux regards du peuple attendri, qui pleuroit de joie ou qui s'extaſioit à le contempler. On jetoit des pieces d'argent & on ne les relevoit pas. La vue d'un beau roi, d'un roi vainqueur, du libérateur de la France, étoit plus attrayante que cet appat. On contemploit avec délices le roi bien rétabli de ſa maladie, âgé de trente-quatre ans, & redevenu beau comme un Appollon. Sa marche lente & majeſtueuſe permettoit à tous les yeux de le fixer & de ſe repoſer ſur lui; tant on ſe croyoit heureux de ſentir qu'on le poſſédoit enfin ſain & ſauf dans la capitale.

Pour contempler *le bien aimé* & jouir de ſon triomphe, madame de Châteauroux ſortit de ſon hôtel avec les autres. Le roi n'avoit pas encore répondu à ſes derniers empreſſemens. Elle écrivoit cependant à Richelieu qui étoit à Montpellier, avec paſſion & avec énergie. Elle lui diſoit: « Il eſt venu à Paris, & je ne puis vous rendre » l'ivreſſe des bons pariſiens. Tout injuſtes qu'ils » ſont pour moi, je ne puis m'empêcher de les » aimer à cauſe de leur amour pour le roi. Ils » lui ont donné le nom DE BIEN AIMÉ, & ce » titre efface tous leurs torts envers moi. Mon » tremblement & mon agitation ne peuvent ſe

» décrire. Je n'oſois paroître. On eſt ſi cruel à » mon égard, que toute eſpèce de démarche » auroit paru un crime. D'ailleurs, je n'ai plus » d'eſpérance, & loin de vouloir mettre des con- » ditions à mon retour par l'exil des uns ou des » autres, je me ſens aſſez de foibleſſe pour me » rendre à une ſimple demande du maître. . . . » Mais croyez-vous qu'il m'aime encore ? Non ; » vous me faites aſſez entendre qu'il ne faut « pas compter ſur ſon retour ; il croit peut-être » avoir trop de torts à effacer, & c'eſt ce qui » l'empêche de revenir. Ah ! il ne ſait pas qu'ils » ſont tous oubliés..... Je n'ai pu réſiſter au deſir » de le voir. J'étois condamnée à la retraite & » à la douleur, pendant que tout le monde ſe » livroit à la joie. J'ai voulu en voir au moins » le ſpectacle ; je me ſuis miſe de maniere à » n'être pas reconnue, & avec mademoiſelle He- » bert j'ai été ſur ſon paſſage.

» Je l'ai vu ! Il avoit l'air joyeux & attendri. » Il eſt donc capable d'un ſentiment tendre ! Je » l'ai fixé longtems, & voyez ce que c'eſt que » l'imagination ! J'ai cru qu'il avoit jeté les yeux » ſur moi & qu'il cherchoit à me reconnoître. « Sa voiture alloit ſi lentement, que j'eus le » tems de l'examiner longtems. Je ne puis vous » exprimer ce qui ſe paſſa en moi. Je me trouvai

» dans la foule, très-preſſée, & je me reprochois » quelquefois cette démarche, pour un homme » par qui j'avois été traitée ſi inhumainement ; » mais entraînée par les éloges qu'on faiſoit de » lui, par les cris que l'ivreſſe arrachoit à tous » les ſpectateurs, je n'avois plus la force de » m'occuper de moi. Une ſeule voix ſortie près » de moi me rappela à mes malheurs, en me » nommant d'une maniere bien injurieuſe ».

Mais ſi madame de Châteauroux fut inſultée, c'eſt que le peuple aimoit, dans Louis XV, non le corrupteur de quatre ſœurs, ni le ſultan inviſible & confiné dans le ſérail de Choiſy ; mais le roi des françois, de retour avec eux, d'une expédition heureuſe.

Voilà ſa putain : eſt l'injure dont madame de Châteauroux ſe plaint dans ſa lettre à Richelieu. Elle le raconta de vive voix à ſa ſœur en rentrant chez elle, & lui ajouta qu'un ſpectateur, qu'elle ne reconnut pas, lui cracha au nez, après avoir donné au roi de vifs applaudiſſemens. La halle retentit même trois jours après d'un bon mot, que toute la ville & toute la France répéterent. Maurepas avoit fait courir le bruit que le roi rappeloit près de lui madame de Châteauroux. *Il reprend ſa guinche*, diſoient les dames de la halle, *eh bien, s'il retombe malade, il n'aura pas de nous* UN PATER !

LA DUCHESSE
DE
CHATEAU ROUX.

Mais croyez Vous qu'il a une cocarde? page 31.

peint par Vallée gravé par M.lle Marquet 1791

VITTORIO EMANUELE III° BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI

CHAPITRE V.

Le roi, après ſa triomphante réception à Paris, va chercher de nuit la ducheſſe de Châteauroux. Fierté & condition qu'elle oppoſe aux deſirs du roi; elle exige la diſgrace de Maurepas. Raiſons du roi pour le conſerver dans le miniſtere. Elle demande la punition exemplaire des princes du ſang : réponſe du roi qui modere le reſſentiment de la ducheſſe; elle veut que les grands officiers de la couronne ſoient exilés, & le roi les lui abandonne. Lettres de cachet pour plaire à madame de Châteauroux.

LA nuit du vendredi au ſamedi 14 Novembre, le Roi couchant aux Tuileries, on alla gratter trois fois à la porte de communication de la chambre du Roi à celle de la Reine. Ses femmes l'éveillerent & l'avertirent, croyant que le Roi venoit coucher avec elle. *Ah! vous vous trompez*, leur dit-elle avec aſſurance; *recouchez-vous & dormez*. Elles s'étoient à peine couchées, que le bruit recommence. Après quelques momens, la reine leur dit d'ouvrir la porte; mais elles ne trouverent perſonne. Cette nuit-là, le Roi,

ſortant ſecrettement des Tuileries, avoit paſſé le Pont-Royal, & étoit entré fort incognito chez la ducheſſe de Châteauroux, qui logeoit dans la rue du Bacq près les Jacobins. Il vouloit jouir de ſes charmes, s'informer, ſans aucun intermédiaire, des conditions qu'elle exigeoit avant de revenir à la cour ; & lui faire des excuſes de tout ce qui s'étoit paſſé à Metz, pendant ſa maladie. Madame de Châteauroux, incertaine du retour du roi, eût voulu rentrer à la cour ſans condition préalable ; mais ce prince, faiſant des avances, elle eut cette modération de ſon ſexe, qui lui défendoit de le recevoir avec empreſſement : elle lui déclara que, *ſatisfaite de ne pas aller pourrir dans une priſon par ſes ordres, & contente d'avoir ſa liberté & les plaiſirs d'une vie privée, il en coûteroit trop de têtes à la France, ſi elle revenoit à ſa cour.* A ce propos, le Roi, qui n'étoit point ſanguinaire, l'arrêta & lui dit qu'il falloit tout oublier & ne plus parler des ſcènes ſcandaleuſes de Metz ; mais revenir, ce ſoir-là même, à Verſailles, dans ſon appartement, & reprendre à la cour tous ſes emplois. Madame de Châteauroux vouloit que Monſieur & Madame de Maurepas fuſſent exilés. Le roi lui répliqua que Maurepas lui étoit néceſſaire ; que, ſans lui, il ne pourroit jamais

ſe réſoudre à travailler, faiſant avec lui dans une demi-heure, beaucoup plus d'ouvrage qu'avec les autres miniſtres dans une journée. Madame de Châreauroux demanda qu'il fût humilié pour réprimer l'orgueil qu'il affecteroit envers elle; & le roi lui répondit qu'elle dicteroit elle-même ce qu'elle en exigeoit, & qu'il obligeroit Maurepas de s'y ſoumettre.

Madame de Châteauroux, un peu ſatisfaite, eſſaya d'attaquer les princes du ſang, & ajouta qu'ils devoient être éloignés. Le roi avoua qu'ils le méritoient; mais il dit qu'on avoit manqué à ce qui leur étoit dû, en les tenant loin de lui & hors de ſa chambre, pendant ſa maladie; & que la punition ſeroit beaucoup trop forte, s'ils étoient encore exilés & ſéparés du roi. Alors la ducheſſe exigea que le duc de Châtillon, qui élevoit le dauphin dans des ſentimens d'inimitié affectée contr'elle, que le duc de Bouillon, la Rochefoucault, Balleroy, le pere Peruſſeau & Fitzjames fuſſent exilés. *Oh! pour ceux-là*, lui dit le roi, *je vous les abandonne. L'affaire de Châtillon eſt déjà faite.* Il promit à Madame de Châteauroux d'éloigner l'évêque de Soiſſons, mais ſans éclat; car il tenoit au parti des Janſéniſtes, c'eſt-à-dire, à une des factions du clergé de France que la ſituation de l'Etat ne permettoit

pas alors d'humilier. Il dit auſſi qu'il puniroit Péruſſeau ſans le chaſſer : mais il lui ſacrifia les autres ; &, le jour même, il ſigna des lettres-de-cachet contre le duc de la Rochefoucault, contre le duc de Bouillon ; & envoya un courier à Montpellier, pour apprendre au duc de Richelieu le réſultat de ſon entrevue avec elle.

Alors Madame de Châteauroux voulut bien accorder ſes faveurs à ſon amant ; & comme une grande privation, un long voyage & des contradictions avoient attiſé leurs feux, ils ſe trouverent ſi animés & les jouiſſances furent ſi immodérées, que le roi la laiſſa avec un mal de tête violent, avec la fievre & dans une telle ſituation, qu'elle en tomba dangereuſement malade.

Le 10 Novembre ſuivant, entre huit & neuf heures du matin, la Luzerne, chef de brigade des gardes-du-corps, reçut de Maurepas l'ordre de ſignifier à Châtillon la diſgrace du Roi qu'il avoit encourue ; & lui remit une lettre-de-cachet datée du 17 Octobre ; & l'ordre de ſe retirer dans ſes terres. La Luzerne conçut un mortel déplaiſir de ſe voir l'inſtrument de la colere du roi contre ſon intime ami : mais Châtillon l'encouragea à s'acquitter de ſa miſſion, & lui demanda s'il ne pourroit voir un moment la reine & le

dauphin. La Luzerne lui répondit qu'il avoit ordre de lui refuſer cette permiſſion, & de l'accompagner juſqu'à ſon carroſſe avec ſon épouſe. Maurepas vint leur dire, que la volonté du roi étoit qu'ils fuſſent partis avant ſon retour à Paris. Maurepas avoit gardé, pluſieurs jours, l'ordre du roi ſans le manifeſter; & reçut celui d'en faire uſage, la veille de la ſignification; tandis que, d'un autre coté, le roi avoit fait dire à toutes les dames & à madame de Châtillon de ſe tenir prêtes à partir, le 25 Novembre, pour aller chercher la dauphine; & l'ordre que le roi avoit donné, étoit daté du 16 Octobre. La ducheſſe, ſa femme pour qui l'ordre étoit le même, ſortoit de chez la reine; & S. M. dit au duc, qu'elle vit à la porte de la chambre, de donner la main à madame de Châtillon juſqu'à ſon carroſſe: ce fut au bas de l'eſcalier que le comte de la Luzerne lui fit le compliment. Elle en avoit apparemment la connoiſſance par la converſation qu'elle venoit d'avoir avec la reine; car on avoit remarqué qu'ils ne ſe dirent pas un ſeul mot depuis l'appartement juſqu'au carroſſe. On dit à Paris que le voyage du dauphin à Metz étoit la ſeule cauſe de cette diſgrace, & que ſa déſobéiſſance au roi la néceſſitoit; mais la conduite de madame de Châ-

tillon avoit contribué à cette cataſtrophe : ſon époux s'étoit mal comporté depuis la maladie du roi. Il partit d'abord de Verſailles avec le dauphin, le 15 Août, ſans ordre, & il l'expoſa à une fatigue extraordinaire. Enſuite, arrivé à Châlons, il voulut paſſer outre, malgré l'ordre d'y reſter. Non content de ces déſobéiſſances, il vint à Metz, accompagné d'un ſeul garde; & alla ſe loger avec le dauphin dans l'appartement qu'avoit occupé madame de Châteauroux, où ſe rendirent Belle-Ile & d'Argenſon, pour faire leur cour au dauphin. On l'accuſa même d'avoir dit au jeune prince qu'il ne devoit pas tant s'affliger, parce que le roi ne mourroit pas.

Le roi avoit oublié cette conduite : mais la lettre que madame de Châtillon écrivit à la reine d'Eſpagne le bleſſa dans la partie la plus ſenſible. Elle avoit mandé à Madrid ce qui s'étoit paſſé à Metz, à l'occaſion de madame de Châteauroux & de madame de Lauraguais; elle en avoit félicité S. M. C. Elle avoit dit qu'il n'y auroit plus à la cour de mauvais exemples; & que ces dames ne pourroient déſormais en donner de tels à la dauphine, à qui elles auroient été attachées par leurs charges. La reine d'Eſpagne parla de ces dépêches à Vauréal, ambaſſadeur de France, qui en informa le roi Louis XV. Ce prince, ne pouvant

encore ſoupçonner d'autre perſonne que l'ambaſſadeur d'Eſpagne, le fit venir, & lui dit qu'il étoit étonné qu'il eût rendu compte à ſa cour de ce qui ſe paſſoit dans ſon domeſtique. Montijo ſe défendit, aſſurant qu'il n'avoit rien écrit dont S. M. pût ſe plaindre; & que les intérêts des deux cours étoient ſi intimement unis, qu'il offroit de montrer ſes dépêches à S. M., & de les faire dorénavant ſous ſes yeux & dans ſon cabinet, ſi elle le trouvoit bon. Le Roi, ajoutant foi à ces paroles, donna l'ordre à celui qui faiſoit, par *interim*, la fonction de miniſtre des affaires étrangeres, de charger notre ambaſſadeur en Eſpagne de découvrir d'où partoient cet avis. Montijo dépêcha de ſon côté pour avoir la preuve de ſa juſtification. On preſſa la reine d'Eſpagne, & Vauréal ne la laiſſa en repos que lorſqu'elle eût parlé. La princeſſe, craignant que ſon ambaſſadeur ne fût compromis, révéla le ſecret de la lettre de madame de Châtillon; & le roi ſigna l'ordre de l'exil de la femme & du mari, avant la fin du ſiége de Fribourg: mais elle ne fut notifiée que le 10 Novembre.

Bouillon & la Rochefoucault allerent dans leurs terres; l'un à la Rocheguyon, & l'autre à Navarre. Ce n'étoit pas une lettre-de-cachet qui les envoyoit en exil, mais une lettre moins froide

du Roi qui les engageoit à partir; & qui fut ſuivie, quand ils arriverent, d'une ſeconde qui leur ordonnoit d'y reſter. Maurepas, ami de la Rochefoucault, avoit adouci l'exil ſur lequel le roi s'exprimoit en ces termes, dans ſa lettre à Maurepas.

Vous manderez à M. de la Rochefoucault que je ſuis fort mécontent de ſa conduite, & qu'il reſte à la Rocheguyon juſqu'à nouvel ordre. Si cependant il y a quelques affaires qui demandent ſa préſence à Paris, il m'en fera demander la permiſſion: il ne pourra aller que de la Rocheguyon à Liancourt & de Liancourt à la Rocheguyon. Mandez-lui auſſi qu'il ſe tient bien des propos dont je ſuis inſtruit, & que l'on augmente.

On exila auſſi le duc de Bouillon, non à Navarre, comme la Rochefoucault avoit été exilé à la Rocheguyon; mais au duché d'Albret, dans une maſure ou château non habité depuis deux cents ans, & où il y avoit à peine un toît & une porte. Madame de Leſdiguiéres, qui avoit protégé madame de Châteauroux dans ſon enfance, & qui avoit élevé & recueilli chez elle madame de Lauraguais dans ſa jeuneſſe, envoya prier madame de Châteauroux de paſſer chez elle, & lui dit qu'il étoit honteux pour la gloire du roi

qu'il exilât un de ſes grands officiers, pour le duc de Richelieu & pour une maîtreſſe, puiſque le duc de Bouillon n'avoit fait que le devoir de ſa charge à Metz. *Je ne vous verrai jamais de ma vie*, lui dit-elle, *ſi la lettre-de-cachet eſt expédiée.* En lui diſant ces paroles, elle lui tourna le dos. Madame de Châteauroux demanda de commuer la peine.

CHAPITRE VI.

DÉNOUEMENT de l'affaire du pere Péruſſeau, jéſuite, avec la favorite. Le roi obſervant ſon confeſſeur, ſe plaît à le laiſſer dans le doute, s'il ſera renvoyé de la cour ou s'il y reſtera. Pour s'amuſer davantage, le roi appelle le pere Kell, jéſuite, à la cour. Il fait courir le bruit que Péruſſeau ſera chaſſé. Adreſſe de Péruſſeau. Conſtance de ſon caractere. Le roi en a pitié & le fait reſter. Fin du regne des confeſſeurs des rois de France.

ON a vu que madame de Châteauroux avoit demandé que Peruſſeau, confeſſeur du roi, fût puni. Le Roi s'y refuſa; mais il ſe plût dans la ſuite, même après la mort de madame de Châ-

teauroux, à tenir Peruſſeau dans la crainte d'une diſgrace. Il fit appeler pour cela le ſupérieur du Noviciat des jéſuites afin de confeſſer, diſoit-on, la dauphine qui devoit bientôt arriver en France; mais, en effet, pour mettre Peruſſeau dans la ſituation où il avoit mis madame de Châteauroux dans le petit cabiner de Metz. On ſe ſouvient que le jéſuite parut ſe complaire, dans ce petit recoin, à laiſſer la favorite dans l'incertitude cruelle, ſi l'on toléreroit ſon ſéjour près du roi, ou ſi elle ſeroit condamnée à une diſgrace honteuſe & éclatante. On ſe ſouvient encore qu'il perſiſta dans les principes de ſa politique jéſuitique, lorſque la favorite le ſupplia de prévenir cette diſgrace en offrant de ſe convertir, ſi elle reſtoit; & en offrant encore de ſortir de la cour, mais d'une maniere clandeſtine & précipitée. Peruſſeau, voyant à la cour le ſupérieur du Noviciat, ſon confrere, à côté de lui, ſe trouvoit dans la ſituation de madame de Châteauroux dans le cabinet; & le roi s'amuſoit, en obſervant ſon embarras, à lui faire dire qu'on l'obligeroit de préſenter ſon confrere au roi, à la reine, au dauphin, à la dauphine, à toute la famille royale; & qu'après cette cérémonie, on le chaſſeroit. Peruſſeau, auſſi habile jéſuite que courtiſan adroit, ſe comporta comme s'il avoit joui de la faveur

la plus diſtinguée. Il ſoutint de ſe voir abandonné des dévotes de la cour, avec un ſang-froid admirable, & lors même qu'il fut l'objet de toutes les riſées de la partie de la cour qui mépriſoit la piété & la religion. Le ſeul Boyer lui reſta fidele. Péruſſeau, auſſi embarraſſé, mais moins paſſionné que madame de Châteauroux avant ſa diſgrace, le conſulta. Le théatin & le jéſuite conclurent qu'il falloit faire demander au roi, par un des valets-de-chambre, s'il reſteroit ou s'il ſortiroit de la cour, en ſuppliant le roi de ne pas le laiſſer dans un état d'incertitude qui ôtoit à ſon confeſſeur la conſidération qui lui étoit due. Le roi, qui jouiſſoit encore de la peine de ſon confeſſeur, lui fit répondre par le valet-de-chambre qu'il pouvoit partir; car ce qu'il avoit à lui dire n'étoit pas preſſé : mais qu'il ne manquât pas de revenir le vendredi. Le P. Péruſſeau, avec un extérieur toujours jéſuitique, ſe retira juſqu'au vendredi d'après.

Le jour indiqué, le confeſſeur ne manqua pas de ſe trouver dans l'anti-chambre, & le roi ne s'en aperçut pas. Péruſſeau voulut faire demander ſes ordres par le même valet, & il fut répondu que le roi avoit ordonné, ce jour-là, de ne point lui parler d'aucune affaire. Ainſi, tout le jour ſe paſſa dans l'incertitude, s'il ſeroit

renvoyé ou s'il ne le ſeroit pas. Louis XV, qui obſervoit en ſilence cette pénible ſituation, eut pitié, à la fin, de Peruſſeau, & ne voulut pas qu'il s'en allât : il le lui fit dire par le même valet-de-chambre ; & Peruſſeau, avec ſon ſang-froid admirable, ſoutint l'aſſurance des bonnes grâces du roi avec la même ſérénité qu'il avoit ſoutenu la vue de l'orage qui le menaçoit.

Telle fut, dans la cour de France, la derniere intrigue des confeſſeurs de nos rois. Dans les ſiecles d'ignorance, ils firent de nos princes les inſtrumens de l'ambition du ſacerdoce. Sous des princes foibles, ils furent les inſtrumens des premiers miniſtres. Sous les rois dévots, ils avilirent la royauté par des pratiques monacales & ſuperſtitieuſes. Dans l'extrême vieilleſſe de Louis XIV, ils jeterent le déſordre dans l'égliſe de France ; & Tellier porta la profondeur juſqu'à perſuader à ce prince que ſes adulteres, ſes incendies du Palatinat & toutes ſes fautes lui ſeroient remiſes, s'il ruinoit le proteſtantiſme & s'il protégeoit la bulle *unigenitus* en France.

Les jéſuites qui voyoient l'empire du confeſſionnal décliner & l'opinion du ſiecle dévoiler leurs principes odieux à l'eſprit de liberté qui commençoit à luire, avoient placé, depuis ce tems-là, des confeſſeurs tranquilles. Delinieres

&

& Perusseau, dans la décadence du pouvoir sacerdotal, se conduisirent adroitement; & Perusseau, qui ne fut qu'un instrument passif à Metz, ne fut jamais premier mobile. Malgré cette conduite, c'est ici une des dernieres intrigues où paroissent les confesseurs de nos rois. Elle finit par amuser les maîtresses & Louis XV lui-même. Sous madame de Pompadour, le jésuitisme se remontra encore un moment; mais le roi ne s'en amusa plus : il consentit à l'abolition de l'ordre tout entier. Depuis cette époque, le confessionnal fut donné à un pauvre curé de campagne qui étoit comme aveugle, sourd & muet & ainsi finit, en France, la puissance du confessionnal qui, depuis le commencement de la monarchie, avoit influé sur toutes les affaires politiques, lorsqu'il ne les avoit pas dirigées. Ce seroit une grande mal-adresse dans nos rois depuis l'établissement de la constitution, de rappeler des confesseurs & de leur donner une influence. L'expulsion des Stuarts, due à leur jésuitisme, & l'aviliſſement de la fin du regne de Louis XIV, gouverné par le P. le Tellier, sont deux grandes leçons pour les rois. Le peuple françois n'est plus fait pour être gouverné par des puissances invisibles; & l'histoire doit apprendre à tous les monarques que, dans les

grands mouvemens des peuples pour reconquérir la liberté, la religion eſt un frein impuiſſant, ſi elle oſe, au nom des dieux & par la bouche de leurs prêtres, inviter les peuples à l'aſſujettiſſement.

CHAPITRE VII.

SUITE des diſgraces exigées par madame de Châteauroux. Balleroy, ancien gouverneur du Duc de Chartres, & l'un des chefs de la cabale de l'anti-chambre du roi, malade, eſt exilé. Portrait de Balleroy. Diſgrace mitigée de Fitzjames, évêque de Soiſſons. Humiliation de Maurepas chez madame de Châteauroux, dans ſon lit malade. Hiſtoire de ſa maladie. Le roi fait dire des meſſes pour la délivrance de ſa maîtreſſe. Symptômes qui précédent ſa mort. Servie par madame de Modene, viſitée par madame de Flavacourt. Elle meurt dans les bras de madame de Mailly. Le roi déſolé. Situation de Richelieu, à Montpellier, tenant les États. Anecdote du porte-feuille de madame de Châteauroux.

LE tour de Balleroy arriva bientôt. C'étoit un ſeigneur de Normandie qui avoit autant de ſavoir

que d'inflexibilité & de probité dans ſes principes. Ferme comme un janſéniſte, attaché à l'évêque de Soiſſons, ancien gouverneur du duc de Chartres; plein de lumieres, de bravoure & de droiture, il s'étoit ſervi de ſes talens pour diriger la partie théologique de l'intrigue de l'anti-chambre du Roi mourant, & avoit compoſé les diſcours foudroyans que Fitzjames prononça avant de recevoir le viatique & l'extrême-onction. C'eſt lui qui avoit pouſſé le duc de Chartres, ſon éleve, à montrer ſon reſſentiment contre la clôture de la chambre du roi. Balleroy fut donc exilé, & perdit les bonnes grâces du prince.

Le duc de la Rochefoucault, auſſi inflexible après ſon exil qu'il l'avoit été dans l'anti-chambre de Louis XV, éluda juſqu'à ſa mort toutes les avances que fit Louis XV pour le faire rentrer dans les fonctions de ſa place. Vainement ce prince faiſoit-il l'éloge des habits neufs qu'il portoit, parce que le duc abſent rempliſſoit toujours les devoirs de ſa charge: la Rochefoucault, retiré du monde, ne pouvoit oublier que ſon mépris pour la proſtitution étoit la cauſe louable de ſa diſgrace. Louis XV, à la chaſſe, affecta, un jour de pluie, d'approcher de ſon château & de faire la moitié du chemin pour

obtenir une entrevue favorable. Le duc ne fit point l'autre moitié, & ne ſortit point de ſon château.

La diſgrace de Fitzjames, évêque de Soiſſons, ſuivit de près celle de ces courtiſans. Il fut exilé dans ſon dioceſe, non par une lettre-de-cachet, mais verbalement; Maurepas, qui adouciſſoit tous les ordres rigoureux, aſſurant le roi qu'en prononçant un mot il s'y conformeroit. Fitzjames crut, à cauſe de cette douceur, qu'il pouvoit demander de revenir à la cour pour la cérémonie du mariage de la dauphine: on lui fit dire que la diſgrâce étoit très-réelle, & qu'elle n'étoit diſtinguée des autres que pour les formes & par grâce. Ferme & inflexible comme un janſéniſte qu'il étoit, il fit de nouvelles tentatives en 1748: le roi lui fit dire d'y renoncer & de laiſſer ſa charge de premier aumônier. Fitzjames paya cher ſon inflexibilité. Iſſu de la maiſon de Stuart, il avoit eu la promeſſe du chapeau de cardinal que le prétendant vouloit lui procurer par ſa nomination. La France, l'Eſpagne & l'Autriche ont le droit de refuſer leur conſentement à la création de leurs ſujets, & Louis XV déclara qu'il ne donneroit pas le ſien. Fitzjames s'en vengea en perſiſtant à parler au roi des canons & des foudres de l'égliſe contre les rois adulteres,

dans toutes les occaſions. Toutes les fois que ce prince, qui aimoit beaucoup le ſéjour de Compiegne, dioceſe de Soiſſons, y venoit, il trouvoit ſur ſon bureau une lettre de l'évêque de Soiſſons, écrite en ces termes ou en d'autres à-peu-près ſemblables. En voici une :

« Sire. Les rois ne ſont jamais auſſi grands, » auſſi recommandables que lorſqu'on les voit » fléchir devant le roi des rois & écouter le » langage de J. C. qui vous eſt porté par les » paſteurs à qui il a donné l'autorité de vous » parler en ſon nom. Souvenez-vous, Sire, que, » près de rendre compte, au grand juge des ar- » mées, de votre regne, vous vous humiliâtes » devant l'Être ſuprême : vous lui fîtes, en » préſence des grands de l'Etat, l'aveu de vos » fautes, & vous lui promîtes de mieux nous » édifier ; vous nous prîtes à témoin de cette » belle action de votre regne ; & vous ne fûtes » jamais à nos yeux ni plus grand ni plus re- » doutable, que lorſque nous vous vîmes re- » concilié avec votre Dieu. Si donc vous m'avez » appelé à témoin de votre confeſſion publique, » tant que je vivrai, je rappellerai à votre ma- » jeſté cette journée de repentir, de pardon & » de miſéricorde. Que deviendrez-vous, Sire, » vous qui êtes religieux & magnanime, ſi,

» après avoir publiquement manqué à une pro-
» meſſe ſolemnelle, il vous refuſoit, à la véritable
» & derniere heure du départ, cette miſéricorde
» que vous aviez obtenue, &c. &c. ».

Le roi étoit bien pris par ſon foible ; mais la maîtreſſe arrivoit & déchiroit la lettre ou la brûloit ; & le duc de Richelieu, qui l'eſcamotoit quand il pouvoit & qui la jetoit dans le tas de ſes papiers hiſtoriques, avoit ſoin de détourner le roi des idées ſiniſtres que ces lettres lui inſpiroient ; & les maîtreſſes & les favoris ſe réunirent pour que l'inflexible prélat ne fût jamais cardinal.

Fitzjames châtié, il ne s'agiſſoit plus que de la punition de Maurepas. Pour ſatisfaire madame de Châteauroux, le roi appela ce miniſtre au ſortir du conſeil d'État, lui donna ſes inſtructions de vive voix, & lui dit d'aller chez madame la ducheſſe de Châteauroux pour lui faire ſatisfaction de ſa part & la rappeler à Verſailles. Maurepas, flexible & ſoumis, demanda au roi d'écrire ſous ſes yeux le diſcours qu'il devoit tenir : *Le voilà tout écrit*, lui dit le roi en lui remettant la formule que Richelieu avoit envoyée à madame de Châteauroux. Maurepas ſe préſentant chez madame de Châteauroux, le ſuiſſe, prévenu, répondit qu'elle n'y étoit pas. Maurepas demanda

madame la ducheſſe de Lauraguais ; & on lui fit la même réponſe. Il dit qu'il venoit de la part du roi, & on le laiſſa entrer.

Maurepas la trouva au lit, enrhumée, avec la fievre. Le duc d'Ayen (vivant en 1792) étoit au chevet de ſon lit, & ſe retira quand il entendit qu'on annonçoit une viſite de cette nature. Au premier abord, Maurepas fut un peu déconcerté. Cependant il ſe remit dans le moment, & parla à madame de Châteauroux en ces termes :

Madame, le roi m'envoye vous dire qu'il n'a aucune connoiſſance de ce qui s'eſt paſſé à votre égard pendant ſa maladie à Metz. Il a toujours eu pour vous la même eſtime, la même conſidération. Il vous prie de revenir à la cour reprendre votre place, & madame de Lauraguais la ſienne.

Madame de Châteauroux répondit à Maurepas en ces termes : *J'ai toujours été perſuadée, Monſieur, que le roi n'avoit aucune part à ce qui s'eſt paſſé à mon ſujet. Auſſi je n'ai jamais ceſſé d'avoir pour S. M. le même reſpect & le même attachement. Je ſuis fâchée de n'être pas en état d'aller, dès demain, remercier le roi : mais j'irai ſamedi prochain ; car je ſerai guérie.*

Maurepas voulut s'excuſer auprès de madame de Châteauroux, & entrer avec elle dans des détails *ſur les préventions qu'on avoit pu lui donner*

contre lui, expliquant de cette maniere l'embarras qu'il affectoit dans ce moment avec elle. Enſuite, s'approchant bien reſpectueuſement de la ducheſſe de Châteauroux qui jouiſſoit, aſſiſe dans ſon lit, de tant de complaiſances, Maurepas alla juſqu'à vouloir lui baiſer la main. Madame de Châteauroux l'avança & lui dit : *Cela ne coûte pas grand'choſe ; & c'eſt ſans conſequence.*

Toute la comédie avoit été préparée par le duc de Richelieu ; madame de Châteauroux l'avoit exigée du roi : le prince l'avoit ordonnée à ſon miniſtre. Mais le triomphe de la ducheſſe ne fut pas de longue durée : elle étoit couchée dans le lit d'où elle ne ſe releva plus. On dit même que le poiſon avoit abrégé ſes jours. Richelieu l'a aſſuré à l'auteur de ces mémoires, ajourant que Maurepas avoit trempé dans cette mauvaiſe action. Mais la variété des ſituations douloureuſes & toutes extrêmes où madame de Châteauroux ſe trouva, ſuffit pour expliquer la cauſe de ſa maladie aigue, & de ſa mort violente. Pour montrer quels ſupplices ſont réſervés aux ambitieux & quelles affections dûrent précéder la derniere fin de la ducheſſe ; retraçons à nos lecteurs le tableau des différentes ſituations de madame de Châteauroux.

Cette favorite étoit partie pour la Flandres, avec inquiétude ſur la maniere dont elle y ſeroit

reçue du roi. Arrivée au camp, elle ne put ignorer aucun des mauvais propos, ni le ton des chanſons injurieuſes qu'on affecta contr'elle. La fatigue du roi pour ſe rendre à Metz, la ſcène fatale de cette ville, la maladie de ce prince, l'ordre de ſe retirer, le nouvel ordre de paſſer plus loin, les huées du peuple, le riſque de périr dans pluſieurs ſéditions dont elle étoit la cauſe, la joie de ſon retour, l'eſpérance de jouir bientôt de ſon triomphe dans toute ſa plénitude à Verſailles, ces différentes ſituations toutes oppoſées entre elles, violentes dans leur eſpece, lui troublerent encore la maſſe du ſang, lui occaſionnerent une ſuppreſſion, & elle retomba ſérieuſement malade, le jour même qu'elle regardoit comme le plus glorieux de ſa vie.

Onze jours ſe paſſerent dans des tranſports, dans des abſences d'eſprit & des retours à la raiſon. Dans ſes délires, elle maudiſſoit les auteurs de ſa maladie, & ſe diſoit empoiſonnée par Maurepas. Dans les momens lucides, le P. Ségaud, jéſuite, profitoit des intervalles pour la confeſſer, & affectoit en ſortant de dire qu'il étoit ravi, édifié, des ſentimens de la ducheſſe, & qu'il avoit vu peu de femmes auſſi réſignées à mourir. Languet, curé de S. Sulpice, lui porta le viatique;

& ni l'un ni l'autre n'exigerent le ſacrifice public de ſa paſſion. Madame la ducheſſe de Modêne, toujours amie ſûre & fidelle, mépriſant ſon rang & l'étiquette, la ſervoit elle-même, nuit & jour, ſans la quitter, & lui dit que madame de Flavacourt ſa ſœur étoit venue pour la voir. Madame de Châteauroux lui répondit : *Ah ! je ſuis bien fâchée qu'on l'ait laiſſée aller. Pouviez-vous douter de mon plaiſir de la voir ?* Madame de Modêne, qui connoiſſoit la froideur qui régnoit entr'elles, lui répliqua : *Je ſuis charmée de cette façon de penſer pour elle ! Elle eſt là, & je ne ſavois comment vous l'annoncer.* Elle la fit donc entrer, l'embraſſa & lui dit : *Ma ſœur, vous vous étiez retirée pour moi : j'ai conſervé les mêmes ſentimens.* Madame de Flavacourt lui baiſa les mains, fondant en larmes.

Madame de Châteauroux donna, dans cette maladie, des ſignes de repentir, & promit à Dieu de faire une pénitence qu'il ne lui fut point permis de commencer. Le P. Ségaud, qui lui parloit de petites pratiques minutieuſes, lui dit que la Vierge la ſauveroit ; & madame de Châteauroux lui répliqua : *Dans toutes les ſituations de ma vie, j'ai porté ſa médaille & je lui ai demandé deux grâces : la premiere de ne pas mourir*

ſans ſacremens ; la ſeconde de mourir une de ſes fêtes. Les deux grâces furent accordées ; car elle devoit mourir le jour de la Conception.

C'étoit l'eſprit du tems. Le roi lui-même, en apprenant que madame de Châteauroux avoit une maladie dangereuſe, appela à ſon ſecours & la terre & le ciel pour la conſervation de l'objet de ſa paſſion. Son premier mouvement fut d'envoyer de l'argent dans les ſacriſties des égliſes de Verſailles, pour faire dire des meſſes & obtenir la guériſon de ſon amante ; & depuis ce tems-là, il ne ceſſa d'en envoyer chaque jour : c'eſt-à-dire, qu'il employoit à ſa maniere ce que la religion offroit de plus auguſte aux bons croyans, pour ſervir ſa paſſion. Et comment les rois pourroient-ils avoir de la divinité une autre croyance, eux que les poëtes appeloient *les enfans des Dieux*, & qui ſont, en France, ſans ceſſe environnés de tous ces grands qui s'étudient à l'envi à ſatisfaire leurs vices & leurs inclinations ? Le roi envoyoit chaque jour ſavoir des nouvelles de la malade. D'Ayen, Luxembourg & le marquis de Gontaut ſe relayoient pour en donner deux fois par jour, tandis que Montmartel, l'éternel complaiſant des favorites, envoyoit des couriers, quatre fois dans la journée, à le Bel,

valet-de-chambre chargé du détail des maîtreſſes; afin que Louis XV pût être inſtruit à tout moment.

On ſaigna madame de Châteauroux neuf fois pendant ſa maladie, ſoit au bras, ſoit au pied, ſoit à la jugulaire. Tous les remedes firent leur effet. La rête ſeule parut intraitable. Des élancemens terribles, des abſences d'eſprit, des agitations, des convulſions même, la jeterent dans un étar qui ne peut s'exprimer. Elle ne vouloit voir ni médecin ni chirurgien, & pour lui faire agréer leurs viſites, il falloit aſſurer que le roi les lui envoyoit. Chaque jour elle s'opiniâtroit davanrage à ſe dire empoiſonnée; elle l'aſſura hautement, elle en aſſigna le lieu & les circonſtances. Elle dit l'avoir été à Reims dans une médecine, & il eſt bien vrai qu'elle y fut malade, & que la cour s'y arrêta pour elle; mais la plupart des perſonnes qui obſervoient ſa maladie aſſurerent qu'elle avoir tenu ces propos pendanr ſes tranſports, n'étant point à elle-même. Ce bruit ſe répandit dans un inſtant à Paris & à Verſailles; & lorſqu'après ſa morr, on eur trouvé les vaiſſeaux capillaires de la rêre dilatés & gonflés de ſang avec un peu d'inflammation aux poumons, ces apparences, ſi douteuſes, ne diſſuaderent point ceux qui la diſoient empoiſonnée. Ils

assurerent alors qu'elle l'avoit été par l'effet des odeurs, & citerent divers empoisonnemens de même genre.

La bonne madame de Mailly se présenta dans cette circonstance, & obtint, comme une faveur, de lui parler par le canal de madame de Modène. L'entrevue fut si touchante qu'elles ne purent d'abord se dire un seul mot. Madame de Mailly, qui soutint toutefois les symptômes affreux de la maladie, eut enfin le courage de la voir expirer dans ses bras.

Ainsi mourut Marie-Anne de Mailly, veuve de Jean-Louis, marquis de la Tournelle, lieutenant-colonel du régiment de Condé infanterie, ducheſſe de Châteauroux par lettres-patentes de 1743. Elle fut inhumée sous la chapelle de Saint-Michel à Saint-Sulpice, le 10 Décembre, une heure avant l'usage, parce qu'on craignoit le déchaînement du peuple, & parce que la police exigea du curé cette précaution, outre celle de commander au guet d'être sous les armes.

Madame de Châteauroux avoit aimé sans doute dans Louis XV le prince puissant, qui pouvoit lui donner un état, un rang & une fortune; mais son ambition qui n'avoit eu rien de déraisonnable, ne s'étendit pas au-delà du simple nécessaire, &

d'un titre à la cour. Elle aimoit bien davantage dans Louis XV l'homme aimable, dont l'éducation, dirigée par un prêtre, étoit manquée, & à qui elle avoit réſolu d'inſpirer de la fermeté, de la dignité, des ſentimens dignes d'un grand monarque, & de ſe ſervir, pour y réuſſir, de l'empire que peut avoir une femme adroite ſur un amant. Elle ſouffroit de voir le roi s'enſevelir tout vivant dans Choiſy, & lui diſoit que le plus beau cortege d'un roi de France étoit de ſe trouver à la tête de ſes armées. Elle n'a preſque rien coûté à la nation, qui lui doit d'avoir réveillé le roi de ſa léthargie, & de l'avoir mis à la tête de ſes troupes.

Madame de Mailly n'avoit rien coûté à l'Etat; madame de Vintimille ne voulut accepter que le plus ſimple néceſſaire; madame de Pompadour, ſeule eut une ambition inſatiable. La ducheſſe de Châteauroux dédaigna, même avec mépris, les offres les plus ordinaires des gens d'affaire, qui, pour une ſimple préférence, lui offrirent des millions. Elle appelle, dans ſes lettres au duc de Richelieu, ces offres, *une groſſiereté indigne*, qui ne pourra jamais lui être agréable. Comme ſa ſœur Mailly, elle conſerva à la cour la dignité, la probité & les principes de la maiſon de Mailly; dédaignant les

baſſeſſes & les moyens malhonnêtes de ſe conſerver la faveur du roi, qu'elle aima, ſeul, depuis qu'elle ſe détacha du duc d'Agénois.

Pour terminer le portrait du roi & de madame de Châteauroux, nous dirons que, malgré ſes attraits & ſa ſéduction, la ducheſſe, intéreſſée à faire des enfans avec le roi, ne put jamais y réuſſir. Louis XV ne ſe livroit qu'aux amours *de paſſage* & à de petites filles. Il étoit ſi pénétré des intrigues dangereuſes que les enfans légitimés de Louis XIV avoient introduites dans la famille royale, que madame de Vintimille fut ſeule capable d'obtenir cette faveur par des ſéductions. Richelieu avoit beau donner des leçons à la ducheſſe, elle finit par approuver les réſolutions & la fermeté de Louis XV.

Le roi ſentant quelle perte il avoit faite à la mort de madame de Châteauroux, fut à la chaſſe pour ſe diſtraire. A ſon retour on tint conſeil ; & comme il étoit informé que la ducheſſe étoit ſans eſpérance, il ne put ſoutenir la ſéance juſqu'à la fin, & dit aux miniſtres : *finiſſez le reſte ſans moi.* Se livrant à ſa déſolation extrême, il alla, à 8 heures, ſe renfermer à la Meute, ne voulut voir perſonne, & fit ordonner à ſes miniſtres de ne pas y venir. Le duc d'Ayen, Luxembourg, Gontault, la Valiere & le prince de Soubiſe, eſſayerent

de le conſoler. Le comte de Noailles, Meuſe, d'Harcourt & Monſieur le premier écuyer qui étoient à la Meute, l'eſſayerent encore. Le roi frappé de cette mort, s'abandonna à ſa mélancolie, alla pleurer à Trianon avec madame de Modêne, madame de Boufflers & madame de Bellefonds. Quant aux princes, le roi ne reçut les ducs de Chartres & de Penthievre que le 15 Décembre, à ſon lever à Trianon, où le duc de Chartres, en qualité de parent de madame de Châteauroux, plus encore en qualité de courtiſan qui vouloit plaire, lui demanda la permiſſion d'en porter le deuil. Le dauphin y vint le même jour, & le prince de Conti le 19 Décembre. On obſerva dans les yeux du roi que ſa converſation avec ce prince ne ſe paſſa pas ſans larmes. Ils s'entretinrent pendant une heure de ce qu'ils avoient l'un & l'autre éperduement aimé. La reine elle-même eut le courage de demander au roi la permiſſion de le voir, pour partager ſa douleur extrême. Le roi lui envoya le Bel avec une lettre où il parloit au commencement comme ami, & à la fin comme ſon maître, en lui diſant, avec autorité, qu'il ne pouvoit la voir qu'à Verſailles.

Sur ces entrefaites, le duc de Richelieu qui étoit à Montpellier où il tenoit les Etats, ſe trouvoit dans les plus terribles tranſes. Il avoit appris preſqu'à

preſqu'à la fois par des couriers la maladie & la mort de la ducheſſe, & ſachant que les rois font enlever les porte-feuilles de leurs favorites, pour en retirer les lettres amoureuſes, il craignit que Louis XV ne ſe fît remettre ce porte-feuille d'où nous avons tiré une partie des faits qui ſont détaillés dans ces mémoires, & où ſe trouve l'hiſtoire de toutes les ruſes dont uſa ce courtiſan, pour donner au roi madame de la Tournelle pour maîtreſſe, ou pour la lui rendre après les ſcènes de Metz. Dans ſes correſpondances, Richelieu fait des portraits achevés du caractere du roi & de toutes ſes foibleſſes. Il parle à Mde. de Châteauroux de la maniere de ſe ſoumettre ce prince & de le gouverner. Le commencement & le progrès des intrigues y ſont développés; & le roi en liſant ces correſpondances qui devoient l'intéreſſer autant que celles de madame de Vintimille, dont il s'empara quand elle eut rendu le dernier ſoupir, devoit avouer qu'il ſe trouvoit dans un miroir fidele. Richelieu, frappé de cette crainte, comme d'un coup de foudre, en fut longtems interdit. Il ne croyoit pas en Dieu; mais ſa terreur fut telle, que ſoudain il ſe mit à genoux dans ſon cabinet devant l'Etre ſuprême, lui demandant la conſervation de ſon porte-feuille. On a vu que le roi s'étoit adreſſé à Dieu, & avoit fait dire des

meſſes, pour qu'il lui rendît ſa maîtreſſe agoniſante. Richelieu l'invoquoit à Montpellier pour la conſervation de ſa faveur, attachée au porte-feuille de la ducheſſe de Châteauroux. Chez des payens, le roi ſe fût adreſſé à Vénus, & Richelieu à Mercure. En France, en 1744, les prêtres avoient tellement avili l'idée de l'Être ſuprême, que les princes & les grands s'imaginoient auſſi qu'il y avoit dans le ciel des dieux conſervateurs d'une maîtreſſe, d'un porte-feuille & d'un recueil d'impudicités & d'infamies; des dieux, enfin, ſenſibles à la douleur de Louis XV, protecteurs d'un adultere, & les complaiſans fauteurs des intrigues d'un duc & pair. Le peuple françois, qui croyoit à des dieux de cette ſorte, accoutumé à les invoquer à toute rencontre, donnoit annuellement la dixieme portion de ſa récolte pour le ſoutien de ces prêtres & de leurs menſonges. Heureuſement pour le repos du duc, le roi lui envoya un courier à Montpellier qui le raſſura; mais il n'eut pas l'Ambaſſade d'Eſpagne pour recevoir l'infante promiſe au dauphin. Le duc de Lauraguais (vivant en 1792), fut envoyé à ſa place. Ce ſeigneur qui arrivoit de Fribourg, ignoroit que les charges fuſſent rendues à ſa femme, que ſa belle-ſœur fût rentrée en grâce, & que cette brillante commiſſion lui fût donnée.

Vivant dans la plus parfaite insouciance, sans intrigues & sans ambition, jamais il ne démentit l'uniformité de son caractere, & s'il a donné quelques témoignages publics de cette fermeté soutenue, qui est si contraire à la facilité des courtisans du regne de Louis XV, ce fut au pied des Pyrénées, à la réception de l'infante, que les ministres espagnols, scrupuleux observateurs des formes, vouloient & ne vouloient pas lui délivrer: ce fut encore à l'égard de sa femme, avec laquelle il eut une conduite soutenue & ferme; ce fut enfin à l'occasion du nom & des armes des Brancas. Pour se soumettre comme un autre aux décrets de l'assemblée nationale constituante, à l'époque de la décomposition & de la ruine de l'ancienne monarchie françoise, il a ôté de chez lui les antiques monumens chevalerefques de sa maison; mais il a substitué à ces hochets, ces mots, *numquam non Brancas*, *Il est toujours Brancas*. Il y a dans les monarchies aristocratiques des noms & des généalogies historiques qu'aucun décret ne détruira.

CHAPITRE IX.

APRES la mort de madame de Châteauroux, le roi deſire s'attacher madame de Flavacourt. Comment s'y prit le duc de Richelieu & ce qui lui en arriva.

MALGRÉ tant d'aventures ſi déſagréables, & ſi préjudiciables la plupart à l'autorité & à la majeſté royale, Louis XV aimoit toujours le beau ſang des Mailly.

Il paſſoit pour conſtant que madame de Vintimille, qu'il avoit le plus aimée, avoit été empoiſonnée. Il venoit de perdre celle pour laquelle il avoit le plus fait, & qui avoit occaſionné les ſcandales de Metz. Il avoit diſgracié madame de Mailly de laquelle il étoit ſi tendrement aimé.

De toutes ces ſœurs qui avoient dû lui cauſer tant de chagrins, il reſtoit la belle & vertueuſe marquiſe de Flavacourt. Elle lui avoit réſiſté; mais il voulut en faire la conquête, & eut recours pour cela à ſon ingénieux favori.

Richelieu alla voir madame la marquiſe de Flavacourt, à la mort de madame de Châteauroux, &

Je prefere l'estime de mes Contemporains.

NAPOLI

la tenta de toutes manieres. Si elle vouloit des richeſſes, elle devenoit l'amante déclarée du plus riche monarque du monde..... Etoit-elle ſenſible au crédit ? elle alloit voir les potentats lui envoyer des miniſtres, pour préparer chez elle les plus grandes affaires..... Vouloit-elle avancer encore ſa famille ? elle devenoit la ſource des grâces & des emplois. Il n'y eut aucun genre de ſéduction que le duc de Richelieu n'employât pour la fléchir ; mais la belle, la vertueuſe Flavacourt répondit au favori ces paroles : *Voilà donc tout, Monſieur de Richelieu....! Eh bien, je préfere l'eſtime de mes contemporains.*

Madame de Flavacourt, qui vit en 1792, jouit de cette eſtime. L'hiſtoire ſe plaît à la lui accorder, à appeler les arts à ſon ſecours pour montrer la beauté de ſes traits, & à conſerver auſſi les anecdotes de ſes bonnes mœurs dans une cour auſſi proſtituée.

CHAPITRE X.

PORTRAIT de la comteſſe de Mailly, premiere favorite de Louis XV : ſa douleur profonde après avoir été renvoyée. L'amour de Dieu & du prochain ſuccede en elle à l'amour du roi. Anecdote de l'égliſe de S. Roch. Portrait du pere Renaud, de l'Oratoire, qui la dirige. Mort de madame de Mailly.

QUANT à l'infortunée comteſſe de Mailly, après avoir longtems pleuré ſur l'infidélité de Louis XV, défabuſée par la fauſſeté & par l'indifférence de ce prince, elle parut oublier l'amant qu'elle avoit demandé à la terre & au ciel dans les premiers momens de ſa diſgrace. Retirée loin de la cour, elle ne voyoit que la maréchal de Noailles & la comteſſe de Touloufe, chez qui elle alloit ſouvent prendre ſes repas, quelquefois arroſés de ſes larmes. Surchargée de dettes, le roi lui avoit fait donner d'abord quelqu'argent, n'en ayant point quand elle fut renvoyée, & ne voulant pas même en recevoir de ce prince. Ce ne fut qu'aux inſtantes ſollicitations de madame Tencin, pouſſée par le cardinal ſon frere, qu'elle conſentit d'en accepter pour ſes beſoins les plus

urgens. Le roi dans la ſuite paya ſes dettes; car on lui fit obſerver qu'elles avoient été contractées en partie pour les fêtes qu'elle lui donnoit ou pour d'autres dépenſes qu'il avoit lui-même occaſionnées. Ceux qui ont connu depuis la conduite du roi avec ſes maîtreſſes pourront-ils bien s'imaginer qu'un fermier général qui fut alors placé n'obtint ſa charge qu'en payant aux fourniſſeurs une portion de cette dette? A coup ſûr le livre rouge n'eſt pas chargé des ſommes fournies aux quatre ſœurs.

Madame de Mailly ayant perdu le cœur d'un roi, la divinité pouvoit ſeule la dédommager. Elle chercha à lui plaire par la plus rigoureuſe & la plus exemplaire des pénitences. Semblable à madame de la Valiere, dont elle avoit les qualités & les vertus, elle avoit voulu d'abord renoncer au monde; mais on lui fit obſerver qu'elle devoit éviter tout éclat, tout excès, & édifier ce public qu'elle avoit ſcandaliſé pendant ſa vie paſſée. Frappée de la beauté d'un ſermon qui repréſentoit le bonheur de vivre avec Dieu, elle voulut goûter de la félicité du petit nombre d'ames véritablement pieuſes & déſabuſées de ce monde, qui veulent plaire au grand Etre, non par aucune de ces étranges prariques inventées dans les cloîtres, & qui font de l'Etre ſuprême

un être capricieux & cruel, qui ſe plaît à des tortures orientales ou fantaſtiques; mais par des œuvres d'une charité active & fraternelle auxquelles elle ſe dévoua ſans hypocriſie comme ſans oſtentation.

Dirigée par le pere Renaud, pratiquant avec courage les vertus chrétiennes, elle ne demandoit plus au roi que des ſecours pour les pauvres qu'elle alloit viſiter juſqu'au ſeptieme étage; elle avoit ſoin de leurs plaies & pénétroit juſques dans les priſons pour les ſoulager. Enfin, ſa charité étoit ſi ardente qu'un de ſes parens, M. le maréchal de Mailly, homme de probité & de vertu comme elle, a certifié à l'auteur de ces mémoires que madame de Mailly ſe dépouillant quelquefois, pour les pauvres, de tout ce qu'elle avoit, ne gardoit que deux ou trois écus de ſix livres pour ſon pur néceſſaire. Humble & modeſte, elle oublioit ſon nom & ſon ancien état: brutalement & publiquement inſultée, en entrant dans l'égliſe de ſaint-Roch, où elle s'entendit dire, lorſqu'elle dérangeoit quelques perſonnes pour ſe placer: *voilà bien du train pour une putain:* elle répondit ſans ſe déconcerter: *puiſque vous la connoiſſez ſi bien, priez donc Dieu pour elle.*

Le roi toujours religieux dans le ſein même des plaiſirs, en fut touché. Plus d'une fois il

voulut donner un évêché au fameux pere Renaud, qui l'avoit dirigée. Ce Renaud, auſſi modeſte que madame de Mailly, le remercia. Diſciple de Maſſillon, provençal comme lui, d'une éloquence tendre, rival de ſon maître, ayant dans la phyſionomie l'empreinte d'une noble ſimplicité & la candeur des bonnes ames, il fut par ſa conduite, ſon déſintéreſſement, ſa réſerve ſinguliere en ſociété, ſa hardieſſe à déconcerter en chaire les hypocrites & les fanatiques du tems, ſe rendre encore plus intéreſſant. Il vit en 1790, ignoré à Paris au fond du Marais, reſpectable & intéreſſant par ſes vertus & par ſon grand âge. Qu'il reçoive de l'hiſtoire ſa récompenſe; je l'ai écrite pour le triomphe de la vertu & de la vérité; & pour l'opprobre des mauvais princes & des méchans.

Madame de Mailly perſévéra dans ſa pénitence publique juſqu'en 1751, qui fut l'année de ſa mort. Elle fit ſon neveu, fils du roi & de madame de Vintimille, ſon légataire univerſel. Le prince de Tingri fut ſon exécuteur teſtamentaire. On obſerva qu'elle lui laiſſoit une ſomme de trente mille livres *pour ce qu'il ſavoit bien*. On ſut que ſes dettes ayant été très-mal payées, malgré l'ordre du roi, & pluſieurs fourniſſeurs ayant été obligés de conſentir à un accommodement, dans

lequel ils étoient léſés, elle leur deſtinoit cette ſomme. Oubliée abſolument de Louis XV dans les dernieres années de ſa vie; témoin de la dilapidation des finances, elle obſerva, de ſon obſcure retraite, l'élévation & l'ambition ſcandaleuſe de madame de Pompadour, & le reſſentiment ſilencieux de toute la France qui, maudiſſant cette autre favorite, regrettoit l'heureuſe adminiſtration de Fleury & la modeſtie de madame de Mailly. Elle voulut être enterrée dans le cimetiere des Saints-Innocens, par humilité, & pour détruire tant qu'il lui étoit poſſible la mémoire de ſes aventures. L'hiſtoire qui lui pardonnera ſes foibleſſes, lui ſaura gré de ſa modeſtie, de ſa retenue à la cour, l'appellera la plus vertueuſe des favorites des rois, & la comparera à madame de la Valiere.

On a trouvé, en 1785, ſon cercueil dans les fouilles du cimetiere des Saints-Innocens. On devoit le conſerver, & élever un monument à ſa pénitence. La famille le fit tranſporter dans le nouveau cimetiere, hors des murs. Elle y eſt confondue avec tous les morts.

CHAPITRE XI.

ÉTAT du miniſtere françois à la mort du cardinal de Fleury. Diſcours de ce miniſtre mourant à Louis XV. Le roi recueillit ce diſcours. Conduite & portrait des miniſtres Maurepas, Amelot, le comte d'Argenſon; Boyer, miniſtre de la feuille. Le cardinal Tencin.

SI on vouloit repréſenter par des emblêmes ſenſibles l'art d'écrire l'hiſtoire & l'art d'écrire les mémoires hiſtoriques, l'hiſtoire devroit être peinte ou ſculptée en ſouveraine, dominant ſur la terre & les mers, jugeant les peuples & les rois, portant un ſceptre à la main & couverte d'un diadême. Sa figure ſeroit belle, ſon port majeſtueux: c'eſt une ſouveraine toujours en état de repréſentation.

La figure qui repréſenteroit l'art d'écrire des mémoires hiſtoriques ſeroit différente. Elle reſſembleroit à une jolie femme, habillée en négligé, avec laquelle on aime à cauſer & à s'inſtruire des détails que l'hiſtoire ne peut développer. Tacite a donné des hiſtoires dans le premier ſens & Sue-

tonne dans le ſecond. Le premier peint les nations plutôt que les hommes; le ſecond développe davantage les paſſions privées.

Le regne de la baſſeſſe & de l'aviliſſement, étant le caractere propre du ſiecle de Louis XV, ne peut être écrit par un autre Tacite que lorſque les mémoires du tems auront vu le jour, & lorſque nous aurons, ſur ce dernier regne, deux mille ouvrages, comme nous en avons déjà deux mille imprimés, & inſcrits, dans le tome ſecond de la Bibliothéque Hiſtorique de France, ſur le regne de Louis XIV. Alors ſeulement on pourra dreſſer le plan du tableau. De ce dérail d'anecdores, de cet enſemble de faits, ſortiront les vérités générales, & comme le peintre compoſe ſon payſage de la réunion d'une infinité d'objets qu'il a vus & obſervés en dérail ſur les lieux, & qu'il raſſemble ſous un ſeul point de vue, placé ſur un lieu élevé ou favorable; l'hiſtorien françois fondra ſon ouvrage d'un ſeul jet, pour ainſi dire, quand il en aura les élémens & les matériaux. C'eſt pour cela que l'auteur de cet ouvrage a publié les détails fort curieux de l'intérieur de la maiſon de Louis XV. Cette hiſtoire des intrigues de cour pour des affaires obſcures de maîtreſſes & de miniſtres, nous a éloignés du récit des affaires

de l'Europe : elle nous a conduits juſqu'à la mort de madame de Châteauroux, à la fin de 1744. Reprenons le fil des opérations générales de la politique à l'époque de la mort du cardinal de Fleury où nous les avons laiſſées, & pour cela obſervons le caractere de nos miniſtres.

Le cardinal de Fleury ſe retira à Iſſy, en Décembre 1742, laiſſant la cour dans l'incertitude & les intrigues qu'occaſionnoit le choix d'un ſucceſſeur. Les dévôts & les jéſuites parloient de Tencin, parce qu'il avoit maintenu la bulle, parce qu'il avoit été perſécuteur & qu'il avoit fondé ſon élévation ſur cette baſe. On vouloit un homme qui eût les principes de Fleury, & qui eût dans le caractere de la facilité, & dans la morale cette aiſance qui diſtinguoit alors un miniſtre moliniſte; c'eſt-à-dire, un véritable courtiſan.

D'autres, qui ne vouloient pas de théologie dans le miniſtere, parloient de Chauvelin qui avoit eu la confiance de Fleury, & qui avoit été chaſſé parce qu'il contrarioit ſes vues pacifiques. Le roi n'aimoit point l'immoralité de Chauvelin qui devoit tout à Fleury & qui avoit tout fait & tout oſé contre lui : & comme le roi déteſtoit les intrigues ſubalternes qui n'avoient pas une certaine décence, il

exclut de l'adminiſtration Tencin & Chauvelin ; & punit même celui-ci toutes les fois qu'il ſe permit d'attaquer le miniſtere du cardinal de Fleury.

Pour rompre les liaiſons que Chauvelin pouvoit ſe former dans ſon exil, Louis XV l'envoya ſucceſſivement à Iſſoire, à Clermont, à Bourges & à Orléans. Chauvelin tomba malade d'une hydropiſie à Riom, & fit demander au roi, par le préſident Chauvelin, la permiſſion de revenir à Paris pour s'y faire traiter par des gens habiles. *Il peut revenir à quarante lieues de Paris*, répondit le roi, toujours en colere contre lui. Le préſident voulut inſiſter & parler *de maladie incurable.* Le roi lui répondit pluſieurs fois, *à quarante lieues de Paris, à quarante lieues.* Ce prince, dans ſes châtimens, étoit inexorable. C'eſt la ſeule portion de ſa puiſſance qu'il ſavoit maintenir avec quelque fermeté.

Le cardinal de Fleury ne ceſſa de languir à Iſſy depuis qu'il ſe retira de la cour. Le roi alla le voir, par amitié & pour ſavoir de lui la vérité : dans les momens où la mort imminente permet à tous les hommes de la dire, ou le leur ordonne. Fleury profita de cette circonſtance pour frapper le roi de terreur. Le cardinal avoit toujours été ſimple & naturel avec le roi ; la ruſe ſeule avoit

été la qualité la plus diſtinguée de tous ſes rapports avec le monarque. Au lit de la mort, il dit des vérités dures & éloquentes, & fit au roi l'aveu de ſes fautes. *Ne faites jamais*, lui dit il, *de cardinaux premiers miniſtres; ils dépendent d'une puiſſance étrangere, & ſe croyent eux-mêmes une puiſſance, vu l'aſcendant qu'ils ont dans l'égliſe: les affaires de France en ſouffriroient. Mon état m'a ſouvent empêché, pendant les troubles des parlemens, de faire ce que j'aurois fait ſi j'avois été ſimplement miniſtre. C'eſt tout ce que j'ai eu à me reprocher. Mon miniſtere a été pacifique. Pour le maintenir dans cet état, j'ai été forcé à commettre ſouvent des fautes volontaires. Je les ai commiſes ſciemment, parce que je voyois dans la guerre des maux plus déplorables. Témoin de l'anxiété de la cour de votre auguſte biſaïeul & des calamités de la France, j'ai préféré d'acheter fort cher la paix à l'Angleterre, au danger de faire éprouver à l'Etat une ſecouſſe ſemblable à celle qui a terminé le regne du prédéceſſeur de votre majeſté. J'ai rendu l'intérieur du royaume floriſſant pendant pluſieurs années. Il ſouffre actuellement des maux qui ſont la ſuite de la guerre. Mais votre majeſté ne manquera pas de faire la paix. Mon avis eſt qu'on ſacrifie tout, excepté le*

ſeul démembrement de nos provinces. L'égliſe eſt tranquille à préſent. J'ai fait quelques ſacrifices pour la pacifier. Ce ſont les chefs des partis qu'il eſt néceſſaire d'attacher à la volonté du gouvernement, pour les détacher du parti qu'ils gouvernent. Les parlemens ſont des corps qu'il eſt difficile de gouverner. Votre majeſté ne peut jamais oublier les principes de ſa maiſon à ce ſujet. Ils perdront l'Etat ou le changeront, ſi on les laiſſe dominer. Je ſais aſſez là-deſſus les deſſeins de votre majeſté, & je n'en veux pas dire davantage. La religion, ſire, mérite votre attention : en la pratiquant vous-même & en la protégeant, vous n'aurez point à la mort des angoiſſes bien douloureuſes qui ſont mon tourment actuel. J'eſpere en la miſéricorde de Dieu ; mais je crains une fauſſe conſcience, une conſcience erronée. Voyez, ſire, ma ſituatiou auſſi élevée en dignités qu'il ſoit poſſible par les bienfaits de votre majeſté ; ce ſpectacle de biens périſſables va diſparoître. Je m'attendris, ſire, & votre majeſté auſſi. Nous nous retrouverons dans l'éternité.

Le roi, touché, fit rédiger dans le jour même le diſcours de Fleury, l'écrivit de ſa main, & en donna depuis une copie au maréchal de Richelieu. Il peint ſi bien au naturel la perſonne & l'adminiſtration

l'adminiſtration de Fleury, qu'il vaut mieux que tous les portraits poſſibles du cardinal. Louis XV en fut ſi ému, qu'il ſortit fondant en larmes, intéreſſant les témoins de ſa ſenſibilité qui attendoient dans l'anti-chambre, au point qu'ils pleurerent auſſi en voyant pleurer le roi. Un mémoire de Chauvelin contre l'adminiſtration du cardinal, lui fut préſenté dans ces circonſtances. Le roi répondit en aſſignant à Chauvelin un exil encore plus déſagréable; & ce prince ſe vanta, en préſence de toute la cour, de cette punition éclatante. Il dit aux abbés de Fleury, neveux du cardinal, & à la famille, qu'il n'oublieroit jamais qu'il avoit reçu ſon éducation de leur oncle, ni les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. Il a tenu parole. Il fit élever au cardinal un ſuperbe mauſolée qu'on voit aujourd'hui dans le ſein d'un temple proteſtant. L'auteur de ces mémoires opine pour que Maron le laiſſe en évidence. Fleury fut intolérant. Sa tombe & ſes cendres ont expié ce crime en ce lieu; & le proteſtantiſme religieux s'honorera, s'il place à côté de ſes cendres celles d'un miniſtre proteſtant digne de mémoire. L'auteur du préſent ouvrage opine même pour qu'on place ſur celles du cardinal cette ſeule phraſe qui eſt le réſultat de ſon miniſtere: elle favoriſe d'ailleurs l'indifférence paſſive que doit avoir la

loi pour la variété des cultes dans un empire libre.

CY GIT FLEURY,

CARDINAL DE L'ÉGLISE ROMAINE,

A côté des cendres d'un miniſtre proteſtant.

Il eût été le bienfaiteur de tous les françois, s'il n'eût été prêtre & cardinal.

La vérité veut qu'on ajoute que la famille de Fleury hérita de la bienfaiſance & du caractere pacifique & modeſte du cardinal. Pendant la révolution, elle a été ſpectatrice des événemens funeſtes à la nobleſſe, & madame de Fleury, a vu ſa maiſon s'élever & ſe détruire avec la même réſignation. Avec de ſemblables ſentimens, la nobleſſe de France ne ſeroit ni fugitive ni expropriée.

A la mort du cardinal, la cour ne fut ni moins jéſuitique ni moins intolérante. On ſe faiſoit honneur de proclamer, pour plaire au roi, les principes du cardinal. Voltaire ſe préſenta pour lui ſuccéder au fauteuil de l'académie. Le premier titre d'un académicien étoit de plaire à la cour; & Boyer, évêque de Mirepoix, s'unit à Maurepas pour l'en exclure. Le premier haïſſoit Voltaire à cauſe de la nouveauté de ſes opinions; le ſecond vouloit l'éloigner par jalouſie, & parce

qu'il s'étoit attaché au parti des ſœurs favorites & de Richelieu. Maurepas alla voir en ſecret l'évêque de Bayeux, depuis *cardinal de Luynes*, pour l'oppoſer à Voltaire, & lui promit un ſuccès aſſuré s'il vouloit ſe préſenter pour l'académie. Le prélat, de qui l'auteur de ces mémoires tient cette anecdote, ne penſoit pas à demander cette diſtinction littéraire; mais le miniſtre, qui étoit actif & pénétrant quand il s'agiſſoit de contenter ſa paſſion, dit à l'Evêque de Bayeux qu'il rendroit ſervice à la religion; & que tout ce qu'il y avoit de pieux à la cour, le roi & la reine ſur-tout, redoutoient que M. de Voltaire eût une place à l'académie. Au nom de la *religion*, du *roi* & de la *reine*, le prélat ſe laiſſa entraîner par Maurepas qu'on ſavoit ne pas croire en Dieu. Luynes ſe préſenta; & en quatre jours, la tourbe ſervile des gens-de lettres qui occupoient les fauteuils académiques, abandonnerent Voltaire pour élever le prélat, tandis que tous les académiciens ſubalternes, tous les demi-talens trafiquoient obſcurément pour priver l'académie de l'honneur qu'elle devoit acquérir par le choix de M. de Volraire.

La haîne que la cour avoit vouée aux janſéniſtes & ſur-tout à la philoſophie naiſſante, éclata encore vers ce tems-là contre l'abbé de la Bletterie, accuſé de janſéniſme. Quand on annonça ſon

élection au roi, il répondit aux députés de l'académie : *Votre choix ne me convient pas.* Et la compagnie vîte lui ſubſtitua un courtiſan qui ſe trouva heureuſement avoir du mérite, pour ſuccéder à Maſſillon ; on choiſit enſuite Marivaux pour occuper le fauteuil de l'abbé d'Houtteville. On obſerva que le duc de Nivernois mit beaucoup de grâces dans ſon diſcours ; & que Languet, qui le reçut, y larda beaucoup de théologie. C'étoit encore l'eſprit du tems.

Auſſi vit-on à la cour après la mort de Fleury ; la même foibleſſe & les mêmes incertitudes dans les affaires ; avec la différence que pendant la vie du cardinal, il y avoit un enſemble dans les opérations. Le cardinal réuniſſoit en un ſeul point toute l'autorité royale ; mais à ſa mort, l'autorité fut diviſée en quatre parties qui n'étoient pas d'accord, & qui ne ſe réuniſſoient jamais que pour écarter tout ce qui leur faiſoit ombrage. Chacun des miniſtres travailloit ſéparément : aucun n'embraſſoit l'enſemble ni l'objet général.

Orry, miniſtre des finances, honnête homme & capable, avoit la confiance du roi & montroit, avec beaucoup de dureté, une fermeté déſagréable aux courtiſans. Pour conſerver le ſyſtême parcimonieux du cardinal, il avoit de l'ordre dans l'eſprit & ſur-tout beaucoup d'exactitude dans les

paiemens ; il étoit d'un extérieur ſimple, uni ; le cardinal l'avoit beaucoup aimé au commencement, à cauſe de ſon eſprit de conduite & de ſon talent à réſiſter aux demandes importunes ou indiſcrettes de tous les courtiſans : il étoit ſans ambition ; il ne tenoit à ſa place que pour y faire le bien & parce qu'il avoit le ſentiment de ſon mérite perſonnel : il regrettoit ſans ceſſe de ne pouvoir vivre dans la terre de la Chapelle, près de Nogent, pour s'y occuper de l'agriculture & du ménage des champs. Ce caractere étoit infiniment agréable au roi qui, ayant encore la mémoire de Fleury toute récente, ne pouvoit ſouffrir les demandes indiſcrettes de ſes courtiſans, ni l'ambition de ſes miniſtres, ni celle de ceux qui l'environnoient, pas même celle de ſes maîtreſſes. Son contrôleur général, qui ne vouloit rien ni pour lui ni pour ſa famille, le mettoit à l'aiſe de ce coté-là. Le déſintéreſſement d'Orry étoit tel, que la Galaiſiere, ſollicitant une place de conſeiller d'état, le miniſtre dit en plaiſantant à Louis XV, que la Galaiſiere étant ſon beau-frere, il ne pouvoit ni le protéger ni l'éloigner, ajoutant que ſa hauteur le rendoit peu propre à cette faveur, & qu'il rendoit des ſervices réels en Lorraine. Orry néanmoins étoit courtiſan adroit. Pour plaire au roi qui vouloit faire de Choiſy un bijou ſans au-

cun dérangement dans le tréſor royal, il avoit trouvé des tournures & des viremens de parties trop longues à détailler ici, pour fournir aux menus plaiſirs du roi qui étoit devenu fort ſenſible à ces petits ſoins & ſur-tout à l'adreſſe d'Orry, qui avoit l'art de cacher ces dépenſes ſecrettes.

Maurepas, plus jeune que le contrôleur général Orry, avoit un caractere tout oppoſé ; il étoit d'une figure agréable, & avoit vingt-huit ans de miniſtere. Il avoit une mémoire ſi heureuſe, qu'il ſe ſouvenoit de tous les officiers de ſon département, & juſques au dernier garde marin. Il avoit dans l'eſprit le détail des ſervices de chacun d'eux. Leurs mœurs & leur conduite lui étoient ſans ceſſe préſentes, & il en parloit dans la circonſtance. Cet eſprit de localité, cette facilité mémorative qui plaiſoit ſi fort à Louis XV, s'étendoit juſques au détail de l'intérieur de Paris dont il étoit chargé : il connoiſſoit les aventures particulieres, les intrigues, & ſavoit toutes les chanſons courantes ; il avoit toujours la réputation d'être impuiſſant, & le phyſique de l'amour qui lui avoit ſans ceſſe échappé, lui attiroit toutes ſortes de plaiſanteries fort piquantes de la part des dames de la cour, ennemies déclarées de la froideur. Perſonne en France n'avoit cependant plus de galanterie dans l'eſprit que M. de Maurepas ;

& on concluoit de tout ce qui ſe diſoit dans ſes petits ſoupers, des vers qu'il y réciroit & de tout ſon extérieur, qu'il n'avoit que la frivolité d'un cavalier françois, & non le vrai talent d'un miniſtre profond. Cependant ſa frivolité n'étoit que dans le caractere & non dans l'eſprit : la facilité à parler de tout, à tout faire, à tout traiter le diſtinguoit, tandis que l'inutilité des idées eſt le progrès de la véritable frivolité. On obſervoit même dans ſes plaiſanteries des vues & dans ſa conduite l'ouvrage ſuivi de l'ambition. Il y avoit dans ſa maniere de traiter les affaires, une ſuite de moyens que les eſprits ſolides, prévenus & obſtinés n'ont jamais pu ſe donner ; ce qui lui permettoit de ſe retourner quand une affaire ne réuſſiſſoit pas de la premiere maniere.

Amelot, âgé de cinquante ans, avoit peu d'appareil extérieur ; il étoit begue & les négociations lui étoient abſolument inconnues, lorſque Fleury le choiſit pour miniſtre des affaires étrangeres. Il avoit l'eſprit orné ; il s'appliquoit à l'étude, & s'étoit longtems occupé de finances. Il trembloit devant le cardinal qui ne l'avoit préféré à tout autre, que pour en faire le premier commis de ſes volontés, plutôt que celui des puiſſances étrangeres qui avoient tant influé ſur le choix de nos miniſtres. Fleury, invariable dans

ſes vues pacifiques, avoit raiſon de craindre leur influence ; & Chauvelin ſur-tout lui avoit inſpiré ce ſentiment. A la mort de Fleury, Amelot s'attacha à Maurepas & ne fit rien ſans le conſulter. L'un & l'autre étoient fort liés avec le contrôleur général.

Comme Fleury avoit appelé Amelot lorſqu'il n'avoit pas encore les connoiſſances de ſon département, ce miniſtre héſitoit, paroiſſoit incertain, & peu propre à s'élever juſqu'au grand. Il avoit pour maxime que l'Etat étoit conſtitué de telle maniere qu'un miniſtre ne ſeroit heureux que lorſqu'il auroit pour principe *de ne jamais vouloir faire parler de lui.*

Richelieu qui avoit beaucoup travaillé dans les affaires étrangeres, & qui avoit réuſſi à Vienne, s'étoit donné la réputation d'un mérite diplomatique : il avoit fait ſur toutes les cours & les affaires de l'Europe, une collection immenſe de mémoires qu'on a conſultés pour la compoſition de cet ouvrage ; en conſéquence de ſes travaux, il avoit beaucoup intrigué avec madame de Châteauroux pour être nommé miniſtre des affaires étrangeres. La mort de Fleury laiſſoit Amelot ſans protection, & le duc de Richelieu avoit celle de madame de Châteauroux, outre ſon influence perſonnelle ſur l'eſprit du roi, en ſa qualité de favori. Louis XV,

néanmoins, mécontent de ce que ſes premieres favorites s'étoient mêlées de trop d'intrigues, eut le courage d'éloigner Richelieu du maniement des affaires étrangeres, de crainte de le revêtir d'une trop grande puiſſance, & de donner lieu à une ligue entre lui, la ducheſſe & d'Argenſon. Maurepas qui n'avoit pu ſauver Amelot, avoit eu l'adreſſe donner des ſoupçons au roi & d'éloigner Richelieu ſon ennemi & ſon rival. Vainement le roi Frédéric, qui avoit des vues ſur madame de Châteauroux & ſur Richelieu pour avoir dans nos opérations une plus grande influence, envoyoit-il ſecrettement Rotembourg traiter des affaires les plus délicates qui ſe communiquoient d'avance à Richelieu & à madame de Châteauroux. Le roi perſiſta dans ſon refus; renvoya le miniſtre des affaires étrangeres dès le mois d'Avril 1744, incapable d'en ſupporter le poids, & lui fit demander, par Maurepas, le porte-feuille, dans le moment même de ſon dîner, ſans que M. Amelot eût pu ſoupçonner cette demande par aucun ſigne antérieur. Le roi garda le porte-feuille juſqu'au mois de Novembre 1744.

Le miniſtre renvoyé étoit très-pauvre, n'ayant que deux mille écus de rente & ſa femme dix-huit mille livres. Il ſe retira fort dupe d'avoir été miniſtre, comme les honnêtes gens, ayant

dépenſé trente mille livres du ſien qu'il devoit avoir à la mort de ſon pere, pour faire honneur au miniſtere; & Maurepas devenu miniſtre de Louis XVI, ne manqua pas de faire entrer en conſidération cette raiſon, lorſqu'il propoſa ſon fils pour la maiſon du roi. Louis XV inſtruit que le pere n'étoit pas riche, lui fit une modique penſion. Le tems de dilapider les finances & de récompenſer également les miniſtres intégres & ceux qui avoient trahi le roi, n'étoit pas encore arrivé.

Le comte d'Argenſon, miniſtre de la guerre, avoit un caractere différent de tous ceux que nous venons d'obſerver. Si la fermeté & la juſtice dominoient dans Orry, ſi la facilité & les graces caractériſoient Maurepas, ſi la timidité & l'incertitude arrêtoient la marche d'Amelot, d'Argenſon avoit l'ame élevée, la volonté ferme, l'eſprit curieux & orné, les manieres aiſées & le caractere courtiſan & retors. Il étoit capable de ſaiſir tous les détails, & d'en manier avec facilité l'enſemble & les réſultats. Sa diſſipation ne lui faiſoit perdre aucun tems. Ses plaiſirs étoient un délaſſement néceſſaire à ſon amour du travail, qu'il avoit ſu rendre moins déſagréable au roi. Il n'avoit que des liaiſons de politeſſe avec les autres miniſtres; mais il vivoit davantage avec Tencin. Il étoit peu inſtruit au commencement

des affaires de la guerre ; & c'eſt à ſes ordres inconſéquens que la France doit la ſortie déſaſtreuſe de la ville de Prague.

Boyer, ancien évêque de Mirepoix & miniſtre de la feuille, ſans être occupé d'affaires de gouvernement, étoit, en 1744, un homme important dans l'Etat : il voyoit dans ſon anti-chambre ou à ſes pieds, ce qu'il y avoit de plus grand dans le royaume, & pouvoit, en dirigeant, ſelon ſes vues, les courtiſans qui conſentoient à cette ſervitude, faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. A la mort de Fleury, les cardinaux de Rohan, de Tencin, & l'évêque de Langres, éleve de Couturier le Sulpicien, ſi puiſſant ſur l'eſprit du cardinal, intriguerent beaucoup pour ſe procurer la feuille : le roi, en pleurant, la donna à Boyer, précepteur de ſon fils, & qui étoit bien le plus ſot, le plus ignorant, le plus préſomptueux & le plus fanatique de tous les prélats de l'égliſe de France. Il reçut un jour un lettre ſignée CHARLES, *ſans reſpect, ſans la ligne, ni aucune des formes d'étiquette*, & la porta de ſuite à Maurepas. Il lui dit : *voilà, Monſieur, une lettre puniſſable : un certain Charles, que je ne connois pas, m'écrit en ſtyle impertinent ;* Maurepas, en ſouriant, lui répliqua : CE CHARLES *n'eſt pas une autre perſonne que M. le comte de*

Charolois, prince du ſang, qui vous écrit une lettre de complimens. C'eſt ce prélat qu'on avoit donné pour précepteur à M. le Dauphin.

L'eſprit querelleur dans l'égliſe & les diſputes ſcandaleuſes pour défendre la bulle, étoient le ſeul mérite que ce miniſtre de la feuille crut pouvoir récompenſer. Vainement la reine le pria-t-elle de donner un bénéfice ou une penſion à l'abbé Nollet, eccléſiaſtique vertueux, d'une ſimplicité admirable, & célebre en Europe par ſes découvertes, qui venoit occuper les loiſirs de la reine; par ſes expériences, pendant les campagnes de Louis XV, & qui enſeignoit, d'ailleurs, la phyſique aux enfans de France; l'imbécile Boyer répondit à la reine, que le talent de l'abbé Nollet n'étoit pas ſuſceptible d'être récompenſé des biens de l'égliſe. La reine de France attendant des circonſtances plus favorables pour le phyſicien, fit demander à ce ſavant ce qui lui plaiſoit beaucoup. On lui répondit que les livres étoient ce qu'il aimoit davantage. Elle fit demander encore quels ouvrages lui ſeroient plus agréables, & il dit que c'étoient *ceux de ſon état.* La reine envoya à l'abbé Nollet, *les mémoires de l'accadémie des ſciences, l'hiſtoire eccléſiaſtique de Fleury;* & madame lui dit plaiſamment, M. l'abbé vous avez oublié votre boîte *dans la*

chambre obſcure; Nollet y trouva, en effet, une boîte d'or dont on lui fit préſent. Il obtint dans la ſuite des penſions; mais il fallut que la volonté du roi forçât Boyer à les donner. Il étoit l'ennemi juré de toutes ſortes de connoiſſances, & jaloux, comme tous les prélats ſes ſemblables, du mérite des clercs qu'il auroit mis en évidence. La naiſſance ſeule étoit le titre inconteſtable qui portoit les bons & les mauvais eccléſiaſtiques aux dignités; auſſi la bourgeoiſie françoiſe irritée de cette répugnance des druides modernes, pour la roture & pour le mérite, l'a diviſée, diſperſée & livrée à la riſée publique en 1790.

Dans cet état de l'opinion, il ne manquoit ni protection ni défenſeurs à Boyer en 1744. Sa bêtiſe & ſes principes étoient néceſſaires au maintien du gouvernement de ce tems-là; & Fleury qui étoit mort en bon citoyen, mais aveuglé par ſa théologie, avoit été le premier à demander au roi que l'inſtruction du dauphin & la feuille des bénéfices fuſſent confiées à Boyer : c'étoit les deux grands moyens de conſerver en France toutes les erreurs & tous les abus du tems. Ce miniſtre, malgré ſon impéritie, reconnoiſſoit que l'irréligion qui ſecoue le joug des inviſibles, entraîneroit après elle la chûte de l'ancien

gouvernement. Fleury, d'ailleurs, qui avoit agité l'intérieur de l'Etat par ſes diſputes théologiques, ſes perſécutions, ſes exils & ſes emprisonnemens pour le maintien de la bulle du pape, & qui voyoit que l'eſprit des nouveautés philoſophiques s'indignoit de ces oppreſſions, redoutoit après ſa mort un bouleverſement. Il avoit vu les janſéniſtes qui avoient quelqu'attrait pour la liberté, perſécutés à la fin du regne de Louis XIV, & & perſécuteurs à leur tour, au commencement de la régence. Ces janſéniſtes furent enſuite battus par Dubois, quand il voulut devenir cardinal, & Fleury qui ſavoit que ces factions théologiques étoient l'inſtrument de l'ambition des miniſtres & des courtiſans, craignoit qu'un miniſtère janſéniſte ne voulût avilir ſes travaux. Il lui falloit donc un Boyer, qu'il indiqua à Louis XV, pour maintenir l'intégrité de ſon plan. C'eſt dans les mêmes vues qu'il avoit appelé Tencin non au miniſtere effectif, mais au conſeil. Vainement le public redoutoit-il les fourberies de ce cardinal & les noires intrigues de ſa ſœur; Fleury tint ferme contre l'opinion pour la contenir davantage. Si les ennemis de Tencin oppoſoient des chanſons & des vers, Fleury leur oppoſoit (en même-tems) l'autorité dont il revêtit le cardinal. On craignit, à

la mort de Fleury, que Tencin ne fût miniſtre, & le public fit reparoître la piece ſuivante, qu'on connoiſſoit depuis 1727, contre ce cardinal.

Les queſtions de l'écho des montagnes d'Ambrun avec la réponſe.

Quel a été le motif du concile aſſemblé dans cette ville métropolitaine ? . . . . . *haine.*
Es-tu bien informé de ce qui s'y eſt paſſé ? . *aſſez.*
Y a-t-on obſervé les loix preſcrites par les canons ? . . . . . *non.*
Sur le dogme, les mœurs, la diſcipline, s'agiſſoit-il de quelque point ? . . . . . *point.*
Comment appeloit-on celui qui a été jugé dans le concile préſidé par Tencin ? . . . . *ſaint.*
Qu'a-t-il ſoutenu pour engager les évêques à le traiter avec ſévérité ? . . . . . *vérité.*
Que ſeront les évêques qui l'ont condamné ? *damnés.*
Qu'obtiendra Tencin en récompenſe de ſes indignités ? . . . . . *dignités.*
Parviendra-t-il au chapeau après un procédé auſſi inoui ? . . . . . *oui.*
La ſimonie & ſon agiotage ne lui nuiront-ils point ? . . . . . *point.*
Qu'étoit à ce prélat cette religieuſe dévoilée qui couchoit avec lui, & dont tout le royaume fut le cenſeur ? . . . . . *ſœur.*

Ces demandes & les réponſes étoient l'hiſtoire

publique & ſecrette du cardinal ; le génie des françois prenoit mille tournures pour montrer au gouvernement ſes fautes & pour le redreſſer dans ſes écarts. Jamais aucun gouvernement n'écouta auſſi peu la voix publique qui eût pu le diriger. La piece en 1743, étoit une ſatyre puniſſable. En 1792, un hiſtorien qui tairoit les vérités qu'elle contient ſur le cardinal, ne ſeroit pas un hiſtorien véridique.

Maurepas qui ſe jouoit de tout, du janſéniſme comme du moliniſme, ne croyoit à rien ; mais il cachoit ſes opinions, répandoit ſecrettement ſes poéſies fugitives, & ſe moquoit des deux partis. Les mémoires de ſon tems, qui portent l'empreinte de ſon caractere, qui ſont parſemés de pointes, de pieces ſatyriques ou ingénieuſes, d'anecdotes plaiſantes ou ſcandaleuſes, & qui ont été rédigés à Bourges, par Salé ſon ſecrétaire de confiance, montrent que s'il eût pu librement s'attacher à un parti, celui des janſéniſtes opprimés eût été le ſien. Saint-Florentin, ſon parent, étoit encore plus nul ; on redoutoit l'attachement ſervile qu'il montroit pour ſon couſin, & l'on commençoit à le mépriſer.

Peu de miniſtres étoient liés entr'eux en 1743 ; Maurepas l'étoit avec les Noailles, & ceux-ci étoient jaloux de Belle-Ile, qu'on tenoit loin & dans une eſpece de diſgrace à cauſe de l'affaire de Prague dont

dont nous avons parlé. Il n'y avoit point de centre dans les affaires du gouvernement, nulle harmonie parmi les miniſtres, & le roi qui avoit travaillé pendant huit jours avec zele, après la mort de Fleury, étoit le plus nul de tous.

Finiſſons cette nomenclature de miniſtres par une lettre de Tencin à Richelieu, qui montre éminemment à quel degré la perverſité du cœur humain peut être portée. Tous ces miniſtres diviſés par l'intérêt & la jalouſie, ſe réuniſſoient quand il s'agiſſoit d'éloigner un ennemi commun ou tenir un général loin du crédit & de la cour; la plume d'un honnête homme ſe refuſe d'écrire avec Tencin ce paſſage. « J'ignorois totalement » que le maréchal de Noailles eût demandé » ſon congé. Dans la poſition du maréchal, je » ne trouve pas la demande prudente, les mi- » niſtres y donneront la plus mauvaiſe tournure; » ils n'aiment pas le maréchal de Noailles, & ils le » craignent. Diviſés entr'eux, & ſe déteſtant » réciproquement, ils s'accordent dans ce point-là. » Sous main ils excitent à écrire contre lui. . . . » Ils voudroient qu'il fût battu par les anglois. » C'eſt pour y parvenir qu'on l'a traverſé depuis le » commencement de la campagne; il eſt vrai que » d'Argenſon a fait le mal principal; MAIS LES » AUTRES L'ONT BIEN SECONDÉ, & d'autant plus

» hardiment qu'ils n'y ont pas paru ».

On demande ſi le peuple françois a eu tort d'abolir, l'épée à la main, la conſtitution d'un tel gouvernement, & ſi on peut trouver dans l'hiſtoire, des exemples d'une férocité auſſi profonde & auſſi réfléchie que la conduite d'un miniſtere, qui faiſoit égorger nos ſoldats pour contrarier les ſuccès de Noailles & de nos autres généraux.

CHAPITRE XII.

CAMPAGNES de Louis XV en France & en Alſace en 1744. État immédiat de la France avec la Hollande, l'Angleterre & la Pruſſe, avant le départ de Louis XV. Journal de ſes expéditions militaires. Il paroît dans les Pays-Bas. Premier ſuccès, il accourt au ſecours de l'Alſace. Le roi de Pruſſe s'attache de nouveau à la France & fait la guerre à Marie-Thereſe. Siége de Fribourg.

APRÈS avoir renvoyé Amelot, que Louis XV devoit laiſſer dans les affaires, ne fût-ce que pour ſa probité, ce prince partit dans ces triſtes circonſtances pour ſe mettre à la tête de ſes troupes, ſe chargeant du département des affaires étran-

geres & travaillant ſeul, pour cet objet, avec du Theil, premier commis de ce département. Le gouvernement françois parut affecter un caractere, pour la premiere fois, à l'arrivée de Louis XV à la tête de ſes troupes; & le miniſtere parut abandonner les intrigues obſcures qui l'avoient occupé juſqu'à ce moment-là, relativement aux affaires étrangeres, & qui étoient plus propres à des puiſſances du troiſieme ordre, que dignes du roi des françois.

En effet, on ſavoit que Tencin, vendu à la cour de Rome & dévoué aux Stuarts, s'occupoit, de concert avec le prérendant & le vieux cardinal Alberoni, des moyens d'exciter à Londres une ſédition & de faire une deſcente dans la Grande-Bretagne. Georges faiſoit ſaiſir, en attendant, nos vaiſſeaux, s'entendoit avec la cour de Vienne pour nous ſuſciter des ennemis nouveaux, & animoit les Hollandois fiers, dans leur neutralité, de ſe voir recherchés de l'Europe entiere, & ſur-tout de ce qu'à leur conſidération, Louis XV évitoit tout projet hoſtile ſur les Pays-Bas autrichiens, à cauſe du voiſinage. Ce ne fut que lorſque Marie-Thérese fit défiler des troupes hongroiſes tout le long de nos frontieres du côté des Pays-Bas, que Louis déclara, enfin, aux hollandois, que pour ne pas être prévenu

il alloit chercher ſon ennemi. On avoit fait propoſer à la Hollande ſi elle vouloit ſe déclarer neutre, de lui garantir ſa liberté & d'accorder de nouveaux avantages à ſon commerce. On avoit tâché de l'éblouir en lui offrant une grande ſomme pour la dédommager de ſes armemens. Fiere de ces avances, la république avoit la contenance d'une puiſſance, tout-à-la fois recherchée par la France, l'Autriche & l'Angleterre : mais quand les hollandois virent que Louis ſortoit en effet de ſon ſérail, & que Fénélon, notre ambaſſadeur en Hollande, leur déclaroit qu'il les quittoit pour ſervir dans les Pays-Bas en qualité de lieutenant-général, ces républicains parurent ſaiſis un moment de la crainte de voir nos anciennes incurſions ſe renouveler dans leur territoire. Ils députerent au roi, au camp de Ciſoin, un miniſtre, qui aſſura à Louis XV que la république ſe ſentoit honorée de ſa bienveillance, & qu'elle éprouvoit une douleur profonde de voir les troubles de l'Europe s'étendre juſques ſur ſes frontieres.

Le roi d'Angleterre qui craignoit cependant quelqu'invaſion inopinée, parce que nous le harcellions par des troubles que nous lui ſuſcitions à Londres, ſignifia au roi de Pruſſe que la France projetoit une deſcente dans ſon île, & demanda

les ſecours ſtipulés entre la Pruſſe & l'Angleterre, par les traités de l'année 1742. Frédéric, qui n'aimoit point le roi d'Angleterre, répondit : que ſi ſes Etats étoient attaqués & envahis hoſtilement, il promettoit un armée de trente mille hommes qu'il commanderoit lui-même, & qu'il feroit une deſcente en Angleterre; mais qu'il étoit trop indécis encore ſi le roi de France étoit l'agreſſeur, ou ſi on n'avoit pas, au contraire, forcé ce prince, par des inſultes & des hoſtilités, à déclarer la guerre; la variété de ces cas devoit changer, diſoit-il, la nature des engagemens avec l'Angleterre, qui n'étoient que défenſifs. Les rois de tous les hommes ſont les plus retors & les plus féconds en reſſources. Le roi d'Angleterre ne répliqua rien à l'offre de trente mille hommes.

Le moment de ſatisfaire la ſoif de répandre le ſang humain arriva. Louis XV vouloit la paix, mais l'Autriche qui n'avoit point perdu de vue ſes projets ſur l'Alſace & ſur la Lorraine, alloit être attaquée dans les Pays-Bas, où les armées françoiſes ſont plus heureuſes. Le françois, habile dans les ſiéges, y trouve fréquemment des occaſions d'appliquer ſes talens; les places en ſont plus ſuſceptibles. Tandis que les guerres d'Italie

& de l'intérieur de l'Allemagne ſont plus difficiles & plus douteuſes pour des étrangers.

Le roi partit de Verſailles, le 3 Mai 1744, à quatre heures du matin, ſuivi des grands officiers de la couronne. Le marquis de Meuſe-Choiſeuil, lieutenant-général de ſes armées, & le complaiſant de ſes petits appartemens partoit avec lui, de même que le confeſſeur & l'aumônier. Les ducs de Richelieu, de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumon, d'Ayen, de Pecquigny & le prince de Soubiſe, maréchaux-de-camp & ſes aides-de-camp, l'accompagnoient. Il alla coucher à Péronne, fit halte à Marcoin, chez le duc de Boufflers, gouverneur de Flandre, arriva à Cambray à une heure, fit ſa priere à la Vierge dans la cathédrale, alla coucher à Valenciennes, viſita l'arſenal, les magaſins, & vit des fortifications pour la premiere fois de ſa vie.

De Valenciennes, le roi paſſa à Condé; il viſita la manufacture d'armes de Maubeuge, alla à Douai, au fort de Scarpe, & coucha le 11 à Lille. Il fit diſtribuer trente ſols à chacun des ſoldats, ce qui fit une ſomme de ſeize cents mille livres.

Nous avions deux corps d'armée, l'un ſous les ordres de Noailles, dans la plaine de Lens;

l'autre, ſous les ordres du maréchal de Saxe, qui ſe formoit près de Valenciennes & que le roi vouloit commander de préférence. Menin fut inveſti le 18, & le roi ſuivit toutes les opérations du ſiége avec beaucoup de détail & de courage. Ce n'étoit plus le roi de Choiſy; il ſe ſouvint qu'il étoit né Bourbon, d'une famille où en général il y a toujours eu, dans le caractere, de la bonté & de la bravoure. Le comte de Clermont-Prince, dirigea une batterie de ſeize pieces pour battre en breche, & on vit monter à la tranchée le comte de la Mothe-Houdancourt, les ducs de Luxembourg, de Grammont, de Richelieu & de Biron, les Marquis de Maubourg, de Montboiſſier, de Meuſe, de Fénélon de Balleroy, de Pont-Chartrain, &c. Le gouverneur autrichien demanda à capituler, & le roi entra victorieux dans la place.

Menin ſoumis, le comte de Clermont alla inveſtir Ypres. Le roi décida, dans ſon conſeil, les opérations. Nous y perdîmes trois cents hommes, entr'autres le comte Poniatouski, aide-de camp du maréchal de Noailles; & le marquis de Beauvau, officier diſtingué, qui mourut des ſuites de ſa bleſſure. On obſerva que le roi défendit aux canonniers de tirer ſur les égliſes & les maiſons de la ville, & qu'il alla viſiter l'hôpital pour s'in-

former des malades, & pour reconnoître ſi on les ſoignoit avec attention. Le gouverneur rendit la place le 25 Juin.

Pendant ces ſuccès, le prince Charles de Lorraine, qui commandoit l'armée de la reine de Hongrie, du côté du Rhin, paſſoit les frontieres, & menaçoit le territoire françois. Louis s'avance, pour s'oppoſer à ces incurſions, paſſe par Béthune, Arras, la Fere, Laon, Rheims, Châlons, Verdun & Metz, où il tombe malade, comme nous l'avons dit. Les autrichiens ne profiterent point de cette circonſtance; & nos troupes eurent à peine appris ſa convaleſcence, qu'elles demanderent d'être conduites à l'ennemi.

C'eſt dans ces circonſtances qu'on apprit un grand événement. Le roi de Pruſſe, ſi habile à prendre ſon parti & à reconnoître le véritable, ſe déclara de nouveau en notre faveur. Il nous avoit abandonné le poids de la guerre, & avoit laiſſé repoſer ſes troupes; mais comme il y avoit de la gloire à relever l'empereur de l'ignominie où l'avoit jeté Marie-Thérese, il voulut ſe montrer l'appui de la dignité impériale dégradée, & s'en déclarer le protecteur. Traitant immédiatement de ſes intérêts avec le roi Louis XV, par l'organe de Rottembourg, ſeigneur françois, plein de génie & de hardieſſe qu'il s'étoit attaché; nous voyant

victorieux dans les pays-bas & maîtres de quatre poſtes que nous avions pris en quelques jours; nos troupes ayant le roi à leur tête, & paroiſſant agguéries comme au commencement de la guerre, ce prince ſe déclara donc de nouveau contre Marie-Théreſe. Tant que la cour de France avoit été balotée par les événemens ſiniſtres de nos armées, ce prince obſervateur s'étoit tenu dans la réſerve. Nos affaires prirent-elles une tournure décidée? Il ſe déclara pour nous. Marie-Théreſe trop fiere de nous avoir chaſſés d'Allemagne, d'avoir commencé des incurſions en Alſace & en Lorraine, & de ſon appui du roi Georges, n'avoit pas aſſez bien diſſimulé le deſir de reconquérir la Siléſie. Elle fit connoître qu'elle ne l'avoit cédée que dans des circonſtances difficiles: alors Frédéric ſe déclara encore ſon ennemi, & envoya Schmettau à Louis XV, pour lui apprendre qu'il entreroit en campagne, contre la reine, à la tête de cent mille hommes.

Le roi étoit à peine guéri de ſa maladie de Metz, qu'il ſe rendit devant Fribourg, la clef de l'Autriche relativement à la France, pour en preſſer le ſiége, que la difficulté de faire écouler les eaux du Triſen avoit ralenti. Le roi ordonna de redoubler d'activité, & ſe trouva devant cette

place à la tête de ſoixante-dix mille hommes.

Le maréchal de Saxe avoit alors terminé la campagne de 1744, ſi ſavante & ſi célebre dans l'art militaire. Les ennemis avoient été obligés de repaſſer l'Eſcault. Nous étions poſſeſſeurs du Briſgaw, de la Souabe, & le prince de Clermont s'étoit avancé juſqu'à Conſtance. Un ſeul homme, le maréchal de Saxe & la préſence du roi rétablirent cette année l'honneur de nos armes, que les Ségur, les Maillebois & les folies de Belle-Ile avoient flétries dans nos premieres campagnes. Pour finir glorieuſement cette année 1744, il manquoit de s'emparer de Fribourg. Le roi, d'ailleurs, ne vouloit point paroître à Paris, depuis ſa maladie, ſans préſenter à ſes ſujets, un autre titre pour être reçu avec empreſſement.

A la priſe du Chemin-Couvert, les françois perdirent neuf cens hommes, eſſuyant le feu de rempart le plus terrible. Les fougaſſes de l'ennemi firent ſauter une compagnie entiere de grenadiers de Bourbon, dont il ne revint que cinq ſoldats; & le capitaine d'Argenlieu, lieutenant de grenadiers du régiment des Gardes, eut le bras gauche emporté. Une pierre caſſa le bras droit de Soubiſe, montant à la tranchée, ce qui ne l'empêcha pas de ſe faire porter dans un brancard où ſa préſence étoit néceſſaire.

Le 31 Octobre, une brêche fort large permit de donner l'assaut. Les châteaux que l'Autriche regardoit comme imprenables, étoient déjà détruits par nos bombes. Damnis, gouverneur autrichien, après un feu effroyable, fut obligé d'arborer le drapeau blanc, à sept heures du soir, & fit mettre deux fallots sur la brêche pour l'éclairer. Le lendemain Damnis vint lui-même au quartier du roi, & lui dit qu'il n'apportoit aucune capitulation; mais qu'il s'en rapportoit à sa générosité. Louis XV rentra dans son cabinet avec d'Argenson & les quatre maréchaux de France, & répondit que MM. les Maréchaux lui diroient ses intentions. Au lieu de se déclarer maîtres de la ville & des châteaux, ils laissèrent rentrer Damnis dans les forts, malgré l'état délabré où les avoit mis notre artillerie, & le roi accorda une suspension d'armes pour quinze jours, afin que le gouverneur pût envoyer un courier à la reine de Hongrie & en avoir la réponse.

Cette année, notre projet de descente en Angleterre avoit échoué; mais le prince de Conti avoit fait des merveilles en Italie, tandis que le roi de Prusse faisoit une heureuse diversion en Bohême. Le prince Charles de Lorraine ignorant ses succès, pouvoit être enveloppé dans l'Alsace, où il avoit fait quelques progrès, & celui, sur-

tout, de faire retirer le roi Staniſlas de Lunéville ; mais la maladie du roi troubla la tête à nos généraux. On laiſſa rentrer en Allemagne le prince Charles de Lorraine, qui ne put cependant y arriver aſſez-tôt, pour empêcher le roi de Pruſſe d'inveſtir la Ville de Prague, de faire dix mille hommes de garniſon & le général Ogilvi, priſonniers de guerre, d'envahir la Moravie ; mais ces conquêtes inutiles obligerent Frédéric d'évacuer la capitale de la Bohême, lorſque l'armée du roi de Pologne eût renforcé celle de Marie-Théreſe.

Un eſprit de vertige dominoit pendant cette guerre : les monarques & généraux, le roi de Pruſſe, le roi de Pologne, la reine de Hongrie, s'uniſſoient & ſe brouilloient avec la même facilité ; les monarques Européens, excepté Marie-Théreſe, qui avoit un caractere décidé, & un plan de conduite auquel elle ſoumettoit toutes ſes forces, n'avoient recours qu'à des petites fineſſes & de petits détours. La cour de Verſailles envoyoit, ſans titre oſtenſible & ſans aveu, M. de Voltaire, qui joua le rôle d'eſpion domeſtique chez le roi de Pruſſe ; & Frédéric ſe ſervit lui-même de la maîtreſſe & du favori pour traiter directement avec Louis XV ; il ſavoir ménager, avec beaucoup de délicateſſe, l'amour propre des maîtreſſes du roi, & cherchoit à leur plaire avec fineſſe. Madame de Châ-

teauroux s'étant fait peindre par le célèbre Latour, Frédéric négocia avec Courten, envoyé de France à Berlin, pour obtenir une bonne copie de ce portrait, & traita pour cette affaire comme pour une affaire majeure, donnant ſon portrait, enrichi de diamans, à l'envoyé. Celui-ci qui ne pouvoit accepter le portrait d'uſage, parce qu'il n'avoit fait que paroître à Berlin, crut devoir en faire l'aveu à ſon maître, & écrivit au roi que Frédéric lui avoit donné la commiſſion, & Louis XV en montra la dépêche à madame de Châteauroux, qui en fut flattée. D'Argenſon l'aîné, s'y prêta; Latour fit un portrait où il ſe ſurpaſſa, & la copie fut envoyée à Berlin.

Ainſi finit la campagne de 1744. La faute du maréchal de Noailles, qui avoit manqué encore une fois un grand coup de partie, ſouleva contre lui toute la capitale. On reconnut que ſi ce général étoit capable de former un plan, il perdoit ſouvent la tête dans le moment de l'action; il l'avoit prouvé à la bataille de Dettingen; il le confirma en laiſſant repaſſer le Rhin au prince Charles. La police fit arrêter, à Paris, un chevalier de Saint-Louis, qui tenoit des propos ſemblables contre ſa réputation de général: l'empriſonnement indigna la Capitale, où l'on dit dans toutes les ſociétés, qu'il falloit que la police renfermât tous

les parisiens, parce qu'ils pensoient tous comme cet officier. Le roi, qui fut moins inquiet que le public de cette faute, demanda au maréchal comment il faisoit *pour n'être pas culbuté de cette affaire.* Noailles répondit : *Sire, j'étois au cinquieme rang pendant le passage, le bagage & les chevaux de main firent tout l'embarras. Coigny & moi nous criyons de toutes nos forces, sans pouvoir être, ni obéis ni entendus.*

CHAPITRE XIII.

SECONDE campagne de Louis XV en Flandre, en 1745. Siege de Tournay. Bataille de Fontenoy, écrite ſur les correſpondances de la cour. Mémoire ſur cette bataille, remis à Louis XVI, par le maréchal de Richelieu. Tournay capitule. Duchailla & Lowendal emportent Gand. Souvré prend Bruges. Lowendal s'empare d'Oudenarde, & le duc d'Harcourt de Dandermonde. Lowendal prend Oſtende. priſe de Nieuport. Atli pris par Clermont-Gallerande. Le maréchal de Saxe termine la campagne de 1745, & complette la conquête du Brabant, en s'emparant de Bruxelles, ſa capitale, dans le cœur de l'hiver.

LES ſuccès des François, dans les Pays-Bas, au lieu de déſarmer Marie-Thérèſe, ranimerent ſon courage contre nous; elle paſſa l'hiver à négocier des traités, & en conclut un avec la Saxe & la Hollande. La France envoyoit de ſon côté le maréchal de Belle-Ile à Berlin avec ſon frere, qui furent enlevés, par un parti d'hanovriens,

avec leurs papiers, ce qui donna, au cabinet de Verſailles, la plus grande ſollicitude.

Le 5 du mois de Mai, le roi qui ſavoit, par l'expérience de la campagne précédente, combien ſa préſence avoit donné du courage aux troupes, partit pour l'armée de Flandres, emmenant avec lui le dauphin. Il ſoupa la veille à ſon grand couvert, & paſſa l'après ſouper dans la chambre de la reine, ſelon l'uſage. Après un quart-d'heure de converſation indifférente, le roi, ſans faire ſes adieux à ſon épouſe, ſe retira chez lui, & ne ſe coucha qu'à trois heures. Les miniſtres étrangers le ſuivirent & s'arrêrent à Cambray.

Des ſources de diviſion s'étoient déjà manifeſtées dans la famille royale. Le dauphin, ſon épouſe & la reine formoient un parti; le roi & la petite d'Etiole, dont il s'étoit laiſſé déjà charmer, formoient l'autre parti; & la dauphine qui arrivoit de la cour d'Eſpagne, où il y avoit beaucoup de régularité, de mœurs & de ſentimens contraires au libertinage de Louis XV, ne pouvoit ſympathiſer d'aucune maniere avec ce prince.

Après le départ du roi, on reſta à Paris juſqu'au 12, ſans recevoir des nouvelles de l'armée. La poſition reſpective des troupes faiſoit ſoupçonner une action. On ſe portoit à la poſte pour en avoir

des

des nouvelles, & l'heure paſſa ſans qu'on pût en obtenir. La reine étoit dans ces alarmes, lorſqu'un page arriva à ſix heures, lui apportant deux lettres, l'une du roi & du dauphin qui avoient écrit à la hâte ſur la même lettre; & l'autre de d'Argenſon, qui annonçoient le gain d'une bataille. Elles étoient datées du champ de bataille de Fontenoy, à deux heures & demie. *Les ennemis nous ont attaqués ce matin à cinq heures*, diſoit le roi à ſon épouſe; *ils ont été bien battus. Je me porte bien & mon fils auſſi. Je n'ai pas le tems de vous en dire davantage. Etant bon, je crois, de raſſurer Verſailles & Paris : le plutôt que je pourrai je vous enverrai le détail.* Le dauphin avoit écrit au-deſſous. *Ma chere maman, je vous fais de tout mon cœur mon compliment ſur la bataille que le roi vient de gagner..... J'ai toujours eu l'honneur de l'accompagner. Je vous en écrirai davantage ce ſoir ou demain. Je finis en vous aſſurant de mon reſpect & de mon amour. Signé* Louis.

C'eſt des correſpondances intimes de la cour qu'on tire les relations de la bataille de Fontenoy. Il y a autant de variantes que de relations dans les différens mémoires que nous avons de cette action; à cauſe de la difficulté de décrire des faits qui changent de nature à chaque inſtant, &

des variations du tableau. Les deſcriptions de cette fameuſe bataille ne ſe reſſemblent que dans le récit de ſes plus grands phénomenes, tels que la fermeté de la fameuſe colonne ennemie. On a tâché, dans ce récit, d'éclaircir quelques faits, & de mettre de l'ordre dans un tableau dont les objets juſqu'ici ont été ſi embrouillés.

Le 9 Mai, le roi apprit que l'ennemi parti du camp de Morbay, marchoit vers nous ſur trois colonnes, en dirigeant ſa marche ſur notre droite. Louis XV s'avança ſur-le-champ pour juger lui-même de la diſpoſition qu'on avoit faite pour recevoir l'ennemi, de quelque côté qu'il voulût ſe préſenter.

La nuit du 9 au 10, on fit avancer le régiment des Graſſins, pour avoir ſouvent des nouvelles de l'ennemi. Le lendemain, le roi ſe leva à la pointe du jour. Suivi de ſon fils, il alla reconnoître le terrein, vit paroître la tête de pluſieurs colonnes qui s'avançoient vers Fontenoy, & qui s'arrêterent à trois portées de canon, juſqu'à la nuit. Le maréchal de Saxe jugea qu'il falloit ſe mettre en ordre de bataille. Voici ſes diſpoſitions.

Entre le bois de Barry & l'Eſcaut ſe trouve une plaine d'une demi-lieue de largeur ſur trois

quarts de longueur, où ſe donna la fameuſe bataille de Fontenoy, qui prit ſon nom de ce village ſitué au centre de la plaine.

La premiere ſituation des deux armées étoit à l'avantage des François : ils s'avançoient vers le centre de cette plaine juſqu'au village, ayant à leur droite, vers le bois de Fontenoy, les Hollandois ; & au-devant l'armée des Anglois & des Hanovriens, au nombre de cinquante-cinq mille hommes.

Le 11 Mai, le brouillard qui parut au point du jour étant diſſipé, le maréchal de Saxe fit pointer le canon ſur la cavalerie hollandoiſe du côté d'Antoin, ce qui la fit un peu reculer ; & parcourant nos lignes, il les fit pointer contre celle des anglois qui s'avançoient vers Fontenoy ; & dès cinq heures du matin, notre artillerie fit un feu terrible : nous avions cent vingt pieces de canon.

Cette décharge, ſans étonner les anglois, fait placer leur canon à la tête de leurs colonnes ; le feu dure juſqu'à neuf heures du matin. Grammont, à la tête des gardes, tombe d'un coup de canon. Dubroccard, pour arrêter la marche des anglois vers le centre de la plaine, propoſe au général d'avancer une batterie ſur le front du régiment de Courten ; fait un grand dégât dans

l'armée ennemie qu'il attaquoit en flanc, & lui fait prendre une autre poſition, lorſqu'il eſt tué d'un coup de canon.

Cependant les Anglois & les Hollandois, avec un ordre admirable, marchoient en ordre de bataille : ceux-ci paroiſſoient devoir commencer l'attaque ; leur infanterie étoit protégée par leur cavalerie qui marchoit dans la plaine. Elle ſe déploya vis-à-vis Fontenoy, & fut arrêtée dans ſes progrès par le feu de ce village. Une ſeconde colonne d'infanterie hollandoiſe s'avançoit vers Antoin, qui l'arrêta par ſes canonnades & par la contenance aſſurée de la cavalerie que le comte d'Eu commandoit.

Pendant les mouvemens de la droite de notre armée, trois colonnes d'infanterie anglaiſe & hanovrienne marchoient droit & d'un pas ferme vers notre centre ; vainement notre artillerie foudroyoit-elle leurs premiers rangs : ſur-le-champ ils étoient remplacés. Ces colonnes ſe mirent en bataille.

Une quatrieme colonne de cavalerie étoit à leur droite, conduite par Cambel. Le chevalier d'Apcher à la tête de la nôtre, la repouſſa & la mit en déſordre. Cambel eut la cuiſſe emportée, & ſa cavalerie diſparut juſqu'au moment de la retraite, où elle fit ſes derniers efforts. Mais les

trois colonnes d'infanterie angloiſe & hanovrienne faiſant en même-tems des plus grands progrès, s'avançoient vers Fontenoy, diſſipoient nos bataillons, & s'organiſoient en forme de bataillon carré à trois faces pleines. Elles marchoient fiérement vers nous pour s'établir à notre place, faiſant de tous côtés un feu roulant, nous diviſant, & enveloppant Fontenoy. Le ſuccès de ces évolutions les conduiſoit à la victoire.

Une ligne d'infanterie formée des bataillons du roi & d'Aubeterre, des gardes ſuiſſes & des gardes françoiſes, étoit en face & à cinquante pas des anglois : vingt-neuf officiers des gardes ou autres, frappés de la premiere décharge, furent renverſés ; le colonel Courten romba roide. Quatorze officiers & deux cents ſoldats furent bleſſés dangereuſement ; ſoixante-quinze furent tués, & rien ne put remplacer ce premier rang.

Les anglois, toujours plus fermes, avançoient encore d'un pas hardi & de ſang-froid, ſans pouvoir être pénétrés ; repouſſant les gardes françoiſes & ſuiſſes, & ſucceſſivement les régimens que nous dirigions contre eux.

Le maréchal de Saxe ordonnoit à quelques brigades de fortifier Fontenoy & d'envelopper de ce côté la redoutable colonne ennemie : il envoyoit d'autres corps de troupes l'entourer

d'un autre côté opposé. Les deux ordres devoient s'exécuter en même-tems, pour obliger la colonne ennemie de faire face aux deux attaques opposées; mais la droite exécutant les ordres avec ardeur & trop de promptitude, & la colonne ennemie dirigeant toutes ses forces de ce côté, mit nos troupes en désordre; & sans les brigades d'infanterie de la réserve, tout étoit perdu de ce côté. Meuse, par ordre du maréchal, alla supplier le roi de repasser le pont avec le dauphin; mais le roi voulut rester sur la place pour observer l'événement. Ainsi nos troupes étoient battues à droite, tandis que celles que le maréchal avoit envoyées à gauche commençoient leur attaque. La colonne ennemie, toujours victorieuse, se retournant de ce côté, fit face un moment à nos feux opposés; on se canona pendant une heure; nous fîmes des mouvemens inutiles dans tous les sens pour la diviser : nos escadrons sembloient fondre en sa présence; & la colonne, s'avançant à pas lents, approchoit à chaque instant du centre de la plaine, en nous divisant. Trois fois le régiment des vaisseaux, commandé par Guerchy, fut mis en désordre; & trois fois il se rallia & se défendit avec courage. Le prince de Craon, colonel de Haînault, y fut tué à la tête de son régiment; & le colonel

Dillon fut frappé de mort à la tête des Irlandois.

Dans ces momens critiques, le maréchal de Saxe ralliant encore cette infanterie toujours battue & jamais vaincue, la joignit à la brigade irlandoiſe qui s'étoit formée devant l'ennemi ſous les ordres de Clare; il fit avancer auſſi le régiment de Normandie & celui des Vaiſſeaux. Béranger, mylord Clare eurent ordre d'attaquer le flanc droit de l'ennemi. Le roi, ſans perdre courage, marchant vers le champ de bataille avec peu de ſeigneurs, rallioit les fuyards par ſes paroles & ſes exemples, tandis que le dauphin, qui le ſuivoit toujours, lui demandoit avec inſtance, mais inutilement, la permiſſion de charger à la tête de ſa maiſon.

Alors la maiſon du roi, la gendarmerie, les carabiniers, conduits par le duc de Richelieu, fondent ſur le centre juſqu'alors indiviſible; quatre pieces de canon bien dirigées le frappent comme des coups de foudre; nos troupes à droite & du côté de Fontenoy, s'approchent & attaquent cette partie de l'armée angloiſe. La colonne invincible eſt ébranlée, enfoncée, diviſée & miſe en déſordre; elle fuit le champ de bataille & abandonne ſon canon; pluſieurs de ſes régimens ſont entiérement détruits; nos troupes pourſuivent les fuyards juſques dans les haies de Vezon:

enfin à deux heures & demie, le gain de la bataille nous fut assuré.

Les Hollandois, pendant la bataille, semblent avoir été paisibles spectateurs du combat, si on les compare aux Anglois. Ils étoient à droite de notre armée du côté des bois de Fontenoy; & nos troupes, ardentes & plus audacieuses par la fuite des anglois, chargerent ce corps de réserve & le firent retirer précipitamment.

Telle fut la journée du 11 Mai. Le lendemain, le comte d'Estrées partit avec un détachement pour aller vers l'Euse, où il ramassa trois à quatre mille prisonniers; on recueillit aussi trente-deux pieces de canon abandonnées. On tâcha de vérifier les pertes; on dit que les Anglois avoient perdu douze à quinze mille hommes, & que nous en avions perdu trois à quatre mille: les Irlandois prirent un drapeau. Les ennemis se refugierent sous Ath.

Le maréchal de Richelieu, qui ne racontoit jamais l'histoire de la bataille de Fontenoy sans intérêt, envoya, le 7 Mars 1783, à Louis XVI, un mémoire de ses services, où cette bataille est décrite en ces termes:

« On fit la ponction le soir de la bataille au » maréchal de Saxe, qui étoit hydropique;

» mais ſon courage, ſa dureté pour lui-même
» & l'amour du commandement, lui firent cacher
» l'excès de ſon mal; & il partit pour ſe mettre
» à la tête de l'armée. Les ennemis s'étoient
» empreſſés d'aſſembler la leur. Le roi, à la
» premiere nouvelle, partit; & le ſoir du même
» jour de ſon départ, comme il s'alloit coucher,
» il apprit que les ennemis marchoient à nous &
» nous attaqueroient peut-être le lendemain. Le
» roi, au lieu de ſe coucher, ordonna que M. le
» dauphin, qui l'étoit déjà, ne fût point éveillé.
» Sa majeſté ſe mit en route ſur le champ, &
» arriva à tems pour la bataille qui n'eut lieu
» que le lendemain, ce qui donna le tems à
» M. le dauphin d'arriver. Le maréchal de Saxe,
» dans le plus cruel état, obligé de s'en rap-
» porter à des officiers généraux qui avoient pris
» une très-mauvaiſe poſition, n'eut pas le tems
» ni la force d'y rien changer, ni de faire ce
» qu'il auroit deſiré, ſi ſa ſanté lui eût permis
» de ſe donner une poſition favorable à une
» auſſi grande armée : il étoit fort près des en-
» nemis, &, dans le moment où ils marchoient
» pour l'attaquer, les ennemis commencerent
» par attaquer le poſte où étoit le régiment des
» gardes, le culbuterent & ſe trouverent au mi-
» lieu de notre armée, ſans que leur cavalerie

» eût pu passer dans cette position. Ils étoient, » ainsi que nous, fort embarrassés : on ne pouvoit » les attaquer d'aucune part à cause de la diffi- » culté du grand circuit qu'il auroit fallu faire, » & celle d'envoyer chacun dans son poste, » pour donner ensemble au moment qui auroit » été convenu : de sorte que nos troupes qui at- » teignoient par pelotons cette masse énorme » d'infanterie, étoient toujours repoussées, & » pour cette raison rebutées d'aller se faire tuer » en détail. Un grand nombre de lieutenans » généraux qui ne savoient que faire, vinrent » prendre les ordres du roi, & lui dirent qu'il » n'y avoit aucun moyen d'entamer l'infan- » terie, & qu'il falloit se retirer. Le duc de Ri- » chelieu, aux premieres charges qui avoient » été faites, avoit demandé au roi la permission » d'aller voir de près ce qui se passoit, & de lui » en rendre compte. Il arriva au poste qu'oc- » cupoit la brigade du régiment des Vaisseaux, » commandée par M. de Guerchi. Comme elle » étoit déjà ébranlée pour aller toute seule at- » taquer l'infanterie ennemie, le duc de Riche- » lieu, qui s'étoit joint à cette brigade déjà en » marche, chargea avec elle, & vit de près le » peu d'effet qu'elle produisoit ; aussi fut-elle » repoussée & criblée. M. le duc de Richelieu

» vit M. de Guerchi culbuté & ſon cheval tué.
» Il examina la poſition de ce côté & revint en
» rendre compte au roi. Il n'y eut aucun de ceux
» qui étoient avec Louis XV qui ne propoſât
» la retraite & ne reconnût l'impoſſibilité d'une
» victoire avec des troupes auſſi effarouchées que
» les nôtres. Le duc de Richelieu oſa ſeul être
» d'un avis contraire. Il obſerva qu'avec le ſyſ-
» tême d'attaquer par pelotons l'infanterie en-
» nemie, il étoit impoſſible que nos troupes
» puſſent avoir aucun ſuccès. Il ajouta qu'il ne
» doutoit pas qu'en canonant cette colonne en-
» nemie, qui étoit très-preſſée & ſans cavalerie,
» on ne la mît dans un très-grand déſordre,
» qui rendroit le courage à nos troupes, & les
» moyens d'attaquer de toute part & à-la-fois
» cette maſſe ennemie. Il obſerva que ſi l'infan-
» terie ennemie ne recevoit pas tranquillement
» les effets terribles que le canon pouvoit faire,
» & n'étoit point chaſſée ou détruite, on pour-
» roit retirer nos troupes ſi l'on s'y voyoit forcé,
» & que ſans cela on ne pourroit le faire ſans
» le plus grand danger. Quelqu'un répondit : *Où*
» *prendre du canon ?..... Tout près d'ici*, reprit
» le duc de Richelieu, *je viens d'en voir une*
» *batterie.* On répliqua que le maréchal de Saxe

» avoit défendu que cette batterie fût enlevée.
» Le duc de Richelieu reprenant, obſerva que
» le maréchal de Saxe l'avoit déjà ordonné avant
» ce qui s'étoit paſſé, mais que le roi étoit fort au-
» deſſus d'un général d'armée : alors perſonne ne
» dit plus rien; & le duc de Richelieu, demandant
» à ſa majeſté ſi elle vouloit bien ordonner que
» l'on prît le canon de ladite batterie, le roi,
» troublé, y conſentit après avoir héſité quelque
» tems. Le duc de Richelieu dit alors à un officier
» du régiment de Touraine, nommé Iſnard,
» qu'il connoiſſoit, de courir à l'endroit qu'il
» lui indiqua, & d'amener le canon de la bat-
» terie au plus vîte. Iſnard obéit avec la plus
» grande diligence. Il n'y eut pas un ſeul coup
» de canon qui ne produisît ſon effet. Un carnage
» affreux fut le réſultat de cette nouvelle eſpece
» d'attaque; & dès les deux premieres décharges,
» les ennemis furent dans un ſi grand déſordre,
» qu'ils ne perdirent pas de tems pour ſe retirer.
» Alors on les chargea de tous côtés, & on parvint
» à les chaſſer complettement, ce qui donna un
» tel courage à nos troupes qu'il n'y eut preſque
» pas d'ordre à leur donner. Les ennemis ne
» ſongerent qu'à ſe retirer en déſordre, chargés
» de tous côtés ».

L'auteur de ces mémoires qui publie cette note apoſtillée de la main du maréchal de Richelieu, n'y a fait aucune obſervation; mais après avoir entendu le maréchal de Richelieu, les curieux liront volontiers une relation qu'on a trouvée dans ſes papiers. Elle eſt datée du camp de Tournay, le 14 Mai, & elle eſt écrite par le valet-de-chambre du comte de Saxe.

« Jamais bataille n'a été gagnée plus complette que celle de Fontenoy, donnée le 11 du courant. L'ennemi a abandonné ſes canons, munitions & équipages. On vient d'amener deux mille Anglois & Hanovriens bleſſés, qu'on a trouvés dans les chemins, granges, villages & hameaux. Leur perte va au moins à dix mille hommes. Leur déſordre eſt affreux. C'eſt une belle journée pour la France que celle du 11 Mai, & bien glorieuſe pour ſa majeſté & pour M. le maréchal de Saxe qui, pendant l'action, a été par-tout donner ſes ordres avec un ſang-froid étonnant. Je ne l'ai pas quitté d'un pas. J'ai voulu lui baiſer les mains après la bataille; il m'a fait la grâce de m'embraſſer. Nous ſommes maîtres de la demi-lune & de l'ouvrage à corne de l'attaque. Je crois que nous en avons encore pour cinq ou ſix jours. Comme rien ne preſſe à préſent, M. le maréchal veut aller doucement pour épargner les hommes.

Les ſoldats aux gardes ont fait beaucoup plus mal qu'à l'ordinaire : cela eſt en vérité honteux. Nous avons tué à l'ennemi ſoixante-trois officiers, dont trois généraux, & quatre mille trois cents bleſſés. J'en ai bien vu ſur le champ de bataille quatre ou cinq mille. Nous avons de plus quarante-quatre pieces de canon cent ving-deux chariots de munitions, & quantité de bagages. Je ne crois pas que ces fiers Anglois paroiſſent devant nous cette campagne. Je n'ai pas aſſez de tems pour vous envoyer l'état de notre perte, qui monte à moins qu'on a dit. Le travail ſeroit trop long pour moi, qui n'ai qu'une heure dans les vingt-quatre de la journée pour écrire. M. le maréchal eſt beaucoup fatigué, ayant été, le jour de la bataille, neuf heures à cheval, malade comme il eſt. Il vient d'aller chez le roi prendre l'ordre. Sa majeſté l'embraſſa ſur le champ de bataille : elle eſt venue ici avant-hier le voir, avec M. le dauphin & toute la cour, & l'a embraſſé.

„ Voilà notre gloire. Voici ce que nous avons riſqué. Les ennemis attaquerent d'abord un village & une redoute que nous avions ſur notre droite, & où il y avoit deux brigades d'infanterie & huit pieces de canon, commandées par M. de Lutau. Les ennemis l'emporterent après

un carnage effroyable ; nous r'attaquâmes ſans perdre haleine, & on la remporta dans l'inſtant. Les ennemis attaquerent en front ; le feu & le carnage fut terrible des deux côtés : notre infanterie fut repouſſée aprés un combat de deux heures.

« On fit avancer la premiere & la deuxieme ligne de cavalerie, qui fut de même repouſſée. Enfin Louis XV qui étoit préſent a fait des miracles pour un roi, juſqu'à rallier ſes troupes lui-même, leur diſant aux uns avec douceur : *Allons, courage mes enfans ! retournez ; je vais me mettre à votre tête.* Et aux autres, le fouet à la main : *Vous êtes des miſérables, d'abandonner vos camarades qu'on égorge !*

« Les ennemis avançoient toujours, & étoient preſque maîtres du champ de bataille. Le roi, ſuant à groſſes gouttes & tout conſterné, ainſi que monſeigneur le dauphin, dit dans cette circonſtance : *Qu'on faſſe avancer ma maiſon.* Et il ſe retira plus bas, parce que les boulets venoient juſqu'à ſes pieds à chaque inſtant, & ſouvent le paſſoient. Tout ſembloit être perdu pour nous. Nous marchâmes aux ennemis, & nous attaquâmes un bataillon carré de dix à douze mille hommes. A la premiere & deuxieme charges, nous ne pûmes jamais les rompre. A la troiſieme, nous

ébranlâmes un peu, ſans jamais faire perdre un pouce de terre. Le feu ennemi nous écraſoit; & on fut dire au roi, dans cette circonſtance, que ſa maiſon tenoit bon, & que tout iroit bien; mais qu'il nous falloit un peu d'infanterie, & quelques pieces de canon. Sur-le-champ il revint avec une joie extrême, & nous envoya ce que nous demandions. Nous r'attaquâmes de nouveau; l'infanterie nous fit un peu de jour. On entra dans ce bataillon l'épée à la main, & on mit tout en déroute. Nous les pourſuivîmes juſqu'à un bois: pour lors le ſoldat jeta ſon chapeau en l'air, criant *vive le roi, la bataille eſt gagnée.* On tallia toute l'armée ſur les malheureux cadavres ». (Ici finit la relation du valet-de-chambre).

On admira dans cette bataille l'action de Caſtelmoron, jeune ſeigneur de quinze ans, frere de Béthune, grand louvetier, qui ſervoit dans la gendarmerie. Pendant la bataille, il aperçut que le porte-étendard étoit entraîné par ſon cheval qui alloit être inveſti par l'ennemi; il choiſit cinq gendarmes & alla reprendre; au milieu des ſabres & des piſtolets, cet étendard qu'il nous rapporta. Il en fut néanmoins ſi modeſte, qu'il n'en parla jamais. Cette action ne fut point récompenſée, & madame de Caſtelmoron ne l'apprit à Paris que par la voie publique. Elle réveilla néanmoins

la jalouſie des grands ſeigneurs, & Monteclair ſe permit de l'appeler *enfant :* Caſtelmorond, pour prouver qu'il avoit l'âge mûr, voulut meſurer ſon épée ; Monteclair le tua roide d'un coup d'épée qui paſſa d'outre en outre. La nobleſſe & les préjugés vouloient qu'on appelât ces crimes un *duel :* l'hiſtoire & la vérité ne peuvent les connoître que ſous le nom d'*aſſaſſinat.*

La continuation de la guerre détermina le roi à diriger les opérations de l'armée vers les pays-bas autrichiens. Il réſolut d'aſſiéger Tournay, dont le ſiége étoit ralenti ; mais la nouvelle de la victoire de Fontenoy réveillant le courage de nos troupes, une canonade de cent ſoixante pieces, le jeu de toutes les batteries, une gerbe de cinquante cinq bombes, une ſalve générale de toute l'armée annoncerent aux habitans de Tournay un ſuccès éclatant, & cette joie que les françois ne peuvent contenir ſelon leur caractere. La même ſalve fut répétée juſqu'à trois fois. La ville de Tournay fut dans l'alarme. La garniſon, compoſée de onze bataillons, & d'un régiment de Cavalerie, ouvrit ſes portes, après vingt-trois jours de tranchée ouverte, & ſe réfugia dans la citadelle où le roi l'attaqua, & la força de capituler après dix-neuf jours. Ce début de la campagne donna du courage aux troupes.

La ville de Tournay étant ſoumiſe au roi, ce prince forma le projet de prendre la ville de Gand. Il conduiſit ſon armée ſur la Dendre, pour contenir les ennemis, qui n'oſerent la paſſer devant nous.

Pendant que le marquis du Chayla & le comte de Lowendal, lieutenans-généraux, ſe portoient ſur Gand, l'un par la droite, l'autre par la gauche de l'Eſcaut, un corps de ſix mille hommes des ennemis, parti d'Aloſt, pour ſe jeter dans cette ville, étant tombé, le 9 de ce mois, dans la marche du marquis du Chayla, fut entierement défait; & le 11, Lowendal ayant emporté la place, l'épée à la main, & facilité l'entrée au marquis, ils forcerent la garniſon de ſe retirer dans le château, où elle fut faite priſonniere de guerre, le 15, au nombre de 700 hommes. Ce ſuccès priva les ennemis de toute communication avec la Flandre maritime, & nous mit en poſſeſſion de leurs principaux magaſins, de leur artillerie de ſiége, aſſura aux troupes des ſubſiſtances abondantes pendant le reſte de la campagne, & nous ouvrit les chemins des plus riches cantons des pays-bas Autrichiens.

Les ennemis, déconcertés par l'activité de l'armée françoiſe, ſe retirent au-delà de Bruxelles. Bruges ſe ſoumit le 18, & la nuit ſuivante le roi fit ouvrir la tranchée devant Oudenarde. Lowendal,

que le roi avoit chargé de la conduite de ce ſiége, preſſa cette place avec tant de vivacité, que le gouverneur capitula le troiſieme jour, & ſe rendit priſonnier de guerre avec ſa garniſon, compoſée de trois bataillons.

Le roi, pour rendre la ſituation des ennemis plus difficile, entreprit le ſiege de d'Endermonde, qui fut conduit par le duc d'Harcourt, lieutenant-général, & capitaine des gardes : l'ennemi tenta d'y jeter des ſecours ; un de ſes détachemens qui montoit l'Eſcaut ſur des belandres fut attaqué & fait priſonnier en partie ; & malgré les inondations dont la place étoit environnée, la garniſon, forte de 900 hommes, fut obligée de capituler le 13 Août, & s'obligea à ne point ſervir pendant 18 mois.

Pendant que nos troupes entroient dans d'Endermonde, Lowendal preſſoit la ville d'Oſtende, & malgré la difficulté de l'accès, la garniſon, compoſée de quatre mille hommes, & ſecourue de rafraîchiſſemens continuels que lui facilitoit la mer, elle capitula le 23, après 10 jours de tranchée, & ſortit avec les honneurs. Cette conquête aſſura le reſte des poſſeſſions autrichiennes dans le comté de Flandres, & priva les anglois des avantages d'une communication directe avec les pays-bas.

La conquête d'Oſtende fut ſuivie de celle de

Nieuport; & Lowendal, qui ouvrit la tranchée le 31 Août, fit, le 5 Septembre, la garniſon priſonniere de guerre : il y avoit peu d'exemples dans notre hiſtoire d'un pareil bonheur.

De tout le pays que la reine de Hongrie poſſédoit, depuis la Dendre juſqu'à la mer, il ne lui reſtoit que la ville d'Ath. Clermont-Gallerande, lieutenant-général, fut chargé, par le maréchal comte de Saxe, de l'aſſiéger, & Clermont, après huit jours de tranchée ouverte, l'obligea de capituler. Cette conquête aſſura des quartiers d'hivers abondans & tranquilles, & augmenta les difficultés de l'ennemi, pour ſe ſoutenir dans le Brabant.

Telle fut la fin de la campagne de 1745. L'hiſtoire de France ne préſente dans aucuns tems une ſuite de ſuccès, auſſi bien liés entr'eux. C'eſt que le roi, fatigué enfin d'apprendre à Choiſy que nos généraux étoient les plus redoutables ennemis de la France, à cauſe de leur jalouſie, voulut lui-même les obſerver & veiller ſur toutes nos troupes. Peut-on croire que, s'il n'avoit été préſent, les ſeigneurs de la cour euſſent laiſſé le maréchal de Saxe & Lowendal mériter & acquérir la réputation de deux héros?

Malgré tous ces ſuccès, Marie-Thérèſe étoit inébranlable; & plus nous lui enlevions de places,

plus elle s'obſtinoit dans ſon projet, de ne faire qu'un traité qui reſpectât au moins l'indiviſibilité de ſes poſſeſſions : on diſoit qu'elle *vouloit tout ou rien.* Aucune nouvelle fâcheuſe ne pouvoit altérer la tranquillité de ſes réſolutions. Louis XV, déſolé de la guerre, au milieu de ſes ſuccès, fut forcé de pourſuivre la conquête de la Flandres; il ordonna au maréchal de Saxe de prendre Bruxelles, capitale du Brabant dans le cours de l'hiver.

Malgré la rigueur de la ſaiſon, la difficulté des tranſports, & la réſiſtance d'une garniſon de dix-huit bataillons & de neuf eſcadrons, on conduiſit ce ſiége avec une telle activité & intelligence, que le 30 Janvier, la place fut inveſtie de tous côtés. La tranchée fut ouverte le 7, & la garniſon obligée de ſe rendre priſonniere de guerre. On trouva dans la ville dix-ſept officiers-généraux.

Bruxelles priſe, le roi dirigea ſes forces contre la ville d'Anvers. Les ennemis qui en connoiſſoient les conſéquences, s'étoient fait des remparts de la Dile & de la Nethe. Le maréchal de Saxe aſſembla l'armée ſous Bruxelles; le roi ſe montra, & tous les obſtacles diſparurent. Louvain, Malines, Lierres, Arſchot, Herenthalz, furent évacués. Le fort Sainte-Marguerite ſe rendit; Anvers abandonné de ſa garniſon, ouvrit les portes à

Louis XV : celle qui s'étoit réfugiée dans la citadelle capitula le 31 Mai, après un ſiege de ſix jours, conduit par le comte de Clermont ; & après cette nouvelle conquête, tout le Brabant fut ſous la domination du roi.

La priſe de Mons devoit donner au roi tout ce qui reſtoit en Hainaut à la reine de Hongrie. Le prince de Conti, à la tête de l'armée qu'il commandoit, ſe rendit le 7 Juin devant cette place, & malgré de longues & fortes pluies, la tranchée fut ouverte le 24 : douze bataillons en garniſon furent faits priſonniers de guerre.

Les ennemis, à cauſe de ces ſuccès, étoient hors d'état de pénétrer dans le Brabant & dans la partie conquiſe de Flandres ; il falloit leur fermer les chemins de la province du Hainaut, que la priſe de Mons avoit réduit ſous l'obéiſſance du roi. C'eſt pour cela que le prince de Conti fut envoyé à Charleroy, & le marquis de la Fare, lieutenant-général, à Saint-Guilhain. En peu de jours, ces deux places furent priſes, celle de Charleroy étoit une des plus fortes de tout ce pays-là.

La ville de Namur fut alors la derniere reſſource de la reine de Hongrie pour troubler la France, entre la mer & la Meuſe, & pénétrer dans les pays nouvellement conquis. Pour la conſerver,

la reine de Hongrie avoit raſſemblé toutes ſes forces dans un camp, dont la ſeule poſition défendoit la place. Le maréchal de Saxe, par des marches ſavantes, & des mouvemens bien réfléchis, ſe procura les avantages d'une victoire ſans coup férir; priva l'ennemi de toute ſubſiſtance, le força de dépoſter, d'abandonner la place à ſes forces naturelles, & fit reculer l'armée au-delà de la Meuſe. Les troupes ennemies paſſerent cette riviere le 29 Août, & Namur fut inveſti le 5 Septembre par le comte de Clermont, qui fit ouvrir la tranchée. La ville capitula le 12, & la garniſon s'étant retirée dans les châteaux, il conduiſit l'attaque avec tant d'activité & de capacité, que les 13 bataillons qui les défendoient furent obligés de ſubir la loi qu'il voulut leur impoſer; ils furent faits priſonniers de guerre le 30, le ſixieme jour ſeulement de l'ouverture de la tranchée.

Tandis que les françois étoient victorieux dans les pays-bas, ils ſe tenoient ſimplement dans l'état de défenſive en Allemagne. Marie-Thérese y étoit aſſez occupée avec le roi de Pruſſe, qui fit une diverſion ſi favorable aux françois pendant la conquête des pays-bas.

L'empereur Charles VII qui avoit été le pré-

texte de cette guerre ſanglante, mourut le 20 Janvier 1745 ; & on s'imagina que la cauſe de la guerre n'exiſtant plus, ce fléau ceſſeroit de tourmenter l'Europe. La reine de Hongrie avoit d'autres vues ; elle vouloit devenir impératrice, & rentrer dans toutes ſes poſſeſſions héréditaires. Elle avoit conclu un traité avec l'électeur de Saxe, avec la Hollande & l'Angleterre, & traitoit avec le fils de l'empereur, devenu, à la mort de ſon pere électeur de Baviere. La France, ancienne amie & alliée de cette maiſon, avoit tout fait pour l'élever aux dépens de la maiſon d'Autriche ; Louis XV avoit donné une armée à ſon pere ; Charles VII lui avoit prodigué ſes tréſors & le ſang des françois, & avoit continué au jeune électeur, âgé de dix-huit ans, les mêmes ſecours. Louis XV l'avoit armé de pied en cap comme l'empereur ſon pere, & payoit pour lui ſix mille heſſois, trois mille palatins & treize bataillons d'allemands.

Le friponneau, au mépris des leçons de ſon pere, qui lui avoit fait promettre en mourant de ne jamais oublier ce qu'il devoit au roi de France, écouta les ſuggeſtions de Marie-Théreſe ; & moyennant quelqu'argent, payable par les anglois, que Marie-Théreſe eut l'adreſſe de lui promettre, il traita d'abord ſecrettement avec elle,

& lui promit ſa voix pour l'élection de ſon mari, que la reine brûloit de faire empereur.

A la défection, ce prince ajouta la trahiſon d'un malhonnête-homme ; il conſentoit à la réunion de ſes troupes, à celles de Marie-Théreſe contre les françois, ſes protecteurs & ſes alliés. Notre armée, commandée par le marquis de Ségur, défendoit alors les frontieres de la Baviere des approches des troupes autrichiennes ; le petit traître ordonna à ſes troupes, ſept jours avant la ſignature de ſon traité, de ſe replier ſur Munich, ſans avertir Ségur, qui, n'ayant que cinq mille hommes, fut attaqué à l'improviſte par quinze mille autrichiens, & ſe battit en retraite, avec courage, pendant trois jours. Voilà ce que gagna le roi de France pour avoir voulu faire ſa créature empereur d'Allemagne, & dépouiller la puiſſance autrichienne d'une dignité qui n'a aucune puiſſance réelle. Après des perfidies de cette nature & dont toutes nos hiſtoires ſont remplies, quelle confiance les peuples peuvent-ils avoir dans les promeſſes & les moralités des princes qui ſe dévorent entr'eux avec tant de ſang froid? Et quelle deſtinée que celle des françois, s'ils ſont obligés d'oppoſer déſormais une armée de gardes-nationales à des troupes royales; deux volontés

armées dans le royaume doivent perdre la race des Bourbons ou la liberté françoiſe.

La vérité de l'hiſtoire exige cependant qu'on ajoute que le jeune électeur de Baviere, environné de ſeigneurs qui s'étoient vendus a Marie-Théreſe, ſuccomba à la ſuggeſtion autrichienne; car on aſſure que ſa main trembla, & qu'il pâlit quand il ſigna ſon traité avec Marie Théreſe.

Rien n'égala la ſurpriſe du conſeil de Verſailles, quand il apprit cette défection; ferme dans ſa réſolution d'enlever à l'Autriche la dignité dont il avoit revêtu l'électeur de Baviere, il ne reſtoit plus, à la cour de Verſailles, de tête impériale digne d'être oppoſée à l'époux de Marie-Théreſe. Cette princeſſe nous avoit enlevé le fils de Charles VI; le cabinet de Verſailles tenta de lui enlever l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qui étoit l'allié de la reine, à la ſolde des anglois. Le roi de Pologne, qui refuſa nos offres, laiſſa la France encore plus étonnée; il ne lui reſtoit alors que l'Eſpagne & la Pruſſe pour alliés. L'Autriche, au contraire, malgré la jeuneſſe de Marie-Théreſe, voyoit ſous ſa dépendance la majorité des électeurs & des petits princes d'Allemagne, & ſe trouvoit liée avec les rois de Sardaigne & d'Angleterre, avec la Ruſſie & la Hollande; le roi

néanmoins fit, cette année 1745, les conquêtes les plus brillantes, les campagnes les plus ſavantes, & le maréchal de Saxe & Lowendal prouverent que les françois, ſous des chefs réſolus, ſupérieurs aux intrigues de cour, incapables de jalouſie & doués d'un caractere ferme & invariable, étoient encore capables des plus grands ſuccès. Ces hommes avilis de la cour de Louis XV, qui avoient laiſſé périr nos troupes en Allemagne, & qui n'avoient aucun plan ſuivi, ne gouvernerent plus dans cette campagne. Le maréchal de Saxe & Lowendal porterent dans nos camps des caracteres antiques, ſemblables à ceux du tems de Louis XIII ou du bel âge du dernier regne; & Louis XV, préſent à l'armée, réveillant le courage & l'attachement du ſoldat, la France pouvoit, ſans obſtacle, développer avec ſuccès ſes forces naturelles.

Maillebois qui avoit fait la guerre de Corſe, & qui étoit cenſé ſavoir faire la guerre de Montagne, fut envoyé d'Allemagne en Italie, d'où l'on rappela le prince de Conti, qu'on plaça à la tête de l'armée d'Allemagne; vainement tenta-t-il de s'oppoſer à l'élection de l'empereur, époux de la reine de Hongrie; les troupes impériales protégerent la diete de Francfort, & Marie-Thérèſe rendit à la maiſon d'Autriche ſa dignité impériale.

La condition de cet empereur, gouverné par une femme auſſi adroite & auſſi impérieuſe, eſt digne de quelques remarques; il étoit l'héritier de la maiſon de Lorraine, & avoit perdu ſes poſſeſſions par ſon mariage. Il étoit revêtu de la vaine dignité de l'Empire, & ſa femme en avoit ſeule la puiſſance réelle. Il avoit le titre de roi de Hongrie & de Bohême, & la reine gouvernoit deſpotiquement ces royaumes avec beaucoup de jalouſie. On lui avoit donné la Toſcane en échange de ſes Etats, & la prépondérance de ſon épouſe l'empêchoit d'y exercer ſa puiſſance abſolue. Il lui reſtoit la puiſſance maritale, & l'impératrice, qui avoit réuni tous les pouvoirs, conſerva celui d'accorder ſes faveurs, quand elle le voulut, à cet ambigu-comique, qui prince & ſujet, & revêtu de la premiere dignité du monde, n'avoit pas l'autorité du plus petit prince d'Allemagne. On ne comptoit alors en Europe que trois grands perſonnages; la reine d'Eſpagne, l'impératrice reine & le roi Frédéric.

Frédéric étoit alors aux priſes contre l'Autriche, contre les électeurs de Baviere, d'Hanovre & de Saxe. L'impératrice reine s'emparoit de ſes Etats & négocioit à Saint-Pétersbourg pour obtenir, en ſa faveur, une armée contre Fré-

déric, & ſecourir la Pologne. La Ruſſie qui a de grandes entrepriſes à commencer dans l'intérieur de ſes vaſtes domaines, un peuple barbare à civiliſer, un climat à dompter, un commerce à encourager & un peuple encore trop barbare pour conduire enſemble ces grandes vues, écoutant les plaintes de Marie-Thérese contre Frédéric, en faveur de la Pologne, ſe déclara pour cette puiſſance. Frédéric, qui ſe voyoit prêt à ſuccomber ſous le poids de tant de puiſſances, s'adreſſoit au roi Louis XV ſon allié, qui venoit de conquérir les Pays-Bas, & menaçoit la Hollande; mais vainement ſupplioit-il de ne pas dégarnir l'Allemagne de nos troupes, Louis XV répondoit que notre armée dans les Pays-Bas avoit rempli les devoirs d'un bon allié, par une diverſion favorable. Frédéric qui deſiroit des ſecours moins éloignés, appeloit nos victoires, la priſe de Peckin, qui ne le regardoit pas; mais le roi tenoit ferme; & Frédéric, dans ſon impatience, ſigna, à Dreſde, le 25 Décembre 1745, un nouveau traité entre l'Autriche, la Saxe, & priva la France, une ſeconde fois, de ſon alliance. Nous ſupportâmes ſeuls le fardeau de la guerre, & Marie-Thérese, dégagée en Allemagne, fut en état de faire couler des troupes fraîches en Italie. Cette nouvelle défection du

roi de Pruſſe fut la ſource des revers qu'éprouverent en Italie, en 1746, les françois & les eſpagnols, tandis que la diverſion en Angleterre qui appeloit le roi George dans ſon île, nous permettoit la conquête des Pays-Bas. Nous allons conſidérer les dernieres aventures du prétendant, & l'époque remarquable de l'extinction d'une famille royale, célebre dans l'hiſtoire à laquelle l'amour de la liberté enleva une couronne & cet attachement que les peuples accordent aux bons rois.

CHAPITRE XIV.

VUES générales & politiques ſur les malheurs de la maiſon de Stuart détrônée. Elle devient le jouet des puiſſances européennes. Entrevue curieuſe du roi, du dauphin & du duc d'Yorck à Fontainebleau. Déſaſtre du prince Édouard. Il eſt empriſonné à Vincennes avec quarante ſeigneurs écoſſais ou ſerviteurs fideles. Fierté de l'Avoyer de Fribourg. Baſſeſſe du miniſtere françois. Portrait du cardinal d'Yorck, cardinal de l'égliſe romaine en 1792, & dernier rejeton de la famille des Stuarts.

LES puiſſances de l'Europe aſſervies depuis des ſiecles à l'ariſtocratie féodale, à un clergé trompeur & à la royauté, éprouverent, dans le quinzieme ſiecle, la plus grande révolution. L'Angleterre, déſolée depuis des ſiecles, par le caractere aſtucieux ou tyrannique de la royauté & du ſacerdoce, enſeigna la premiere à l'Europe l'art des révolutions; & ce fut la royauté elle-même, qui, dans un accès de ſes caprices, les commença.

Avide des biens d'égliſe, Henri VIII crut que l'autorité deſpotique pourroit ſe paſſer d'un clergé

riche, & ſe trompa. Il ne peut exiſter de puiſſance arbitraire ſans clergé romain, ni de clergé romain ſans puiſſance arbitraire; le ſacerdoce & la puiſſance abſolue n'ayant d'autre maintien que la crédulité populaire, & ſe donnant des ſecours mutuels. Les autels étant une fois renverſés, & le trône d'Angleterre privé de cet ornement, le voile fut déchiré, & la vérité parut toute nue. Henri VIII s'enrichit à la vérité pour quelque tems; mais il ravit à la puiſſance arbitraire des rois bretons, une armée religieuſe qui auroit appris au peuple que les mouvemens de la liberté étoient des crimes & des révoltes.

Ce grand événement, unique dans l'hiſtoire, ayant imprimé dans les eſprits le mouvement néceſſaire à de plus grandes révolutions, la nation continua l'ouvrage que le roi avoit commencé dans le ſein de l'Angleterre. C'eſt ainſi que dans le royaume de France la volonté du peuple a continué la révolution, que l'ariſtocratie, les notables, le clergé & les parlemens avoient commencé. La maiſon de Stuart oſa oppoſer à la volonté anglicane, dont le caractere étoit pourtant aſſez bien déterminé, les démarches obliques d'un royaliſme hypocrite & ombrageux, & les exactions des regnes deſpotiques, des coups d'état, enfin que les ſeules puiſſances militaires ſe permettent impunément.

punément. Dans cette lutte, entre la volonté nationale & la volonté du roi, Charles I paya de ſa tête ſes attentats contre la liberté publique; mais les royaliſtes, indignés de cet événement, unique dans l'hiſtoire, releverent un moment la cauſe de la royauté; & la Grande-Bretagne, étonnée du ſupplice d'un roi, appela le fils ſur le trône, encore enſanglanté. Mais comme la royauté eſt incorrigible de ſon naturel, comme les ſucceſſeurs de Charles I méditoient encore le deſpotiſme & protégeoient le ſacerdoce romain, imprudemment banni par Henri VIII, les anglois dédaignant cette fois de répandre un ſang inutile, expulſerent de leur île les reſtes de la maiſon de Stuart.

Ce ſpectacle d'un roi égorgé par ſon peuple, & d'une famille royale proſcrite par des hommes fiers, & devenus libres, pouvoit être une grande leçon pour les monarques européens; mais plus deſpotes encore que Charles I, ils n'étoient ni dignes ni capables de recevoir une leçon d'un peuple étranger. La morale particuliere des rois, qui ne leur permettoit pas de recevoir des châtimens, leur perſuadoit au contraire de châtier eux-mêmes les peuples. La révolution d'Angleterre irritant Louis-le-Grand, il accueillit la race proſcrite des Stuarts: il réſolut de conſpirer

contre la liberté anglicane, & condamna les françois à venger les autels & la royauté, insultés en Angleterre. Des conjurations obscures & sacerdotales, toutes bien dignes de leurs auteurs agissoient dans un autre sens contre la constitution d'Angleterre ; mais la liberté qui fut victorieuse, livra à l'ignominie & à la risée publique les Stuarts, qui, dégénérés, décrépits comme les princes du plus bas empire, osoient s'armer contre un peuple si fort de son amour pour la liberté. Dans cette lutte, entre la liberté angloise & la cour de France, armée pour lui opposer la servitude, le fier Louis XIV fut obligé de céder & de chasser de ses Etats le monarque détrôné, qu'il avoit résolu de faire rentrer dans tous ses droits. La maison de Stuart, chassée de l'Angleterre, alla attendre obscurément, au fond de l'Europe, quelqu'occasion favorable de sortir de son anéantissement ; & depuis ce tems-là, les rois & les ministres européens se jouerent tour-à-tour des Stuarts détrônés & fugitifs, en les accueillant comme un épouvantail, capable de donner des inquiétudes aux anglois, & en les chassant ensuite avec ignominie à la premiere paix, l'Angleterre, fiere de sa liberté, ne signant jamais de traité que les Stuarts ne fussent éloignés des terres de celui qui les avoit protégés. Ainsi la politique ne

conſidéra plus cette race infortunée que comme une machine d'hoſtilité, qu'on fait voyager quand la guerre eſt déclarée, & qu'on oublie dans une fortereſſe quand la paix eſt ſignée.

La nobleſſe écoſſoiſe, qui avoit ſacrifié ſa patrie & ſes domaines pour ſuivre à l'aventure les deſtinées de ſon roi, ſe trouva diſperſée en France, en Italie & en Eſpagne, ſans roi, ſans patrie & ſans propriété, & ceſſa d'exiſter avec ſon monarque; mais elle finit au moins avec honneur, & ne combattit jamais contre ſa mere-patrie ſans être conduite par ſon roi; tandis que la nobleſſe de France, à l'époque de la diſſolution de l'ancienne autorité royale, en 1789, n'a pas ceſſé de ſe déshonorer. Une fuite honteuſe fut la premiere expreſſion de ſes ſentimens. Des négociations ſubalternes & obſcures avec les ennemis de la France furent la ſeconde; la troiſieme pourroit-elle être une action d'éclat? La nobleſſe françoiſe ne ſera jamais que le vain épouvantail des puiſſances ennemies de la France. Raſſemblée & ſtationnaire aux portes du royaume, alimentée par l'ancienne cour, par les puiſſances étrangeres, on l'oppoſera à la liberté, comme des prêtres romains oppoſerent les derniers rejetons des anciens rois d'Angleterre à la dynaſtie hanovrienne.

Telle étoit la ſituation de l'infortunée maiſon

de Stuart, en 1745. Il n'en reſtoit alors que le chevalier de Saint-Georges, ainſi appelé par les anglois ; il étoit fils de Jacques II, roi d'Angleterre, né en 1688, & marié en 1719, à Marie Sobieska, dont il avoit deux fils, Charles-Edouard, né à Rome en 1720, & Henri-Benoît, né en 1725. Celui-ci vit en 1792, connu ſous le nom de cardinal d'Yorc, & c'eſt le dernier rejeton légitime de cette race infortunée, qui, après avoir créé tant de cardinaux, finit elle-même dans la perſonne d'un cardinal.

Le pere, preſque ſexagénaire, ſe ſouvenant d'avoir été le jouet des puiſſances belligérantes, avoit réſolu de laiſſer à ſes deux fils le ſoin de relever la famille, ſi la fortune pouvoit ſe déclarer favorable, & envoya d'abord ſon fils aîné contre la maiſon d'Hanovre. On ne parlera point ici de ſes aventures en Angleterre. On ſait que le cardinal Tencin, par intérêt pour la cour de Rome toujours ambitieuſe de donner un roi catholique à l'Angleterre, engagea ce prince à paſſer en Ecoſſe. Un peuple montagnard, ſimple, ſenſible à l'infortune du dernier rejeton de ſes anciens rois, ſe changea dans un clin d'œil, en une armée redoutable. Edouard, à la tête de ces gens ſimples, vêtu comme eux, & mangeant avec eux, comme un capitaine qui veut reconquérir une monar-

chie, eut d'abord des ſucces éclatans ; il prit Edimbourg capitale de l'Ecoſſe, & fut proclamé, aidé ſecrettement de l'argent de France & des armes que Louis XV lui faiſoit paſſer.

C'eſt dans ces circonſtances que ſon frere Henri, duc d'Yorc, arriva incognito à Fontainebleau, le 28 Octobre 1745, s'y fit connoître en ſecret, demanda à voir le roi Louis XV, & fut introduit avec beaucoup de myſtere dans ſon cabinet, par Dufort, directeur des poſtes, en préſence du duc de Geſvres. Stuart parla avec une facilité que ſes malheurs n'avoient pu réprimer, & ſaura, après une profonde révérence, au cou du roi, qui avoit l'air d'éviter cette démonſtration familiere. Il parla avec dignité, & comme un roi parleroit à un autre : auſſi le roi de France fut-il bien plus embarraſſé de ſon rôle, que le prince infortuné. Dans ſon étonnement, Louis XV lui demanda ſi Benoît XIII n'avoit pas été ſon parrain, & combien il ſavoit de langues : ce prince, mieux élevé dans ſon malheur que le roi dans l'opulence, répartit qu'il ſavoit trois langues ; qu'il avoit appris *le françois par inclination & par reconnoiſſance, l'italien par néceſſité, & l'anglois comme la langue des états du roi ſon pere.* Louis XV & le dauphin étoient comme interdits & muets. Ils étoient peu capables d'apprécier la noble aſſu-

rance d'un prince élevé dans l'infortune, qui ſe mettoit de niveau avec eux, & de reconnoître l'embarras, la nullité même d'un dauphin, & du premier monarque du monde, élevés dans l'adulation & la moleſſe. Le prince d'Angleterre, continuant dans le ton d'une reſpectueuſe familiarité, fit le récit de toutes les campagnes & des actions où le roi & le dauphin s'étoient trouvés, avec autant de ſavoir & d'intérêt que ces deux princes, qui avoient été les auteurs de ces événemens. Cette éloquence ne fit qu'augmenter l'embarras reſpectif : & cette leçon inutile, la premiere que le roi & le dauphin euſſent reçue, finit, au grand contentement de Louis XV.

Se retirant de chez le roi, le duc d'Yorck demanda au duc de Geſvres quel étoit ſon nom. Sur-le-champ, ſe rappelant des choſes flatteuſes ſur ſon compte, il lui dit : *Vous êtes, monſieur, gouverneur de Paris, & vous avez fait à mon frere toutes ſortes de politeſſes, je vous en remercie*; & raconta toutes les actions louables qu'il ſavoit de lui. Jamais on n'avoit vu un prince auſſi intéreſſant par ſes malheurs, & par la préſence & la délicateſſe de ſon eſprit. La pourpre romaine a bien changé le caractere du duc que la nature avoit formé pour commander des troupes, & que la politique deſtina au ſacerdoce.

Ce jeune prince avoit sollicité des secours pour son frere, par des mémoires qui furent examinés; mais tous les ministres n'étoient pas de même avis. Le duc de Richelieu pensoit qu'il falloit faire une descente en Angleterre; d'Argenson l'aîné & le cardinal de Tencin, par reconnoissance pour la maison de Stuart opinoient de même; mais le maréchal de Noailles & d'Argenson, ministre de la guerre, étoient d'un avis opposé. Le duc de Richelieu & mylord Clare devoient commander le débarquement.

Les dernieres aventures du prince Edouard en Angletetre, furent plus malheureuses que le commencement; il perdit des batailles, & ses troupes furent dissipées. Ce prince fut obligé de se jeter dans une riviere, de se sauver à la nage. Il vit périr de l'autre bord, dans les flammes, cinq ou six cents montagnards, compagnons de ses malheurs, renfermés dans une grange, dont il entendit les cris. Quelques adhérens lui resterent fideles; sa tête fut mise à prix, & le roi hanovrien, victorieux, exerça contre les partisans vaincus de ce prince, toute la férocité dont est capable un monarque puissant & irrité, à l'époque de ses vengeances.

Le parti vaincu eut donc ses héros, & la France, encore idolâtre de ses rois, admira long-

tems le courage du lord Derenwater. Son frere aîné avoit porté ſa tête ſur l'échafaud, en 1715, pour avoir ſoutenu la même cauſe. En 1736, il l'y porta lui-même, & voulut que ſon fils l'accompagnât. Avant de mourir, il dit à cet enfant : *apprends à mourir pour tes rois, & que mon ſang, en jailliſſant ſur toi, fructifie.* Le lord Lovat, ſon complice, âgé de quatre-vingt ans, prononça ce vers d'Horace avant le coup fatal : *Dulce & decorum eſt pro patriâ mori.* Ces exemples de fanatiſme royal méritent de profondes méditations de la part des fondateurs des républiques, dans une monarchie ancienne. Il y a des fibres royales dans la tête & dans le cœur de beaucoup de françois, qu'on ne pourra jamais arracher.

Les anglois, que nous avions ainſi provoqués, dans le ſein de l'Ecoſſe, en leur envoyant le prince Edouard, ſe vengerent par une action d'éclat. Dans la ſaiſon de l'équinoxe, ils ſe préſenterent avec 56 voiles ſur nos côtes de Bretagne, & vinrent débarquer auprès de Poulduc, en bon ordre. Ils avancerent enſuite juſqu'à Guindal, ayant pour guide un de nos officiers, qu'ils avoient fait priſonnier, & qu'ils menerent lié & garotté. Ils débarquerent d'abord quarante ſoldats, ſans coup férir, mirent en fuite quatre cents gardes-côtes, & furent ſuivis de cinq à ſix mille

hommes, qui s'approcherent d'une lieue de l'Orient : il envoyerent demander qu'on leur ouvrît les portes de la ville ; mais on leur répondit qu'on s'y défendroit juſqu'au dernier ſoupir.

Les anglois, malgré cette réſiſtance, s'établirent ſur la côte, & canonnerent la ville de l'Orient. La nuit ſuivante, ils rentrerent dans leurs vaiſſeaux à la hâte, laiſſant des canons encloués & deux anglois pendus à un arbre, parce qu'ils n'avoient pas tenu la parole qu'ils avoient donnée de mettre le feu à l'Orient ; ils laiſſerent auſſi un veau pendu à un arbre, & ſe retirerent dans la preſqu'île de ..... Ils ſe rembarquerent enfin le 22 Octobre, après avoir encloué vingt pieces de canon, brûlé pluſieurs villages, & emmené les beſtiaux de la preſqu'île ; mais ils louvoyerent dans les environs, s'emparerent des îles d'Houart & d'Heide & de quelques autres rochers, enleverent ſoixante hommes qui les gardoient, & eſſayerent une deſcente dans Belle-Ile.

L'hiſtoire n'oubliera point les anecdotes relatives à milady Oglivi, âgée de dix-huit ans, qui donna au prétendant des preuves d'attachement au-deſſus de ſon âge & de ſon ſexe : ſes fretes étoient attachés aux Brunſwiks, & elle l'étoit à la race des Stuarts. Voyant que les montagnards d'Ecoſſe abandonnoient leur roi & ſe retiroient

chez eux, elle monte à cheval, va, de nuit, de maiſon en maiſon, recruter des payſans, forme un petit régiment de quatre cents hommes, & en envoie quelques-uns dans l'armée ennemie, pour lui ſervir d'eſpions, & partager les deſtinées de ce prince. Elle fut priſe dans ſes expéditions militaires, & renfermée dans une tour de Londres, d'où elle ſe ſauva, déguiſée en blanchiſſeuſe; elle ſe cacha d'abord dans Londres, changeant tous les jours de maiſon. S'étant échappée de cette ville, arrivée en France, dénuée de tout bien, & ſon mari étant condamné à avoir la tête coupée à Londres, le roi leur donna un régiment, qui les fit ſubſiſter. Elle devint groſſe, & pour que ſon fils pût recouvrer un jour les terres conſidérables que ſa famille avoit en Ecoſſe, elle eſſaya, malgré les dangers, d'aller accoucher en Angleterre; mais elle fut obligée de s'arrêter à Calais, où elle mit au monde une fille.

Le prince Edouard, vaincu & fugitif, erra pendant trois jours dans des bruyeres, conduit par deux montagnards, qui lui étoient reſtés fideles; ils n'oſoient ni marcher enſemble, ni ſortir de leurs bruyeres, environnés de patrouilles qui les cherchoient, & qui paſſoient quelquefois aſſez près d'eux pour les entendre proférer des juremens contre le prince Édouard; les patrouilles elles-

mêmes conduites par un autre montagnard, attaché au parti du roi d'Angleterre, témoignerent ſouvent le deſir de les arrêter comme ſuſpects. Édouard, dans ces momens affreux, n'avoit pour vivre qu'un peu de fromage & de la farine d'avoine qu'il étendoit par-deſſus, exprimant les gouttes de pluie de ſon bonnet pour boire. Il gagna une fluxion qui, dans la ſuite, le rendit ſourd. Lorſque Warens l'eut trouvé dans cette ſituation, ce fut encore un bien plus grand embarras pour s'échapper des bruyeres & ſe rendre à quelque port. Il en ſortir enfin n'ayant que deux coups à tirer, & les trois autres autant. Après avoir réſolu, s'ils étoient pris, de ſe défendre comme ils pourroient, puiſqu'ils n'avoient point de quartier à eſpérer, ils rencontrerent une patrouille de cinquante hommes, en ſe rendant au port : elle fut aſſez ptéocupée de leur recherche pour ne pas s'aviſer qu'elle les avoit en ſa puiſſance. Édouard s'embarqua, deſcendit en France ſain & ſauf, & ſe préſenta à Verſailles, chez Lebel, puis chez le Roi, qui le reçut bien; le Dauphin lui fit encore plus de careſſes. Édouard alla chez la Reine, dîna chez le cardinal Tencin, vit madame de Pompadour, & ſoupa une fois chez elle, toujours ſuivi de ſon frere, le duc d'Yorck, qui étoit reſté à Paris, & qu'un des trois montagnards

fideles qui avoient ſuivi Édouard, faillit maſſacrer. Tranſporté de joie de revoir ſon frere, qu'on croyoit perdu, Yorck lui ſaute au cou pour l'embraſſer, & le montagnard craignant que ce ne fût un traître qui alloit attenter à la vie de ſon maître, avoit levé la main pour le venger.

Tous les miniſtres ne penſoient pas que le roi dût recevoir ces deux princes, à cauſe des négociations de Breda; mais Tencin remarqua, que les conférences pour la paix, pouvant être ſans effet, on ne devoit pas, en renvoyant les princes, montrer de la puſillanimité. Les négociations de Breda n'empêcherent pas cependant qu'on ne mît à la Baſtille mylord Morthon, accuſé d'eſpioner nos côtes & nos places maritimes, ſous prétexte de voyager pour ſa ſanté. On arrêta de même tous les anglois qu'on put trouver en France.

L'époque de la paix arriva enfin; mais l'Angleterre, pour y conſentir, obligea le roi, non-ſeulement à ſacrifier le prince Edouard, mais même à le chaſſer des poſſeſſions françoiſes. Les négociations d'Aix-la-Chapelle qui avançoient, préparoient ce prince à la nouvelle fatale de ſon excluſion du trône de ſes peres par un article concerté entre les puiſſances européennes. Abandonné de tout l'univers & de la France & de l'Eſpagne ſur-tout qui l'avoient ſuſcité contre la dynaſtie ha-

hovrienne, il ſe vit réduit à faire imprimer un triſte manifeſte que le miniſtere de France permit & défendit tout-à-la-fois de publier, conformément à la duplicité & à la foibleſſe de ſon caractere. Il le permit tacitement à l'imprimeur qui trahit Edouard, parce qu'il ne voulut pas s'oppoſer à l'impreſſion clandeſtine de quatre pages que le prince auroit tôt ou tard fait imprimer. Il s'y refuſa en même-tems, car on menaça l'imprimeur, s'il n'ôtoit la date & le mot de PARIS, lieu de l'impreſſion. Le prince, recevant ſes exemplaires en grand myſtere, ſoupçonna la ſouſtraction aſtucieuſe, & ſubſtitua ſa date avec des morceaux de papier colés; mais ces finaſſeries du premier cabinet de l'Europe apprirent à l'Angleterre nos vacillations & nos foibleſſes, la porterent à exiger de la France des conditions humiliantes, & le ſacrifice même de deux princes auſſi intéreſſans.

Le cadet duc d'Yorck avoit dans le caractere plus de facilité que le prince Edouard; il parloit davantage, montroit du goût pour la muſique & les arts. Edouard avoit un caractere oppoſé; ſes malheurs n'avoient pas éteint les feux de l'amour, car il fit des conquêtes en Ecoſſe & en France. Il avoit une figure noble, & on diſoit qu'il reſſembloit à Charles XII. Il n'aimoit pas

de vivre *incognito* en France, même après ſon expédition malheureuſe ; & quoiqu'il n'eût pas de hauteur, il aimoit la dignité. Il deſiroit auſſi d'être approuvé & de plaire, paroiſſoit ſérieux, preſque toujours dans un état de repréſentation ; portant, comme ſon frere, l'ordre de la jarretiere ſur l'habit. Ils avoient à leur ſuite, même dans leur infortune, une quarantaine de courtiſans qui leur étoient reſtés fideles, lors même qu'ils vivoient obſcurément dans un hôtel garni.

Le moment arriva enfin, où le conſeil détermina que le prince ſortiroit du royaume. Le duc de Geſvres vint expreſſément de Fontainebleau, le mois de Novembre 1748, pour le prévenir que la paix de l'Europe l'exigeoit ; & lui remit une lettre du roi, amicale & tendre. Edouard répondit en aſſurant le duc de Geſvres *qu'il n'en ſortiroit pas à moins qu'on ne le mît en pieces.*

Le duc de Geſvres revint trois fois à la charge, le pria de ſe retirer à Fribourg, & lui porta une lettre du roi Jacques ſon pere, qui l'exhortoit, le preſſoit & le ſupplioit de ne pas ſe roidir contre le roi de France. La lettre du prétendant pere fut rendue publique, & il fut donné trois jours au prince pour ſe retirer.

Il fallut enfin arrêter Edouard & ſe ſaiſir de ſa perſonne, car il avoit déclaré qu'il ſe tueroit.

Pour exécuter l'ordre du roi, le duc de Biron choisit Vaudreuil, Cornillon & Lanoix, officiers aux gardes, fit doubler, entre jour & nuit, la garde de l'opéra, & plaça dans divers postes, des détachemens de soldats. On prépara plusieurs carrosses de remise, on avertit douze officiers de l'état-major pour monter à cheval, & douze caporaux déguisés pour monter sur le derriere des carrosses. Biron se tint chez Lautrec, capitaine aux gardes, près le Palais royal, pour tout observer, & sa prudence alla jusqu'à placer Vernage, médecin, & des chirurgiens, en cas que la scene fût ensanglantée.

Le prince arriva à l'opéra sans soupçons, suivi de Cleridon, Gauvin & Harrington. Dans le moment toutes les portes de l'opéra & du palais royal furent fermées. *Lafortune*, sergent aux gardes, saisit Édouard par les deux bras, & d'un coup de genouil le renverse par terre; deux sergens prennent ses mains, deux autres ses jambes, & Vaudreuil lui dit, dans cette situation, qu'il étoit arrêté par l'ordre du roi; ensuite il le fouille & lui ôte un pistolet chargé & bandé. *Vous faites-là un vilain métier*, lui dit ce prince, *si j'étois à Hanovre, en la puissance de mon ennemi, je ne serois pas traité plus durement, & si j'avois mes fideles écossois avec moi dans ce moment, il n'en*

ſeroit pas ainſi. Vaudreuil qui étudioit ſes démonſtrations reſpectueuſes, lui répliqua, que toutes les commiſſions du roi, ſon maître, lui paroiſſoient toujours honorables telles qu'elles fuſſent, & qu'il voyoit dans celle-ci les bontés du roi pour le prince. Vaudreuil fouilloit Édouard en diſant ces paroles, & le prince l'aſſuroit qu'il n'avoit pas d'autres armes. Mais Vaudreuil continuant à fouiller, trouva un ſecond piſtolet dans le même état.

On faiſoit avancer un fiacre en attendant, & on y jeta ce malheureux prince. Vaudreuil, Cornillon & Lanoix qui s'y mirent avec lui, lierent ſes bras comme à un criminel, mais par grâce avec des cordons de ſoie, parce qu'il étoit de la maiſon de Stuart. Six caporaux, la bayonnette au bout du fuſil, monterent devant & derriere pour le conduire dans une priſon d'Etat; du fiacre on le jeta dans un carroſſe traîné par ſix chevaux, & on le conduiſit à Vincennes, où il fut empriſonné & confondu avec les ſcélerats & les priſonniers d'Etat. Les trois ſeigneurs qui l'accompagnerent furent mis à la Baſtille, & quarante ſeigneurs ou ſerviteurs qui lui étoient attachés y furent conduits trois heures après. Berrier, chef de la police, fouilloit en attendant dans la maiſon du prince, d'où l'on tira vingt-cinq fuſils, dix-huit paires de piſtolets

piſtolets & un petit baril de poudre. Édouard fut obſervé nuit & jour à Vincennes par les quatre capitaines des gardes, Cornillon, Lanoix, Laferriere & Touvrille. Quatre lieutenans aux gardes qui ſe relevoient, prénoient l'ordre de Biron & le donnoient à 25 grenadiers. C'eſt ainſi que les révolutions anéantiſſent l'inviolabilité des rois. La capitale & toute la France murmurerent de cet indigne traitement fait par la France au dernier rejeton des Stuarts qu'on avoit appelé pour lui donner une couronne.

Le prince Édouard écrivit au roi du donjon de Vincennes, avec des aſſurances de reſpect, de reconnoiſſance & d'attachement; mais dans le ſtyle, d'ailleurs, d'un prince qui traite de couronne à couronne. Le roi rougit de ſa foibleſſe & de la rigueur d'un ordre barbare. Édouard ſortit de priſon, donnant ſa parole d'honneur, avec raiſon, qu'il ne rentreroit plus en France.

Refugié en Suiſſe dans les terres de Fribourg. Le miniſtre d'Angleterre ſe plaignit groſſierement à l'Avoyer de ce que ce canton donnoit aſyle *à une race odieuſe* ET PROSCRITE PAR LES LOIX DE LA GRANDE-BRETAGNE. Ce magiſtrat plus ferme & plus fier que Louis XV, obſervant *que ſa république n'avoit pas proſcrit cette race odieuſe*, répondit à l'anglois: *votre lettre eſt peu convenable*,

vous oubliez que vous parlez à un état souverain ; & je ne crois pas devoir répondre. Le prince cependant retourna en Italie.

Telles furent les aventures des derniers princes de la maison de Stuart. L'Angleterre, dans son ressentiment, exigea de Louis XV & de l'Avoyer de Fribourg, une bassesse dont cette ville étoit incapable, en demandant, contre les droits de l'humanité, d'expulser un prince abandonné & désarmé. Un simple magistrat repoussa cette demande attentatoire au droit des gens, & le seul Louis XV l'accorda à l'Angleterre. Une petite créature, madame de Pompadour, qui avoit une fortune à faire à côté de ce prince, essayoit déjà d'avilir, à son profit, le roi de France. La langue des romains, dans la bouche de Tacite, ne pourroit peindre l'état de foiblesse & d'ignominie où cette femme conduisit les affaires & les hommes d'Etat du premier royaume du monde. Mais ne précipitons point nos pas.

Déjà l'intriguant cardinal Tencin étoit parvenu, par des voies obscures, à métamorphoser en cardinal, le duc d'Yorck, qui vit à Rome, (en 1792) âgé de 67 ans. Ce dernier rejeton de tant de rois, né dans une terre d'exil, fils d'un prince fugitif, petit-fils d'un monarque détrôné, arriere-petit-fils de Charles premier, qui périt sur

l'échafaud, eſt une image vivante des viciſſitudes temporelles. Il avoit vu, dans ſa jeuneſſe, les victimes & les témoins de la révolution qui précipita ſa maiſon du trône d'Angleterre en 1688. Dans l'âge avancé il voit deux princeſſes fugitives du ſang de Bourbon, qu'il a accueillies à Rome comme elles l'avoient accueilli fugitif en France en 1746. Il avoit obtenu de la France, en 1751, l'abbaye d'Anchin, & celle de Saint-Amand, en 1755. Une révolution mémorable le dépouille de ces bienfaits de la cour de France 35 ans après.

Que notre révolution devroit-être admirable aux yeux de ce prélat, en comparaiſon de celle qu'éprouva ſon aïeul! Les anglois voulant abolir l'autorité arbitraire, détrônerent, en 1688, la dynaſtie régnante des Stuarts, en conſervant conſtitutionnellement l'ariſtocratie qui avoit été pourtant la premiere colonne de l'autorité arbitraire.

Les françois, au contraire, ont ſuivi, en 1789, dans leurs mouvemens un ordre inverſe. Pour abolir l'autorité arbitraire, ils ont aboli l'ariſtocratie ſeulement & reſpecté la maiſon régnante.

Dans la premiere de ces révolutions, la nation angloiſe a ſacrifié ſa dynaſtie royale.

Dans la ſeconde, les françois ſe ſont bornés à déclarer au patriciat qu'ils ne veulent plus reconnoître en lui des titres, qui n'avoient d'autres baſes

que la volonté du peuple. Les anglois, en 1688, anéantirent la race de leurs rois; les françois, en 1789, n'ont aboli qu'un préjugé (1).

---

(1) Puissent les scenes d'Octobre 1789, & celles du mois de Juin 1791, servir d'instruction à la maison de Bourbon, & lui dire sans cesse que de nouvelles révolutions suivroient de près un gouvernement perfide. Si la maison de Bourbon a le bon esprit de s'attacher à la nouvelle forme de gouvernement; si elle confie l'exécution de la puissance publique à des patriotes décidés & connus, elle peut devenir florissante & arrêter encore la marche des idées publiques vers l'indépendance républicaine. Si, au contraire, la maison de Bourbon paroît incertaine, versatile, obscurément intriguante, sans plan & sans projet; si elle veut la guerre & la refuse alternativement; si elle alimente par une conduite négligente un esprit de défiance, elle restera vis-à-vis des puissances étrangeres dans un diserédit indigné de la premiere nation de l'Europe, & dans le mépris honteux des françois. Que la maison de Bourbon auroit de génie & de bon esprit si elle prenoit un ton décidé, si elle détruisoit, par une noble assurance, par une contenance déterminée, ce bon mot, *qu'elle fait la morte*; bon mot qui est resté. Mais quelle gloire pour elle si elle savoit se revêtir & s'aider de la force nationale, je dis même, de cette majesté que tout le peuple françois développa d'un bout de l'empire à l'autre, à l'époque, par exemple, du retour de Varennes. Il est tems encore, pour la maison de Bourbon, d'opérer cette grande merveille; car l'affreux Cromwel eut la force de

CHAPITRE XV.

SUITE des intrigues de la cour. Refroidiſſement momentané de Louis XV pour le maréchal de Saxe. Le mariage d'une princeſſe ſaxonne, fille du roi de Pologne avec le dauphin de France, releve le crédit du maréchal de Saxe. Madame de Pompadour commence à ſe mêler des affaires générales. L'impératrice s'attache à la favorite du roi. Commencement de l'influence du parti Autrichien ſur le cabinet de Verſailles. La maîtreſſe de Louis XV & d'Argenſon cadet, favoriſent la reine de Hongrie; leurs intrigues obſcures pour diſcréditer le maréchal de Saxe & Lowendal. Le duc de Richelieu, d'Argenſon l'aîné, le cardinal Tencin, &c. chefs de l'autre parti contraire au parti autrichien. D'Argenſon l'aîné, miniſtre des affaires étrangeres, eſt diſgracié. Intrigue qui empêche la deſcente en Angleterre, projetée par le duc de Richelieu. Campagne de 1747. Bataille de Laufeld. Bergopſoom pris. Premiere conférence pour la paix.

CE chapitre qui contient l'hiſtoire d'une intrigue très-déliée & très-peu connue de la cour de

---

ſe faire reſpecter & rechercher à l'envi par toutes les puiſſances de l'Europe. Pour y réuſſir, il ne s'agit que de s'identifier de bonne foi avec la nation françoiſe & en

Vienne, mérite toute l'attention des lecteurs. On voit l'impératrice, Marié-Thérese, établir dans

---

avoir l'air. Mais quand on voit tout ce qui tient à la cour de France employer son influence à discréditer les représentans de la nation françoise, depuis l'ouverture de la législature actuelle jusqu'au mois de Mars 1792, tems où l'on envoie le présent article à l'impression; quand on voit la plupart des ministres sans études, sans plan & sans élévation, s'occuper obscurément de détruire, par exemple, la masse des jacobins, inhérente à la constitution actuelle, lui opposer les subtilités du comité de révision, la force militaire déployée, la rivalité de l'assemblée *des feuillans*, qui essaye, en l'imitant, de lui ravir ses correspondances, la menace enfin des puissances étrangeres, &c. on dit que le ministere, en 1792, évite la censure des clubs, comme le cardinal de Loménie, en 1788. La cour doit savoir que le caractere indécis des gouvernemens despotiques dégénérés, & les principes de duplicité de l'ancienne éducation, sont contradictoires avec le ton actuel & décidé des françois. La versatilité & les foiblesses de la cour, ont ruiné l'ancien gouvernement. La versatilité & l'indécision changeront les formes du nouveau, non par une révolution en moins, comme les mécontens le présument, mais par une révolution en plus, parce que c'est la marche de la nature de nos passions actuelles, & parce que, ni la cour, ni les mécontens ne sont assurés de la direction des piques. La cour peut se souvenir que le joug des grands est secoué, & qu'on se joue du joug religieux: il ne reste plus que celui

l'intérieur de la cour & du miniſtere de Verſailles cette influence ſur nos affaires, qui depuis la

---

des rois, & ſi jamais on ſe perſuade en France, que c'eſt véritablement un joug, c'en eſt fait de notre ancienne idole. En un clin d'œil, d'un bout de la France à l'autre, on dira que la cour développant une volonté & des intérêts différens de ceux de la nation, on va ſubſtituer, comme en Amérique, un pouvoir exécutif *éligible* à un pouvoir exécutif *héréditaire*, ce qui établira l'unité d'intérêt dans la nation. Pour y arriver, on citera le beau moment d'interregne dans la capitale & dans tout l'empire françois, le mois de Juin 1791, & cette paix & ce calme qui regnent dans les Etats-Unis de l'Amérique. La cour n'eſt plus forte de l'attachement héréditaire des nobles; l'autel n'eſt plus ſon appui; l'armée eſt devenue nationale, & il y a dans nos mœurs une rudeſſe redoutable à ces plaiſirs dont les cours aiment tant à jouir en paix. La cour n'a pas le coup-d'œil perçant qu'avoit dans une pareille circonſtance le fondateur de la maiſon de Bourbon. Autant Henri IV auroit été flexible & propre au nouveau gouvernement, autant la cour de Louis XVI paroît s'irriter & montrer de répugnance contre les nouvelles mœurs.

Et quelle confiance populaire pourroit obtenir une princeſſe iſſue d'une maiſon qui fut perpétuellement ennemie déclarée du nom françois, & qui nous trompa par ſes intrigues à l'époque de 1756? La nation a déjà obſervé, qu'étrangere à nos mœurs, cette princeſſe n'a pu voir encore à côté d'elle des femmes françoiſes, à cauſe de l'incon-

préſentation de madame de Pompadour, vendue à l'Autriche, n'a pas ceſſé un moment de faire

---

venient de la roture. Et quel artiſte, quel homme de lettres ou d'un mérite éminent voit-on à la cour de Louis XVI? Sous le grand monarque & même ſous le feu roi, on voyoit le Nôtre, Perault, Deſpréaux, Racine, Moliere, Nollet, Queſnay, &c. &c. honorés de la familiarité des princes. La nation ſavoit gré à ſes rois d'appeler près du trône, le mérite, les talens, les vertus & les lumieres, qui en ſont le plus bel ornement: cette ſociété ſeroit même plus profitable au prince qu'à l'homme de talent toujours déplacé dans les cours; mais les rems de Louis XIV & de Charles-Quint ont paſſé, & aucun prince en Europe n'eſt capable de dire avec ce dernier, *les gens de qualité me dépouillent, les gens de lettres m'inſtruiſent, & les marchands m'enrichiſſent.* Charles-Quint étoit pourtant de la maiſon d'Autriche.

La maiſon de Bourbon ne voit pas dans ce moment qu'elle a pour ainſi dire un royaume à fonder; qu'elle a perdu la confiance de la nation, que la famille royale réfugiée à Rome, ou fugitive chez nos ennemis, mendiant des bulles ridicules & des ſecours contre la France, eſt préciſément dans la ſituation de la maiſon de Stuart en 1688, ou dans la ſituation de Henri IV au ſiége de Paris. Une ſeule faute du monarque régnant mal conſeillé, une ſeule étincelle, peuvent occaſionner un grand incendie.

La maiſon royale peut cependant encore tout conſerver. Elle peut reculer au loin le grand événement futur & retarder la marche de l'eſprit public que nous voyons

des progrès. Le ſyſtême ſuivi ſans variation par la cour de Vienne depuis cette époque, doit être

---

renverſer chaque jour tous les obſtacles ; mais autant cet eſprit public eſt expreſſif dans ſes volontés, autant la cour doit-elle, pour s'en aider, développer de caractere, ſe montrer amie de la liberté, faire oublier qu'elle a fui honteuſement, & déclaré depuis, avec ſolemnité, qu'elle ſe croyoit incapable de l'adminiſtration à cauſe de la nature des loix. Les obſervateurs des événemens, les hiſtoriens de la révolution & les philoſophes, répetent en pareil cas ; *elle fut incapable de maintenir l'ancien gouvernement, elle eſt incapable auſſi de maintenir le ſecond.*

Je ſuis d'autant plus autoriſé à faire ces obſervations, que je ne vois gueres, depuis la clôture de l'Aſſemblée conſtituante, qu'un miniſtere formé de perſonnages ſans caractere décidé, la plupart ſans études, & tous d'un talent fort ſubalterne & occupés de petites & ſourdes intrigues, au lieu de faire exécuter la loi ; irritant par leurs imprudences tous les clubs de la France contre le roi & la famille royale, les pourſuivant toujours inutilement à l'Aſſemblée conſtituante *réviſionnaire*, & depuis à l'Aſſemblée légiſlative : s'adreſſant à toute la terre pour aviſer les ſociétés, (dont le caractere qu'ils ne connoiſſent pas, eſt d'agir & de ſe moquer de l'aviliſſement) s'occupant de les diviſer en parcelles, d'en retirer les membres de l'Aſſemblée nationale, & toujours au détriment de l'autorité royale, contre laquelle ces miniſtres, pour faire la cour au roi, ont irrité ces ſociétés redoutables.

Voilà les grandes opérations du miniſtere conſtitutionnel

obſervé avec beaucoup de ſoin par tous les gens curieux de nos affaires tant intérieures qu'extérieures.

---

de Louis XVI, qui, éloignant d'ailleurs des charges & des emplois tous membres de ces clubs, ſe ſont attiré une haine équivalente à celle qui pourſuivit le miniſtere des Loménie & des Lamoignon, & qui le renverſa.

Les autres opérations du miniſtere n'ont pas donné des preuves, ni de fermeté, ni d'aſſurance, ni de dévouement à la conſtitution & à la liberté que la nation devoit en attendre. Le peuple ſait que la cour a témoigné, dans l'eſpace de huit jours, qu'elle vouloit & ne vouloit pas la guerre; la cour eſt donc ſans plan & ſans volonté, & dans ce cas, c'eſt le torrent des événemens qui l'entraîne, & tant que ce caractere durera, elle ſera incapable de ſe relever de ſon apathie & de ſon diſcrédit; & ſi elle opére quelque bien, la nation qui la forcera ne lui tiendra compte d'aucun ſervice. C'eſt dans cet eſprit que le miniſtere envoyoit en Dauphiné Luckner, quand la volonté générale le déſigna & l'appela au commandement de nos armées. La volonté du miniſtere deſiroit bientôt après d'incorporer des parcelles de troupes nationales dans les troupes de ligne, & c'eſt la volonté de tous qui nous a conſervé la rivalité précieuſe de ces deux corps, rivalité que le miniſtere ſait bien avoir été une des baſes de la force militaire & adminiſtrative de l'ancien gouvernement.

C'eſt le miniſtere qui a laiſſé les turcs faire la paix avec la Ruſſie, & la Ruſſie avec la Suéde, qui a abandonné à la force militaire les flamands, & négligé les inſurrections qu'il devoit ſuſciter chez nos voiſins, à l'exemple de Louis XIV

Madame de Châteauroux qui tenoit de ſa famille les ſentimens françois relativement à l'Autriche,

---

& de tous nos rois, lorſque notre ſituation ne permettoit pas de repouſſer leurs attaques. C'eſt notre miniſtere, enfin, qui, au lieu d'employer nos forces nationales à humilier les ennemis de la France & de ſa conſtitution, a négocié en 1790 & 1791 contre cette conſtitution, qui a fermé les yeux aux inſultes faites à un de ſes envoyés, le mois de Juillet 1791, & à toutes les injures que les françois ont eſſuyées depuis trois ans dans les terres étrangeres, qui a ſouri du château des tuilleries à ces outrages, & qui, éloignant des places tout membre de ſociétés patriôtiques, a affecté d'en envoyer un à Liège pour y être bafoué par un prêtre victorieux & animé contre l'eſprit populaire. Le pouvoir exécutif avoue lui-même qu'il eſt tombé dans le diſcrédit; mais ce ſont ſes propres opérations toujours foibles, & preſque toujours douteuſes & jéſuitiques, qui lui ont attiré la diſgrace publique: il doit voir que l'opinion contre lui eſt bien avancée. La cour cependant devroit ſavoir qu'elle ne recouvrera jamais l'eſtime nationale en diſtribuant de l'argent; la louange & l'attachement des gens qui ſe vendent, n'eſt ni ſolide ni honnête, & ne peut lui rendre cette eſtime publique dont l'autorité a beſoin pour ſe rendre reſpectable & impoſante. L'autorité dédaigne, haït ou craint trop, tour-à-tour, le parti de l'oppoſition dont le foyer eſt dans les clubs, & ignore dans ſon aveuglement ou peut-être dans l'impéritie attachée à un gouvernement auſſi nouveau, que lorſqu'une fois les mouvemens révolutionnaires furent imprimés dans l'eſprit des anglois, les

& le duc de Richelieu qui hérita de ſes aïeux, de la haine qu'il avoit pour cette maiſon, avoient éludé tout projet de réunion entre ces deux puiſſances, & s'étoient toujours attachés au roi de Pruſſe; mais quand madame de Pompadour eut obtenu la faveur du roi, Marie-Thereſe, plus adroite que Frédéric, prit ſur lui les devans & s'attacha madame de Pompadour. Depuis cette époque, les femmes ont été ſans ceſſe les baſes de l'influence autrichienne, & tant que madame de Pompadour régna, fidele à ſa couſine, Marie-Thereſe, qui l'honoroit de ce titre dans ſes lettres, elle lui aſſervit la France, le monarque, nos finances & nos troupes. A la mort de madame de Pompadour l'ancienne rivalité des françois contre l'Autri-

---

Wigts qui furent ce que ſont nos jacobins, devinrent deux fois royaliſtes, parce que deux fois ils ajouterent à la révolution d'Angleterre deux ſupplémens de révolution, qui furent leur ſeul ouvrage. Si les Bourbons & leurs miniſtres ſe maintiennent dans leur indéciſion de caractere & dans leur foibleſſe impuiſſante, une révolution eſt au bout.

Finiſſons ces obſervations qui méritent l'attention d'un bon françois; les malheurs des Stuarts devenus le jouet des Wigts en 1688, & des Bourbons en 1748, ont occaſionné cette note & ces rapprochemens. L'hiſtoire n'a pas d'autres leçons à donner aux rois.

che ſe réveilla; le duc de Choiſeul, parent, penſionnaire & ancien ſujet de la maiſon de Lorraine, combattit quelque tems en faveur du ſyſtême autrichien, que le duc d'Aiguillon, de concert avec Richelieu, auroit culbuté, aidé de la favorite.

Mais à la mort de Louis XV, la reine Marie-Antoinette releva la puiſſance autrichienne, qui n'avoit été ſoutenue à Verſailles juſqu'à ce moment-là que par les concubines. Les vues de l'Autriche, ſur le royaume de France, furent maintenues avec toutes les ſuites que la reine Marie-Antoinette eſt capable de donner à un ſyſtême auſſi favorable à ſa maiſon. Le maréchal de Richelieu fut ſans crédit & comme diſgracié; le duc d'Aiguillon fut renvoyé, & le vieux Maurepas n'oſa jamais toucher à ce nouveau ſyſtême qui avoit été cauſe en partie de ſon premier exil : mais la nation indignée d'un traité qui nous aſſervit à une puiſſance étrangere, relevant aujourd'hui le parti national & françois contre le parti autrichien, a avili aux yeux des bons françois ce qu'on appelle *le parti autrichien ;* le duc d'Aiguillon fils, & les mécontens qui formoient la minorité de l'Aſſemblée conſtituante, ont éclairé l'opinion publique ſur ce grand objet (1).

(1) La cour de Vienne mieux connue, ſemble ſe tenir,

Après ces obſervations générales ſur la puiſſance autrichienne dans le cabinet de Verſailles, entrons dans le détail.

Les obſervateurs attentifs ne pouvoient ſe perſuader que la maiſon d'Autriche n'eut eu quelque influence ſur les intrigues qui diviſerent tous nos généraux pendant les années 1742 & 1743.

---

en Février 1792, époque de l'envoi à l'impreſſion de ce chapitre, en état d'obſervation avec ſes ſoixante mille hommes. Ce parti eſt très-actif & très-pénétrant : il a des ſerviteurs zélés en France, & très-ſpirituels. C'eſt la crainte de la manifeſtation de ſes allures, dont le feu maréchal de Richelieu avoit conſervé toutes les anecdotes, qui ſuſcita, M. Senac de Meilhan, la créature de Choiſeul, pour oppoſer aux mémoires que nous publions l'ouvrage qu'il méditoit pour en empêcher la publication. Il a retiré ſon proſpectus. Le public a refuſé de ſouſcrire pour cet ouvrage de M. Senac, parce qu'il attendoit de lui, ſans doute, non les *mémoires du maréchal de Richelieu*, mais les *mémoires de la maiſon d'Autriche*. M. Senac eſt homme d'eſprit; il connoît à fond ce qui s'eſt paſſé à l'hôtel de Choiſeul pour la maiſon d'Autriche ; il fut employé contre le duc d'Aiguillon; mais comme il eſt intéreſſé à traveſtir l'hiſtoire, & qu'elle ne peut être écrite par un intendant, aucun parti, pas même celui de la cour, n'a paru curieux de ſes mémoires.

En 1745, les ſuccès du maréchal de Saxe & de Lowendal attirerent les regards de leurs jaloux & de leurs ennemis. D'Argenſon cadet, ce miniſtre de la guerre qui inclinoit pour la maiſon d'Autriche, qui avoit ordonné ſi imprudemment à Belle-Ile la fuite de Prague, ne ceſſa de contrarier les plans du maréchal de Saxe. Un grand coup de partie alloit réuſſir, en 1745, lorſque Lowendal fut chargé de commander vingt bataillons; mais d'Argenſon fit ſi bien qu'il en donna le commandement à Clermont-Gallerand. Noailles qui avoit la confiance du roi, d'Argenſon l'aîné, miniſtre des affaires étrangeres, qui avoit ſon eſtime, & le duc de Richelieu ſon amitié, ſoutenoient de toutes leurs forces le maréchal de Saxe & Lowendal contre le miniſtre & contre les intriguans qui leur ſuſcitoient toutes ſortes de querelles, & contrarioient leurs opérations. Il n'eſt pas hors de propos de développer leur maniere; il eſt néceſſaire d'ailleurs de montrer à la France libre comment les courtiſans uſoient de nos troupes dans une action déciſive.

L'armée ennemie ayant une retraite ſous Maeſtrich, le mois d'Octobre 1746, il falloit lui ôter les moyens de cette retraite; pour y réuſſir, il étoit neceſſaire que la gauche de notre armée fût portée plus loin, & s'étendît juſqu'au village

de Seling, & ce village emporté, notre armée ſe ſeroit diſpoſée entre Maeſtrich & l'armée ennemie, qui n'eût eu d'autre reſſource pour ſa retraite, que ſes ponts ſur la Meuſe.

Telles avoient été les vues du maréchal de Saxe; mais il eut à ſe plaindre des oppoſitions de Clermont-Gallérande, qui n'attaqua point, malgré les ordres qu'il lui avoit envoyés; il vint, au contraire trouver le maréchal de Saxe, allant au pas, & au lieu d'attaquer le village de Lierre, il attaqua celui de Varon. Le chevalier de Belle-Ile fit obſerver au maréchal de Saxe l'inconvénient de ne pas fondre ſur le village de Lierre, qui pourroit nous incommoder par ſa poſition; le maréchal lui dit d'y aller lui-même avec un détachement, & Lierre fut pris. Premiere déſobéiſſance.

Le comte de Clermont (prince du ſang) étoit à la droite, & attaquoit le fauxbourg Sainte-Walpurge avec Lowendal. Le comte d'Eſtrées faiſoit avancer l'avant-garde de cette droite, & ayant emporté le fauxbourg, vouloit aller aux trouſſes de l'ennemi: Lowendal & le comte de Clermont, croyant la marche trop précipitée, lui firent ordonner de la ſuſpendre; d'Eſtrées, qui ſe croyoit ſûr de ſon coup, vint lui-même demander la permiſſion de courir-ſus, au nom de toute l'armée: *vous êtes donc l'orateur de l'armée*, dit

dit Lowendal : *oui*, répondit d'Eſtrées, *car je ſuis françois.*

L'obéiſſance ſans réſiſtance & ſans raiſonner, eſt le devoir de l'officier quand le général commande une opération ; un moment de retard peut faire manquer un coup de partie, & nous avons obſervé dans l'hiſtoire de la préſente guerre, que nos pertes étoient, la plupart, occaſionnées par le défaut de ſoumiſſion à l'ordre du général. D'Eſtrées réſiſtant à Lowendal, & lui reprochant, avec impertinence, qu'il étoit étranger, en ſe vantant lui-même d'être françois, ne pouvoit ſavoir que le maréchal de Saxe avoit déjà donné l'ordre d'attaquer la partie ſur laquelle d'Eſtrées vouloit fondre..... L'auteur de ces mémoires croit devoir entrer dans ces détails, parce que ſi, ſous la puiſſance abſolue de Louis XV, les rivaux de Lowendal refuſoient de lui obéir, ſous prétexte qu'il étoit étranger, nos mœurs actuelles exigent du gouvernement des loix ſalutaires contre la déſobéiſſance, que la variété d'intérêts & de partis, & peut-être la perfide hypocriſie pourroient introduire dans nos camps. Depuis que le ſoldat a été relevé, par la révolution, de l'aviliſſement où l'avoient tenu les *talons rouges*, pour me ſervir des expreſſions du maréchal de Saxe, il eſt bien eſſentiel de lui apprendre que

dans les combats, l'obéiſſance eſt le premier de ſes devoirs.

Une anecdote, qui eſt encore de cette année 1746, apprendra à nos neveux l'influence que la ſottiſe avoit donnée au cérémonial, & peindra ce caractere dégénéré de tous nos courtiſans, qui ſacrifioient nos troupes & le ſang des françois à leurs intrigues, & traitoient, avec la derniere importance, tout ce qui tenoit au cérémonial. On ſait que la premiere dauphine mourut en 1746; mais tous ne ſavent pas que pour porter les quatre coins du poile à ſon convoi, il falloit être *menin* du dauphin; & c'eſt pour cela que la Vauguyon fut appelé de l'armée pour porter ce coin de poile. Le roi de Pruſſe, qui ne ceſſa jamais de ſe jouer de nos cérémonies religieuſes, & de la ſottiſe du cérémonial de la cour, annonça, fort plaiſamment, à ſa cour, comme une grande nouvelle, que la Vauguyon paſſeroit de l'armée à Saint-Denis, pour porter la chape. *Ah ſire!* répartit notre ambaſſadeur, offenſé du ſarcaſme pruſſien, *c'eſt pour porter le poile.... Qu'eſt-ce qu'un poile*, dit le roi? *Sire c'eſt un drap mortuaire.... Eh bien je me rétracte, & je dis, que M. de la Vauguyon quitte l'armée pour aller porter, non la chape, mais le poile de madame la dauphine.* La Vauguyon étoit fort propre à porter le poile; cependant le

maréchal de Saxe qui regardoit ce poile à peu-près comme le roi de Pruſſe, lui défendit de partir, & envoya à ſa place le marquis d'Oiſe.

Mais tandis que la France occupoit la capitale des Pays Bas, & que le prince Edouard faiſoit une diverſion, ſi heureuſe au commencement, pour la maiſon de Stuart, & ſi favorable dans toutes ſes circonſtances à Louis XV, qui avoit fait agir ce prince contre l'Angleterre, la Hollande effrayée des ſuccès du roi, lui députoit Waſſenaer, pour le ſupplier de détourner ſes projets hoſtiles des Pays-bas. Il ſemble que la France auroit pu, à la priſe de Bruxelles, faire la paix qu'elle deſiroit ardemment. Nos malheurs en Italie n'étoient pas encore arrivés. Le roi Georges étoit harcelé par Edouard victorieux. Le roi de Sardaigne étoit obſervé de tous côtés par nos troupes; mais l'ambition de la reine d'Eſpagne, la défection du roi de Pruſſe & l'obſtination de l'impératrice, qui, voulant tout recouvrer, en cherchoit l'occaſion favorable, & intriguoit dans le cabinet de Verſailles, éloignerent cette paix ſi deſirée des peuples, & ſi contrariée par les rois. La France, épuiſée par ſes propres ſuccès, laiſſa échapper cette circonſtance précieuſe : la fortune nous ayant tourné le dos en Italie, & le

parti d'Edouard ayant été vaincu en Angleterre; la guerre se ralluma.

Le roi alla rejoindre son armée dans les pays-bas, & fit son entrée, le 4 Mai, dans la ville de Bruxelles; c'étoit le moyen de n'être pas trahi par les factions qui agitoient le ministere & la cour. Lowendal, nommé gouverneur, lui en présenta les clefs. Le roi prit Malines, & on observa que le cardinal *le bossu*, archevêque, lui dit dans sa harangue: *tandis que votre majesté rend grâces à Dieu de tant de victoires, le clergé lui adresse des vœux pour les faire cesser par la paix. Tout autre sang que celui de Jésus-Christ alarme, sire, le sacerdoce.* Le roi lui répondit que ses victoires n'avoient que ce but-là

Aux approches du roi, les ennemis évacuerent Louvain & d'autres petites places voisines. Le marquis de Brézé prit la ville d'Anvers, & le comte de Clermont la citadelle, tandis que le roi rerournoit à Versailles pendant les couches de la dauphine. Ce monarque victorieux avoit été reçu avec enthousiasme des peuples du Brabant; on dressoit par-tout des arcs de triomphe; les cathédrales où il alloit remercier Dieu étaloient toutes leurs reliques, selon les mœurs des brabançons; & les magistrats présentoient leurs clefs

à genoux à Louis XV. Le peuple eût été ſatisfait de reſter ſous l'autorité des rois de France, & s'étoit perſuadé que le joug autrichien ne péſeroit plus ſur lui.

Le 7 Juin, le prince de Conti fit inveſtir la ville de Mons ; Lowendal prit Huy, & la Fare Saint-Guillain ; Conti s'empara de Charleroy, & Clermont de Namur. Les conquêtes de Louis XIV ne furent jamais auſſi brillantes ni auſſi rapides ; mais aucun de ces ſuccès ne pouvoit nous donner la paix, à cauſe des indéciſions du roi de Pruſſe, des myſteres de la reine d'Eſpagne & des intrigues ſecrettes de l'impératrice, qui vouloit toujours recouvrer par force ou par des aſtuces toutes ſes places perdues & ſes provinces conquiſes. La bataille de Raucoux, que nous gagnâmes, n'avança pas davantage les négociations pour la paix.

Nous fîmes dans cette journée, le 11 Octobre 1746, trois mille priſonniers ; & nous prouvâmes que nous avions tué ſept mille hommes. Le 14, on prit à l'ennemi ſoixante pieces de canon, & ils en jeterent 12 dans la Meuſe, que nous pêchâmes : nous perdîmes onze cents françois ; deux mille cinq cents furent bleſſés, & nous eûmes encore plus de 350 officiers tués ou bleſſés. Boufflers fit des prodiges, à la tête d'une diviſion. Le maréchal ayant changé l'ordre de

bataille, Luxembourg ſe mit à la tête de cette diviſion triomphante ; Boufflers ſe trouvant ſans emploi, par cette évolution, vint ſe placer à côté de ſon fils, & à la tête de ſon régiment, *pour voir*, diſoit-il, *comment il faiſoit ſon devoir.* Il eut un cheval tué ſous lui ; ſon écuyer fut tué à ſes côtés, & deux pages du roi qui étoient avec lui furent bleſſés.

Montmorin fils, dont le régiment avoit plié dès la premiere décharge, s'étoit rallié : pendant la manœuvre, il arracha un drapeau des mains de celui qui le portoit, & alla le planter ſur le bord du retranchement des ennemis ; ſon régiment, honteux de ſa premiere crainte le ſuivit & le retranchement fut forcé.

Si la journée avoit encore duré deux heures, le maréchal de Saxe avoit ſi bien diſpoſé notre armée, qu'on auroit tué ou pris la moitié de l'armée ennemie, qui repaſſa la Meuſe ; des charriots pleins de ſoldats ennemis bleſſés, voulant paſſer la Meuſe le jour de la bataille, & ſe trompant ſur le gué, périrent tous, & le prince de Valdec, en repaſſant la Meuſe, écrivit avec un crayon au maréchal de Saxe, le priant d'avoir ſoin de ſes bleſſés. Le général, avec ſon ſang froid ordinaire, répondit : *il n'y a qu'à l'enfiler comme les autres.*

Le maréchal de Saxe étoit craint, aimé & eſtimé du ſoldat & des officiers; il y avoit des liaiſons dans ſes idées, & il ſuivoit ſon but ſans le perdre de vue. Exact pour la diſcipline, il puniſſoit avec fermeté, mais toujours avec juſtice, & récompenſoit avec les mêmes précautions. Il ne connoiſſoit pas la politeſſe de la cour; il dédaignoit de pénétrer & de ſuivre des intrigues, & jamais il ne put perdre ſon caractere militaire; qui tenoit un peu du Vandale. Il eſtimoit le maréchal de Belle-Ile, quoiqu'il n'eût jamais oublié ce qui s'étoit paſſé entr'eux en Bohême; il étoit intimement lié avec le maréchal de Noailles, qui l'appeloit toujours *ſon fils*, même depuis qu'il l'effaça par ſes ſuccès. M. de Saxe cependant ne pouvoit le juſtifier ſur le paſſage du Rhin.

Le roi, dans ſes campagnes, montroit de l'horreur pour l'effuſion du ſang humain. Le maréchal de Saxe, au contraire, donnoit, ſans émotion, l'ordre d'une attaque meurtriere, & quand, dans le conſeil de guerre, on parloit du nombre des victimes, il diſoit communément, *une nuit de Paris réparera la perte.* Malgré ſes mœurs étrangeres à celles des françois, ce grand général ſavoit adoucir ſon caractere, au point qu'il faiſoit des viſites à madame de Pompadour, qui venoit de développer tout-à-coup un grand crédit à la

cour de France : il alloit, dans sa loge, au spectacle avec elle, & les petits poëtes du tems s'extasiant de cette réunion, appeloient le général & la maîtresse *Mars* & *Vénus*, dans leurs pieces fugitives. Les grands poëtes, à l'envi des petits, se distinguoient aussi dans leurs complimens. Voltaire trouva que Louis XV étoit un autre César après la bataille de Raucoux, & que madame d'Etioles étoit une autre Cléopatre, sans que la parodie cruelle que cette flatterie occasionna pût le corriger de son penchant à louer une femme qui fut dans tous les tems odieuse à la nation.

Les courtisans que le maréchal de Saxe appeloit quelquefois *ses talons rouges*, parloient différemment de ce général. Se souvenant qu'ils avoient perdu nos troupes pendant les années 1742 & 1743, en Allemagne, & se sentant humiliés de la gloire d'un allemand, qui ne tenoit à aucune de leurs intrigues souterreines; humiliés de ses succès, ils essayerent, à la fin de l'année 1746, de le perdre, comme le maréchal de Lowendal. Le foible Louis XV parut un instant écouter leurs sarcasmes contre les deux étrangers défenseurs de la France, & les seuls auteurs de nos victoires pendant trois ans; car, depuis la mort des Berwich & des Villars, la France n'avoit plus de généraux. *Nos talons rouges*, qui

ſentoient leur incapacité, ne pouvoient ſouffrir cependant que ces deux héros fuſſent devenus, après trois campagnes, *les ſauveurs de la France.* Conſervons les preuves de leur reſſentiment contre les maréchaux de Saxe & de Lowendal, qui, après ces campagnes pénibles & glorieuſes, ſe voyoient pourſuivis par d'obſcures intrigues de boudoirs & de ruelles. Maugiron, alors meſtre-de-camp de cavalerie, fit courir une paſquinade qui repréſentoit le diable, tenant des deux mains les portraits des maréchaux de Saxe & de Lowendal, avec cette inſcription au bas :

Tous deux vaillans,
Tous deux prudens,
Tous deux galants,
Tous deux bâtards,
Tous deux pillards,
Tous deux paillards,
Tous deux ſans foi,
Tous deux ſans loi,
Tous deux à moi.

Le maréchal de Saxe, à qui on préſenta cette piece en rit beaucoup ; dit que l'auteur avoit raiſon, & le mépriſa. Cependant le roi, environné des jaloux du maréchal, montra quelque froideur pour ce grand homme qui avoit relevé l'honneur de ſes armes : la reconnoiſſance envers le mérite

éminent n'étoit pas la premiere de ſes vertus, & il ne pouvoit guere voir que comme ſes courtiſans.

Le maréchal de Saxe, de ſon côté, mortifié du brevet qu'avoit eu le prince de Conti, qu'on venoit de lui oppoſer, fut peu flatté auſſi de l'accueil que lui fit le roi à ſon retour à Verſailles. Il dit hautement, en pleine compagnie, que le roi ne lui parloit pas mieux, ni plus qu'à Caſſemate, qui étoit un ſimple gentilhomme de la vénerie. Fier de ſes ſuccès, parce que la cour & le roi lui-même ſembloient les oublier, il diſoit : *ſi j'étois dans la ſituation de ſimple courtiſan, comme il y a ſept ans, je ne me plaindrois pas ; mais puiſqu'il faut parler de ſoi, ſi l'on veut examiner ce que j'ai fait depuis la priſe de Prague, on pourra dire que j'ai ranimé la valeur des troupes qui étoient un peu endormies ; je ſais que c'eſt pour me flatter qu'elles ſe diſent invincibles quand je ſuis à leur tête ; mais les ennemis craignent auſſi d'être battus, quand je ſuis vis-à-vis d'eux : je ſais quel reſpect eſt dû aux princes du ſang, je ne m'en écarterai jamais. Que le roi les déclare tous généraliſſimes de ſes armées, dès le berceau ; je n'ai rien à dire ; mais que M. le prince de Conti ait acquis ce titre comme une récompenſe de ſervice, je crois avoir droit de me plaindre. Après cela j'aime le roi, j'exécuterai*

ſes ordres. Quand il voudra que je marche, il faudra bien que j'obéiſſe ; mais dans le fond qu'ai-je à eſpérer ? Je ſuis riche, & comblé d'honneurs, & ſi la ſituation de l'Etat devenoit embarraſſante, je crois pouvoir dire qu'on auroit recours à moi.

C'eſt ainſi que raiſonnoit notre général allemand avec ſon ton & ſa liberté militaires ; mais la foibleſſe du roi étoit telle, que le maréchal de Saxe pouvoit être aiſément diſgracié par une de ces intrigues de cour, trop profondes & trop ſecretes pour qu'il daignât les ſuivre ou même s'en apercevoir. Heureuſement les négociations entamées à Turin pour le ſecond mariage du dauphin n'eurent aucun ſuccès ; Louis XV, trois jours après la mort de la dauphine, s'étoit adreſſé au roi de Sardaigne, lui demandant ſa fille, ſans condition préalable pour cette alliance. Le roi de Sardaigne, que Marie-Théreſe avoit eu l'art de tenir dans ſes filets, accepta la propoſition ; mais ayant reçu de Louis XV une lettre ultérieure, par laquelle il demandoit la garantie du royaume de Naples pour la maiſon d'Eſpagne, le roi de Sardaigne répondit, que ſes engagemens ne lui permettoient pas de promettre ce qu'il ne pouvoit tenir, & Louis XV fit demander la fille du roi de Pologne, électeur de Saxe, ce qui releva le

crédit du maréchal de Saxe, fils naturel de cette maiſon. Le maréchal de Richelieu partit à la fin de 1746 pour en faire la demande ſolemnelle.

Cette ambaſſade lui fut donnée par une intrigue particuliere qui mérite ici ſa place. Toutes les puiſſances deſiroient la paix, ſur-tout l'Angleterre, qui craignoit, lorſque les affaires du prince Edouard commencerent à décliner en Ecoſſe, que Louis XV ne fît exécuter la deſcente projetée en Angleterre. Le plan en avoit été préſenté par le duc de Richelieu. D'Argenſon l'aîné, miniſtre des affaires érrangeres, depuis le mois de Novembre 1744, qui voyoit la guerre traîner en longueur, eſtimoit que l'ouvrage de la paix ne ſeroit accompli que lorſque la France auroit entierement détaché l'Angleterre de l'Autriche.

Marie-Thérese, qui nous obſervoit & qui éroit bien ſervie à Verſailles, avoit déjà gagné, fort ſecrettement, à ſon parti madame de Pompadour laquelle ſe mêloit déjà de politique. L'impératrice qui ſavoit que le roi de Pruſſe avoit beaucoup intrigué contr'elle dans notre cabinet, par le moyen de la derniere maîtreſſe & de Richelieu, prit le devant cette fois ſur ce prince, le ſurpaſſa en ruſes & en activité, & s'attacha madame de Pompadour, préſentée dès le 14 Septembre

1745, avec le cérémonial accoutumé, au roi, à la reine & au dauphin. Vainement le duc de Richelieu intriguoit-il pour que cette deſcente en Angleterre pût avoir lieu ; il étoit réſolu, par madame de Pompadour, que le Prétendant ſeroit abandonné. Le duc de Richelieu en fut quitte pour une ambaſſade de pur cérémonial, & pour les fameux couplets de commande qu'un poëte-reau du tems fit à ſon honneur. Les voici quelque mauvais qu'ils ſoient.

Quand je vis partir l'excellence
De Richelieu,
Je prédis ſa mauvaiſe chance.
Hélas mon Dieu !
Ce pilote ignore les vents
De l'Angleterre,
Il ne ſait qu'embarquer les gens
Pour l'île de Cithere.

Si vous comptez ſur la prudence
De ce cerveau,
Vous en avez trop d'eſpérance
Jeune héros ! . . . . . (*le Prétendant*);
N'employez cet eſprit follet
Et ſon Voltaire,
Qu'à vous aſſurer au ballet
Du temple de la gloire.

Il faut pourtant payer la peine
De ce marin,
Il n'eſt pas juſte qu'il revienne
Et qu'il n'ait rien;
Nous lui donnerons pour penſion
Le ſoin des filles,
Son bâton ſera le bourdon,
Ses Lauriers des coquilles.

Le même ſyſtême des ridicules pourſuivoit alors le miniſtre des affaires étrangeres, l'intraitable d'Argenſon l'aîné, que la cour de Vienne n'avoit pu s'aſſujettir. C'étoit un penſeur profond, qui avoit des vues ſuivies ſur le gouvernement intérieur & extérieur de la France, qu'il a publié ſous le titre de *conſidération ſur le gouvernement*. Une lecture immenſe, un eſprit d'ordre, des vues profondes, de la méthode, le diſtinguoient de ſon frere, qui étoit ſuperficiel & homme d'eſprit plutôt que grand philoſophe. L'Aſſemblée nationale conſtituante a emprunté de lui une ſuite d'idées & de principes qui ont ſervi de baſe à l'adminiſtration intérieure des municipalités & des départemens. Il étoit fort reſervé avec les gens de cour, & parce qu'il n'étoit, ni futil, ni léger, ni perſifleur, ils lui donnerent le nom de d'*Argenſon la bête*, pour le diſtinguer de ſon cadet, qui avoit le département de la guerre,

qu'il n'aimoit pas, & avec lequel il ſe raccommoda mal quand il fut avec lui dans le miniſtere. Les Noailles ſe joignirent à ſes ennemis ; la cour de Madrid & Maurepas entrerent dans la cabale. On parloit ſans ceſſe au roi du marquis de Puyſieux, pour diriger les affaires étrangeres de Saint-Severin, qui arrivoit de Dreſde ; & la maîtreſſe s'étant déclarée contre lui, la droiture, le mérite, les lumieres, le déſintéreſſement, la haute-probité de d'Argenſon, ne furent plus des titres pour le maintenir miniſtre. Il fut renvoyé & le marquis de Puyſieux élevé à ſa place. La maiſon d'Argenſon a donné pluſieurs miniſtres ; mais aucun n'a véritablement mérité de la nation que celui dont il s'agit. Peu de françois étoient capables d'apprécier ſes lumieres quand il ſortit de la cour : ſes principes ſur l'adminiſtration font une époque remarquable dans l'hiſtoire du gouvernement.

La campagne de 1747 commença par des ſuccès. Le maréchal de Belle-Ile, dans nos premieres expéditions, avoit paſſé les bornes de la ſageſſe & avoit laiſſé détruire une armée. Le maréchal de Saxe, au contraire, & Lowendal, ne tentoient rien que de praticable. Une marche graduée & ſage, conduiſoit nos troupes, déjà victorieuſes, à Fontenoy, dans l'intérieur de la Zélande. Lowendal prit Lecluſe & Philippine. La Hol-

lande consternée de se voir inondée de françois victorieux, qu'aucune faute n'avoit encore arrêtés, & auxquels elle n'avoit à opposer que des commerçans plutôt que des guerriers, imagina dans ses alarmes de créer un stadhouder, & tomba de l'Etat de république, pendant lequel son commerce avoit été si florissant, dans celui de monarchie, qui établit dans la nation un second intérêt, celui d'une espèce de roi. Le peuple, dans son aveuglement, le demanda ; & la ville de Terver, dont le prince d'Orange étoit seigneur, fut la premiere à le proclamer. Un reste de républicanisme conserva dans la chartre de son institution, le souvenir d'une élection faite *en considération des tristes circonstances* ; mais le stadhouder héréditaire se comporta comme un roi. On sait qu'aussi-tôt qu'un monarque est bien enraciné, c'est de Dieu qu'il dit tenir son autorité & qu'il asservit le peuple qui la lui a donnée. Guidé par ce principe, il méprise le civisme, comprime la liberté publique, & appelle à son secours, comme le stadhouder en 1788, le roi son cousin, ou le roi son voisin, pour exécuter sa volonté militaire, quand il le peut impunément. C'est ainsi qu'en agit Frizon, devenu Stadhouder. Les magistrats Hollandois qui tenoient le pouvoir exécutif, & qui s'étoient vainement

nement opposés à l'élection, furent l'objet de sa haine & de ses poursuites. Frison, pour anéantir leur autorité & leur influence, ne fut pas plutôt inauguré, qu'il livra à la populace & au pillage, les maisons des receveurs & des magistrats. Ensuite, quand il eut ainsi détruit l'ancien pouvoir exécutif par le peuple, il renversa l'autorité populaire par la force des armes. Un prince à qui des citoyens se vendent, peut-il agir autrement? Telle fut l'origine de la puissance stadhoudérienne en Hollande. Le peuple une fois dévoué à cette maison, porta la foiblesse au point de se soumettre aux femelles de cette race, faute de descendans mâles.

C'est ainsi que la république aristocratique de Hollande, se changea, sans effusion de sang, en une monarchie composée de trois puissances; la stadhoudérienne, l'aristocratique & la populaire. Dans cette révolution il n'y eut d'autres inconvéniens, que le pillage de quelques officiers de l'ancien pouvoir exécutif; car les Hollandois, déchus de cette contenance fiere qu'ils opposerent au duc d'Albe dans les beaux jours de la république, méritoient l'état d'abjection dans lequel nous les avons vus se précipiter. Les seigneurs le méritoient en demandant un prince, le peuple en le créant,

& l'ancien pouvoir exécutif en dédaignant de défendre la liberté, faute de cœur & de volonté.

Un monarque héréditaire a depuis changé les mœurs de cette nation : la Hollande n'a plus vu s'élever de ſon ſein, ces commerçans qui, dans leur ſimplicité majeſtueuſe, étonnerent & confondirent la fierté de Louis XIV. L'amour de la liberté qui les arma contre le deſpotiſme autrichien diſparut. Un intérêt perſonnel & mercantille ſuccéda à cette impétuoſité de caractere & de volonté qui avoit briſé le ſceptre de fer des anciens maîtres de la Hollande.

Après les premiers ſuccès des françois dans ce pays-là, le maréchal de Saxe força, le 5 Juillet 1745, les alliés, à accepter le combat, & fut victorieux comme à Rocoux & dans les autres journées précédentes. Rien ne peint mieux Louis XV, que la lettre qu'il écrivit à ſon épouſe, qui en donna une copie à la ducheſſe de Luynes. « Je » viens de remporter une grande victoire, lui » dit-il, *par la protection marquée de la Vierge.* » La bataille s'eſt donnée le jour de ſa fête ; » c'eſt contre des hérétiques que nous avons com- » battu, & les autrichiens en ont été les ſpec- » tateurs bénévoles. Le prince de Heſſe a défendu » vigoureuſement le village de *Lauffeld*, dont la

» bataille portera le nom. Mais le comte de Clermont l'ayant attaqué encore plus vigoureuſement, l'a enfin emporté. Les françois y ont combattu comme des héros : le comte de Baviere y a été tué. Nous avons fait priſonnier Lingonier, général anglois ».

Le roi écrivoit à ſon fils. « Je vous charge de dire à madame la dauphine qu'elle fera bien d'écrire au maréchal de Saxe, & qu'elle n'oublie pas de le gronder de ce qu'il s'expoſe comme un ſimple ſoldat. Nous avons pris des étendards, du canon, des drapeaux & des tymbales à l'ennemi ».

Ce Lingonier, né françois, ſervoit les puiſſances ennemies. Louis XV, à qui on le préſenta, le traita avec douceur, le fit manger avec lui, & lui demanda à quoi ſervoit de faire périr tant de braves gens, au lieu de faire ſérieuſement la paix.

Ce ſuccès en amena un autre plus éclatant, celui de la priſe de Bergopſoom, qu'on diſoit imprenable, & que la valeur & la ſageſſe de Lowendal emporterent. Cette priſe lui valut le bâton de maréchal de France. C'eſt alors qu'il dit : *la paix eſt dans Maeſtrich*, voulant faire entendre par-là, le deſir qu'il avoit d'en faire le ſiége, qui fut renvoyé à l'année ſuivante. Ces ſuccès engagerent,

CHAPITRE XVI.

FIN de nos expéditions en Italie en 1747 *&* 1748. *Nos déſaſtres dans cette contrée. Incurſions des allemands & des piémontois en Provence. Le maréchal de Belle-Ile va délivrer la Provence. Ses ſuccès. Il forme un plan idéal contre Turin. Maſſacre du Col-de-l'Aſſiette. Ruine du projet contre l'Italie. Richelieu envoyé à Gênes pour la défendre, avec des inſtructions curieuſes. Les nobles gênois, pour avilir le peuple, fier de ſa révolution, veulent ſe reconcilier avec la cour de Vienne. Louis XV les prie de maintenir la révolution, & promet que ſes troupes n'évacueront point la ville de Gênes que le peuple ne ſoit ſoumis aux nobles, ſes légitimes ſouverains. Morale des rois contre les droits des peuples en faveur du droit des nobles & des rois. Expédition du duc de Richelieu dans l'État de Gênes. Fin de la guerre d'Italie. Richelieu eſt fait maréchal de France & noble gênois. On lui dreſſe une ſtatue par ordre du ſénat.*

AUTANT nos progrès étoient brillans dans les Pays-Bas, autant nos déſaſtres étoient déplo-

rables en Italie. Depuis la mort de Philippe V, depuis ſur-tout la derniere défection du roi de Pruſſe, l'armée autrichienne y étoit victorieuſe. Gênes, qui s'étoit armée contre le roi de Sardaigne, étoit dans les fers de l'Autriche. Modene, notre alliée, étoit ſous ſa puiſſance abſolue; & Veniſe craignoit encore pour ſa liberté. Le pape avoit vu ſon territoire inondé de troupes allemandes, & on ſe ſouvenoit, en frémiſſant, que l'Autriche avoit impunément uſurpé les Etats de Mantoue, dont elle avoit fait ſa barriere. Nous avions fait des progrès étonnans juſqu'en 1746. Nous avions franchi les Alpes à main armée, forcé des retranchemens, enlevé à l'Autriche ou à la Sardaigne la Savoye, Nice, Ville-Franche, Demont, Tortonne, Plaiſance, Parme, Pavie & Milan. Toutes ces conquêtes étoient perdues. Il ne reſtoit que la mémoire de tant de ſuccès & la honte de voir les impériaux & les piémontois paſſer le Var, & faire des incurſions en Provence, tandis que les Anglois bombardoient les îles Sainte-Marguerite.

Le maréchal de Belle-Ile qui avoit commencé la guerre par des ſuccès brillans, s'étoit trouvé depuis la retraite de Prague dans une eſpece de diſgrace. Mais comme madame de Mailly l'avoit ſoutenu, protégé & placé à la tête de nos troupes

en Allemagne, une autre maîtreſſe, madame de Pompadour, le releva de ſa diſgrace : c'étoit la prérogative des maîtreſſes du feu roi, & même de madame de Maintenon. Madame de Pompadour ne la laiſſa plus perdre ; elle en fit une baſe de ſa politique qu'elle lia avec ſes intérêts particuliers. Il fut réſolu que le comte d'Argenſon, miniſtre de la guerre, traiteroit avec les deux freres Belle-Ile, & leur feroit la propoſition de reprendre le commandement de nos troupes fugitives, malgré le diſcrédit où il étoit tombé depuis nos déſaſtres en Allemagne. Maillebois, malheureux en Italie, peut-être par ſa faute, fut diſgracié pour la ſeconde fois ; on mit à ſa place l'autre diſgracié qui nous avoit rendu de plus mauvais ſervices en Allemagne, & à qui la maîtreſſe & le roi rendirent leurs bonnes graces. *Le maréchal de Belle-Ile*, diſoit-on à la cour, *nous a donné la guerre & l'a mal faite en Allemagne ; il la terminera avec ſuccès en Italie, pour rétablir ſon honneur.* Une grande faute étoit le prétexte du ſecond commandement.

Le 6 Décembre 1746, d'Argenſon alla à Neuilly pour ſe concerter avec le maréchal & avec ſon frere, ſur le commandement de l'armée de Provence. Le maréchal & le chevalier repréſenterent la triſte ſituation des affaires de la France

en Italie, & les deſcentes dont on étoit encore menacé : ils obſerverent qu'il y avoit une plus grande convenance de laiſſer au maréchal de Maillebois les ſoins du reſte de la campagne. D'Argenſon leur répliqua qu'ils devoient regarder ſa démarche comme équivalente à une lettre de cachet, & qu'il falloit obéir. Le maréchal ne manqua pas de venir à l'audience que le roi lui donnoit, pour parler des moyens de défenſe, & l'entrevue fut d'une heure ; *ce que j'ai appris*, diſoit-il au roi, *ſur notre ſituation me décourage. Elle eſt hors d'eſpérance.*

C'eſt pour cela, lui dit le roi, *que je vous ai choiſi pour aller en Provence ; aſſeyons-nous.* D'Agenſon ſe plaça à la gauche du roi, le maréchal de Belle-Ile à ſa droite, & les trois tinrent un conſeil ſur la triſte ſituation de la France. En voici le réſultat :

Belle-Ile voulut parler d'abord de la difficulté de ſervir le roi avec ſuccès à cauſe de ſa ſanté délabrée ; *votre frere vous ſecourra*, reprit Louis XV ; *il a de l'intelligence, de la ſanté, & il a réuſſi dans ſa derniere campagne. Les Eſpagnols retirent leurs troupes & les font paſſer en Savoye : on leur demande avec inſtance de nous laiſſer ſeize bataillons ; mais juſqu'à ce moment ils n'en veulent laiſſer que huit, qui ne ſont que trois mille*

cinq cens hommes ; nous n'avons que onze mille hommes effectifs, j'en fais marcher il eſt vrai, mais ils n'arriveront qu'à la fin de Décembre ; on croit que nous ſerons obligés d'abandonner le Var, lorſque l'armée eſpagnole ſe retirera ; les ennemis qui ſont au nombre de cinquante mille hommes pouvant le paſſer ſans obſtacles : on croit même impoſſible de les empêcher de faire le ſiége de Toulon : après quoi ils viendront à Marſeille où ils nous feront un tort de plus de cinquante millions. La place de Toulon ne peut guere ſoutenir que huit jours de ſiége. Cependant je ne vous imputerai point les mauvais ſuccès, vous conférerez avec Maillebois, & le chevalier de Belle-Ile ſera le plus ancien lieutenant-général de l'armée.

Belle-Ile accepta le commandement de nos troupes qu'il avoit déjà ſourdement demandé pour réparer ſa réputation ; il partit avec le chevalier, ſon frere, & apprit à Aix que les fautes de Maillebois ſe multiplioient ; il avoit évacué les Etats du roi de Sardaigne ; & n'étoit plus de bonne intelligence avec les généraux eſpagnols. Quarante mille hommes de troupes ennemies étoient venus camper dans la Provence, & s'emparer de Grace & de Draguignan. Ils mirent le ſiége devant Antibes avec des canons de bois, pour en impoſer aux

habitans, qui réſiſterent un mois commandés par de Sades, pendant que les anglois bombardoient les îles Sainte-Marguerite, que le commandant rendit honteuſement & preſque ſans ſe défendre. Avec d'autres mœurs, avec un autre roi & d'autres généraux, les provençaux auroient ſeuls repouſſé cette horde d'allemands, qui pénétrerent comme des bandits plutôt que comme des troupes réglées, dévaſtant ces belles contrées d'où viennent tous les fruits ſucrés qu'on porte juſques aux climats glacés de la Ruſſie; mais l'impétuoſité des provençaux étoit aſſervie ſous un gouvernement où pour repouſſer & combattre un aggreſſeur, il falloit des ordres de la cour & des inſtructions. Ces ordres & ces inſtructions, ſans plan & ſans ſuite, avoient été une des cauſes de nos déſaſtres en Allemagne. Un parti dominant dans la cour détruiſoit les vues du parti précédent; tandis qu'en Italie nos généraux françois avoient agi rarement de concert dans les ſiéges & les combats.

Le maréchal de Belle-Ile parvint enfin, le 25 Janvier, à raſſembler l'armée & à marcher; Lamina acquieſça à tout ce qu'il propoſa, & Caſtellane, que les ennemis occupoient, fut attaqué. Les troupes françoiſes & eſpagnoles n'agirent jamais avec plus de concert. Maulevrier prit de vive force

cette place, l'épée à la main; il y avoit quatre bataillons, dont trois autrichiens & un de Piémontois, commandés par Neuhams, général autrichien, qui fut pris. L'armée vint camper au Luc. La contre-révolution qui s'opéroit à Gênes, où le peuple maſſacroit les autrichiens, favoriſa les ſuccès de Belle-Ile; il reprit avec la même activité les places qu'on nous avoit priſes; il s'empara des poſtes du comté de Nice; mais plus humain que les ſoldats autrichiens, qui brûlerent nos arbres fruitiers, richeſſes de la Provence, *n'imitons que de bons exemples*, diſoit le maréchal de Belle-Ile à ceux qui lui perſuadoient de dévaſter les vergers du comté de Nice. Des exemples de cette nature doivent être conſervés dans l'hiſtoire; malheureuſement nous en avons trop peu à citer dans un ſiecle auſſi égoiſte. L'auteur de ces mémoires les tient de M. Patiot, commiſſaire des guerres, & l'homme de confiance du maréchal.

Il y eut de grandes difficultés à ſurmonter pour reprendre ſur les ennemis les îles Sainte-Marguerite. Il y avoit dans le comté de Nice dix-ſept bataillons piémontois & dix autrichiens; le roi de Sardaigne héſita néanmoins de compromettre ſes troupes. Les françois connoiſſant l'importance de ſecourir Gênes par mer, ou par terre,

ou par une diverſion capable d'obliger le roi de Sardaigne de retirer ſes troupes de devant cette place pour accourir à ſa propre défenſe, ne perdirent pas un inſtant après la priſe des îles Sainte-Marguerite pour exécuter le paſſage du Var. Belle-Ile l'ordonna le 3 Juin, à la pointe du jour, ſur cinq colonnes, compoſant quarante-quatre bataillons françois & deux eſpagnols, deux eſcadrons de huſſards, deux de dragons d'Aubigné, & un de dragons de la reine d'Eſpagne; les cinq colonnes étoient conduites par le chevalier de Belle-Ile & le comte de Mailly, maréchal de France (en 1792), qui s'y diſtingua. Le comte de Maulevrier, le marquis de la Ravoye & le marquis de Biſſy, conduiſoient les autres colonnes. On admiroit l'ardeur du françois pour reconquérir nos poſtes perdus : l'avant-garde de la colonne du comte de Mailly paſſa le Var, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture, portant & élevant leurs armes au-deſſus de la tête, eſſuyant le feu de l'ennemi qu'on mit en fuite ſur le rivage oppoſé.

Le maréchal de Belle-Ile avoit conçu le projet de rentrer en Italie par Exiles, Feneſtrelles, le col de Tende, & d'aſſiéger Turin. Le roi de Sardaigne lui oppoſa les fameux retranchemens ſur les hauteurs du *col de l'aſſiette*, que le chevalier de Belle-Ile voulut attaquer pour renouveler les

journées d'Exiles & de Montalban. Son courage & ſes projets furent extrêmes : jamais il ne voulut calculer les difficultés de vaincre un ennemi retranché dans un pays montagneux, & qui ſe défendoit vigoureuſement à coups de feu & de pierres.

Le brave Mailly qui ſe préſenta devant les retranchemens de ſa colonne, compoſée de deux mille quatre cens ſoldats, en vit périr ſous ſes yeux, dix-huit cent ſoixante en deux heures de tems ? Le reſte de nos troupes fut foudroyé. Six cens officiers y reſterent ſur le carreau ; entr'autres d'Arnaud, maréchal de camp, Grille, major général de l'armée & le marquis de Brienne. Le comte de Mailly y fut bleſſé, & on compta en tout, à la fin de l'action, quatre mille ſix cens hommes tués ou bleſſés. Les piémontois, qui tuoient les françois comme le roi tue le gibier qu'on lui ramaſſe, pour me ſervir des expreſſions de M. Patiot, ne perdirent pas cent hommes.

Le chevalier de Belle-Ile voyant l'iſſue d'une action auſſi malheureuſe, alla arracher en déſeſpéré un drapeau des mains d'un enſeigne, & le planta lui-même au bord d'un retranchement, s'écriant : *à mon ſecours françois.* Un coup de fuſil lui caſſe le bras. Un ſecond qui le frappe à la tête, le fait tomber roide.

Dans cette action déplorable, on obſerva un

grenadier qui montra une grande intrépidité ; on le vit monter ſur les épaules d'un de ſes camarades, s'attacher aux faſcines, & à la redoute dont il gagna le haut en graviſſant ; il arrache un drapeau qui y étoit planté, le défend à coups de ſabre, & ne l'abandonne qu'après avoir été criblé de coups ; enfin il fut précipité en bas de la redoute. Rien ne pouvoit arrêter le courage du ſoldat ; c'étoit le premier mouvement de cette impétuoſité françoiſe qui ne connoît pas d'égale dans les armées d'aucune puiſſance.

Le roi de Sardaigne qui profitoit de nos déſaſtres, gémit d'un maſſacre auſſi étrange ; ce ne fut pas un combat, mais une boucherie cruelle. Les piémontois eux-mêmes murmurerent ſi fort du *Te Deum* qui en fut chanté, que le roi de Sardaigne, refuſa de recevoir les félicitations d'un page. Les françois ſe contenterent de dire que l'aîné des Belle-Ile ayant fait périr de ſang froid une armée en Allemagne, le chevalier en avoit fait périr une autre par le feu ſur les Alpes. Madame de Pompadour accommodoit tout facilement ; car l'opinion étoit encore impuiſſante contre la maîtreſſe du roi ; auſſi le maréchal de Belle-Ile qui retourna à Verſailles pour concerter avec la cour les opérations de la campagne de 1748, y fut applaudi & fêté comme un Héros. Il y fut

fait pair de France, & il n'a été permis de dire en France qu'en 1792 & dans ces mémoires, que le chevalier de Belle-Ile, victime principale dans cette action, avoit été forcé de retarder pendant trois jours une expédition dangereuſe à cauſe de l'opiniâtreté des généraux eſpagnols, & en conſéquence des ordres & des inſtructions de la cour de Verſailles. Ces trois jours de retard faciliterent l'entrée de douze bataillons piémontois dans les retranchemens.

L'auteur de ces mémoires a avancé, que la guerre des rois étoit en France la moiſſon des grands & le fléau du peuple : des faits vont le prouver. Cet inſenſé comte de Belle-Ile, qui dreſſa le plan de la guerre en Allemagne, & trafiqua à Paris & à Verſailles pour la faire déclarer, fut de tous les gens de cour le plus habile à s'enrichir & à décorer ſon nom de tous les hochets du tems, de tous les cordons, de tous les titres de la féodalité & de toutes les commiſſions poſſibles. Il fut ambaſſadeur à la diete pour l'élection de l'empereur & maréchal de France. Il fut créé duc & pair de France, lieutenant-général de la Lorraine, & gouverneur de Charlemont. Charles VII, le fit prince du ſaint empire romain ; & Veniſe, noble Vénitien en France. L'Eſpagne lui donna la toiſon, & le fit grand de la

premiere claſſe. L'hiſtoire ſeule le rapetiſſe beaucoup.

Tous ces titres néanmoins ne furent point ainſi accumulés ſans quelques traverſes déſagréables. La fortune parut ſouvent abandonner le héros de la guerre d'Allemagne ; il fut pris & conduit captif en Angleterre. Il fut pendant deux ans oublié & dans une ſorte de diſgrace. La ville de Paris & la cour lui firent ſentir long-tems la retraite de Prague. Le peuple, qui n'avoit d'autre puiſſance que celle des bons mots, le chanſonna, & l'hiſtoire, en finiſſant cette guerre des fous couronnés, répéte avec complaiſance, après avoir fait l'énumération des titres féodaux du maréchal.

Quand Belle-Ile partit une nuit,
De Prague à petit bruit,
Il dit voyant la lune,
Lumiere de mes jours,
Aſtre de ma fortune,
Conduiſez-moi toujours.

L'hiſtoire conſerve auſſi les traits de bravoure de l'officier & du ſoldat. Le comte de Brienne, colonel du régiment d'Artois, eut d'abord un bras caſſé, & ſes grenadiers vouloient le retirer du champ de bataille, le panſer & lui faire remettre le bras. *Il m'en reſte un*, leur répondit-il froidement.

ment. Un coup mortel le frappa à la poitrine quand il combattoit de l'autre avec le même ſens froid. Son régiment fut donné à ſon frere le chevalier de Brienne, qui lui avoit promis, à ſon départ, de l'accepter s'il étoit tué. Pour le bonheur des générarions futures, il préféra des études de théologie, aſſociant d'une maniere indigeſte cette théologie, la philoſophie, la littérature & les principes d'adminiſtration, tandis que la déſorganiſation de la monarchie ſe préparoit déjà en ſilence dans les colléges & les ſéminaires. Le jeune abbé, à peine âgé de vingt ans, y prévoyoit déjà qu'il ſeroit miniſtre, parce que ſes aïeux, ſous Henri IV, l'avoient été; & dans les momens d'oubli de ſon ambition naiſſante, il en faiſoit la confidence à un de ſes condiſciples qui prit le parti depuis de ſe faire janſéniſte, & de qui on tient cette anecdote intéreſſante.

La ville de Gênes cependant ſe trouvoit depuis ſa contre-révolution dans un état critique. Epuiſée d'hommes & d'argent, elle avoit perdu encore cette impétuoſité de volonté & de caractere qui l'avoit rendue redoutable à ſes ennemis, parce que dès le moment de la révolution, les nobles effrayés pour eux-mêmes de l'impétuoſité populaire contre les allemands, s'étoient réunis au

peuple comme pour le diriger dans l'explosion de son ressentiment.

Mais depuis la retraite de l'ennemi, depuis sur-tout la malheureuse affaire d'Exiles, les nobles génois ne songeoient ni à se retrancher ni à se défendre. Ils auroient préféré un second siége à l'inconvénient de voir le peuple, fier de ses succès, prendre quelqu'autorité dans les affaires de la république. Plusieurs de ces nobles gênois, feudataires de l'Empire, desiroient obtenir la paix, rentrer dans la jouissance des biens que la reine de Hongrie avoit confisqués, & sur-tout anéantir le caractere guerrier & remuant que le peuple gênois avoit montré contre les allemands.

Dans cette circonstance critique, le peuple mécontent que les nobles voulussent terminer une révolution qui étoit son ouvrage, & qu'on ne lui donnât pas le tems de la consommer, murmuroit de ce que le gouvernement se pressoit si fort dans ses négociations pour la paix. La vivacité & la jalousie respective se manifesterent. Les nobles crurent un moment que les murmures du peuple alloient le faire soulever contre leur autorité aristocratique, & parloient de conclure avec les cours de Vienne & de Turin un traité quelcon-

que. C'eſt dans ces circonſtances que le duc de Richelieu fut envoyé pour ſoutenir la révolution de Gênes, pour démêler les vues & les intérêts des nobles, & pour ſavoir s'ils étoient capables de traiter avec les deux cours ſans l'intervention du roi. La France, pour ſoutenir Gênes, lui donnoit deux cent cinquante mille livres par mois, & le roi chargeoit Richelieu de veiller à la diſtribution de cette ſomme. Le duc de Richelieu reconnut que le moyen le plus efficace de contenir les piémontois & les allemands, étoit d'exciter le courage des payſans gênois qui habitent la côte du Ponent, pour inquiéter de ce côté-là l'armée de l'ennemi commun, fixer l'irréſolution de nos généraux, & pour les déterminer à s'avancer par la rivière de Gênes, quand ils ſeroient aſſurés d'une diverſion vigoureuſe de la part des payſans. Les nobles gênois, feudataires de l'Empire, avoient déjà gagné la partie la plus ariſtocratique du peuple en faveur de la cour de Vienne. Richelieu, en encourageant les gênois à s'attacher à la France, en démêlant habilement les vues des chefs de la république & leurs factions oppoſées, favoriſant d'ailleurs la faction françoiſe; en la protégeant, & donnant de l'argent, faiſant des promeſſes, parvint à relever le crédit de la France. Le roi, ariſtocrate comme les gênois,

chargeoit ſpécialement le duc de Richelieu d'aſſurer les chefs de la république, que s'ils s'attachoient à la cour de Vienne, afin de ſe ſouſtraire à l'influence que le peuple gênois, fier de ſa révolution, prenoit ſur les affaires publiques, il leur garantiroit la forme de leur gouvernement, & leur promettoit que la France ne retireroit jamais ſes troupes de Gênes que le peuple ne fût rentré dans l'obéiſſance due à ſes légitimes ſouverains. C'eſt-à-dire, en d'autres termes, que Louis XV, approuvant l'énergie des gênois contre l'Autriche & le roi de Sardaigne, prioit les nobles de l'employer contre ces puiſſances, & promettoit aux nobles gênois des régimens françois pour tenir le peuple dans l'abjection, ſi, victorieux des ennemis & défenſeur de la république au prix de ſon ſang, il oſoit s'immiſcer dans le gouvernement abſolu des nobles gênois. Il y a dans la morale des rois, vis-à-vis des peuples, un raffinement de deſpotiſme que les ſeules piques de 1789 & de 1792 pouvoient venger; il ne faut donc pas être ſurpris que Léopold ait paru diſpoſé à venir en France détruire la ſouveraineté du peuple l'épée à la main.

Les inſtructions de la cour de Verſailles données contre le peuple gênois au duc de Richelieu, ſont les inſtructions de tous les rois contre la

ſouveraineté populaire. Quand les nations ſont liguées ou armées pour défendre la ſouveraineté, les rois la reconnoiſſent. Quand ils ont des armées fideles, la ſouveraineté populaire s'évanouit. L'hiſtoire des hommes n'eſt que l'hiſtoire ſanglante les rois contre les rois, ou l'hiſtoire attoce des rois contre les peuples.

Quand le Duc de Richelieu prit le commandement de nos troupes de Gênes à l'inſtance de d'Argenſon & du maréchal de Noailles, celles d'Autriche & du roi de Sardaigne, plus ſemblables à des troupes Wiſigotes qu'à des troupes européennes, avoient déjà détruit de ſuperbes forêts d'oliviers, des vignobles, & la plupart des arbtes fruitiers du territoire de Gênes. Elles avoient dévaſté de même celles de la Provence. Richelieu arrivé dans cette circonſtance en Italie, réſolut de chaſſer ces demi-barbares des poſtes qu'ils occupoient encore dans la république, & notamment de Savonne, de Final & de quelques autres places importantes.

Il les chaſſa d'abord de Varaggio, & peu de tems après de Voltri, poſtes intéreſſans du bord du golfe de Gênes, & leur enleva le fort de Cettes... L'Autriche étonnée de ces ſuccès, envoya contre le duc de Richelieu le comte de Brawn, pour tenter une invaſion nouvelle de

l'Etat de Gênes du côté de Bargo-Val-di-Taro & de Bezatto. Richelieu pour réprimer ſes mouvemens, vola à Seſtri-di-Levante, langue de terre à l'orient de Gênes, avec un corps de douze mille hommes de troupes réglées, & autant de milices ou payſans armés.

La campagne fut très-difficile; il falloit défendre la république des inſultes des anglois qui croiſoient dans le golfe de Gênes, & repouſſer les autrichiens d'un territoire tout hériſſé de pics & de montagnes. Le petit nombre de ſoldats que la cour lui accorda ne permit pas une action éclatante; & Richelieu fut ſans ceſſe harcelé par le comte de Brawn, qui profita de la nouvelle de la paix pour continuer ces hoſtilités que l'hiſtoire ſévere, dans ſes jugemens, ordonne d'appeler *des aſſaſſinats*, quand elles continuent après la notoriété de la paix. Saint-Severin, que la France avoit envoyé pour la conclure, accorda à l'impératrice reine ſix ſemaines de plus qu'aux autres puiſſances, après la ſignature des articles. Le comte de Brawn s'en ſervit pour mettre à contribution les terres de la république de Gênes, & la cour de Vienne, ou ſon général, ajouterent à des hoſtilités ſanglantes, la baſſeſſe d'un pillage préparé par une ruſe auſſi indigne d'un monarque que d'un général.

Les eſpagnols apprenant que le traité étoit ſigné, vouloient abandonner à ſon ſort l'Etat de Gênes. Le comte de Brawn qui vouloit terminer la guerre par une entrepriſe éclatante, fit une tentative ultérieure pour rentrer dans les terres de la république. Richelieu prévint ce nouveau délit avec autant de préſence d'eſprit que de juſteſſe. Le 7 Juin, les troupes autrichiennes donnerent une attaque générale à pluſieurs poſtes à la fois, à l'orient de la république & ſur la côte. Ils perdirent deux mille hommes; les françois en perdirent ſix cens. Après ce carnage inutile, le comte de Brawn voulut bien déclarer au duc de Richelieu qu'il avoit reçu de la reine l'ordre de ceſſer tout acte d'hoſtilités.

Le duc de Richelieu fut créé maréchal de France, à la demande du ſénat, qui, ayant appris que la grace étoit accordée, ordonna de grandes réjouiſſances. Par un autre décret, le duc fut inſcrit dans la liſte des nobles de la république, de même que le duc d'Agénois ſon couſin, qui ſe diſtingua dans l'armée françoiſe. Et pour que la poſtérité ſe ſouvînt des ſervices qu'il avoit rendus à Gênes, le ſénat ordonna qu'on lui dreſſât une ſtatue pédeſtre de marbre blanc, où le maréchal de Richelieu, encore vivant, s'étoit trouvé à côté des hommes illuſtres de la république. La com-

teſſe d'Egmond, fille du maréchal, en fit faire une copie qu'elle plaça plus mal. Le jardin de l'hôtel d'Egmond, près l'hôtel de Richelieu, étoit orné de vaſes & de ſatyres; elle plaça à côté celle de ſon pere, avec l'inſcription de Gênes.

CHAPITRE XVII.

VIE privée du roi Louis XV à l'armée de Flandre. Son inclination pour la paix. Ses talens militaires. Sa conduite dans le danger. Ses conſeils pendant l'action. Réception qu'il fait au parlement après la bataille de Fontenoy. Il négocie pour obtenir la paix. Stratagêmes de Marie-Théreſe. Caractere du comte de Kaunitz. Une maîtreſſe avoit fait déclarer la guerre par la France. Une autre maîtreſſe pourſuit la paix. Caractere du roi de Pruſſe, du roi de France, de la reine d'Eſpagne & de l'impératrice pendant cette guerre. Influence de la guerre ſur la Pruſſe & ſur la France.

L'AUTEUR de ces mémoires a parlé du feu roi avec une telle liberté, qu'il ſe rendroit coupable d'une grande injuſtice, s'il ne publioit également tout

ce que ce prince montra d'humanité dans les ſieges & les combats. Le tableau enſanglanté d'un champ de baraille émut ſans ceſſe le monarque. Après chaque bataille qu'il gagnoit, il vouloit toujours en obſerver le triſte ſpectacle & le montrer à ſon fils comme une leçon d'humanité qui ſied ſi bien à un grand prince.

Au ſiége d'Ypres, le roi dit à un capitaine de dragons, qu'il ne connoiſſoit que par ſon uniforme : *Mes dragons ont fait cette nuit des merveilles, dites-leur combien j'en ſuis ſatisfait.* Ce mot ne fut pas oublié; les dragons le prirent comme une grande récompenſe : le duc de Chevreuſe en fit au roi des remercîmens, & lui dit en propres termes : *j'apprends, ſire, quelles marques de bonté infinie votre majeſté vient de donner à ſes dragons ; je crains fort qu'à la premiere occaſion il ne ſoit plus poſſible d'arrêter leur zele pour le ſervice de votre majeſté.* Le roi, dans le premier moment, lui répondit : *j'aurois bien du regret, monſieur, de ce que j'ai dit, ſi je croyois qu'il m'en coûtât un ſeul homme.*

Le roi, avant l'ouverture de la tranchée, devant Menin, demanda à M. Valliere, général de l'artillerie : *combien ce ſiége me coûtera-t-il d'hommes* ? Valliere lui répondit qu'il pourroit en périr quatre à cinq mille. Le roi effrayé demanda

s'il ne pourroit pas imaginer quelqu'expédient pour prévenir l'effuſion de tant de ſang françois : *Oui, ſi votre majeſté veut dépenſer quatre à cinq cent mille livres en artillerie, il n'en coûtera que cinquante hommes.* Le roi prit ce parti en diſant : *je trouverai bien plus de millions que d'hommes.*

Une autre fois, l'ennemi ayant repouſſé hors d'une citadelle aſſiégée les femmes & les enfans de la garniſon, eut la cruelle dureté de les abandonner ſur les glacis. Ces malheureux alarmés, expoſés au feu de l'ennemi, & prêts à mourir de faim & de miſere, toucherent le roi, qui les prit ſous ſa ſauve-garde, & ſous ſa protection. Il fit donner des vivres & des voitures pour les tranſporter à Gand.

Les françois, à l'époque de 1748, avoient fait bien plus de progrès dans la philoſophie nouvelle & dans la civiliſation qu'aucune des puiſſances européennes. L'humanité au contraire reprochera à jamais à l'impératrice reine les crimes de Mentzel, le vil miniſtre de ſes vengeances. Marie-Thérefe honora des dignités militaires ce petit brigand, qui n'avoit d'autres talens que de piller avec adreſſe & de commettre des aſſaſſinats, ſouvent ſans but & ſans profit, & ſous prétexte que ſa maîtreſſe étoit en guerre contre les françois. Le préjugé pardonne aux rois les

campagnes ſavantes & les expéditions militaires, quelques meurtrieres qu'elles ſoient, ſous le grand & éternel prétexte qu'elles ſont ordonnées pour la défenſe de l'Etat; mais il ſort ſouvent du cabinet des puiſſances belligérantes de tels ordres, que l'hiſtoire ſe plaît à exercer ſur eux ſes vengeances. La poſtérité ne reprochera pas aux françois, ſous le regne de Louis XV, des forfaits de cette nature, plus dignes des ſiecles barbares, que du ſiecle de la philoſophie. On a vu que le maréchal de Belle-Ile, après les dévaſtations des oliviers de Provence, ordonna que le ſoldat ménageât ceux du comté de Nice. La propriété du payſan cultivateur eſt ſi reſpectable!

A Rome, le cardinal miniſtre d'Eſpagne près du pape, montra encore moins d'humanité que l'armée de pandours & de croates de l'impératrice reine. Le jour que la nouvelle de l'élection de l'époux de Marie-Thérese à la dignité impériale y arriva, le peuple romain ſe portant en foule devant l'autel de l'ambaſſadeur françois, affecta de le narguer, parce que Louis XV avoit perdu ſa cauſe par cette élection, & s'écria un million de fois ſous ſes fenêtres, *vive l'empereur François I.* Notre ambaſſadeur répondit fort habilement à cette facétie du peuple romain, qui aime toutes les ſortes de paſquinades. Il fit

jerer de l'argent à pluſieurs repriſes, & le peuple ſatisfait volant ſur-le-champ devant l'hôtel de l'ambaſſadeur d'Eſpagne pour en avoir encore, le nargua comme l'ambaſſadeur françois, parce que les pertes & les ſuccès de la France & de l'Eſpagne étoient communs.

Mais le miniſtre eſpagnol n'eut ni le bon eſprit ni l'humanité du miniſtre de France; il canonna le peuple & tua beaucoup de monde. Les romains irrités, voulurent allumer le feu ſous le palais du brutal, & faire ſauter cette Excellence; mais, parce que le miniſtre étoit cardinal, le romain qui honore la pourpre, ſe tint pour bien fuſillé & bien canonné comme le pariſien au mois de Juillet 1791, après la fameuſe affaire du Champ-de-Mars.

Louis XV, outre les preuves de cette humanité, qui élevoit les françois au-deſſus des autres peuples, montra encore à l'armée beaucoup de ſang froid & de courage. Il ouvrit lui-même la tranchée devant Menin, paſſa la premiere faſcine, tira le premier coup de canon, pour ſervir de ſignal aux quatre batteries de vingt-quatre pieces chacune, qui firent dans l'inſtant un grand dégât, comme les bombes & pots à feu. Il donna trois cents louis aux travailleurs pour les encourager, obſervant en détail leurs opérations, s'avançant de la place juſqu'à la

portée du piſtolet, & déſignant les endroits foibles par où il falloit l'attaquer.

Pendant la bataille de Lauwfeld, il ne montra aucune altération. Poſté ſur les hauteurs d'Herderin, il obſervoit, à vue d'oiſeau, quelles diviſions montroient du mouvement & du courage, quelle portion de l'armée avoit beſoin de ſecours, & il en faiſoit avertir le maréchal de Saxe. Il ſuivoit la direction des attaques, & montroit au général ce qu'il falloit faire en cette occaſion. S'apercevant de ce lieu, à la quatrieme attaque, que les ennemis faiſoient marcher toutes leurs lignes pour ſoutenir le village, & craignant que nos troupes ne préſentaſſent point une ſurface ſuffiſante, il fit avancer les brigades de Navarre, de Cuſtine & d'Auvergne, & les fit revenir avec le même ordre, lorſque la cinquieme attaque imprévue fut accélérée par des événemens inattendus. Ce prince avoit le coup-d'œil juſte & l'eſprit tranquille pendant les actions incertaines & déciſives; & ſi nous eûmes dans le Brabant de grands ſuccès, il y contribua, non-ſeulement par la préſence du roi, qui ordonnoit, mais encore par ſon bon eſprit qui obſervoit avec juſteſſe, & ordonnoit à propos.

Après la bataille de Fontenoy, il s'éleva de grandes plaintes à Paris & à l'armée, ſur la rela-

tion que le dauphin en avoit envoyée à ſon épouſe. On diſoit que le prince n'y parloit que du duc de Richelieu, & on en fut d'autant plus ſurpris que le dauphin n'avoit jamais aimé ce courtiſan. On blâma qu'il dît dans cette lettre que le roi s'étoit retiré, & il eſt vrai qu'un boulet ayant paſſé à ſes côtés, ce prince changea de place. Louis XV voulut ſavoir quel étoit le fondement de tant de plaintes ſur cette lettre, & écrivit à la reine pour en avoir une copie de la dauphine; on la lui envoya de Verſailles en original, & il n'en parut ni ſatisfait ni mécontent. Le maréchal de Saxe dans ſes lettres ne fit pas autrement ſa cour à Louis XV, qu'en diſant la vérité; il aſſura que ce prince avoit été ferme pendant l'action; qu'on n'avoit jamais obſervé la moindre altération ſur ſon viſage, & que ſa contenance lui ayant donné la liberté de faire beaucoup d'obſervations, le roi n'avoit pas peu contribué au gain de la bataille.

Quant à la vie privée de Louis XV pendant ſes campagnes, voici le détail du mois de Juin 1745. Le roi ſe levoit régulierement à ſix ou ſept heures, & on n'entroit chez lui qu'à neuf; il travailloit avec ſes miniſtres, dînoit à une heure & demie, montoit à cheval preſque tous les ſoirs, & ſe couchoit à dix heures & demie;

il dînoit avec le dauphin, & mangeoit peu & seul à souper. Il logea quelque-tems dans le petit château de Chin, entouré d'un fossé plein d'eau, & où l'on entroit par un pont-levis. Il avoit une petite chambre fort belle & une anti-chambre où il recevoit sa cour; le dauphin étoit logé au-dessus de lui, & partageoit les mêmes pieces avec le duc de Richelieu.

Pour recevoir les députés du parlement & des autres cours supérieures qui vinrent le haranguer, après la victoire de Fontenoy, Louis XV voulut étaler toute sa puissance & l'appareil militaire d'un monarque absolu qui s'est mis à la tête d'une grande armée. Dans les monarchies avilies par la servitude, la puissance ne se montre pas autrement à une magistrature suppliante & déshonorée par sa seule posture. Louis XV, pour la recevoir, fit dresser des tentes superbes, que l'empereur turc lui avoit envoyées. Plusieurs tentes aboutissant l'une à l'autre, formoient un superbe appartement; le roi en fit dresser une pour la magistrature, en attendant qu'elle fût introduite par Brezé, maître valet du cérémonial; & en termes plus polis, le maître des cérémonies. A la présentation tout fut dans le ton oriental. Les complimens, les prosternations des magistrats, leurs expressions viles & asiatiques, annonçoient un sultan dans le roi de

France. Le premier préſident ne manqua pas de prononcer les mots de *héros*, *de prodiges* & de *miracles*, en parlant du roi & de ſa campagne. Toutes les tentes entendirent le parlement exalter la gloire du roi, & *l'immortalité du vainqueur*. Le premier préſident de la cour des aides demanda enfin au ciel *de diminuer le courage du roi*; dira-t-on pourquoi? C'eſt parce que le ciel nous vendroit trop cher ſes prodiges, ſi le roi encouroit encore des dangers.

Telle étoit la vie privée & publique de Louis XV à l'armée de Flandres, & tel eſt le caractere pacifique qu'il déploya dans toutes les circonſtances de ſa vie, ſans avoir jamais la force de conſerver la paix, lorſque l'intérêt de ſes courtiſans voulut lui donner la guerre, ni cette énergie qui fait accepter un traité à l'ennemi, après des ſuccès militaires. Il ſuffiſoit même que le caractere pacifique de Louis XV & ſon horreur des ſièges & des combats fuſſent connus des puiſſances européennes, pour que Marie-Théreſe nous refuſât la paix, toutes les fois que la France la deſira.

Quand le cardinal de Fleury la demanda, Marie-Théreſe repouſſa cette ouverture, en faiſant imprimer ſa lettre & livrant ainſi à la dériſion l'inepte demande du cardinal.

La

La France demanda de nouveau la paix, lorſque Richelieu fut à Dreſde pour recevoir la ſeconde dauphine. Le roi chargea le duc de s'informer d'abord des intentions de la cour de Vienne ſur les préliminaires de cette paix, & de prier le roi de Pologne de la négocier pour la France. Richelieu trouva ce prince & le comte de Brull, ſon premier miniſtre, enchantés de la commiſſion, & bien diſpoſés pour la France. La négociation fut entamée, & continuée entre Louis XV & le duc de Richelieu, parce que d'Argenſon, miniſtre des affaires étrangeres, peu diſpoſé pour l'Autriche, avoit été renvoyé, & que ſon ſucceſſeur, le marquis de Puyſieux, malade de la petite vérole, ne put s'en occuper de longtems.

Sous ce miniſtere ſecret de Richelieu, l'impératrice Marie-Thérese conſentoit à céder Furnes, Ypres & tout le côté de la mer au roi de France: il n'y avoit que quelques difficultés ſur Tournay & Mons, que demandoit le duc de Richelieu à l'impératrice qui les refuſa obſtinément.

Après ces négociations, on parla d'un lieu de conférence pour les préliminaires. Dans la premiere, qui fut tenue ſecrettement à Louvain, on ne parla que du lieu de ces conférences; & comme le miniſtre de l'impératrice vouloit que les négo-

ciateurs des puiſſances belligérantes ſe rendiſſent à Vienne, à côté du conſeil autrichien ; cette premiere ouverture fut rejetée. Le duc de Richelieu propoſa Ausbourg ou Ratisbonne. Marie Théreſe qui avoit pris de nouvelles forces depuis la défection du roi de Pruſſe, éluda toutes ces ouvertures de paix, & plus nous montrâmes d'empreſſement pour obtenir cette paix ſi deſirée, plus l'impératrice, comme une femme coquette, qui refuſe ſes grâces, parut en être éloignée.

Tant que le roi Philippe V avoit vécu, la reine d'Eſpagne, qui le gouvernoit, plus adroite que le cabinet de Verſailles, ne fit pour l'obtenir aucune démarche. Les deux reines, auſſi fines l'une que l'autre, ſe contentoient de s'obſerver ſans ſe laiſſer entendre. Le grand projet de la reine d'Eſpagne étoit de placer encore un Infant aux dépens de l'Autriche ; & le grand intérêt de Marie-Théreſe étoit de conſerver l'intégrité de ſes poſſeſſions, entamées en Allemagne, par Frédéric, & deſtinées en Italie à être dépecées à chaque guerre par la maiſon de Savoye ou par l'Eſpagne. Les conférences de Breda s'ouvrirent au commencement du mois de Mars 1747, pour obtenir la paix, & ne furent pas plus fructueuſes. L'impératrice éluda encore la paix, déſolée d'un nouveau démembrement. Machanas, miniſtre

d'Eſpagne, c'eſt-à-dire d'une puiſſance ſans laquelle il faut toujours conclure des traités, pour ne pas en perdre le moment favorable, proteſta contre tout ce qui y ſeroit fait ſans ſa participation.

Cependant la France étoit extrêmement fatiguée, comme toutes les puiſſances belligérantes, du long fléau de la guerre. Les intendans des plus riches provinces mandoient qu'on ne pourroit au beſoin percevoir cent mille livres dans leur arrondiſſement. Toute la France, toute l'Europe demandoient à grand cris la paix. Nos commiſſaires ſecrets en parloient en ſupplians; & pour l'obtenir nous appelions à notre ſecours les miniſtres de toutes les puiſſances neutres. Louis XV déclaroit, pour l'accélérer, qu'il ne vouloit rien pour lui-même, qu'il rendroit ſes conquêtes, & qu'il ne parleroit plus que pour ſes alliés. Marie-Thérèſe, qui, ſeule, devoit faire les frais de la guerre, répondoit alors qu'elle négocieroit l'affaire avec le Portugal, qui ne ceſſa pas un inſtant de paroître neutre dans l'embrâſement univerſel de l'Europe; ou bien elle donnoit une autre tournure auſſi inſignifiante à ſes réponſes jéſuitiques & dilatoires. La cour de Vienne n'a preſque jamais connu d'autre ſtyle dans ſes réponſes.

Une intrigue connue de peu de ſeigneurs de la cour, l'occupoient d'ailleurs dans l'intérieur des

cabinets du roi, & ce prince ayant manifeſté ſes foibleſſes pour madame de Pompadour : c'eſt de ce canal que l'impératrice vouloit tirer la paix. Elle avoit réſolu de faire donner ſes ordres a nos négociateurs, par la concubine publique, à laquelle Marie-Théreſe proſtituoit ſa dignité. La France envoya Saint-Severin pour traiter définitivement à Aix-la-Chapelle, de cette paix, & la marquiſe de Pompadour lui dit avec ce ton d'une petite femme dévergondée, qu'elle avoit lorſqu'elle ne connoiſſoit point encore ces manieres réſervées qui dominoient à Verſailles : *Monſieur de Saint-Severin, vous partez pour Aix-la-Chapelle, ſouvenez-vous bien de nous apporter la paix, à quelque prix que ce puiſſe être.* Nous l'eûmes, cette paix ſi chere. Le comte de Kaunitz, que nous voyons encore tout puiſſant dans le miniſtere autrichien en 1792, rendit à l'impératrice, en qualité de plénipotentiaire à Aix, tous les ſervices que la reine devoit attendre d'un ſeigneur qui joignoit à la légereté d'un françois, l'aſtuce d'un italien, & la profondeur autrichienne. Saint-Severin y travailla de ſon côté pour Marie-Théreſe. Il ne s'agit plus de Furnes ni de la ville d'Ypres, en faveur des françois, ni d'aucune des ceſſions conſenties par l'Autriche pendant les négociations de Richelieu. Saint Severin nous donna la paix

ſelon les ordres de la maîtreſſe ; il nous la donna au prix qu'on voulut nous l'accorder à Aix-la-Chapelle, & toute la France, toute l'europe même purent juger que la force des grandes puiſſances le céde ſouvent à la ruſe & à l'adreſſe. Nous avions commencé la guerre pour élever la Baviere au trône impérial ; l'époux de Marie-Théreſe s'en trouva décoré. Nous l'avions faite pour démembrer la maiſon d'Autriche & pour donner les débris de cette puiſſance à une créature des françois, à la maiſon de Baviere, & l'impératrice s'étoit reconciliée avec cette puiſſance pendant la guerre. Les trois grandes nations de l'Europe, la France, l'Autriche & l'Angleterre s'étoient ruinées ; les ſeules puiſſances du ſecond ordre en tiroient quelque profit par adreſſe.

Le congrés d'Aix-la-Chapelle ne traita point les monarques européens ſelon leurs droits ; le droit & la juſtice ne ſont point la matiere des traités des ſouverains. Le congrés ne les traita pas même ſelon leurs forces reſpectives, parce que ce n'eſt pas la force réelle, mais le bon uſage que les rois en font, qui décide des traités ; auſſi le caractere ſeul des puiſſances dicta cette fois le traité d'Aix-la-Chapelle.

La foibleſſe du cabinet de Verſailles ; la nullité d'un roi qui avoir déclaré la guerre aux inſtances de madame de Mailly, & qui la termina aux

pourſuites de madame de Pompadour, l'impéritie du miniſtere, les folies de Belle-Ile, ſes entrepriſes romaneſques en Allemagne, le défaut de plan ſuivi, renditent la conquête des pays-bas inutile. Le ſang de tant de françois fut répandu ſans profit, & nos campagnes furent livrées à la miſere réſultante d'une guerre inutile, trop longue & déſaſtreuſe. Une de ces caricatures hiſtoriques où l'hiſtorien eſt ſouvent obligé d'admirer l'eſprit public & la vérité en peinture, repréſenta le roi avalant des villes & les rendant par indigeſtion. Telle fut la condition de la France, qui eût été à jamais déshonorée par les gens de cour, ſi Noailles n'eût eu le bon eſprit & le civiſme d'appeler deux eſpèces de Wandales civiliſés (le comte de Saxe & Lowendal) pour la conquête des pays-bas & le maintien de l'honneur des armes françoiſes.

CHAPITRE XVIII.

CONSIDÉRATIONS ſur les effets de la guerre de 1740 en Europe. Du caractere militaire & conquérant, ſelon les différens degrés de civiliſation. De l'époque véritable des conquêtes. De la réunion des lumieres & du caractere propres aux conquêtes. Du caractere militaire dans les nations que les progrès de l'eſclavage ont avilies. De l'armée pruſſienne & de l'armée françoiſe en Allemagne en 1740. Comparaiſon du caractere de la cour de Verſailles, de Madrid, de Vienne & de Berlin pendant cette guerre. Portrait des princes & des reines qui la dirigerent. Ce qui détermina la paix de 1748. Quel profit en tira chacune des monarchies belligérantes. L'impératrice reine négocie avec madame de Pompadour.

L'ÉPOQUE de la réunion des lumieres & du caractere propres au conquérant, mérite l'attention des philoſophes qui écrivent des hiſtoires, plutôt que des chroniques ou des annales. Les entrepriſes des peuples bruts ſont des *incurſions*. Celles des peuples bruts, mais diſciplinés & con-

duits par des chefs éclairés & ſages, ſont des *conquêtes*. Celles des peuples avilis par la verge d'un ſultan, comme en Turquie, & en France, pendant le régne de Louis XV, ne ſont que les expéditions haſardées d'une horde d'eſclaves incapables d'obéir, de commander & de ſuivre des plans.

Il y a dans les progrès de la civiliſation, comme dans ſa décadence, une circonſtance favorable à l'art militaire & à la création des monarchies. Le prince qui voudra fonder un empire, & la république qui voudra conquérir, n'auront jamais que des moyens impuiſſans, s'ils ne ſe trouvent à cette époque précieuſe de la réunion des lumieres avec le caractere. Si le caractere eſt flétri, comme en France, ſous le régne de Louis XV, & dans preſque toute l'Europe, par l'eſclavage & les baſſeſſes auxquelles les princes ont aſſujetti les ſujets, les lumieres ſont impuiſſantes; elles dirigeroient une machine ſans force. Si le caractere dominoit ſans lumieres, les nations ſemblables à la Pruſſe, avant Frédéric, ſemblables à toutes les petites cours ſouveraines & féodales de l'Empire, ou de la France, avant le ſeizieme ſiecle, ſemblables encore à tous ces petits peuples obſcurs qui environnoient les romains avant leurs premieres conquêtes, croupiroient pendant des ſiecles dans

l'obſcurité, la groſſiereté & l'ignorance, & ne mériteroient aucune place dans l'hiſtoire des hommes.

Le romain, au contraire, avec des mœurs champêtres & une grande force de caractere, dirigé par un ſénat & par des chefs éclairés, commença & finit la conquête du monde en peu de ſiecles; mais l'Empire fut dépecé, démembré & il dépérit, lorſque la rudeſſe, l'ignorance & le caractere des barbares, ſe trouverent en oppoſition avec la politeſſe & les lumieres romaines ſous les empereurs.

L'époque militaire de la France ſe trouve ſous les régnes d'Henri IV, Louis XIII & Louis XIV; mais elle finit à la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Notre hiſtoire ſe flétrit par l'aviliſſement des caracteres, par la ſervitude de la nation & dans le détail, par les perfidies & petiteſſes de madame de Maintenon. Nos militaires, pendant ces trois régnes, avoient encore cette impétuoſité de caractere, & cette force morale qui affrontent la mort & déterminent la victoire; tandis que les gens de cour qui, ſous Louis XV, s'étoient emparés du commandement pour en écarter les Chévert & ſes pareils, ruinent nos armées & cet eſprit militaire qui, ſous Louis XIV, avoit fait des prodiges ſi éclatans.

Les tems de la gloire militaire, ſi on peut honorer de ce nom le métier des armes, étoit donc paſſé pour les françois en 1740; mais il étoit arrivé pour le roi de Pruſſe. Héritier d'une monarchie toute militaire, chef d'une armée brute de caractere, mais depuis longtems diſciplinée ſéverement par ſon pere, eſpèce de Wandale étranger aux mœurs européennes, il ſut appliquer cette force naturelle à la circonſtance, & éleva ſa puiſſance au niveau de celles qui l'avoient dominée juſqu'à ce tems-là. Il eut la contenance & la fierté de Céſar & de Louis XIV; mais en poliſſant, en éclairant, en civiliſant ſa monarchie, il changea le caractere de ſa nation; il ne fut plus heureux dans la guerre de ſept ans, & il développa enſuite moins de force de caractere dans la derniere guerre. Son armée n'étoit plus celle de 1740. Elle n'en avoit, ni l'énergie, ni la dureté romaine. Et quoique le roi eût perfectionné l'art militaire, ſes troupes n'avoient plus cette impétuoſité qui l'avoient ſi bien ſervi contre les croates & les pandours dès 1740. Les efforts que pourroit faire aujourd'hui la nation pruſſienne ſous un roi foible, illuminé & ſans caractere, ne ſeroient guere que ceux de Louis XIV, aſſervi à la Maintenon & au pere Tellier.

La France, depuis la révolution, a donné le

commandement de ſon armée à un courtiſan, à un ſeigneur révolutionnaire, & à un célébre officier allemand. Les gentils ſeigneurs, commandans nés de nos troupes, ſont éloignés. Le ſoldat a élevé des officiers, tirés de la bourgeoiſie. La bourgeoiſie françoiſe moins avilie, moins corrompue que la nobleſſe, & ayant le caractere brut & neuf de nos nobles, quand ils furent appelés ſous Henri IV du fond de nos provinces, pour l'élever ſur le trône, offrent un nouvel ordre de choſes & de moralités dignes d'un hiſtorien philoſophe. Avec une telle armée la France ſera victorieuſe. Elle employe des hommes à qui l'intérêt & le caractere ordonnent la victoire. Un caractere analogue, dans nos âges les plus glorieux, fit les plus grandes choſes, & ſi la cour a réſiſté juſqu'à ce jour à déclarer la guerre, à profiter de l'indéciſion de nos voiſins, c'eſt qu'elle craint le retour d'une armée victorieuſe & le ton que le patriotiſme peut prendre contre une cour ſans volonté comme ſans caractere.

Quant à Marie-Thérese, ſi elle n'avoit été harcelée & trompée par Frédéric, elle eût réſiſté aiſément avec ſes croates & ſes pandours à l'Europe liguée; mais les impétuoſités imprévues & dangereuſes du monarque pruſſien, dérangerent ſans ceſſe ſes grands projets de défenſe & d'attaque.

Enſuite, la poſition reſpective de ſes Etats ſitués

en Italie & en Allemagne, en Hongrie & dans les Pays-Bas ; c'eſt-à-dire, dans quatre points oppoſés de l'Europe, furent une autre cauſe de la variation de ſes moyens de défenſe & d'attaque.

Son propre caractere en fut encore une cauſe déterminante.

A la conjuration univerſelle de l'Europe, Marie-Thérefe oppoſa d'abord une magnanimité, un courage eſtimables ſans doute, & bons pour la repréſentation & pour une deſcription d'hiſtoire.

L'hiſtoire ſe plaira même à dévouer à l'ignominie, ce prêtre décrépit & ce monarque ſans volonté, qui, balotés l'un & l'autre à Verſailles par une maîtreſſe & par un courtiſan, envoyerent une armée en Allemagne pour dépouiller Marie-Thérefe, jeune princeſſe, ſans expérience, intéreſſante par ſes qualités & ſa beauté. Un hiſtorien ſenſible à la vertu & à la juſtice, livrera même au mépris public, la morale de ce cabinet inique à qui l'Autriche avoit cédé la Lorraine, pour le prix de la promeſſe qu'avoient faite le roi & le cardinal miniſtre, de laiſſer Marie-Thérefe paiſible ſouveraine de tous ſes Etats. Cependant comme ce n'eſt ni le droit des nations, ni la juſtice, qui gouvernent les empires & les préſervent d'un démembrement, mais bien le carac-

tere & les qualités des ſouverains, ce conſeil qui perſuadoit à Marie-Théreſe de négocier & de s'unir avec le roi de Pruſſe, ſi la France l'attaquoit, étoit le conſeil néceſſaire dans la circonſtance critique où elle ſe trouvoit. L'union de la Pruſſe à l'Autriche, eût arrêté les plans hoſtiles de Belle-Ile, & prévenu la guerre générale qui déſola l'Europe depuis 1740 juſqu'en 1748; mais la reine de Hongrie n'étoit pas encore revenue du ſentiment d'indignation qui la domina au commencement de la guerre. Elle développa d'autres caracteres dans le cours de cette guerre; & ſi elle ſe montra, comme la ſouveraine de l'univers, à la mort de ſon pere, plutôt que l'héritiere de Charles VI, elle ſubſtitua à cette fierté, des modifications de caracteres plus convenables à la variété des ſituations où elle ſe trouva. Deux fois elle traita avec Frédéric II, ce voiſin redoutable, qu'elle avoit repouſſé d'abord avec tant de courage, & deux fois elle ſe battit avec lui. Le roi de Pruſſe auſſi habile qu'elle, mais plus décidé & plus ouvert, ſe laiſſa déſarmer par les perſuaſions de la reine, & tous les deux chaque fois ſe tromperent reſpectivement. Les rois n'ont pas d'autre morale; & les françois, comme tous les peuples du monde, qui voudront créer des rois ou les conſerver, doivent s'attendre à en être trompés.

La liberté des peuples n'a pas de plus dangereux ennemis : les rois la volent comme les malhonêtes gens ſe raviſſent leurs propriétés, & comme les princes eux-mêmes ſe détruiſent ou ſe dévorent reſpectivement.

C'eſt en ſuivant cette politique royale, que Frédéric II abandonnoit de gaieté de cœur les françois à leur ſort, pour ſe repoſer & laiſſer reſpirer ſon armée victorieuſe, quand la reine lui garantiſſoit la Siléſie. Cette princeſſe, pour fondre ſur les françois, dégagée de Frédéric, lui abandonnoit alors cette Siléſie qu'elle vouloit pourtant en ſecret toujours lui reprendre, & la guerre ne dura ſi longtems, contre les intérêts de la reine & de l'Europe entiere, qu'à cauſe de ce projet ſecret de reprendre cette Siléſie dont la conquête lui avoit ravi les revenus les plus aſſurés de ſes poſſeſſions, & un million de ſujets auſſi dociles que les françois de ce tems-là.

La France fut la derniere puiſſance à laquelle la reine réſolut de pardonner. Elle ſe réconcilia deux fois avec le roi de Pruſſe. Elle traita avec le fils de Charles VII, qui avoit dévaſté ſes poſſeſſions & ravi à l'Autriche la dignité impériale; mais héritiere de la haine de ſa famille contre nous, elle ne la diſſimula, que lorſque l'Angleterre obérée, lui refuſa tout ſecours d'argent pour

continuer la guerre. Conſidérant alors qu'elle n'avoit pu vaincre la France, ni la démembrer par la force, elle réſolut d'y réuſſir avec adreſſe par les voies des intrigues ſubalternes & des négociations, & s'avilit au point de traiter avec la proſtituée de Louis XV. Cette gloire héroïque & pure qui l'avoit élevée au-deſſus de tous les princes ſes contemporains, & placée dans les rangs des plus grands caracteres de l'antiquité, fut flétrie par des menées petites & obſcures. Du ton d'une vertu antique, Marie-Théreſe tomba à celui des négociations des Etats modernes. Elle deſcendit juſqu'au rôle d'une intrigante ſubalterne, & ſe confondit avec madame de Pompadour. Les rois ont beau cacher ce qu'il y a d'humanité & de foibleſſes dans leurs actions, ceux qui les environnent ſe plaiſent à dévoiler leur caractere; & le maréchal de Richelieu qui a raconté à l'auteur des préſens mémoires hiſtoriques les intrigues ſecretes de la cour de Vienne dans les petits cabinets, avant le traité d'Aix-la-Chapelle, n'auroit pas été cru aveuglément, ſi l'impératrice reine & madame de Pompadour n'avoient, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, développé leurs intrigues & décélé les premieres négociations.

Après ce traité, Marie-Théreſe ne diſſimula plus;

elle ſoutint la favorite par ſa protection, & celle-ci anéantit tout françois qui ſe trouva peu diſpoſé à vendre ſa partie à la puiſſance Autrichienne.

On voit par tout ce qui précede, qu'il n'y avoit guere en Europe que trois princes, à l'époque du traité d'Aix-la-Chapelle, & que les autres étoient plutôt des *magots* dans des niches royales, que de véritables princes. La reine d'Eſpagne qui s'étoit déclarée, avant la France, contre l'Autriche, déployoit encore plus de caractere, au fond de l'Europe, contre l'héritiere des Céſars: ſon grand plan de placer ſes Infans étoit accompli. Albéroni oublié, voyoit du fond du vatican, une partie de ſes projets faire la fortune de la branche eſpagnole des Bourbons en Italie. Aucun ſuccès, aucune perte n'altéra la fermeté de la reine d'Eſpagne, qui, depuis la mort de Philippe V, retirée du monde & fatiguée d'un vie laborieuſe & pleine de ſuccès & d'activité, devoit juger enfin que le bonheur ne peut être atraché au gouvernement de ſes ſemblables, ni même à celui de ſes ſujets.

C'eſt ainſi que les puiſſances belligérantes, après s'être ſervies de toute leur autorité ſur les peuples pour ordonnet, pendant ſept ans, le carnage, le le pillage & le ſac des villes, les uns contre les autres; laſſes enfin de verſer le ſang des hommes

pour

pour leurs querelles de famille ; ayant toutes vidé leurs tréſors, & ſe voyant impuiſſantes pour faire la guerre plutôt que convaincues de l'horreur de ce fléau, ſignetent la paix à Aix-la-Chapelle. La reſtitution des conquêtes reſpectives qui en fut un article, étoit la critique la plus ſanglante de la politique des princes qui avoient conquis. Les duchés de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla étoient cédés, par l'Autriche, à dom Philippe, avec droit de réverſibilité, à l'extinction de poſtérité maſculine. Le duc de Modène étoit rétabli dans ſes États. Le roi de Sardaigne gagnoit ce qui lui avoit été cédé par le traité de Worms. Le traité de l'Aſſiento, pour la rtaite des negres, étoit confirmé en faveur du commerce d'Angleterte auquel on accordoit, pendant quatre ans, le vaiſſeau de permiſſion pour les Indes eſpagnoles. Les fortifications de la ville de Dunkerque reſtoient dans l'état où elles étoient. La Siléſie & le comté de Glatz étoient unis à la monarchie Pruſſienne. La maiſon régnante en Angleterre étoit maintenue & le grand duc étoit enfin reconnu empereur.

Par ce traité, le roi Jacques fut jugé déchu de la couronne. Les rois ſanctionnerent donc la révolution du peuple anglois contre les Stuarts, & aſſurerent à ce peuple qui détrônoit ſes rois, le droit

d'acheter des hommes eſclaves dans tel lieu du globe, pour ſervir les riches dans leur luxe & maintenir les plaiſirs modernes de la ſociété. Le rapprochement de ces deux articles prouve la foibleſſe du deſpotiſme des princes européens. Aucun châtiment n'eût pu ſatisfaire leur reſſentiment contre le philoſophe qui eût proclamé la ſouveraineté du peuple qui peut, quand il le veut, renverſer les trônes & briſer les ſceptres ; & tous les deſpotes couronnés de l'Europe réunis à Aix, étoient les garans de la légitimité de l'expulſion des Stuarts réduits à mendier à Rome & à publier de vains manifeſtes ſur l'inviolabilité des rois.

Par cette paix l'Autriche ſeule voyoit ſa puiſſance démembrée : elle donnoit au roi de Pruſſe un million de ſujets nouveaux, une augmentation de territoire vers le midi, ou plutôt une pierre d'attente pour une plus grande conquête lorſque l'occaſion ſe préſenteroit. Les Bourbons, enfin, gagnoient des ſouverainetés en Italie au préjudice de Marie-Thérèſe.

Mais comme ce n'eſt ni l'étendue des empires, ni les richeſſes, qui donnent de la conſidération, mais bien les moralités & le caractere des ſouverains, les Bourbons n'ont tiré de ces conquêtes, ni un grand crédit, ni une plus grande eſtime des princes leur contemporains.

Le monarque pruſſien, au contraire, augmenta en ſa faveur tous ces ſentimens. Il attira ſur lui l'attention & l'eſtime de toute l'Europe, & ce crédit qu'il attacha à ſon caractere, lui fut bien plus utile que l'addition mécanique de la Siléſie à ſes Etats, qui n'augmenta point ſa puiſſance effective, puiſque nous le verrons bientôt malheureux & abandonné à des circonſtances périlleuſes, malgré une addition auſſi conſidérable à ſes anciennes forces. Il n'y eut plus dans ſes troupes, depuis ſa conquête, ce caractere brut de l'armée de 1740. Les lumieres des chefs furent plus répandues; mais le caractere moins décidé. La conſidération publique avoit été cependant aſſez bien établie dès 1740, pour qu'aucun revers ne pût la diminuer, même après la guerre malheureuſe de ſept ans; auſſi Frédéric II fut toujours l'effroi du dix-huitieme ſiecle, & prit en Europe le ton aſſuré d'une puiſſance militaire qui exigeoit la conſidération de ſes voiſins.

La puiſſance intérieure & extérieure de la nation françoiſe ſouffrit au contraire un très-grand échec pendant la guerre de 1740. Et comme des calamités & des revers épuiſent l'homme dans l'âge avancé, la triple guerre d'Allemagne, d'Italie & de Flandres, fut pour la monarchie françoiſe, une maladie dangereuſe, qui accéléra la chûte de

l'ancien gouvernement. L'eſprit philoſophique veut qu'on aſſocie des événemens diſparates, lorſqu'ils ſe tiennent par la chaîne des cauſes & des effets. Auſſi paſſerons-nous de la guerre ſanglante & mécanique de 1740, à la guerre morale que la philoſophie avoit déjà entrepriſe contre l'ancien gouvernement; & ſur-tout contre l'autorité royale & contre celle du ſacerdoce. Arrêtons-nous un moment ſur l'époque du milieu de ce ſiecle : elle préſente des événemens qui tiennent aux deſtinées des nations futures. Prenons la révolution dont nous ſommes les témoins, dans ſes élémens & dans ſes ſources. Obſervons l'aurore de la philoſophie qui commence à avilir l'autorité arbitraire des rois & qui dévoile les impoſtures du ſacerdoce au profit de la liberté.

CHAPITRE XIX.

COUP-D'ŒIL général ſur l'époque du renouvellement de l'eſprit public en France vers le milieu du XVIIIe ſiecle. Récapitulation des événemens de la premiere moitié de ce ſiecle. Aperçu des événemens qui nous reſteront à peindre juſqu'à la révolution.

LE monarque abſolu qui gouverne un peuple nombreux, riche, puiſſant & éclairé, & qui ſe détermine à une guerre injuſte par les ſuggeſtions d'une favorite, & à une paix honteuſe par les intrigues d'une autre maîtreſſe, doit faire aſſez d'autres fautes pour mériter de perdre ſa puiſſance militaire, & ſa volonté abſolue; ſur-tout dans un ſiecle où la philoſophie enſeigne que les peuples ne doivent aucune obéiſſance au prince qui ſubſtitue à la loi, la volonté ou les caprices de ſa proſtituée.

Le roi Louis XV, dans ſes entrées victorieuſes à Paris, au retour de ſes conquêtes, étoit cependant aimé & reſpecté de la foule. Le peuple françois ne connoiſſoit point encore d'autres formes de gouvernement. La fiere province de Bretagne &

la capitale aſſervie lui dreſſoient des ſtatues AU NOM DE LA PIÉTÉ PUBLIQUE. On l'appeloit toujours ſe *Bien-Aimé*, & ce titre ſeul, qui depuis devint un *ſobriquet*, ſuppléoit encore à la réalité.

Mais le gouvernement avoit fait cependant aſſez de fautes, pour qu'une claſſe plus inſtruite que le commun des françois pût créer une ſcience théorique des gouvernemens, oppoſer aux folies des cours des principes préſervatifs, & aux myſteres abſurdes du ſacerdoce, des connoiſſances naturelles qui devoient renverſer le trône & la religion. Lorſque cette nouvelle théorie fut connue des françois, alors commença la ruine de nos anciens édifices politiques & le démembrement de l'ancienne autorité royale. Les françois plus éclairés créerent une volonté nationale & lui donnerent un caractere.

Dès le tems de Louis XIV, ils avoient dit, comme les docteurs de ſorbonne, que la vie, la liberté & les biens des françois, appartenoient au roi; & l'autorité royale qui avoit flétri nos eſprits & nos cœurs, n'avoit jamais permis qu'on touchât à ces objets de droit public. Mais quand l'autorité dominante négligea pendant la régence, la repréſentation aſiatique d'un ſultan, quand Louis XV majeur, ne montra plus l'ancienne volonté guerriere de nos rois, & lorſqu'il

y eût en France quelques lumieres politiques, la lutte entre les anciennes moralités de la nation françoiſe & la volonté naiſſante des nouveaux eſprits, ſe déclara, & là commença la révolurion.

Cette lutte des eſprits va ſe manifeſter, juſqu'à la fin de cet ouvrage, par des coups d'Etat dignes des regards des obſervateurs philoſophes. Les mouvemens inteſtins ne ceſſeront plus depuis la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Il eſt même très-eſſentiel de remarquer qu'il y avoit toujours eu en France, après toutes les guerres que nous ſoutenions, un grand changement dans les habitudes, dans les goûts & dans les opinions générales. La mobilité de caractere, la ſenſibilité du ſyſtême nerveux des françois & la vivacité de leurs ſenſarions, ſont les cauſes de ce prompt changement de ſcenes.

C'eſt ainſi que le regne des arts, des fêtes, des belles-lettres & des plaiſirs des ſens, ſuivit la paix de Nimegue ſous un roi tout-puiſſant qui les aimoit; mais ce bel âge de Louis XIV dégénéra à la paix de Ryſwich & ſe changea en pruderie, en cagotiſme & en ſuperſtition, en guerres & perſécutions théologiques, parce qu'une femme à droite & forte de toutes ces petiteſſes, eut l'adreſſe de ſe ſoumettre le monarque françois encore ſi puiſſant.

Après la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, les mœurs diſſolues de la régence, ſubſtituerent à ces débats ridicules & odieux, une corruption univerſelle, dont la bourgeoiſie françoiſe ſi éloignée des affaires de la cour, put ſeule ſe préſerver.

La diſtance de la paix de Vienne à la guerre de 1740, étoit trop peu conſidérable, pour que l'eſprit public pût ſe former un caractere; mais dès 1748, à l'époque de la paix d'Aix-la-Chapelle, nous voyons un nouveau génie ſe former en France. La lutte de la liberté contre les autorités conſtituées commence à ſe déclarer: on voit peu-à-peu l'ancien édifice politique de la France dépérir, & de grands événemens devenir le réſultat des combats de l'intérêt public, contre l'intérêt de quelqu'une des corporations particulieres, qui conduiſoient les affaires de France.

C'eſt ainſi que l'aſſaſſinat de Louis XV en 1757, & la mort de ſon fils en 1764, ſont précédés de la lutte de l'intérêt public contre les volontés du miniſtere. L'abolition des Jéſuites en 1762, d'un ordre qui tenoit l'eſprit humain dans l'aſſerviſſement, par l'éducation, eſt le réſultat du conflit des philoſophes & de la magiſtrature contre les intérêts du ſacerdoce, & ſur-tout d'une partie plus ſaine du clergé, que la fauſſeté & les vices de la cour avoient conſtamment perſécutée.

Le ſacerdoce & le trône réunis réuſſiſſent de concert, en 1772, à renverſer une magiſtrature, qui n'oppoſoit cependant à la volonté militaire de la cour, que des doléances pour le maintien des triſtes reſtes de notre liberté antique.

Mais en 1774, les plaintes de la nation ſont de telle nature, que le miniſtere ſe réſout à rétablir la magiſtrature au préjudice de la puiſſance arbitraire du gouvernement.

Ces luttes des autorités conſtituées contre l'autorité militaire de la cour de Verſailles, n'étoient cependant encore que des fauſſes attaques. La philoſophie éclairant l'eſprit public, échauffant le cœur des françois, inſinuant dans les ames les plus tiedes, l'amour de la liberté; préparoit l'action déciſive contre toutes les autorités arbitraires de l'ancien gouvernement; & le peuple françois après quarante ans d'études & de luttes partielles entre la volonté de Verſailles & la volonté des autres autorités conſtituées, trouvant la cour de Verſailles dans l'embarras en 1789, tarit les ſources de ſes plaiſirs & la dépouilla de ſes ornemens. Et parce que tous les eſprits vouloient une révolution, elle commença par les gens de cour les plus intéreſſés au maintien de ce gouvernement. Les familiers du roi décelerent les anecdotes ſecretes & les embarras du gouvernement. Les notables

élus par le roi lui refuſerent les ſecours néceſſaires à l'Etat & au paiement des penſions qu'ils tenoient de la munificence royale. Le clergé qui montra quelque réſiſtance, habitué à la ſervitude dès le jeune âge, fléchit & ſuccomba ſous les intrigues de l'archevêque de Sens, & traita honteuſement avec le miniſtere. La magiſtrature plus vigoureuſe ſe laiſſa exiler par le tyran; & le miniſtere, dans ſon imbécillité, ne s'apercevant pas que le tems d'avilir les prérogatives de ce corps étoit paſſé, ne put jamais oppoſer contre les parlemens, cette cour pléniere qu'elle vouloit tenir ſous ſes gages. Le peuple françois, obſervateur de ces débats, s'aſſembla: les Etats compoſés de trois volontés & de trois intérêts ſe changerent en Aſſemblée nationale. Le grand procès entre la volonté publique & la volonté de Verſailles, fut jugé en 1789, le 14 Juillet, & les françois éloignés du gouvernement & aſſervis à quelques races privilégiées, appliquerent enfin le *coup de grâce* à cet indigne gouvernement.

En 1792, le mois de Janvier, la cour patoît flotante entre les débris de ſon ancienne autorité & les élémens du nouvel Etat. On diroit, en conſidérant ſon indolence, ſes tergiverſations & l'uſage qu'elle fait de la duplicité de caractere des anciens regnes, qu'elle entend reconſtruire avec

de ſimples débris, l'édifice gothique de ſa puiſſance renverſée. Heureuſement pour la liberté, il n'en reſte ni les matériaux phyſiques, ni les préjugés, ni les forces morales. Nous les avons avilis ou anéantis, & la cour s'eſt montrée elle-même incapable de diriger l'ancien gouvernement. Si elle paroît longtems effrayée du nouveau, ceux même qui ne veulent *que la conſtitution*, réuſſiront dans tous les projets connus pour le maintien de cet ouvrage : & ſi l'autre parti qui demande *encore plus que la conſtitution*, l'emporte en énergie & en moyens, une plus grande révolution, le coup mortel de la royauté, ſera le réſultat de cette indéciſion de la cour, de ſon défaut de volonté & de caractere, & de l'amertume de ſes ſouvenirs.

Malheureuſement l'eſprit des cours eſt indocile. Celle de France a oublié qu'elle fut abandonnée des anciens pays d'Etat, des parlemens & des notables, ſi intéreſſés à maintenir l'ancien gouvernement. Elle a oublié qu'elle fut délaiſſée de tous ſes favoris, à l'époque de la révolution; & je lui prédis que les courtiſans du jour la délaiſſeroient encore pour s'attacher à ces nouvelles révolutions, ſi l'impuiſſance de la cour les rendoit néceſſaires.

Voilà quels événemens nous reſtent à peindre.

Aucun gouvernement connu, n'offre dans le court eſpace de quarante ans, l'hiſtoire d'une pareille diſſolution d'autorité, ſans autre inconvénient que d'avoir troublé les plaiſirs d'une cour corrompue, d'avoir tari les ſources de proſtitution du château de Verſailles, qui dégradoient de plus en plus nos mœurs nationales, d'avoir éloigné du ſein de la France, par des inſtitutions trop auſteres, la famille royale dégénérée des mœurs du bon Henri; d'avoir repouſſé, hors des enceintes de la liberté, une foule de courtiſans que la nation ne veut plus reconnoître pour nobles, & d'avoir précipité de ſes palais ce haut clergé gallican ſi riche des ſueurs du peuple, lorſqu'il ne croyoit plus à ſa doctrine, & qu'il n'avoit plus les mœurs de ſon inſtitution. Voilà la révolution & la conſtitution.

C'eſt la philoſophie moderne ſi bien ſervie par l'activité françoiſe qui nous a débarraſſés de toutes ces autorités qui peſoient ſur nous, & de ces abus qui nous déſoloient. C'eſt donc par l'hiſtoire de la philoſophie que nous devons commencer les annales de la diſſolution de l'ancienne monarchie françoiſe, & du deſpotiſme dans ſa décrépitude. Quels tableaux que les combats engagés entre l'hypocriſie dans ſa vieilleſſe, & les élans d'une liberté encore imprudente & ſouvent mal conduite,

mal éclairée, mais vraie & juſte dans ſes projets. Parcourons la gallerie de ces tableaux, en nous tenant toujours fermes dans le deſſein de recueillir les actes de vertus, de les bien obſerver, de les faire aimer, & de vouer à l'ignominie publique, la duplicité de tous les partiſans de la tyrannie. Et cependant, pour ne rien perdre de la vérité hiſtorique, jetons un regard ultérieur ſur les derniers actes de ſervitude de la capitale, ſur la ſtatue équeſtre ordonnée cette année 1748 en l'honneur de Louis XV, & ſur celles que nos provinces lui décernerent.

CHAPITRE XX.

CARACTERE des monumens élevés à l'honneur de Louis XV pendant ſon regne. Ses conquêtes dans les pays-bas en donnent l'occaſion. Statue équeſtre de Bordeaux en 1743. Statue, à Rennes en Bretagne, élevée par les États. Anecdotes ſecretes relatives à cette érection. Les Bretons perſonnifiés & repréſentés en figure feminine & à genoux dans ce monument. Vues du miniſtere dans l'ordre qu'il donna ſecretement à Lemoine ſur cette poſture. Caractere de l'inſcription que Duclos compoſa à ce ſujet. Mécontentement de quelques Bretons. Statue équeſtre de la place de Louis XV à Paris. Caractere de ſes inſcriptions. Critique de ce monument. Les quatre vertus ſous les pieds du roi & ſous ceux de ſon cheval. Statue de Nancy, érigée par le beau-pere de Louis XV. Statue de Reims. Conſidérations ſur ces ſortes de monumens.

NOUS nous arrêtons un moment avant de commencer, pour ainſi dire, l'hiſtoire d'un nouveau monde, & nous jetons encore en arriere un regard pour conſidérer le caractere moral de nos

monumens publics, & le ton de ſervage ou de flatterie de leurs inſcriptions.

Ce dernier paragraphe de nos annales du deſpotiſme avant le renouvellement de l'eſprit public, eſt d'ailleurs un moyen de tranſition vers nos mœurs nouvelles. Il eſt néceſſaire d'approfondir le caractere de la flatterie des ambitieux & des courtiſans de l'ancien régime dans l'érection, par exemple, des ſtatues à l'honneur de Louis XV.

Toutes ces ſtatues tiennent à l'hiſtoire de ce ſiecle, par le ſtyle de leurs inſcriptions, par les opérations des artiſtes qui s'étudierent, à l'envi, à en faire des chefs-d'œuvres, par les circonſtances qui les éleverent, & par le caractere des perſonnages qui les décernerent.

On voit, par exemple, depuis la premiere ſtatue érigée par des jurats bordelois juſqu'à la derniere, dans l'ordre des tems dont on a honoré la mémoire du feu roi, des nuances ſenſibles, un paſſage de l'eſprit courtiſan vers des tems plus libres & plus dégagés de ce ton adulatoire & ſervile qui dominoit dans les poëſies, les inſcriptions & les monumens du ſiecle de Louis XIV.

Ces ſtatues de Louis XV ont été élevées en général dans nos provinces, après les provocations ſecretes des gouverneurs que la cour envoyoit

pour y maintenir l'autorité militaire du roi ou de ces intendans qui adminiſtroient deſpotiquement les richeſſes nationales au nom du prince.

L'eſprit public, au contraire, demanda davantage ſous le regne de Louis XIV les monumens élevés à ſon honneur. La nation, ſenſible à ce qu'il fit de grand, n'avoit pas encore aſſez éprouvé les ſuites de ſon adminiſtration vicieuſe, & il n'y avoit pour le roi aucune eſpece d'hommage dont il pût rougir de ſon vivant, parce qu'il avoit ſoumis toutes les volontés à la ſienne. Louis XV, au contraire, conduit par un reſte de pudeur naturelle, devoit ſe refuſer à un genre d'honneur qu'aucune action d'éclat n'avoit mérité avant 1744, & que les ſuccès de la guerre des pays-bas n'exigoient pas impérieuſement. Auſſi l'érection de ſes ſtatues ne fut jamais que l'ouvrage de quelques intrigues de magiſtrats ambitieux & des miniſtres des finances qui donnerent toujours les fonds néceſſaires pour exécuter ces ſortes de monumens avec plus de luxe & d'appareil, que ne pouvoient le permettre *les octrois* des villes & des provinces.

Les ſtatues élevées à l'honneur de Louis XV, ont été ordonnées à-peu-près vers l'époque de la conquête des pays-bas, avant que ce prince tomba dans ce mépris & cet aviliſſement où nous l'avons vu mourir. On voit même des

ſtatues

ſtatues érigées dans ſon jeune âge & dans un tems où ces monumens paroiſſoient être des hommages rendus à la royauté plutôt qu'au roi Louis XV : mais depuis la guerre des pays-bas, l'eſprit public fit de ſi grands progrès, que nos mœurs ne pouvoient plus applaudir à l'inauguration de la ſtatue d'un roi qui s'étoit déjà dégradé aux yeux des françois: & l'auteur de ces mémoires tient d'un ſoldat véridique, qui a ſouvent fait ſentinelle devant la ſtatue de Louis XV, que des paſſans ont maudit mille fois la figure, du vivant même du prince.

L'eſprit public à la fin du regne de Louis XV étoit même ſi différent de l'eſprit public à la fin du regne de Louis XIV, que les états de Languedoc qui avoient élevé après la mort de celui-ci, la ſtatue équeſtre de Montpellier, écarterent ſans ceſſe le projet d'en élever une au feu roi dans ſa vieilleſſe. La premiere négociation entamée par le duc de Richelieu en 1744 échoua; & le roi ayant diſſous depuis les Etats de cette province, aucun commandant ou gouverneur n'a oſé, ni en faire la propoſition, ni même la négocier en ſecret, quoique ces ſortes de monumens fuſſent aſſez du goût des Etats de cette province. Ils ſe diſtinguerent, au contraire, par l'élévation de la ſuperbe place du Peyrou, par un acquéduc digne

des romains, & ſur-tout par le projet d'élever des ſtatues aux grands-hommes de la nation, projet dont la timidité des chefs des Etats, ou *peut-être* les intrigues ſecretes des miniſtres d'un roi privé de ſtatue équeſtre en Languedoc, ont arrêté l'exécution.

Les ſtatues du feu roi négociées ſecretement par des gens de cour, avec les adminiſtrateurs ou chefs des pays d'Etat de nos anciennes provinces, portent toutes avec elles les preuves de la ſervitude qui les éleva. Dans les provinces les plus libres, ce ſont des barons, des évêques & des ſyndics de villes qui accordent cet honneur. Dans les provinces où le bacha eſt ſeul le chef de l'adminiſtration, ce ſont des officiers du roi qui lui érigent une ſtatue. Nulle part le peuple n'eſt conſulté. Seul il ſupporte les frais de la ſtatue: ſeul il eſt condamné à applaudir pendant la cérémonie de l'inauguration, comme dans une académie à la lecture d'un éloge. Le jour de la fête de la dédicace toute payenne du monument, le roi récompenſe le clergé avec des abbayes, les nobles avec des régimens; & donne des lettres de nobleſſe, aux ſyndics roturiers des villes qui lui décernent les honneurs de l'immortalité. Le bacha diſtribue enfin à la foule & du vin & des vivres pour battre des mains. L'hiſtoire malheureuſement eſt au bout;

& elle renverſe ſans pitié, l'ouvrage de l'adulation ou de la ſervitude.

La ville de Bordeaux fut la premiere de toutes les villes qui témoigna ſon deſir de plaire au feu roi par l'érection d'une ſtatue, même dans un tems où ce monarque n'avoit fait aucune action digne de remarque. Lemoine, ſculpteur célebre, fut chargé, en 1731, de commencer cette figure, & on lui donna cent trente mille livres pour ſon travail particulier. Le Maire, le ſous-maire & les jurats, en ordonnerent l'érection. Elle fut faite au Roule, à Paris, expoſée en cire à la critique des amateurs, embarquée pour Bordeaux, ſur la Seine, puis ſur mer, & ſolemnellement inaugurée le 19 Août 1743.

Cette cérémonie fut faite dans un contretems pareil à celui de la délibération municipale qui avoit commandé la ſtatue. Nos généraux avoient alors perdu nos troupes en Allemagne par leur incapacité ou par des perfidies. La cour néanmoins fut ſenſible à cet hommage des jurats bordelois, & les nommés Dumoulin, Roche & Caſtagne, qui étoient du tiers-état, c'eſt-à-dire, avocats & marchands, & qui avoient négocié cette affaire, furent ennoblis & tirés de la claſſe du peuple condamné à payer la ſtatue de la Gaſcogne. Si les jurats bordelois avoient encore attendu

quelques mois, ils auroient élevé plus honorablement une ſtatue à Louis XV. *Ce Bien-Aimé*, mourant à Metz, fut rendu à ſa nation l'année ſuivante, & ſa convaleſcence fit un tel effet ſur l'eſprit des françois, que la délibération de ces jurats eût été applaudie comme celle des bretons.

Ceux-ci émerveillés comme des pariſiens, voulurent élever auſſi un monument qui conſervât la mémoire de l'émotion des françois & de leur joie en apprenant la convaleſcence de Louis XV. Le même Lemoine fut encore chargé de l'exécution. Il alla pour cela à Rennes, pour le choix d'un local, & trouva convenable de placer le monument au rez-de-chauſſée de la tour de l'horloge. Tout ce qu'il y avoit d'hommes libres à Rennes fut ſecretement indigné que Lemoine eût enlevé les figures des deux vertus, pour inaugurer, en 1754, le vice couronné. Les vrais bretons le furent davantage en voyant que l'artiſte courtiſan les dégradoit dans ce monument au point de les perſonnifier, de les repréſenter ſous la figure d'une femme à genoux, & bien au-deſſous des pieds du roi. *Nous avons pourtant aſſez montré de virilité & de courage*, dit un avocat breton, dans une lettre de ce tems-là, *& la cour, en s'obſtinant à nous faire ſculpter avec des traits féminins, ſuppoſe ce qui eſt en queſtion.* Lorſque dans la ſuite,

les calamités de la France, les vices de la cour & les tyrannies qu'elle exerça en Bretagne eurent perſuadé que la mort du roi à Metz eût été un heureux événement pour la nation & pour le prince; *nous avons pourtant dreſſé une ſtatue à la déeſſe de la ſanté*, dirent les bretons exilés pour les affaires du tems.

Les artiſtes ont toujours éré les plus redoutables apôtres du deſpotiſme & de la ſuperſtition. Les peintres, depuis des milliers d'années, exercent l'art trompeur de donner des couleurs à la ſottiſe & à ſes chimeres. Les ſculpteurs pratiquent celui de les rendre palpables. Ces deux ſortes d'artiſtes enſeignent, par exemple, depuis des ſiecles, que trois eſprits n'en font qu'un; & pour réaliſer ce grand myſtere, ils repréſentent le premier eſprit en beau vieillard avec beaucoup de barbe; ſon fils en agneau ou en homme aimable, & l'eſprit en oiſeau. Après ces licences poëtiques, étoit-il difficile à Lemoine de métamorphoſer tous les bretons en femmes, & de faire de la ſanté une déeſſe matérielle.

Quant à la poſture humiliante & à genoux de la figure qui repréſente les bretons, ce fut le miniſtere lui-même qui l'exigea de Lemoine; & qui voulut qu'on la plaçât devant le parlement, en préſence même de cette magiſtrature bretonne,

qui montroit alors tant de caractere & un reſte d'eſprit public. L'auteur de ces mémoires tient de la Tout ſon ami, qui étoit intimement lié avec Orri, contrôleur-général, & avec Lemoine, que ce miniſtre négocia obſcurement avec l'artiſte, l'article des formes & de l'exécution de la ſtatue de Rennes. Le gouvernement ne ceſſant d'obſerver une province qui ne ſupportoit jamais ſes chaînes ſans murmures, imagina qu'un monument de ſervitude, adouciroit le caractere ſi connu des bretons, qui avoient plus d'eſprit public que tout autre peuple. Vainement l'artiſte faiſoit-il des remarques judicieuſes contre cette poſition qui dégraderoit ſon talent & ſon ouvrage; Orri vouloit une Bretagne à genoux, & cependant il conſentoit que Lemoine lui donnât une telle attitude, qu'il pût ſembler aux habitans qu'elle n'étoit pas à genoux, & qui permît de dire toutefois à la cour, qu'elle en avoit la poſture. L'artiſte répondoit à ces demi-moyens, que ſa figure ſeroit manquée s'il avoit recours à ce ſtratagême; il diſoit que dans un monument de cette ſorte, il falloit des actions déterminées, & que la figure des bretons perſonnifiés ſeroit ſans caractere s'il lui donnoit celle de la duplicité. Le miniſtre répliquoit qu'il falloit une figure à genoux, & que pourvu qu'on pût dire qu'elle étoit

à genoux, il lui laiſſoit le choix des moyens d'adoucir cette poſture comme il l'entendroit; mais qu'il ne la feroit pas, ou qu'il la feroit à genoux.

Lemoine vouloit plaire aux deux partis, aux brerons qui, ayant vu ſa premiere eſquiſſe, fronçoient le ſourcil, & à la cour de France, qui vouloit un monument de ſoumiſſion. *Elle a l'air,* diſoit un breton, *de demander pardon.* . . . . Un autre aſſuroit qu'elle ſe préſentoit devant le roi comme une ſultane qui veut plaire. Lemoine fut accablé de ſarcaſmes, quoique le phyſique de ſon œuvre fût de toute beauté..... *Il en fit une devergondée qui s'acroupit & ſe pâme devant le Bien-Aimé,* diſoit Latour à l'auteur de ces mémoires. Ce Latour étoit un artiſte célébre par ſon génie créateur de l'art du paſtel, & par ſon amour de la liberté.

Les formes de la ſtatue une fois décidées entre Orri & Lemoine, dix années s'écoulerent pour la compoſition ou la fonte de la ſtatue. Lorſque le tems de l'inauguration fut arrivé, le duc d'Aiguillon, commandant en Bretagne, en prépara le cérémonial. Cette province n'étoit point alors animée contre la cour, & il fut aiſé au duc d'ordonner, en 1754, une cérémonie auſſi ſervile & auſſi orientale qu'il le voulut à l'honneur du roi. Duclos fut chargé de l'inſcription, & certaine-

ment il n'y parle pas le langage d'un homme de lettres libre, qu'il tient dans les mémoires qu'il compoſoit alors ſecrétement. Il n'offre que des idées triviales d'un penſionné de la cour & d'un académicien des inſcriptions. Il dit dans ſon ſtyle lapidaire :

LUDOVICO XV,
REGI CHRISTIANISSIMO
REDIVIVO ET TRIUMPHATORI,
HOC AMORIS PIGNUS ET SALUTIS PUBLICÆ
MONUMENTUM
COMITIA ARMORICA, ANNO 1754.
VICTORI VOVERUNT.
PACIFICATORI POSUERE.

La ſeconde ligne étoit un menſonge. Le roi avoit profané le titre qui lui eſt donné, par ſa vie publique avec trois ſœurs, & par celle qu'il menoit avec madame de Pompadour. La quatrieme ligne contenoit un autre menſonge; la ſtatue n'étoit pas le gage de l'amour du peuple pour le roi. Une partie du peuple avoit perdu, en 1754, ce premier ſentiment que le roi avoit mérité en 1744. Le ſalut de la patrie eſt une exagération; Duclos avoit aſſez écrit des anecdotes de cour en 1754, pour reconnoître que la convaleſcence du roi avoit été le commencement de la déclinaiſon des affaires de France.

Le jour de l'inauguration de la ſtatue, le 9 Novembre 1754 arrivé, on vit approcher en grand cortege les commiſſaires du roi. Rien ne fut plus admirable que toutes ces eſpeces de momeries & de proſtrations orientales devant la pagode d'airain. On avoit agité pendant huit jours le détail de l'étiquette reſpective entre les commiſſaires du roi près les Etats, & les divers ordres de la province. Il s'agiſſoit de ſavoir qui ſalueroit le premier cette figure de Louis XV. Après les grands débats, & l'ordre des ſalutations étant convenu, l'évêque de Rennes, préſident de la chambre du clergé, déclara que le roi donnoit deux abbayes au clergé; deux compagnies de cavalerie & quatre places de garde marine à la nobleſſe, & qu'il rendoit nobles deux hommes de la chambre du tiers. On donna au peuple des vivres & du vin pour l'engager à crier *vive le roi*, & néanmoins on lui fit payer L'EX VOTO *de la Bretagne à genoux*; c'eſt-à-dire, une ſomme de ſix cents mille livres pour la ſtatue de Louis XV, & pour les figures de la ſanté & de la Bretagne à genoux. Toutes ces pieces ſont exécutées ſous la proportion de onze pieds.

Une ſtatue ayant été décernée par les Etats de Bretagne à Louis XV dès 1744, les officiers municipaux de la ville de Paris, c'eſt-à-dire, le

prévôt des marchands & les échevins demandèrent à Louis XV, le 27 Juin 1748, la grâce de lui élever une ſtatue dans la place qu'il plairoit à S. M..... Sa majeſté agréa l'hommage du prévôt des marchands de Paris, qui a conſtaté ſur l'airain l'érection de la ſtatue en ſon nom & de ſon autorité. On lit ſur le monument PRÆFECTUS ET ÆDILES DECREVERUNT. Expreſſions outrageantes pour la capitale du plus grand royaume du monde, qui pourroient occaſionner, aux érudits des peuples futurs qui découvriront le monument enfoui par des révolutions, une diſſertation ainſi intitulée : *Quelle étoit la puiſſance politique des* PRÆFECTI *& des* ÆDILES, qui décernoient l'an de l'ère *des chrétiens* 1748, *des ſtatues aux rois de France ?* Il eſt inconcevable, en effet, que le prévôt *des marchands* ait érigé une ſtatue à Louis XV. Mais quand les rois ont dégradé les peuples & aboli les formes des gouvernemens libres, ils ſont condamnés à ne recevoir la louange publique que par des magiſtrats de cette ſorte.

Tourneham, directeur des bâtimens, invita, après la délibération des officiers de la ville de Paris, tous les artiſtes de la France à montrer des projets. Il donna lui-même, au nom du roi, cet eſpace de terrein qu'on a depuis appelé *la place de Louis XV..... Cette bonté du roi,*

diſoit-on, *mérite ſeule une ſtatue.* Les pariſiens, dégénérés comme les romains & comme tous les peuples eſclaves, aimoient alors, ils aiment encore beaucoup les fêtes, le cérémonial, l'appareil, les complimens, les places publiques & les monumens. C'eſt au milieu de ce terrein qu'on plaça la ſtatue équeſtre. Toute la ſuite des officiers de la ville n'oſa cependant inſcrire ſes noms ſur les inſcriptions viſibles. Ils les cacherent dans une caſſette de plomb dans l'intérieur des marbres. Creuſons dans la cachette. Il y eſt dit que Bernay, *chevalier;* Lafrenay, *écuyer;* Andrieu, *écuyer;* Baudotes, *écuyer;* & quatre autres *écuyers* qu'on nommoit Caron, Moreau, Taitbout & Boucot, éleverent ce monument *au meilleur des rois.*

La ſtatue fut fondue le 10 Mai 1758, dix ans après qu'elle avoit été ordonnée; mais le roi ne voulut en permettre l'inauguration qu'à la paix de 1763. La comédie eût été trop cruelle. La France ou plutôt la cour étoit avilie, par une guerre malheureuſe. Et la paix qui fut ſi honteuſe étoit ardemment deſirée. Elle fut publiée à l'époque de l'érection de la ſtatue en 1763, & ce fut à l'aide de la fête de la paix, que la fête de la ſtatue put être célébrée. Rien de plus plaiſant aux yeux des philoſophes du tems que ces proſtrations orientales d'uſage, & les grimaces des

officiers municipaux devant ce cheval de bronze. On voyoit le duc de Chevreuſe, Pontcarré, prévôt des marchands, Mercier, Babile, Varenne, échevins, faire des inclinations reſpectueuſes à pivers repriſes, comme les anciens devant une idole.

Bouchardon fut récompenſé de cent ſoixante mille livres, & le pariſien paya près d'un million que lui coûta la ſtatue nue, ſans les acceſſoires & les ornemens : elle eſt parfaite dans ſon eſpece, & le génie de Bouchardon s'y ſurpaſſa. Dangéreuſement malade quand on couloit ſa ſtatue, il déſigna Pigale, qui reçut ſix cents mille livres pour accomplir le monument & placer les quatre vertus qui ſoutiennent encore cet édifice. On peut critiquer cependant ces deux artiſtes célébres pour les moralités & l'exécution de ces quatre figures ; mais non pour la beauté de l'ouvrage qui eſt digne de Pigalle, & qui feroit honneur aux beaux âges de l'antiquité. Je déſapprouve que des femmes coloſſales ſe préſentent de niveau & de ſi près aux regards du ſpectateur. La figure d'une vertu ſculptée au-deſſus des proportions naturelles d'une femme, eſt une maniere de monſtre que les artiſtes ne doivent ſe permettre que lorſque leur ouvrage eſt au moins à vingt pieds d'élévation. Les quatre figures de

la place de Louis XV ſont deſtinées ſans doute à remplir un grand milieu & à être vues de loin ; mais elles ſont obſervées auſſi d'une diſtance de ſix à ſept pieds, ce qui les rend bien moins agréables à l'obſervateur qui recherche toujours la nature pure dans les productions de l'art. C'eſt pour aider la foibleſſe de nos organes qu'on double ou qu'on triple les proportions humaines dans les ſtatues élevées. L'inconvénient ne ſeroit pas auſſi grave ſi les ſtatues étoient mâles. L'idée d'un géant eſt dans la claſſe des choſes naturelles. L'idée d'un géant feminin bleſſe, au contraire, la délicateſſe d'un peuple auſſi bien organiſé que les françois dans le XVIII ſiecle. Il faut dire, pour pardonner à Bouchardon, ou qu'il entroit dans ſon plan de clore la ſtatue au milieu d'une vaſte enceinte, ou avouer qu'il a fait une faute en expoſant des coloſſes féminins dans une place auſſi fréquentée & vis-à-vis des obſervateurs & des paſſans.

Les moralités de ces figures ont de plus graves inconvéniens. Une ſtatue eſt une leçon de morale, & le peuple ignore, à Paris, que l'art perſonifie idéalement la vertu. De-là cette rumeur qui s'éleva du milieu de la foule, lorſqu'on mit ces quatre figures à découvert. *Tiens*, diſoient les

dames de la Halle, *vois-tu comment le roi a fait mettre ſes quatre guinches à côté de ſa majeſté. Cela leur apprendra à ſe tant frotter du roi. A Verſailles il les tient à ſes côtés, & à Paris il les place ſous les pieds de ſon cheval. . . . Tiens celle-là c'eſt madame de Mailly, & celle-ci madame de Vintimille. Voilà là derriere madame de Château-Roux ; & à côté d'elle madame de Pompadour.* Latour, qui recueilloit ces murmures, les a fait connoître à l'auteur de ces mémoires.

C'étoit ſans doute une cruelle leçon pour Louis XV, que ce jugement groſſier du peuple peu inſtruit de ce tems-là. Mais il valoit encore mieux ſous le gouvernement même le plus abſolu du feu roi, que ce peuple crût que ce prince avoit accordé une ſtatue à ſes quatre maîtreſſes, que d'être perſuadé que les arts avoient placé quatre vertus ſous les pieds de ſon cheval, & qu'un roi de France l'avoit ſouffert. L'Aſſemblée nationale a fait enlever les ornemens de la figure de la place des Victoires : cependant ce monument ne conſacroit que le ſouvenir de quelques peuples vaincus, tandis que la poſture des quatre vertus, ſous les pieds du feu roi & de ſon cheval, eſt d'une indécence plus grave & d'une autre nature ; & le peuple, ce peuple toujours vrai, en fut

enfin ſi outragé, que pendant le miniſtere de Terray on fut une fois obligé de faire quadrupler la garde de cette ſtatue ; & les pariſiens murmurerent longtems depuis, en voyant, diſoient-ils, *les vertus à pieds & le vice à cheval.*

Staniſlas qui fit aſſeoir les vertus ſur les marches du monument, profita de la même idée, en érigeant une ſtatue à ſon gendre & à ſon ſucceſſeur en Lorraine. Et comme il étoit dit que les femmes aviliroient la France pendant le XVIII ſiecle & gouverneroient nos rois, de vils artiſtes, en ſacrifiant à ces idoles, comme des courtiſans, repréſenterent le roi, à Paris, à Rennes, à Nanci, environné de figures féminines. C'étoit l'eſprit du tems. Les frais de la place & des monumens de Nanci s'éleverent à la ſomme de trois millions ſept cents mille livres que Staniſlas prit ſur ſes épargnes. La ſtatue fut coulée en bronze, à Lunéville, le 15 Juillet 1755, & érigée au milieu de la place de Nanci le 26 Novembre ſuivant.

Staniſlas connoiſſoit mieux l'eſprit public & ſes progrès que les miniſtres de ſon gendre & les magiſtrats de Paris. Il loue, dans les inſcriptions de cette ſtatue, le progrès des ſciences, & il n'y préſente que des faits hiſtoriques.

Un chanoine de Reims, nommé Godinot, qui avoit perfectionné l'art de faire le vin de Champagne, & qui avoit amaſſé à ce négoce des ſommes immenſes, les deſtina à conduire à Reims des eaux abondantes pour la ſalubrité, & à divers monumens, pour l'embelliſſement de cette capitale de ſa province.

On réſolut de dreſſer au roi une ſtatue pédeſtre de bronze, avec deux ſtatues acceſſoires de plomb. Bertin, contrôleur-général, perſuada aux officiers municipaux d'exécuter toutes les figures en bronze, & favoriſa cette entrepriſe aux dépens de Louis XV. On frappa une médaille, & cette fois le peuple fut compté pour quelque choſe. On lit dans cette médaille, que *le ſénat & le peuple de Reims agirent de concert dans l'érection de ce monument à la gloire de Louis XV.* SENATUS, dit l'inſcription, POPULUSQUE RHEMENSIS DECREVERUNT ET PRIMUM LAPIDEM POSUERUNT. M. DCC. LXI.

Les philoſophes avoient relevé dans leurs théories, à cette époque, la dignité du peuple. Rouſſeau avoit poſé les fondemens de la liberté publique dans ſes écrits. Voltaire, cet homme divin, ſi ſublime loin de la cour, & ſi vil aux pieds de madame de Pompadour, avoit tonné du pied des Alpes, & ruiné le crédit de nos anciennes

anciennes inſtitutions. Devenu révolutionnaire, il avoit envoyé les vers qui ſuivent, pour être inſcrits ſur le monument de Reims.

Eſclaves proſternés ſous un roi conquérant,
De vos pleurs arroſez la terre.
Levez-vous ciroyens ſous un roi bienfaiſant.
Enfans, béniſſez votre pere.

Mais le tems de ſe lever n'étoit pas arrivé. On touchoit à peine au tems de l'écrire. Nos monumens de ſervitude n'avoient de nos futures révolutions qu'une nuance légere & inacceſſible aux yeux vulgaires. Ceux qui les élevoient avoient ſeulement l'attention de ne plus bleſſer les convenances publiques auſſi mal-adroitement. On ordonna cependant de graver l'inſcription qui ſuit ſur la ſtatue de Reims.

C'eſt ici qu'un roi bienfaiſant
Vint jurer d'être votre pere,
Ce monument inſtruit la terre,
Qu'il fut fidele à ſon ſerment.

On y trouve encore ſur le devant de la Statue;

A LOUIS XV,
LE MEILLEUR DES ROIS,
QUI PAR LA DOUCEUR DE SON GOUVERNEMENT,
FAIT LE BONHEUR DES PEUPLES.
1765.

Dans les vers de la premiere inſcription, on

rappelle la promeſſe du roi d'être *le pere du peuple*. C'étoit déjà une leçon hardie, & l'effet de cette liberté philoſophique qui avoit oſé élever la voix. Les deux premiers vers appartiennent aux mœurs modernes, & les deux ſuivans à l'ancien eſprit de ſervitude qui fit, ſi longtems, de tant de françois, de mépriſables flatteurs. La ſeconde inſcription eſt compoſée à-peu-près dans cet eſprit & avec les mêmes nuances de liberté & de ſervitude.

Voilà quels monumens furent élevés dans l'ancien régime au dernier de nos deſpotes. On a pu remarquer que ſi Louis XIV obtint des ſtatues après ſa mort, le ſen roi devenu peu-à-peu l'objet du mépris de la partie ſaine de la nation françoiſe, ſur-tout depuis l'époque de 1744, n'obtint plus des honneurs de cette nature. L'opinion trop irritée contre lui n'eût pu ſouffrir le contraſte d'une ſtatue avec la nullité de ſon caractere & le ſcandale de ſes vices (1).

(1) le maréchal de Saxe étoit d'ailleurs le ſeul héros qui, pendant toute la durée de ſon regne, ſe fût diſtingué avec quelque éclat, par la conquête des pays-bas. Il étoit le ſeul qui eût véritablement mérité la ſtatue. On a vu combien, avant qu'il fut à la tête de nos troupes, les ſeigneurs de la cour qui commandoient en Allemagne avoient avili le nom françois. Louis XV qui reconnut ce qu'il devoit à ce grand général le récompenſa. Il fit conſtruire un corps

CHAPITRE XXI.

HOMMAGES que l'hiſtoire moderne doit à l'eſprit philoſophique des anglois, ſource du renouvellement de l'eſprit humain en France & en Europe. Méthode de cet eſprit empreinte ſur les monumens & les productions littéraires des Anglois. Bacon, pere de la philoſophie moderne & inventeur de la méthode naturelle pour l'accroiſſement de la philoſophie & des ſciences humaines.

EN arrivant à l'époque fameuſe du milieu de ce ſiecle où les françois deviennent moins eſclaves, plus réfléchis & moins inconſéquens; où les for-

de caſernes, à Chambord, retraite du héros, pour loger ſon régiment, & le ſervice s'y faiſoit comme dans une place de guerre. Une ménagerie, un haras, des ouvrages de mécanique, des canons enlevés aux ennemis de la France, des drapeaux anglois, hollandois, autrichiens & allemands, étoient les ornemens de cette retraite du guerrier philoſophe qui déteſtoit les baſſeſſes & les intrigues de la cour de France. Une fievre putride l'enleva le 30 Novembre 1750. Les ennemis de la France ne ceſſerent, depuis cette époque funeſte, de mépriſer notre armée, & l'événement a prouvé la légitimité de ce ſentiment contre des troupes ſi redoutables ſous les Saxe, les Turenne & les Catinat. Le

mes de l'ancien gouvernement ſe montrent plus vicieuſes chaque jour, & font deſirer un nouvel ordre de choſe; à cette époque où le regne des inſtitutions primitives de la nature, commence à s'établir ſur les débris des inſtitutions idéales, religieuſes & gothiques; la vérité de l'hiſtoire veut que nous rendions hommage à l'eſprit philoſophique des anglois qui nous a conduits, par l'exemple, à cette nouvelle ſituation.

Nos anciennes mœurs françoiſes, notre cérémonial, le culte idolâtre de nos rois, notre religion ſervile, notre éducation toute jéſuitique, &c. avoient concouru, juſqu'alors, à retenir l'eſprit humain dans une ſituation qui le rendoit plus propre à chanter la nature qu'à la connoître, à peindre ſes tableaux plutôt qu'à la méditer, & à toucher à ſa ſuperficie plutôt qu'à l'approfondir.

Mais la liberté des anglois, & la deſtruction des inſtitutions orientales ou gothiques dans leur île,

---

roi lui fit élever un mauſolée à Strasbourg, dans une égliſe luthérienne. C'eſt un des chefs-d'œuvre de l'immortel Pigalle.

Conſervons dans l'hiſtoire un trait digne du ſoldat françois et de ce grand général. Dix grenadiers paſſant à Straſbourg pendant la derniere guerre, allant viſiter le tombeau du général, ſortirent leur ſabre & en firent toucher la pointe à ce monument. Le phyſicien appoſe ainſi le fer à un amas de feu électrique pour le ſoutirer.

leur avoient déjà permis de faire de profondes réflexions ſur les cultes & les gouvernemens, & de publier ſur ces objets des ouvrages qui indiquoient depuis longtems aux françois la méthode qu'ils avoient à ſuivre, pour renverſer, à leur exemple, l'impoſture religieuſe & la tyrannie.

Le caractere libre & réflechi du peuple anglois ne lui permettant point d'obſerver la nature, la vérité, & l'erreur, d'une maniere ſtérile & froide, les ouvrages de ſes philoſophes, riches d'idées & de principes, devoient fructifier dans l'eſprit des françois.

Et, comme l'anglois place toujours dans ſes conceptions & ſes ouvrages philoſophiques, la conſéquence à côté de l'obſervation, la maſſe de ſes connoiſſances eſt une chaîne de raiſonnemens & d'obſervations qui tiennent les uns aux autres avec toute la dépendance de la cauſe & de l'effet: ainſi l'eſprit philoſophique que les françois ne connoiſſoient encore que dans leurs méthodes géométriques, étoit le genre d'eſprit qu'ils devoient tot ou tard recevoir de la nation angloiſe.

Ce caractere philoſophique anglican ſe trouve dans les loix, dans les édifices, dans le commerce, dans la vie privée des citoyens anglois; & ce fut Bacon, le pere des ſciences & de la philoſophie moderne, qui, le premier, développa ce génie com-

paratif qui aſſocie des faits plutôt que des images, dans un ouvrage dont le titre ſeul commande l'admiration. Toute l'Europe étoit encore occupée de querelles monaſtiques, de rêveries théologiques ou d'une littérature infructueuſe & inutile au bonheur de l'eſpece humaine. Deſcartes, lui-même, n'avoit guere propoſé que ſon grand doute univerſel ſur tous nos principes, quand Bacon avoit enſeigné à Londres la route de la vérité dans ſon livre immortel, intitulé: DE LA DIGNITÉ ET DE L'ACCROISSEMENT DES CONNOISSANCES HUMAINES.

Cet ouvrage qui ſuffiſoit pour montrer à tous les peuples l'affiliation naturelle des idées, fut ſuivi depuis de l'encyclopédie de Chambers, qui montra à la république des lettres la dépendance reſpective de toutes les ſortes de connoiſſances humaines & leurs divers dégrés pour ainſi dire de conſanguinité. Cette encyclopédie fut imitée depuis en France & perfectionnée à pluſieurs repriſes.

La marche naturelle des progrès de l'eſprit une fois reconnue, les anglois appliquerent leur méthode à tous les objets qui ſont du reſſort de l'entendement humain. Ferguſon, pour écrire ſur l'état de la ſociété, obſerve le caractere & les vertus primitives des peuples dans leur jeuneſſe; il médite ſur les cauſes de l'aviliſſement du caractere ſocial, & ſur les élémens de la ſervitude.

Si Cook au retour de ſes brillantes expéditions réunit les objets de curioſité qui ont frappé ſes regards, leur ſimple claſſification dans le *muſée britannique*, montre au voyageur quel eſprit avoit ordonné ſes expéditions maritimes. Cook vous offre d'une maniere inſtrumentale & par des pieces-juſtificatives, tout ce que vous avez lu dans les conſidérations philoſophiques de Ferguſſon, & dans l'immortel *diſcours préliminaire de l'hiſtoire de Charles-Quint*, de Robertſon; il montre tout ce qui eſt dans l'hiſtoire même de la décadence de l'eſprit romain, par Gibbons.

Un voyageur moins réfléchi eût formé un cabinet ordonné, par exemple d'une maniere géographique; il l'eût diviſé en quatre parties comme nous diviſons le globe. Les Cook, les Bancks, les Solander, les Anſon qui ont fait le tour du monde pour étudier la variété des conditions de l'eſpece humaine, en ont dépoſé toute l'hiſtoire inſtrumentale dans ce cabinet. Là, vous trouvez les premiers uſtenſiles des peuples neufs & agricoles, les premieres idoles, les différentes ſortes de dieux palpables & créés par l'imagination dans l'enfance. Vous y examinez les premiers meubles, les premiers bâtimens pour voyager ſur eau, les premieres armes d'un peuple ſauvage qui n'a que des beſoins ſimples & les paſ-

ſions primitives de la nature. Vous y voyez les premiers pas de l'induſtrie humaine ; les premiers vêtemens qu'elle enfanta, & les premiers progrès de ſon imagination, égarée par l'intérêt perſonnel ſacerdotal, ou par les fantômes qu'il ſe crée lui-même.

Un anglois ſeul pouvoit connoître tout le prix de la découverte de la ville d'Herculanum, enfouie ſous un torrent de laves du Véſuve avant la perfection des arts. Le chevalier Hamilton qui a conſacré tant d'années à recueillir à Naples les antiquités de cette ville, en a enrichi le *Muſeum Britannicum*. Les vaſes, les ſculptures, les outils, les deſſins, les meubles ſortis de deſſous la coulée des anciennes Laves, productions d'un peuple civiliſé avant que les arts & les métiers fuſſent perfectionnés par les grecs & les romains, rempliſſent dans le muſée britannique la laçune qui ſe trouve entre les productions primitives de la ſociété dans l'enfance & ſes productions dans l'âge du goût & du beau. Auſſi ces curioſités ont-elles fait en Angleterre & depuis en France, un tel effet ſur le goût européen & moderne, que nos arts en ont éprouvé une révolution.

Chaque monument public doit ſon exiſtence à Londres, à cet eſprit philoſophique & comparatif, qui a fait depuis tant de progrès en France.

Il ſeroit impoſſible, par exemple à un hiſtorien philoſophe d'écrire l'hiſtoire de l'art militaire en Europe, ſans avoir étudié l'arſenal de la tour de Londres. L'Anglois pour montrer tout ce que l'eſprit de férocité tyrannique a inventé dans le métier de la guerre, a fouillé juſques dans les tombeaux pour en retirer les vieilles armes de ſes rois & de ſes capitaines, & montrer d'une maniere inſtrumentale & chronologique l'hiſtoire de la guerre.

Toutes les ſortes d'armes, depuis l'heptarchie juſqu'à la révolution opérée par l'uſage des armes à feu, & depuis cette époque juſqu'à celle de l'enlévement de nos canons dans la derniere guerre, paſſent ſous les yeux du ſpectateur. Les coſtumes militaires, à pied & à cheval, y ſont repréſentés dans une ſuite de ſtatues équeſtres des rois, depuis Guillaume le conquérant juſqu'au dernier monarque.

Dans l'Egliſe ſeule de Weſtminſter le philoſophe pourroit lire toute l'hiſtoire de la ſculpture & des coſtumes anglois. Il pourroit ſuivre la marche du génie qui crée l'art & le perfectionne. Les rois, les princes, les philoſophes, les capitaines, tous les citoyens riches ont des ſtatues, des inſcriptions, ou des bas-reliefs dans cet auguſte monument. L'œil obſervateur y voit l'hiſtoire du génie & de l'imagination de l'homme dans les

progrès d'un art auquel les peuples civiliſés ont été ſenſibles. Le paſſage du goût gothique au goût aſſujetti à des régles, s'y trouve avec ſes nùances, parce que l'Anglois reſpecte les monumens qui ont un caractère, & les conſerve comme piece juſtificative & comme piece hiſtorique. L'eſprit François, au contraire plus dominé par les convenances du moment, *a ſouvent détruit les monumens des choſes paſſées* (1). Tel eſt l'eſprit comparatif & profond des Anglois.

L'eſprit François, au contraire, n'étoit dans l'ancien gouvernement, qu'un eſprit trop ſouvent leger & volage auquel nos inſtitutions ne vouloient montrer que des ſuperficies : les François voyoient ratement en profondeur. Des proceſſions, des ſéminaires, tous les arts impoſans de l'orient, un cérémonial, des coſtumes, un appareil pompeux, nous cachoient habilement, dès l'enfance, l'impoſture de nos faux dieux & du ſacerdoce. Un cérémonial, une étiquette, des généalogies, des mots de majeſté, d'alteſſe, de ſeigneur, le preſtige de tous

(1) C'eſt un défaut de notre nation; & je regrette même cette ſtatue grotesque de Saint Chriſtophe dans ce ſens-là. Elle me faiſoit apprécier les productions de Girardon, de Pigale & de Houdon.

les arts, montroient dans l'autorité héréditaire d'un ſeul, un dieu vivant & armé, & nous empêchoient de voir l'homme dans le tyran. C'eſt aux Anglois à qui nous devons l'exemple & la méthode d'approfondir toutes nos inſtitutions; ils nous ont enſeigné l'art de les dépouiller de leurs voiles, & de les analyſer encore par le ſecours de l'hiſtoire combinée avec le raiſonnement. Auſſi les François dans le XVIII ſiecle n'ont plus chanté la nature, ils l'ont obſervée; ils ont penſé d'après elle ſeule; ils nous l'ont interprêtée, & voici à quels hommes la France eſt redevable de cette philoſophie moderne.

CHAPITRE XXII.

GALERIE des Philoſophes françois, qui ont Combattu nos anciennes idées religieuſes. Influence de ces combats littéraires ſur les mœurs de la nation & ſur l'eſprit public. Bayle, Fontenelle, le Marquis d'Argens, la Mettrie, de Maillet, Deſlandes, Freret, Boindin, Monteſquieu, Diderot, Boulanger, Helvétius, Buffon, Voltaire, Rouſſeau. Caractere de ces écrivains.

BAYLE.

PIERRE BAYLE, né au Carlat, dans le comté de Foix en 1647, & mort à Roterdam en 1706, eſt le pere de cette philoſophie moderne qui a ſappé en France & en Europe les fondemens de notre ancienne religion. Il étoit Proteſtant; mais il étoit bien au-deſſus des opinions & des préjugés que ſa ſecte avoit ménagés dans la réforme: auſſi le prophète Jurieu dénonça t-il au conſiſtoire de l'Egliſe Walonne ce qui étoit contraire à la croyance dogmatique de l'Egliſe proteſtante dans les ouvrages de ce grand écrivain.

Bayle avoit plus étudié les livres ſcholaſtiques

que la nature. Il connoiſſoit mieux la méthode ſtérile de Schot & de Thomas d'Aquin que celle de Bacon ; mais ce fut par ce talent même ſcholaſtique qu'il réuſſit davantage à ébranler la dogmatique du chriſtianiſme qui ne ſe ſoutenoit & ne préſentoit ſes preuves qu'avec cette méthode. La dogmatique romaine n'eut donc pas des ennemis plus redoutables. Elle ſe trouva oppoſée à à elle-même, elle fut combattue par ſes propres armes.

C'eſt avec l'écriture que Bayle approfondit l'écriture. C'eſt avec la théologie manichéene que Bayle combat le catholiciſme. Bayle eſt en général érudit & profond cririque plutôt que littérateur ; il eſt quelquefois plus hérétique que philoſophe ; & pyrrhonien plutôt que partiſan de quelque ſecte, ou de quelque croyance.

Cependant, autant l'eſprit de Bayle étoit ſuperbe & indépendant de toutes les ſortes d'opinions religieuſes, autant ſon cœur étoit-il doué de vertus douces & modeſtes. Son caractère étoit relevé par une fierté convenable. Il refuſa cent cinquante guinées qu'un Milord offroit pour obtenir de lui une dédicace (1).

(1) En France les Philoſophes ont toujours eu une grande averſion pour ces ſortes d'adulation. Les littérateurs

Bayle dédaignoit les graces du ſtyle & la pureté du langage : les académiciens françois au contraire, attachés à un fauteuil penſionné, ſoignoient la pureté du ſtyle & évitoient de ſuivre la marche des idées. Bayle avouoit même ſes fautes contre la langue & ſes barbariſmes ; il ne ſoignoit que l'idée qu'il exprime avec beaucoup de clarté & de naturel, & on voit que la naïveté qui dominoit dans ſon caractère l'aidoit à écrire avec cette grande facilité. Il y a d'ailleurs dans les tournures du langage de Bayle une originalité, un ton libre qui réſultent de l'indépendance de ſon ame, & qui annoncent l'homme de génie, & l'homme de la nature qui s'éléve au-deſſus des conſidérations humaines, & des gênes de notre ancienne ſociété.

Bayle eſt le premier philoſophe qui ait établi qu'il vaut mieux n'avoir aucune religion que d'en avoir une mauvaiſe : il eſt le premier qui ait oſé inviter les hommes à la tolérance univerſelle de toutes les religions. Ces idées ſi étranges en Fran-

---

& les poëtes ont eu, au contraire, un grand penchant pour ce genre. La langue des françois fut ſouvent forcée d'exprimer toutes ſortes de baſſeſſes. L'auteur de ces mémoires a recueilli quatre cent quatre-vingt-dix-ſept épîtres dédicatoires, monument de l'ancienne ſervitude qui montrent juſqu'à quel dégré l'eſprit de docilité & de ſubjection avoit ſu fléchir notre langue.

ce à la fin du ſiécle paſſé, firent les plus grandes impreſſions chez nos voiſins du côté du nord qui, la plûpart étoient gouvernés ſur cet article par les principes des prêtres proteſtans, qu'ils avoient conſervés dans leurs réformes. Une anecdote françoiſe prouve cependant que les François n'étoient pas inſenſibles aux attraits de la vérité : on ſait que le parlement de Toulouſe valida le teſtament de Bayle fait en pays étranger, malgré nos loix. Un nommé Senaux, l'un des juges de la grand'chambre, obſerva que les ſavans étoient de tous les pays, & que celui que les lettres avoient appelé hors du royaume étoit toujours François, & n'étoit pas mort civilement.

Bayle poſant les baſes d'une ſuite d'idées irreligieuſes, & répandant l'incrédulité par ſon dictionnaire, produiſit une partie des événemens qu'il nous reſte à peindre dans ces mémoires.

FONTENELLE.

Fontenelle doit être conſidéré comme littérateur, comme philoſophe & comme hiſtorien du progrès des ſciences.

Comme littérateur il avoit un eſprit univerſel. Comme hiſtorien des ſciences & ſecrétaire perpétuel de l'académie, il profite de ſa ſituation, non pour

s'élever à des conceptions nouvelles, ce qui eſt le propre du ſeul génie créateur ; mais pour expoſer aux curieux de la nature ſes beautés & ſes phénomènes avec ſéduction. Il a l'art de la faire aimer, car il écrit l'hiſtoire du progrès des ſciences dans le XVIII ſiecle avec les graces de la brillante littérature du ſiecle de Louis XIV : auſſi cette maniere qui n'eſt qu'à lui, lui fit-elle donner la réputation de bel eſprit, parce qu'il parloit un langage inconnu & nouveau.

Comme philoſophe, Fontenelle eſt le ſecond François qui ait oſé attaquer d'une maniere indirecte la religion nationale : il l'attaque dans les oracles des payens, & n'a pas le courage, quoiqu'incrédule, de montrer ouvertement un caractère bien décidé à ce ſujet. Fontenelle étoit obligé par ſa place de ſecrétaire de l'académie des ſciences, de louer des hommes vertueux & des tyrans ; des prêtres & des gens du monde ; le tendre & vertueux Fénélon & le vil cardinal Dubois. Il avoit vu le ſiecle de Louis XIV qui fut celui des opinions ſerviles & du cérémonial. Il avoit lui-même une cour compoſée de grands & de gens de conſidération dont il reſpectoit les opinions & les foibleſſes. Dans cette ſituation il ne pouvoit avoir aucun caractère formé, quoiqu'il eût des lumières profondes & philoſophiques ; auſſi diſoit-il dans

ſon

ſon inſenſibilité, ce mot ſi connu : *ſi je tenois toutes les vérités dans mes mains, je me garderois bien de les répandre.* L'homme de lettres qui fréquente les grands, les princes, les rois & les femmes, & qui a un fauteuil académique penſionné, ne pouvoit avoir d'autre caractère : pour écrire la vérité, Voltaire fut obligé de s'exiler : encore ne dit-il pas toutes les vérités du fond même de ſa retraite.

Voyez comment les grands peignent les philoſophes du caractère indécis de Fontenelle. *Fontenelle plaît à tous les eſprits*, dit M. le duc de Nivernois : *parce qu'il a tous les mérites. Chez lui, le badinage le plus léger, la philoſophie la plus profonde, les traits de la plaiſanterie la plus enjouée, & ceux de la morale la plus inſinuante, les graces de l'imagination & les réſultats de la réflexion, tous les effets de cauſes preſque contraires ſe trouvent quelquefois fondus enſemble, toujours placés l'un près de l'autre dans les oppoſitions les plus heureuſes & contraſtées avec une intelligence ſupérieure. Il ne ſe contente pas d'être métaphyſicien avec Malbranche, phyſicien & géomètre avec Newton, légiſlateur avec le Czar Pierre, homme d'État avec d'Argenſon ; il eſt tout avec tous ; il eſt tout en chaque occaſion : il reſſemble à ce métal précieux que la fonte de tous les métaux avoit formé.*

Si Fontenelle ne fut pas un très-grand philoſophe, il en prépara; & s'il y avoit en France des eſpeces de bienſéances qu'on étoit encore convenu de garder pour vivre en paix dans la capitale, ſi Fontenelle ne les bleſſa jamais, ſi elles exigeoient des égards pour toutes les ſortes d'opinions régnantes, quoiqu'il fût convenu entre gens d'eſprit qu'elles n'étoient que de grandes ſottiſes, le choix des idées de Fontenelle prépara ſubtilement la nation à méditer ſur de nouvelles idées & à goûter des philoſophes plus hardis qui devoient un jour conduire la ſociété à des ſituations nouvelles.

C'eſt je penſe l'obligation que la France eut à Fontenelle. Des liens encore indiſſolubles l'enchaînoient aux plaiſirs, & au genre de vie des Sybarites pariſiens; mais il eut des diſciples: il forma d'Alembert & tous les philoſophes qui brillerent vers 1750. Sous Fontenelle, Helvétius *le cigne des philoſophes* apprit à mépriſer & à perdre avec dignité des places corruptrices, & les richeſſes ſcandaleuſes de notre ſiècle, pour dire la vétité aux prêtres, aux miniſtres & aux rois.

Le Marquis d'Argens.

Tel étoit l'état de la ſociété en France, lorſque d'Argens né en 1704, pour d'autres tems

& d'autres mœurs fut obligé de porter hors du royaume, un caractere frondeur, & contraire aux inſtitutions de ſon tems. Sa *philoſophie du bon ſens*, ſes *lettres juives*, *chinoiſes* & *cabaliſtiques*, apprirent qu'on pouvoit attaquer avec fruit le ſacerdoce françois. Heureuſement ſe trouvoit-il en Europe un monarque philoſophe, qui penſoit que l'autel n'étoit pas l'appui du trône, & qui ſe jouoit également des impoſtures ſacrées & de leurs auteurs. Ce monarque, Frédéric II, accueillit à ſa cour le marquis d'Argens.

LAMETTRIE,

Né a S. Malo en 1709, & mort à Berlin en 1751; il fut diſciple de Boerhaave, & le premier matérialiſte qui ait oſé propager en France ſa doctrine. Il publia l'hiſtoire naturelle de l'âme, & ſut réunir les obſervations du phyſiologiſte, aux réflexions du métaphyſicien. Il étoit médecin de Paris, & ſa compagnie qui étoit dévote, intolérante, à demi-barbare, ſuperſtitieuſe, ſe ſouleva contre lui. Il ſe refugia à Leyde où ſe trouvoient d'autres Théologiens, qui, fanatiques comme les docteurs de Paris, le pourſuivirent avec la même fureur, & brûlerent ſon livre. C'étoit un beau titre pour devenir lecteur du roi de Pruſſe; &

c'eſt de Berlin qu'on vit partir *l'homme plante*, *l'homme machine*, *l'hiſtoire de l'âme & l'art de jouir*, *&c.*

Le philoſophe matérialiſte qui ne croyoit ni à Dieu, ni aux eſprits, ne pouvoit guere trouver en 1751 des ſecrétaires perpétuels d'académie, qui vouluſſent travailler à ſon éloge. Frédéric le compoſa & l'envoya prononcer dans ſon académie par un ſécrétaire de ſes commandemens.

Demaillet, *né en* 1659, *mort en* 1739.

Le projet d'enlever à l'être ſuprême ſa prérogative de créateur, fit rechercher par les naturaliſtes l'origine du globe, des plantes, des animaux & de l'homme. Il falloit ſubſtituer au Dieu de Moyſe un autre opérateur. Où trouver ſon hiſtoire ? De Maillet la chercha dans les coquilles pétrifiées dans le ſein des montagnes. Ses idées s'y multiplierent & s'étendirent. Il fit ſortir l'homme du ſein des eaux, & la vue des corps marins, qui ſe trouvent pétrifiés dans le ſein des roches calcaires, lui montra que tous les corps ſublunaires ont été ſubmergés par cet élément, que les animaux marins précéderent les animaux terreſtres, & que ceux-ci naquirent & vécurent, après la ſortie des continens, par la diminution ou la retraite des eaux.

Les idées de M. de Maillet, ſont folles laplupart & dénuées de preuves; mais elles produiſirent un grand effet; celui de regarder les athées & les déiſtes qui ne croyent pas à l'hiſtoire moſaïque, avec plus de ſens froid. Elles accoutumerent les hommes à vivre avec des athées ſans les brûler. Les progrès de la philoſophie alloient ainſi en augmentant.

DESLANDES.

André-François Deslandes, né en 1690, mort à Paris en 1757, a peu écrit d'ouvrages philoſophiques; mais ſes *réflexions ſur les grands hommes qui ſont morts en plaiſantant*, firent dans le tems une grande révolution, à préſent trop oubliée.

Avant Deslandes, un françois ne mouroit jamais ſans appeler à ſon ſecours un eccléſiaſtique.... Son petit traité fit une telle ſenſation, que les philoſophes jurerent de mourir, comme ils avoient vécu, en Proteſtant; & les gens du grand monde qui trouvoient cette liberté ſi utile à leur tranquillité voulurent en jouir à la mort. Auſſi avons-nous vu, avant la révolution, preſque tous les grands de l'ancien régime écarter le prêtre du lit d'un moribon, & lui faire demander les huiles après la mort par un reſte de convenance. Nous avons

vu les grands de l'ancien régime partager le tems Paſcal en deux ; paſſer la premiere partie à la ville & la ſeconde à la campagne, pour perſuader aux obſervateurs qu'ils rempliſſoient leurs devoirs, où ils n'étoient pas. Nous les avons vus le Dimanche ſortir à pied pour faire ſemblant d'aller à la Meſſe. Les exercices de la religion étant dès-lors abandonnés à la portion de la ſociété la moins conſidérée, l'édifice apparent de la religion, ſon culte extérieur, ſes formes impoſantes perdirent peu à peu leur crédit & leur influence ; & toujours au préjudice du sacerdoce.

Ce que l'on vient d'avancer, pourroit être prouvé par cent exemples. On ne citera que madame de Pompadour & madame la Ducheſſe de Chartres. Et parmi les gens de lettres, Diderot, Voltaire, d'Allembert &c. &c. Ils mouroient en plaiſantant.

FRERET, *né à Paris en* 1688, *mort en* 1748.

La philoſophie qui avoit réſolu de ſubſtituer une incrédulité abſolue, ou toutes ſortes de ſyſtêmes à nos opinions religieuſes, avoit recours à toutes les ſortes de moyens pour dégoûter les peuples de nos anciens autels.

Freret employa celle de l'hiſtoire & de la mé-

taphyſique ; ſon diſcours ſur *l'origine des François* lui mérita l'honneur d'être renfermé à la Baſtille. Ce qui n'empêcha pas le philoſophe de méditer dans cette priſon ſes *lettres de traſibules* & l'*examen des apologiſtes du Chriſtianiſme*. Cette Baſtille est une véritable ſource d'où découlerent une partie des vérités qui dominent en Europe. Les philoſophes y maudiſſoient tous les Pénates du tems, bien moins vindicatifs que leurs prêtres. Les hiſtoriens y juroient la ruine de la tyrannie, & quelques-uns l'aviliſſement de la Royauté. On étoit aſſuré, à la ſortie d'un homme de lettres de ce lieu infâme, d'une brochure dictée par l'indignation. Polignac, fit l'Antilucrece dans ſon exil, & Voltaire la Henriade à la Baſtille.

Peuple ingrat, tu as oſé tarir la ſource de pareils ouvrages ! tu préféras le 14 Juillet 1789, de briſer ce bijou de nos Rois, & de détacher ce diamant de leur couronne.

Boindin, *né en* 1676, *mort en* 1751.

Boindin doit avoir une place dans nos faſtes hiſtoriques, puiſque la nature de ſes opinions lui ferma les portes de l'académie françoiſe, & que les prêtres lui refuſerent impunément les honneurs de la ſépulture ; il les avoit irrités par ſon

éloquence, car il étoit auſſi beau parleur que médiocre écrivain. Boindin affecta le premier de tenir des propos contre nos dieux; & l'académie des inſcriptions, eſclave de ſes rois & du ſacerdoce françois, l'exclut de ſon ſein. Donnons lui une place dans l'hiſtoire, aujourd'hui que la nation mépriſe l'arrêté de l'academie & qu'elle honore la mémoire de tout philoſophe qui prépara par ſes écrits la chûte de nos gothiques monumens. Boindin pour être athée librement eut l'adreſſe de careſſer les Jéſuites, comme Voltaire faiſoit des vers à l'honneur des maîtreſſes du feu roi. Les Jéſuites qui avoient la ſenſibilité d'une femme pour leurs adorateurs & la férocité du Vandale contre leurs ennemis, permettoient à Lalande & à Boindin de parler contre Dieu; car ils reſpectoient la bulle.

MONTESQUIEU.

L'auteur de l'eſprit des loix avoit tout à la fois l'ambition de manifeſter des idées neuves, & de tenir aux anciens préjugés & à toutes ſes habitudes. Né en 1689, & mort en 1755, ſon caractere tient des deux ſiecles & des deux regnes qui l'ont vu naître & mourir.

Ses lettres perſannes firent en France une grande impreſſion; Monteſquieu en parlant des mœurs

Orientales, eut l'art de flatter l'amour propre des françois qui ſe voyoient dans un miroir, & qui trouvoient dans le portrait des mœurs, des cultes & des gouvernemens Orientaux, une ſatyre ſanglante de nos ridicules, de nos dogmes & de nos inſtitutions politiques. Si Monteſquieu eût préſenté à nu toutes les vérités qui ſont dans ſes lettres Perſannes, il eût révolté. Il nous laiſſa réfléchir & conclure, & par cette adreſſe il évita l'effet direct de ſes vues profondes.

Le ſacerdoce françois ſi intéreſſé à empêcher les effets des idées de cette nature, cabala obſcurément auprès du cardinal de Fleury, pour éloigner Monteſquieu de l'académie françoiſe. Monteſquieu, fidele à ſon plan, réſolu de concilier avec nos inſtitutions ſon ſyſtême philoſophique, uſa d'une petite ſupercherie; il fit imprimer furtivement des cartons & préſenta ſon livre à Fleury pour le lire. Le miniſtre n'ignora point la ruſe du philoſophe Bordelois; mais ſentant ſa foibleſſe contre les principes des Janſéniſtes, & ſa nullité contre ceux des philoſophes, il évita prudemment de compromettre ſes ſyſtêmes théologiques avec les obſervations de Monteſquieu, & Monteſquieu fut de l'académie françoiſe.

Monteſquieu dans ſon ouvrage *ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains*,

montra enſuite les ſources de la liberté & de l'aviliſſement des hommes ; il trouva les cauſes de l'élévation des Romains dans la vie laborieuſe du peuple, & dans ſon amour de la liberté. Il vit que les diſſentions domeſtiqnes ſi ordinaires à Rome, ſe changeoient ſubitement en patriotiſme aux approches d'un danger commun.

La magnanimité & le courage public, après une défaite, la réſolution de n'accorder la paix qu'après la victoire, les entrées triomphales dans Rome, l'humanité envers les vaincus, la tolérance de leurs dieux & de leurs loix, furent autant de cauſes de la grandeur des Romains. Mais cette puiſſance fut altérée par les haînes domeſtiqnes & la diviſion de la force publique, par les expéditions militaires dans les confins de la république qui changerent les mœurs romaines ; par la corruption Aſiatique qui donna des beſoins, inſpira le luxe à des républicains, & énerva la ſimplicité primitive de Rome, & par cet aſſerviſſement à des chefs armés, qui ſuccéda enfin à l'amour de l'égalité primordiale.

Dans *l'eſprit des loix*, Monteſquieu eſt moins le légiſlateur du genre humain que l'hiſtorien de toutes les ſortes de légiſlation : il a retrouvé *les archives de l'eſpece humaine*, dit Volraire, qui pouvoit ajouter qu'il en avoit extrait un livre élémen-

taire qui ſervira à tous les peuples d'introduction aux ouvrages révolutionnaires. Monteſquieu dans ce livre ne montre aucune inclination pour le gouvernement, la liberté & l'égalité primitifs des hommes; il eſt l'admirateur des gouvernemens mixtes, qui ne ſont qu'une convention temporaire, un concordat entre toutes les ſortes de paſſions humaines, au préjudice des vertus primitives, de l'égalité & de la liberté. L'hypocriſie eſt le vice & le caractere de ces ſortes de gouvernemens..... La nation angloiſe a procuré au peuple la liberté individuelle juſqu'à certain point, mais l'auteur de cet ouvrage ne ceſſera de dire juſqu'à ce que la nation angloiſe rougiſſe de ſa condition,

« Qu'en 1792 l'Angleterre eſt ſurchargée d'une dette auſſi effroyable, & a fait pour la folle gloire de ſes rois autant de guerres déſaſtreuſes, injuſtes, deſpotiques & barbares, que la France gouvernée par des confeſſeurs, des miniſtres, des maîtreſſes & des bachas ».

Il manque au livre immortel de l'eſprit des loix, le tableau d'une démocratie royale; c'eſt une quatrieme claſſe de gouvernement qui n'exiſtoit pas du tems de Monteſquieu, & qui n'avoit exiſté qu'un inſtant en Angleterre. On voit même que Monteſquieu avoit beaucoup d'averſion pour ce gouvernement, ne voyant que ſes effets dan-

gereux & révolutionnaires dans l'hiſtoire d'Angleterre, ſans en connoître les effets poſſibles que la contre-révolution empêcha.

Monteſquieu dans le tableau ſi animé & ſi hardi de nos mœurs, qu'on lit avec tant d'intérêt dans ſes *lettres perſannes*, oſa dire le premier à la bonne compagnie, à tout ce qui liſoit en France, & à tout ce qui étoit né ſenſible au naturel & au beau, que le pape n'étoit qu'un magicien qui fait croire que trois ne font qu'un, & que le pain qu'on mange n'eſt pas du pain. Ces paroles furent un ſignal pour les eſprits forts. On s'aperçut qu'il étoit ſans conſéquence d'attaquer de vieux contes. Des philoſophes plus profonds raiſonnerent depuis ſur des objets que Monteſquieu avoit traités aſſez légérement dans cet ouvrage, ſuivant en cela la marche naturelle de l'eſprit humain. Les coups de pinceaux légers & hardis de Voltaire, devoient précéder les coups de maſſue de J. J. Rouſſeau, pour fructifier dans un grand empire.

Monteſquieu mourut en 1755, en diſputant avec courage contre un jéſuite, qui vouloit procurer à ſa ſociété l'honneur de ſa converſion. Monteſquieu dans ſon lit de mort, parut plus ferme dans l'intégrité de ſes opinions qu'il ne l'avoit été pour entrer dans l'académie. L'eſprit

des loix, dont l'Europe ne connut point d'abord tout le prix, parut en 1748. C'eſt une époque remarquable dans l'hiſtoire des hommes ; c'eſt depuis cette époque qu'ils ont pu réfléchir ſur toutes les ſortes de conditions politiques des aſſociations humaines.

Diderot.

Denis Diderot, né à Langres en 1714, mort à Paris en 1783, avoit un génie actif & courageux, & l'eſprit orné de toutes ſortes de connoiſſances. Il étoit ſimple dans ſon domeſtique, animé, intéreſſant, aimable & pittoreſque dans la converſation. Ses penſées philoſophiques, qui parurent en 1746 pour la premiere fois, furent une nouvelle attaque de l'édifice religieux de nos peres, & de tous les cultes ſuperſtitieux. Ce livre devint un ouvrage de toilette.

Trois ans après Diderot publia ſa *lettre ſur les aveugles, à l'uſage de ceux qui voyent.* Les aveugles qui le firent renfermer à Vincennes pour cet ouvrage pendant ſix mois, étoient incapables encore de reconnoître qu'en privant un philoſophe de ce qu'il a de plus cher, de la liberté, ils perdoient peu-à-peu, dans l'eſprit public, la puiſſance d'infliger ces ſortes de punitions.

Ce qui me tourmenta le plus, diſoit Diderot à Mercier *dans la priſon de Vincennes, ce fut de voir que j'étois détenu au nom d'un ſot couronné, qui ne m'avoit jamais lu, & qui étoit incapable de me lire.* Mais cette punition qui ne pouvoit être agréable qu'aux gens de cour, & aux prêtres, n'étoit point approuvée de la nation, & Diderot nous fut plus cher depuis ce tems-là, parce qu'il nous avoit inſtruits aux dépens de ſa liberté. Ainſi plus nos tyrans montroient de l'inquiétude contre les ſyſtêmes des philoſophes, &c. plus notre curioſité de les étudier étoit aiguillonnée.

Diderot lui-même, mal châtié, & victorieux de nos tyrans, ne ceſſa pas dès ce moment-là de publier des ouvrages philoſophiques. Sa lettre *ſur les aveugles*, l'avoit fait renfermer en 1749. En 1751 il en publia une autre ſur les *ſourds & les muets*; en ſorte que plus l'eſprit des gens de cour s'irritoit contre la philoſophie nouvelle, & plus auſſi cette philoſophie s'élevoit avec courage, forte de l'opinion publique, contre le plaiſir féroce de nos rois, de leurs miniſtres & de leurs courtiſans, qui s'amuſoient ainſi à renfermer des hommes nés pour l'immortalité. Aucun châtiment ne pouvant retenir Diderot, il donna en 1754 ſes penſées ſur l'interprétation

de la nature. Le code de la nature en 1755, & le ſixieme ſens en 1752.

Il triompha en 1784 du feu roi, des prêtres, & de tous les ennemis de la philoſophie par une mort ſubite, qui l'a fait longtems regretter.

Boulanger.

Cet écrivain né en 1722 à Paris, & mort en 1759, chargé de pluſieurs travaux publics en province, & d'ouvrir des chemins dans la Champagne, la Bourgogne & la Lorraine, trouva dans l'intérieur des montagnes, des faits qu'aucun livre ne racontoit, & que ceux de Moyſe expliquent fort mal. Le légiſlateur des Hébreux avoit compoſé l'ouvrage des ſix jours, & tenté de développer le cahos; Boulanger écrivit dans les crévaſſes de la terre, dans l'intérieur du globe, *les anecdotes de la nature*, ouvrage qui n'a point été imprimé, mais dont Buffon s'eſt ſervi pour la compoſition de ſes *époques de la nature*, ſans le citer.

De l'hiſtoire phyſique du globe, Boulanger paſſe à l'hiſtoire la plus ancienne. Il écrit ſon traité du deſpotiſme oriental, & ſon antiquité dévoilée. Indigné contre tant de ſupercheries que

les moines ont oſé ajouter à la foi ſimple & primitive des chrétiens, il publia ſon chriſtianiſme dévoilée. Jamais la religion Romaine n'avoit eſſuyée un aſſaut de cette nature. Bergier & ſes pareils ont eu beau répondre à Boulanger, la défenſe n'eſt pas connue, & l'artillerie du philoſophe joue encore.

Sans ce livre l'aſſemblée nationale ne pouvoit détruire nos cathédrales, nos abbayes & nos prieurés. Nos clubs ſeroient impuiſſans ; les Jacobins parleroient avec reſpect des choſes ſacrées, & notre révolution ne ſeroit qu'une demi-révolution ariſtocratico-démocratique, contre le deſpotiſme royal, comme celle des Hollandois contre Philippe II, & des Liégois l'année paſſée contre leur prince mîtré.

HELVETIUS.

Claude-Adrien Helvetius, né à Paris en 1715, mort en 1771, eſt *le cigne des Philoſophes modernes*. C'eſt l'homme le plus pur que l'hiſtoire puiſſe préſenter à la vénération de la poſtérité, & celui dont elle diſtinguera l'ame ſupérieure aux préjugés de ſon ſiecle & aux preſtiges des richeſſes. Sa vie fut un combat perpétuel contre les erreurs dominantes, contre les fourberies du ſacerdoce & l'autorité deſpotique du trône. Aux mœurs trompeuſes

peuſes & avilies du dix-huitieme ſiecle, il oppoſa la vérité & la pudeur. Il étoit fermier général, c'eſt-à-dire aſſocié à un corps de ſangſues populaires ; & au lieu de voir dans les françois un peuple fait pour labourer pour les grands & pour ſes rois, ſon ame fut toujours attendrie à la vue de la miſere à laquelle la tyrannie & le faſte royal avoient condamné les ordres inférieurs de la nation françoiſe. Obſervateur des malheurs obſcurs de l'intérieur de nos provinces, il diſpoſoit d'un côté de ſa fortune pour le ſoulagement des malheureux, & préparoit par ſes écrits une révolution, qui depuis nous a tant fait déteſter l'autorité arbitraire de nos rois.

Avec tous ces principes, que de combats n'eut pas à ſoutenir notre philoſophe financier contre les ſybarites de ſon corps? Endurcis par l'âge & les principes de la finance, jamais il ne put leur faire entendre les cris de *l'humanité ſouffrante*, termes ſi inconnus en France avant qu'il exiſtât des philoſophes, qu'on donnoit à lire à Louis XV, le teſtament politique du cardinal de Richelieu, qui poſe pour principe, que *le peuple doit être chargé, crainte que ſon allégement ne le mette dans l'indépendance.*

Helvétius, qui avoit d'autres maximes, indigné dès ſon jeune âge de principes ſi inhu-

mains, & des exactions des commis des fermes; dit un jour aux bourgeois de Bordeaux ces paroles mémorables: *tant que vous ne ferez que vous plaindre, on ne vous accordera pas ce que vous demandez; vous pouvez vous aſſembler un nombre de plus de ſix mille. Attaquez nos employés, ils ne ſont pas deux cents; je me mettrai à la tête & nous nous défendrons; vous nous battrez & l'on vous rendra juſtice.*

Tels étoient les élans du jeune fermier général Helvétius; il s'indignoit contre les François qui ſouffroient avec tant de docilité & de dévouement ſous l'ancien deſpotiſme.

Ce fut en 1751, qu'il épouſa mademoiſelle de Ligneville, jeune, belle, vertueuſe & ſupportant des peines domeſtiques avec courage. Elle a ſurvécu à ſon époux; elle vit en 1792 & témoin de la grande révolution que les ouvrages de ſon époux ont préparée; elle réunit des patriotes, qu'elle peut, avec vérité, appeler tout-à-la-fois ſes amis & ſes enfans. C'eſt ſon époux en effet qui les a formés, c'eſt lui qui, ſous l'ancien régime, nous a fait *rougir de notre indifférence pour la vérité* & de notre *ſubjection aux grands*. C'eſt lui qui a dit que *toute religion intolérante étoit fauſſe;* qui a dévoilé les *artifices de l'égliſe romaine pour s'aſſer-*

vir les nations, & montré les *moyens d'enchaîner l'ambition eccléſiaſtique.*

Voltaire écrivoit pour les femmes, pour les courtiſans, pour les gens du monde. Helvétius & Rouſſeau écrivirent pour des générations plus inſtruites. Ils échaufferent ſur-tout l'ame des jeunes gens à qui la liberté eſt plus chere; & préparerent une nouvelle génération d'hommes. L'ancienne éducation jéſuitique formoit des ariſtocrates, des ſybarites, des gens polis & aimables, légerement & agréablement inſtruits. Helvétius & Rouſſeau en firent des démocrates, des amans de la liberté, des hommes propres à une grande révolution.

La cour perfide & autrichienne de Louis XVI, ſe trouva, en 1789, dans l'embarras, & cette génération de nouveaux françois, façonnés par Helvétius & Rouſſeau, fondirent, l'épée à la main, ſur le deſpotiſme; car la nation françoiſe a ſenti, en 1789, ce que le philoſophe Helvétius éprouvoit en 1750, en faveur de la bourgeoiſie de Bordeaux, contre ſes propres commis.

C'eſt à Helvétius que les opinions modernes doivent la démonſtration de cette grande vérité que la *conſtitution des empires eſt la ſource des vertus ou des vices des hommes.* Notre philoſophe avoit pu obſerver effectivement à Verſailles, où il

fut maître-d'hôtel de la reine, ce torrent de vices & de perfidies qui ſortoit d'une cour impure, & inondoit le royaume depuis des ſiecles. La cour à la vérité, lui pardonna un moment ſes lumieres & ſes vertus. Le nom de ſon grand pere, inventeur de l'art d'employer l'ipécacuanha, la probité & les lumieres de ſon pere qui ſauva le roi, pendant le miniſtere de M. le Duc, exigeoient quelques ménagemens pour le petit-fils de ces honnêtes gens.

Mais auſſi, dès le moment même que le philoſophe oſa publier ſon livre DE L'ESPRIT, l'hypocriſie s'irrita, & les courtiſans prenant le parti de leur fidèle compagne, ſe joignirent à elle contre Helvétius. Des prélats que ce philoſophe avoit éclairés par ſes écrits, & qui, ne croyoient pas même en Dieu, firent des mandemens faux & ridicules, & la Sorbonne, l'une des colonnes de la ſottiſe françoiſe, armée d'argumens théologiques, le cenſura.

Tous ces corps montrent, dans leurs pamphlets religieux & théologiques, aſſez de prévoyance pour annoncer qu'Helvétius *infecteroit la poſtérité, & que le livre de l'eſprit, comme une plante maudite, étoufferoit, d'âge en âge, le bon grain.* Ce ſont leurs expreſſions : & il faut dire que jamais le clergé ne raiſonna ſi juſte ; il n'avoit que le tort

de ſe comparer au bon grain qui nourrit le peuple, à qui ce même clergé enlevoit, tous les ans, par la dîme, le dixieme de ce bon grain : auſſi les jéſuites & les janſéniſtes à l'envi, tomberent avec impétuoſité, ſur le défenſeur du peuple françois.... Les premiers, puiſſans à la cour, & ceux-ci plus puiſſans dans les parlemens, l'attaquerent, chacun à leur maniere & ſelon leurs méthodes particulieres ; & la reine, foible, dévote, minucieuſe, incapable de ſoutenir ſon maître-d'hôtel, l'abandonna au milieu de ces querelles de prêtres, alors ſi redoutables.

Un jéſuite de cour, habile dans l'art des accommodemens eſcobardés & équivoques, contenit de l'inaction future du philoſophe, s'il pouvoit l'obtenir, deſiroit une maniere de rétractation. Helvétius lui déclara que *ſi, contre ſon attente, quelques-uns de ſes principes n'étoient pas conformes aux intérêts du genre humain, il les déſavouoit.* C'étoit faire l'apologie de ſes ouvrages.

Le jéſuite, peu ſatisfait, vouloit des hommages plus favorables à ſes dogmes. Helvétius & ſa courageuſe épouſe préféroient ſortir de la France, pour les fléchir. Tercier, premier commis des affaires étrangeres, qui avoit approuvé le livre, comme cenſeur, perdit ſa place.

Le parlement, non content de ce châtiment jéſuitique, inſtrumenta ſelon ſes formes, ſe perſuadant qu'il avoit la puiſſance d'avilir, par des expreſſions baroques & barbares, les ſublimes conceptions du livre de L'ESPRIT. Un arrêt du conſeil du roi ſupprima ce livre *par grâce*, afin de prévenir des arrêts ultérieurs contre le cenſeur & l'auteur de cet immortel ouvrage. Et tandis que la cour, le parlement & le clergé s'efforçoient, à l'envi, d'étouffer la vérité, la France irritée de cette guerre de courtiſans hypocrites, de prêtres & de parlemens, approfondiſſoit l'ouvrage. Les éditions ſe multiplioient; & la renommée d'Helvétius, déjà chéri des françois, s'établiſſoit dans la nation, au profit de notre liberté naiſſante & au préjudice de l'ancienne autorité.

La nation françoiſe doit un monument au courage, au génie profond & aux vertus civiques *d'Adrien* HELVETIUS. Elle ne ſera pas ingrate.

VOLTAIRE, *né en* 1694, *mort en* 1778.

L'aſſaut étoit donné. La philoſophie ardente & courageuſe, fiere de ſes ſuccès & de ſon empire ſur les eſprits, donnoit une grande célébrité à tout homme de lettres qui ſouffroit pour elle.

Les décrets des magiſtrats, les cenſures de la

Sorbonne, les disgraces de la cour, l'exil & l'empriſonnement, au lieu de châtier & d'humilier les philoſophes, devenoient, en France, des titres de célébrité & d'honneur. Un grand roi, obſervateur du progrès des lumieres, augmenta leur crédit en leur accordant ſa protection. Catherine II l'imira depuis, & tous les deux montrerent aux ſouverains du nord de l'Europe, qui n'étoient pas les eſclaves de Rome moderne, comme ceux du midi, que la philoſophie pouvoit honorer le trône. La protection accordée aux arts d'agrément avoit ainſi honoré les Médicis.

Frédéric & Catherine ont donc influé ſur le renouvellement de l'eſprit humain en Europe. Ils n'ont point prévu, ſans doute, que la philoſophie renverſeroit, un jour, l'autorité arbitraire des rois; mais la poſtérité doit leur ſavoir gré d'avoir eu l'audace de protéger des opinions, déteſtées de tous les deſpotes qui furent leurs contemporains, & d'avoir travaillé à la deſtruction des illuſions religieuſes.

Voltaire avoit déjà commencé, depuis longtems, une petite guerre contre la religion chrétienne. Dès ſon jeune âge, il avoit obſervé, en détail, avec la fineſſe d'un ſoldat du Tyrol, chaque maxime du clergé romain, & livré à la riſée publique ſon cérémonial & ſes dogmes.

Des alluſions, des vers hardis, ſentencieux & faciles à retenir, avoient manifeſté, dès la régence du duc d'Orléans, ſes opinions précoces.

Les prêtres ne ſont point ce qu'un vain peuple penſe ;
Notre crédulité fait toute leur ſcience, &c. &c.

Il avoit l'art de diſcréditer un dogme, par un vers heureux. Par une ſentence philoſophique, il réfutoit un article du ſymbole. Mais, long-tems obſervateur des convenances à garder avec les françois contemporains du regne de Louis XIV, qui reſpectoient encore les opinions religieuſes, il garda ſouvent l'anonyme, & fut retenu juſques vers 1750 par des conſidérations de fortune qu'il avoit projeté de faire dans le monde ou par les préjugés, des places qu'il vouloit y obtenir. Il offrit l'encens des poëtes au feu roi, à ſes maîtreſſes & à celles de ſes miniſtres. Il eut l'ambition d'occuper des poſtes ſupérieurs dans le gouvernement. Il fut chargé de négociations ſecretes ; & d'Argenſon, miniſtre de la guerre l'enrichit en voulant qu'il fût intéreſſé dans les vivres de l'armée d'Allemagne. Il fut le poëte de la cour ; il fut gentilhomme de la chambre du roi ; il fut hiſtoriographe de France. Que fut-il encore ? de l'académie ; & il eut le triſte courage de lutter contre des écrivains ſubalternes & aujourd'hui obſcurs qui oſerent être jaloux de ſon génie.

Voltaire employa la moitié de ſa vie à ſe procurer toutes ces ſortes d'avantages ou de fauſſes illuſtrations. Mais appelé enfin par le caractere de ſon ame, à la vraie gloire, à celle de donner à ſon ſiecle, un autre eſprit, & à changer les opinions des hommes; déſabuſé de la cour; convaincu de la vanité & de la fauſſeté de ſes maximes, il réſolut de s'exiler volontairement pour développer, à ſon aiſe, tout ſon caractere. Depuis cette retraite mémorable, ſa vie ne fut plus qu'un combat perpétuel contre toutes les ſortes d'abus ou d'autorités établies. Ses ingénieux ſarcaſmes contre la morale des rois, contre leurs préjugés, contre la perfidie de leurs traités de paix & de leurs treves, irrita les têtes couronnées contre lui. Il ne vit, dans le clergé, que des miniſtres de menſonges; dans la magiſtrature, que des officiers publics que la vénalité & la puiſſance de prévariquer impunément avoit avilis. Des ouvrages peu volumineux, des pieces fugitives, des penſées à la portée de tous les eſprits porterent dans toutes les claſſes de la ſociété, l'amour de l'humanité ſi long-tems outragée & la paſſion de la liberté, au préjudice de toutes les eſpeces d'autorités établies.

Les maximes de Voltaire, diſent les théologiens de ce tems-là, *ont infecté la maſſe générale. La guerre, la peſte, la famine, n'ont jamais cauſé*

tant de mal à la ſociété, que la plume de cet agréable écrivain en a fait & en fait tous les jours. Poſſédant un ſtyle agréable, avec le funeſte talent de donner un tour ridicule aux choſes les plus ſérieuſes & les plus ſacrées, Voltaire eſt entré en lice. Saillies ingénieuſes, plaiſanteries légeres, bons mots, contraſtes frappans, peintures riantes, réflexions hardies, écrits licencieux, dans leſquels rien n'eſt reſpecté, dans leſquels on n'épargne ni rang, ni puiſſances, ni dignités ; ſapper les fondemens de tout culte par le dogme abſurde d'une indifférence qui ſuppoſe tous les cultes également agréables à Dieu ; tracer une légiſlation de licence pour cette vie, d'impunité pour l'avenir... ; c'eſt avec ces découvertes que l'oracle de nos ſoi-diſant philoſophes, s'eſt fait tout à coup, à tous les caracteres, à tous les penchans, à tous les foibles pour attirer, pour entraîner tout.

La théologie n'avoit jamais parlé auſſi vrai. Elle devinoit & craignoit la révolution que préparoit le pere de la philoſophie moderne ; & jamais, en effet, aucun fléau ne fut plus redoutable au ſacerdoce, que ce grand écrivain. Il fut *la peſte, la famine & la guerre* des théologiens, des conciles, des papes & des évêques.... *Ecraſe l'infâme*, écrivoit-il périodiquement à d'Alem-

bert, en parlant de la religion chétienne.....Un lieutenant de police, qui raiſonnoit, à-peu-près, comme ces théologiens, lui diſoit un jour qu'il ne réuſſiroit jamais dans ſon projet de renverſer notre culte. *C'eſt ce que nous verrons*, répondit le philoſophe.

Voltaire conçut donc le projet immenſe de renverſer la religion chrérienne; & nous devions dans un ouvrage où nous recueillons les anecdotes qui ont changé l'eſprir public, & préparé nos grands événemens, apprécier ſa grande influence. *Il eſt jaloux de la gloire de J. Ch.* diſoient encore les théologiens. Il faut reconnoître au contraire, qu'ayant ſecoué le joug de toutes les illuſions orienrales, & de routes les autorités uſurpées, Voltaire étoit moins dominé par une jalouſie auſſi ſinguliere, que par la paſſion de ramener les François vers les inſtitutions naturelles, d'alléger le joug que nous impoſoit le ſacerdoce; de donner la liberté à notre imagination aſſervie par des contes de Fées; d'éclairer la raiſon ſi ſoumiſe à des dogmes théologiques; & de porter le fer & le feu dans la hiérarchie eccléſiaſtique, ſi indigne de ſuccéder à la ſimplicité & à l'égalité des premiers miniſtres chrétiens. Auſſi la ſomptuoſité, le faſte, les mœurs dépravées, la fauſſeté des chefs de cette milice religieuſe,

méritant tous les ſarcaſmes du philoſophe obſervateur, quelques volumes ſuffirent pour renverſer une religion qui avoit dix-huit ſiécles d'antiquité. Quelques brochures reléguerent dans la pouſſiere des bibliotheques monaſtiques les livres des SS. peres, des conciles, des auteurs myſtiques, des théologiens, & toutes les ſortes de rêveries de la Sorbonne, des Camaldules, des Franciſcains, des Bénédictins, & de ces nombreux eſſains de théologiens quereleurs & inquiets ſur le péché d'Adam, ſur la conception immaculée, & ſur les pieuſes inepties des ſiécles myſtiques, ou héroïques de la religion chrétienne.

J. J. Rousseau.

Tandis que Voltaire s'occupoit à détruire dans l'opinion, nos édifices religieux, & nos anciennes corporations politiques, le profond Rouſſeau, travailloit à édifier, & à former, par ſes ouvrages ſur l'éducation, des hommes nouveaux.

Obſervant qu'on s'occupoit dans les colleges, & dans les ſéminaires à fléchir les caracteres, à les aſſervir, & à leur donner les vices néceſſaires au maintien des monarchies deſpotiques, il s'étudia dans *Emile* & dans tous ſes ouvrages, à inſpirer à une nouvelle génération les vertus répu-

blicaines en insinuant dans les jeunes cœurs l'amour de la liberté.

Quel jeune homme sensible a pu lire Rousseau sans émotion, & sans secouer les préjugés des pédans des universités & des colleges? C'est dans ce sens que J. J. Rousseau doit être considéré désormais comme législateur, & fondateur des gouvernemens modernes.

Quand il publia le contrat-social, la puissance publique avoit déjà perdu une partie de son énergie; elle étoit dans son déclin, & ne pouvoit revenir à son ancienne situation. Voltaire & les précurseurs de Rousseau, avoient discrédité pour jamais nos institutions religieuses, & quelques-unes des politiques. Par le contrat-social, notre philosophe réparateur, montra à l'esprit humain de nouvelles bases; & malgré les erreurs de ce livre, l'Américain, le François, & tous les peuples qui ont médité depuis une régénération, ont trouvé dans cet ouvrage les élémens de nos institutions récentes.

Il y a dans le caractere social des grands écrivains une grande analogie avec leurs systêmes. J. J. Rousseau arrivé à Paris avec des mœurs étrangeres, voyant dans tous les ordres de l'état deux classes de François, *les oppresseurs* & les *opprimés*; des richesses & des besoins scan-

daleux, avoit dans le cœur un principe révolutionnaire, capable de rompre les liens de l'ancienne ſtructure de la ſociété.

Celui-là eſt libre & heureux, diſoit-il, *qui n'a pas beſoin de mettre les bras d'un autre au bout des ſiens pour faire ſa volonté.* Dans ce principe ſe trouve le germe de toutes les bonnes révolutions dont un vieux gouvernement, quelles que ſoient ſes formes, eſt ſuſceptible.

L'aigreur de Rouſſeau contre les *riches & les heureux du ſiecle* fut encore en lui une paſſion fatale au repos des riches citoyens & de la nobleſſe Françoiſe. Cette paſſion lui dicta tous les principes qui déſolent aujourd'hui les claſſes privilégiées, qui avoient établi leur bonheur, ſelon nos anciennes mœurs ariſtocratiques, dans les travaux, l'aviliſſement & le ſervage de leurs ſemblables. Avec ces maximes, J. J. Rouſſeau devoit être peu agréable à Voltaire, qui joignoit beaucoup d'épicuréiſme à ſa philoſophie, & qui flatta ſouvent les grands, parce qu'il avoit une partie de leurs beſoins & les mœurs des peuples qui ont vieilli dans la molleſſe.

Si les principes de Rouſſeau avoient été reçus avec indifférence par les François, le ſacerdoce, & la magiſtrature n'auroient point ſévi contre l'auteur ni contre ſes ouvrages : mais ſes

principes ſur l'éducation ayant plu, & ayant été adoptés, rien n'égala le reſſentiment des prêtres. Ils étoient en poſſeſſion d'inſpirer leurs maximes à la jeuneſſe; & Beaumont archevêque de Paris, toute la prélature françoiſe, les ſéminaires, les congrégations d'inſtituteurs, &c. déſolés de voir la tendre enfance ſouſtraite à leur empire, ne purent contenir leur eſprit de vengeance. Un mandement de Chriſtophe de Beaumont, dans lequel Rouſſeau trouva des reſtrictions mentales, des tournures jéſuitiques, & des infidélités, au lieu de réfuter Emile, lui donna une plus grande célébrité. La jeuneſſe eccléſiaſtique, les étudians des colleges voulurent connoître les ouvrages qu'on leur défendoit. Les œuvres de Rouſſeau circulerent furtivement dans les maiſons d'inſtitutions & les univerſités. En peu d'années, ils produiſirent leur effet, au détriment de la théologie, & à l'avantage de la liberté qui naquit dès-lors dans des ames attendries par les charmes du ſtyle du philoſophe.

Dans des circonſtances, auſſi intéreſſantes pour un obſervateur philoſophe, l'archevêque de Paris & le parlement ſe faiſoient la guerre à coup d'arrêtés d'un côté; & de l'autre, à coups de mandemens. La nation encore aveuglée & conduite par les corporations, dont ce prélat & cette com-

pagnie étoient parties conſtituantes, prenoient part à ces ridicules querelles. Ce que le parlement ordonnoit en matiere eccléſiaſtique étoit traverſé par le clergé, & réciproquement, à cauſe de l'intérêt que les françois ſpectateurs paroiſſoient y prendre.

Mais quand Rouſſeau publia Emile, la magiſtrature & le clergé ſe réunirent contre l'ennemi commun. Le parlement dans ſon arrêt du 9 Juin 1762, trouva avec beaucoup d'habileté *que Rouſſeau ramenoit tout à la religion naturelle; qu'il regardoit toutes les religions comme également bonnes; qu'il inſpiroit une indifférence ſacrilege pour les* MYSTERES DE JESUS-CHRIST... *& que ſeroient*, diſoit le parlement dans ſon *conſidérant, que ſeroient des ſujets élevés dans ces maximes, ſinon des hommes préoccupés de ſcepticiſme, & de tolérance, qui ne connoîtroient d'autre voix que celle de la nature?* Le parlement concluoit de ces profonds raiſonnemens que le nommé J. J. Rouſſeau *ſeroit pris & APPRÉHENDÉ au corps & amené ès priſons, & que où ledit Rouſſeau ne pourroit être* PRIS & APPRÉHENDÉ, *ſes biens ſeroient ſaiſis & annotés.*

L'archevêque de Paris ne raiſonnoit pas mieux dans ſon mandement; il fit rechercher dans ſes archives, les vieilles formules monacales de nos ſiecles

ſiecles d'ignorance & de barbarie ; & déclara qu'Emile contenoit *une doctrine abominable, tendante à troubler la paix des Etats, à révolter les ſujets contre leur ſouverain ; contenant des propoſitions fauſſes, ſcandaleuſes, pleines de haine contre l'égliſe & ſes miniſtres ; erronées, impies, blaſphématoires & hérétiques, &c. &c.*

C'eſt ainſi que les deux puiſſances pourſuivoient l'auteur d'Emile, qui, dans ſon indignation contre nos vices, nos ſpectacles, nos préjugés & notre luxe, oſoit troubler nos prélats & notre magiſtrature, dans le ſein de leurs plaiſirs ; & vouloit inſpirer à la jeuneſſe les vertus des premiers âges du monde. Rouſſeau décrété de priſe de corps ne fut étonné, ni déconcerté : il ſe refugia dans Genêve ſa patrie, où il trouva encore des théologiens de la ſecte des calviniſtes, qui lui firent refuſer un aſyle. Vainement le roi de Pruſſe le lui accorda-t-il dans un village près de Neuf-Châtel ; le fanatiſme d'un hypocrite, d'un petit miniſtre proteſtant, ſuſcitant le peuple par ſes ſermons, le fit aſſaillir en 1765 dans ſa maiſon où il riſqua d'être lapidé, ce qui oblige Rouſſeau de s'enfuir à Berne. Là, il trouve de miſérables magiſtrats, ſans vertu comme ſans caractere, qui par égard diſoient-ils pour Genêve leur alliée, le chaſſent de leur territoire. Vainement Rouſſeau ſouffrant de ſes

infirmités, n'ayant qu'une ſanté délabrée, leur demanda-t-il de lui accorder une priſon juſqu'au retour de la belle ſaiſon; ils craignoient qu'il ne fît des proſélites; il fallut partir dans le cœur de de l'hiver. Il arriva dans l'état le plus triſte & le plus miſérable à Strasbourg, où commandoit le maréchal de Contades... Brave Contades, militaire généreux, qui eus plus de ſenſibilité que le Miniſtre romain de Paris, & le miniſtre proteſtant de Mouſtier; plus d'humanité que le parlement de Paris; plus de courage que les républiques de Genêve & de Berne : reçois donc la récompenſe que doit l'hiſtoire à ton acte d'humanité *.

---

(1) La vérité et la juſtice, malgré les efforts des tyrans, fait de tels progrès depuis cinquante ans en Europe et ſurtout en France, que les mânes de Rouſſeau ſont vengées pleinement en 1792.

Le parlement de Paris décréta, ſelon ſes expreſſions, que le philoſophe *ſeroit pris & appréhendé au corps.* C'est Rousseau qui, par ſes opinions, a ſaiſi et appréhendé cette indigne magiſtrature ſi bien anéantie en 1792.

Beaumont déclara la doctrine d'Emile *abominable:* et avant ſa mort, il eut la douleur de voir cette doctrine applaudie de la nation; tandis que Juigné, ſon ſucceſſeur, expie les fautes de Chriſtophe, & fuit en 1792 comme un lâche, juſqu'au pied des Alpes, où Rouſſeau, fugitif en 1765, ne trouvoit pas une priſon. Rouſſeau eſt donc vengé

Après avoir mené pendant quelques années, une vie errante & fugitive, Rouſſeau, trouvant partout ſon ennemi, le luxe & les mœurs des nations vieillies ſous la verge du deſpotiſme, deſira de vivre & de mourir à Paris : c'étoit la ſeule ville du monde où il pouvoit uſer de la liberté indéfinie, que le gouvernement accordoit à quiconque n'attaquoit ni les vices des prêtres, ni les principes dépravés des corporations qui conduiſoient les affaires publiques. Rouſſeau traita avec ſes protecteurs, pour pouvoir y terminer en paix ſa vie orageuſe, & il en obtint la permiſſion à condition qu'il n'écriroit, ni ſur la religion, ni ſur le gouvernement. Girardin lui donna un aſyle dans la forêt d'Herménonville, où ce grand réparateur des inſtitutions ſociales mourut, le 2 Juillet 1778. Un tombe annonce dans l'île des peupliers les cendres de ce grand homme. On lit : *ici repoſe l'homme de la nature & de la vérité.*

---

du ſacerdoce et de la magiſtrature françoiſe; mais le petit hypocrite curé proteſtant de Mouſtier, prêche peut-être encore ſes principes fanatiques; et l'ariſtocratie de Genève & de Berne gouvernent toujours. Peuple de Genève & de Berne te laiſſeras-tu toujours conduire par les ennemis des principes de Rouſſeau? Vois comme la muſe de l'hiſtoire se dévoue à l'ignominie.

La Patrie reconnoiſſante a accordé les honneurs d'une ſtatue en 1790 à celui que le parlement de Paris vouloit ſaiſir & appréhender en 1762. Quelle contradiction entre l'eſprit national & l'eſprit de notre ancienne monarchie, renverſée par la révolution. Rouſſeau vivant en 1765, eſt frappé d'un décret de priſe de corps, & ne trouve qu'un militaire qui le ſoutient dans ſa perſécution.

Rouſſeau décédé en 1791, eſt honoré d'une ſtatue, & la Nation récompenſe ſa veuve.

Buffon.

Mais à meſure que la philoſophie diſcréditoit les ſciences eccléſiaſtiques, & que l'opinion les reléguoit dans le midi de l'Europe, en Eſpagne & en Italie, la nation françoiſe éprouvoit le beſoin des connoiſſances naturelles. Nollet par ſes ingénieuſes expériences, nous rendit familiers avec la nature; Buffon nous apprit à l'aimer & à nous occuper d'elle.

Avant Buffon & les philoſophes, les ſciences eccléſiaſtiques occupoient les trois quarts des gens de lettres, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers. Leur ſeule claſſification ſeroit un travail pénible. L'étude des polyglottes pouvoit occuper une vie entiere; & nous avons encore dans nos bibliothe-

ques monaſtiques, de pleines ſalles de commentateurs des écritures : tant elles étoient obſcures & avoient beſoin d'explications.

L'hiſtoire des ſaints & des ſaintes, les ouvrages myſtiques avoient fait travailler pendant des ſiécles des compagnies de moines qui en faiſoient leurs délices.

Les canoniſtes, la ſcience bénéficiale, les conciles généraux, nationaux & provinciaux, les volumineux SS. peres, Grecs, Africains & Latins, offroient d'autres branches de cette divine ſcience à laquelle chaque ſiecle ajoutoit de nouveaux chapitres ; ſi bien qu'à l'époque de la révolution, tout avoit changé de formes dans le culte comme dans les opinions.

Le pluvial des Romains, qui étoit le manteau qu'on portoit en ſortant pendant la pluie avec ſa capote, étoit devenu un ornement de ſomptuoſité ; & le manipule, ce mouchoir pendu au bras gauche pour eſſuyer les larmes des chrétiens fugitifs dans les catatombes, n'étoit plus qu'un ridicule hochet embarraſſant par ſes franges & ſes galons.

L'amour des querelles ou de la diſpute qui avoit enfanté la théologie polémique étoit bien plus ridicule. François d'Aſſiſe, Dominique l'inquiſiteur, Ignace de Loyola, Vincent de Paul,

ſaint Cyran, fondateurs d'ordres, ou tourmentés de cette paſſion que j'appellerois volontiers *diſcipulomanie*, avoient aſſocié des eſprits querelleurs, théologiens, diſputateurs, ou ayant des viſions béatifiques, qui agiterent pendant des ſiécles l'Europe tout entiere.

N'avons-nous pas vu au milieu du XVIII ſiecle, la cour & la France entiere diviſées avec le clergé janſéniſte & le clergé moliniſte? Et pourquoi étoit-on diviſé? Pour ſavoir s'il étoit permis à la mort de communier & recevoir les huiles avec des billets ou ſans des billets de confeſſion. C'étoient de bien étranges querelles. Et que dirons-nous de la théologie des Grecs ſchiſmatiques & du clergé Romain? Des troubles religieux entre l'égliſe proteſtante & l'égliſe fidele? Entre les papiſtes qui ſuivent le dogme de l'infaillibilité, & les anciens papiſtes françois, mitigés par les libertés gallicanes? Que dirons-nous du droit public eccléſiaſtique général; & de l'hiſtoire monaſtique, qui ont occupé tant d'écrivains, les vertueux Racine, Fleury, &c. &c.

Pénétrons dans la premiere ſalle de la bibliotheque nationale à Paris; obſervons le recueil immenſe & imprimé de toutes ces rêveries, de toutes les ſottiſes qui les accompagnent & qui furent protégées en Europe par les Bourbons,

les Autrichiens & les petits princes d'Allemagne & d'Italie, *comme autant de colonnes* diſoient-ils *de leur autorité légitime ſur les peuples?* Reſſouvenons-nous enſuite que les opinions ſacerdotales diviſant les peuples, ont répandu des fleuves de ſang ſur la ſurface de la terre, & rendu des nations ennemies; &, conſidérant enſuite que quelques brochures de Voltaire, de Rouſſeau, de Diderot, & de la Mettrie, &c. &c. ont jeté dans le néant, ces ouvrages dangereux au repos des ſociétés, nous reconnoîtrons qu'un nouvel ordre d'inſtitutions politiques va commencer ſur la terre; que le regne des fables eſt paſſé, & que la nature triomphe.

C'eſt à la philoſophie entreprenante & courageuſe des François, que les générations futures doivent attribuer cette grande révolution; & comme elle éclata dans une circonſtance où la ſociété avoit beſoin de nouvelles connoiſſances compatibles & analogues à ſes progrès, il parut un homme de génie, qui éleva ſur les débris de la théologie, & des ſciences fauſſes & deshonorées, la grande ſcience de la nature: & cet homme ce fut Buffon.

Il garda pour lui *les tableaux hiſtoriques de la nature*, s'il eſt permis de parler de la ſorte, comme le grand artiſte qui s'attache à peindre des

actions héroïques; & laiſſa les ſubdiviſions & les genres au reſte de ſon ſiecle, & aux générations futures. De-là cette claſſification de connoiſſances naturelles, qui occupoient, avant la révolution, des milliers de ſavans d'une maniere plus ou moins éclatante, & plus ou moins utile.

C'eſt depuis le renouvellement des études de la nature, que des botaniſtes, par exemple, ont trouvé des méthodes pour claſſer le régne des végétaux. Le ſavant Sauvage de Montpellier les rangea ſelon les feuilles : Adanſon ſelon leur degré de parenté, dans un ingénieux ouvrage, intitulé *les familles des plantes.* Séguier de Niſmes, mit au jour les plantes de Veronne. La Tourrette, & chaque botaniſte de nos provinces, obſervant les végétaux ſur les montagnes des Pyrenées, des Cévenes, des Voſges & des Alpes, écrivirent l'hiſtoire du regne végétal en France.

Rouelle étudia en grand la chimie; non cette chimie de formules & de ſecrets, mais cette ſcience profonde créée par les François de nos jours, à qui Buffon montra le grand livre de la nature.

Guettard parcourant nos montagnes & nos plaines, étudioit en même tems la texture extérieure, & la compoſition reſpective du ſol de la France. Il trouva que la mer avoit laiſſé dans certains cantons, des dépôts, & des reſtes de coquilles à

préſent pétrifiées. Il obſerva avec Maleshetbes, & il décrivit des montagnes élevées au-deſſus du niveau du terrein par les forces exploſives des anciens volcans à préſent éteints, tandis que Buffon, d'Aubenton & Montbeillard écrivoient l'hiſtoire des animaux.

La ſcience des trois regnes de la nature étant une fois recherchée & honorée, alors fut conſommée cette grande révolution qui ſubſtitua en France des naturaliſtes, des chimiſtes, des phyſiciens, des métallurgiſtes, des minéralogiſtes, des lithologiſtes, des conchiliologiſtes, des inſectologiſtes, à des canoniſtes, à des théologiens, à des janſéniſtes, à des ſcotiſtes, à des thomiſtes, & à toute cette ſuite de pédans inintelligibles, qui enſeignoient avec tant de gravité & d'importance, leurs fables, leurs illuſions & leurs rêveries. La ſorbonne ne fut plus nommée alors que *la carcaſſe;* carcaſſe qui fut pourſuivie par les caricatures des artiſtes, & par les ſarcaſmes de Voltaire & de tous les philoſophes que l'ancienne opinion protégeoit.

La ſorbonne en frémit de déſeſpoir; mais d'un déſeſpoir concentré, qu'elle ne pouvoit manifeſter ſans compromettre un reſte de conſidération dont elle jouiſſoit encore dans l'eſprit des amateurs ou des partiſans de nos inſtitutions anciennes.

Dans un moment de courroux impuiſſant, elle imagina de négocier ; elle menaça Buffon d'une cenſure ; & ce naturaliſte qui tenoit des places & des emplois d'un miniſtere encore maîtriſé par les anciens principes, écouta la ſorbonne, & négocia avec cette compagnie de théologiens. Moins pur, moins noble, moins élevé que Helvétius, il mollit avec elle, il conſentit à des explications ; & l'hiſtoire naturelle, où il y a déjà tant d'erreurs, capables même d'arrêter les progrès de cette ſcience, ſera à jamais flétrie par les deux traités de paix que leur auteur a conclus avec la ſorbonne. Tant il eſt vrai qu'un écrivain françois, qui dans l'ancien régime étoit attaché à quelqu'une de nos inſtitutions royales, étoit obligé de s'écarter honteuſement de la voie de la vérité, de renoncer à la dire toute entiere, comme Fontenelle, qui les tenoit ſerrées dans ſes mains ; & comme Buffon ou Monteſquieu, &c. ſe condamnant par-là à ne pouvoir jamais développer un grand, ni un beau carractere. Rouſſeau ſeul, l'immortel Rouſſeau, qui n'avoit jamais ſenti le beſoin de *mettre au bout de ſes bras ceux d'autrui, pour faire ſa volonté*, fut capable de nous donner les matériaux propres à renouveler nos inſtitutions dégénérées.

C'eſt ainſi que l'auteur de ces mémoires, qui a

beaucoup obſervé Buffon, a vu ſon influence. Il a beau avoir à ſe plaindre de ce grand homme; il rend à ſa mémoire l'hommage qu'il doit à un génie ſupérieur, qui, ſemblable aux philoſophes ſes contemporains, avoit dans l'eſprit l'image d'une révolution éventuelle qu'il ne deſiroit pas comme eux; mais que l'étendue de ſon génie lui faiſoit connoître.

Un jour du mois de Novembre de l'année 1778, Buffon qui n'avoit pas encore publié ſes *époques de la nature*, nous les ayant communiquées, nous lui parlâmes en ces termes :

Voilà un ouvrage qui produira dans les opinions un grand effet, puiſqu'il enſeignera aux hommes la ſucceſſion des révolutions phyſiques arrivées à la ſurface du globe, d'après les traces que ces grands événemens y ont laiſſées. Mais monſieur, ſi vous avez décrit les cataſtrophes du monde phyſique, il me ſemble, en voyant nos anciennes inſtitutions décliner comme elles le font chaque jour, lorſqu'il paroît quelque nouvel ouvrage des philoſophes, que des cataſtrophes d'un autre genre agiteront la France & le reſte peut-être de l'Europe. Cette ſorbonne qui vous travaille dans ce moment-ci, & les prêtres, n'ont pas peur pour rien.

Buffon interpelé par l'auteur de ces mémoires, répond : *examinez avec attention quelle eſt la*

partie du gouvernement la plus forte, quelle autre partie eſt la plus foible; voyez enſuite quelle eſt la partie la plus eſtimée, & la partie la plus avilie; rempliſſez en idée les deux lacunes qui ſéparent ces deux ſortes d'extrémités, & vous êtes aſſez jeune pour voir que nos inſtitutions politiques, les plus foibles & le moins eſtimées commenceront à dépérir, après quoi vous verrez les plus robuſtes réſiſter davantage. L'épiſcopat & le ſacerdoce, ſeront en France le premier corps de l'Etat ſacrifié; ils n'ont d'autre ſoutien que l'opinion, qui n'eſt plus pour eux & qui ne veut pas de guerre de religion en cas de réſiſtance. Un jour, dans la ſuite des tems, on réprimera la puiſſance des adminiſtrateurs de l'Etat. La royauté ſeule & la nobleſſe, ſe ſoutenant de leurs propres forces, par la puiſſance effective des grandes richeſſes qui en impoſent aux pauvres & aux ſimples, ſeront néceſſaires à un peuple du caractere des françois : tout le reſte ſera diſſipé.

Mais, monſieur, voilà des préſages terribles, répartit l'auteur de ces mémoires ; *ces grands événemens arrivés chez tous les peuples, comme le dit l'hiſtoire, nous menacent-ils à la file, ou en foule? Dans le premier cas, nous pourrons les ſoutenir. Dans le ſecond, nous ſerons noyés dans le chaos, comme le globe entraîné par une comete.*

A cette demande ultérieure, Buffon répondit: *les deux manieres ſont poſſibles, la premiere commence même à ſe manifeſter, & je vois arriver le moment où nos prélats ſeront mis à douze mille livres par tête, ce qui eſt encore payer fort cher les ſervices qu'ils rendent à l'Etat & aux mœurs dont ils ſont les miniſtres. Le ſecond cas eſt poſſible encore : Mais comme après le chaos, les élémens ſe ſont débrouillés & ordonnés avec harmonie; comme, dans une fievre ardente, le corps ſe dépouille par des ſecrétions que la nature exige, le corps politique, ou plutôt la même nature qui régit tous les corps politiques; les guérit par des remedes propres : le repos & du tems ſont ces remedes efficaces.* Telles furent les ſpéculations de Buffon ſur la poſſibilité d'une révolution en France. L'abbé Bexon, & l'abbé Soulavie auteur de ces mémoires, témoins de ce diſcours prononcé avec oſtentation, & dans une ſorte d'enthouſiame prophétique, en ont conſervé la mémoire par écrit. Une note à-peu-près ſemblable, doit ſe trouver encore dans les portefeuilles du premier.

C'eſt ainſi que nous avons vu Buffon & les autres philoſophes du ſiecle, conſidérés comme écrivains révolutionnaires capables d'avilir nos inſtitutions le plus reſpectées & les plus anti-

ques, & de changer les principes dominans de la ſociéte, par la ſimple publication de quelques volumes.

Ces philoſophes ne travaillant point de concert, ſouvent animés entr'eux par des jalouſies perſonnelles, qu'il ſeroit trop indigne de nous développer, n'ont pas laiſſé un corps de doctrine. Il y a même une bigarrure d'opinions entr'eux, comparable en quelque ſorte à la variété d'opinions & de partis, qui s'élevent dans les grandes aſſemblées qui déliberent. L'hiſtoire veut pourtant que nous conſervions le tableau de ce qu'ils ont créé & détruit, & puiſque leurs ſyſtêmes ont ſervi à diſcréditer la religion de nos peres, à ruiner la plupart de nos anciennes inſtitutions, & à établir en France des mœurs & des principes nouveaux, expoſons ici le corps de doctrine & les principes ſoutenus par la majorité des philoſophes.

CHAPITRE XXIII.

TABLEAU des opinions religieuſes que les philoſophes ont anéanties & de celles qu'ils ont édifiées & inſpirées aux peuples avec efficacité. Comment le fanatiſme des ſiecles paſſés prépara l'incrédulité du XVIII ſiecle, & comment la religion chrétienne fut ſurpriſe par la philoſophie, ſur-tout vers l'époque de 1740. Comment elle examina l'origine, les dogmes, la morale, les rites & l'hiſtoire de la religion chrétienne. Inſouciance des françois ſur la religion de leurs peres. Puiſſance des brochures des incrédules. Impuissance des livres des Théologiens.

QUAND la philoſophie moderne commença à renverſer les anciennes opinions religieuſes, chaque nation de l'Europe, excepté l'Eſpagne, l'Italie & l'Autriche avoit adopté des réformes partielles du culte romain.

En Ruſſie le pape avoit perdu ſa primauté, comme dans les autres puiſſances du nord. En Angleterre il s'étoit formé une nouvelle égliſe, des débris de l'ancienne égliſe Anglicane. En Allemagne on avoit renverſé dans pluſieurs Etats,

la hiérarchie eccléſiaſtique, & la partie des dogmes qui exigeoit une ſoumiſſion plus aveugle de la raiſon humaine. En Suede & en Danemarck, dans toutes les ſouverainetés du nord, on avoit avili tantôt la confeſſion, & tantôt l'euchariſtie. Dans preſque tout le nord, on avoit réduit les ſept ſacremens à trois. L'hiſtoire de la religion de nos tems modernes, n'étoit plus que le récit de ſes combats & de ſes défaites.

En France Calvin & Luther avoient déjà tenté d'introduire leurs nouveautés ; mais tandis qu'ils préchoient ou diſputoient ſur le dogme, nos rois, encore guidés par les principes des inquiſiteurs de Madrid ou de Rome, le décidoient l'épée à la main, & s'en glorifioient au concile de Trente, par l'organe de leurs Ambaſſadeurs. Enſanglantant nos villes & nos provinces, égorgeant des françois pour la défenſe de la tranſubſtanciation, ou des reliques des ſaints, ils avoient cru maintenir la religion de Clovis & de Louis IX, par les maſſacres de la S. Barthelemi, de Vaſſi, de Mérindoles, &c. François II, Charles IX, Henry II, Henri III, ne parurent régner en France, que pour y maintenir les dogmes incompréhenſibles de la religion, le fer & le feu à la main.

C'eſt ainſi que Mahomet avoit établi l'Alcoran.

Le

Le progrès des mœurs publiques & de la civiliſation, empêcha Louis XIII & Louis XIV de détruire le proteſtantiſme par des actes de férocité, ſemblables à ceux de la cour de Charles IX. Les aſſaſſinats ſolemnels & religieux, n'étoient plus ni dans les mœurs, ni dans le caractere plus humains des François. Le progrès des lettres, & des nouvelles connoiſſances qui éclairoient la nation forçoient Louis XIII & Louis XIV, à montrer plus de ſentimens d'humanité. Le premier toutefois tenant encore au caractère brut des ſiécles ſanguinaires qui l'avoient précédé, traita les françois proteſtans en ennemis, & les pourſuivit par une guerre ſavante & reguliére; & le ſecond put encore avec impunité flétrir ſon regne par la guerre malheureuſe des Cévennes, par les dragonades, & par des édits de proſcriptions; & châtier des Janſéniſtes, par l'exil & la priſon, pour établir l'unité d'opinions religieuſes en France. On ſait enfin tout ce que Louis XV ſon ſucceſſeur, laiſſa faire aux prêtres qui l'entourèrent, pour continuer le dangereux projet de ſoutenir la bulle *unigenitus*, aux dépens de la liberté publique, & pour ſe maintenir dans leurs immunités à l'époque du cinquantième, ſous le miniſtère de M. le Duc, & à l'époque du vingtième, ſous le miniſtère de M. de Machault.

C'eſt dans ces circonſtances que la philoſophie ſurprit la religion, vers le milieu de ce XVIII ſiécle, & déclara la guerre à ce haut clergé ſur-tout qui, uſurpateur des biens attachés à des fonctions religieuſes, fut inveſti dans ſon oiſiveté par des philoſophes obſervateurs & curieux qui lui demanderent quelle étoit ſon origine, & ſon utilité.

Tout étoit donc préparé en France pour le ſuccès des opinions philoſophiques. Nos rois protecteurs du purgatoire, des reliques des ſaints, & des autres objets ſacrés du culte romain, avoient aſſez abuſé de leur puiſſance pour le maintien de ces choſes réputées ſacrées. Ils avoient aſſez long-tems diſpoſé à leur gré de la vie, de la liberté, du droit de cité, & de patrie du peuple françois en faveur des moines & des prêtres, pour que la nation écoutât une fois le langage de la nature, de la vérité; & pour qu'on examinât l'ORIGINE, les DOGMES, la MORALE, les RITES, & l'HISTOIRE d'une religion & d'un clergé ſi ennemis du repos des peuples, & cet examen fut la ſource de la ruine & du diſcrédit actuel où eſt la religion en France. Suivons les philoſophes dans leurs études & dans leurs découvertes.

1°. On examina ſur-tout vers le milieu de ce XVIII ſiécle l'ORIGINE de la religion. La majorité des philoſophes ne crut voir dans le Chriſt,

qu'un homme nommé Jéſus, juif de nation, né d'une pauvre femme, qui paſſoit pour le fils d'un charpentier, qui aſſembla dans la Judée une troupe de pêcheurs, ſans lettres, groſſiers, & qui prêchoient ſous la tyrannie militaire des empereurs romains, l'égalité des hommes; leur promettant un pere commun dans le ciel, & une vie bien heureuſe & éternelle en récompenſe des peines attachées à leur ſoumiſſion au deſpotiſme d'un ſeul. Tels furent les élémens du chriſtianiſme; tels ſes premiers apôtres & leurs diſciples. Ils attirerent, & convertirent d'abord à Rome & dans tout l'empire, la claſſe la plus opprimée de la ſociété, à la religion chrétienne.

Cette religion ne fut ainſi, dans ſon origine, qu'une religion de circonſtance, une cenſure indirecte & timide des mœurs, de la doctrine, de la tyrannie armée & de la religion des romains. Auſſi les chrétiens furent-ils pourſuivis pendant quatre ſiécles comme les ennemis de l'Etat, livrés à mort & à la riſée publique, juſqu'à ce que Conſtantin voyant dans les chrétiens une faction puiſſante, les adopta. Ils arborerent alors l'étendard de la croix, & ſe glorifierent de ce qui avoit été un objet d'ignominie, comme dans les révolutions, la partie prépondérante ſe glorifie d'honorer l'objet qui ſcandaliſe la faction ſubjuguée.

Ici ſelon les philoſophes du XVIII ſiécle commencèrent les illuſions orientales, les ſyſtêmes théologiques, & la manifeſtation des myſtères inintelligibles. C'eſt la ſeconde époque du chriſtianiſme que l'abſurdité des dogmes payens, & l'état de l'eſprit humain dans le IV ſiécle facilitèrent davantage.

Il y avoit en effet dans le culte de l'empire romain, dans cette circonſtance, des milliers de divinités, des myſtères innombrables, des métamorphoſes. Vainement les philoſophes en gémiſſoient-ils; le peuple trop peu éclairé les regardoit comme des objets ſacrés & dignes de ſa vénération. Qui ne connoît la naiſſance de Vénus enfantée par l'écume de la mer, & reçue au bord par les quatre Saiſons? Ne ſait-on pas que Saturne devoroit ſes fils à leur naiſſance? Dans cette religion payenne, ne voit-on pas un Jupiter ſéduire ſous la forme du coucou ſa ſœur jumelle, tromper Léda ſous celle du cigne? On le voit prendre tantôt la figure de Diane, pour tromper la fille du roi de Beotie, & tantôt celle de l'Aigle pour enlever le beau Ganimede.

Tous ces myſteres du paganiſme; toutes les métamorphoſes d'Ovide; tous ces miracles de l'ancien culte romain qui nous indiquent la nature de l'eſprit & de l'imagination du peuple, permettoient donc à tout ſectaire d'établir les fables les plus

abſurdes, & de les établir avec ſuccès, ſi le nouveau ſacerdoce accouroit au ſecours de l'humanité outragée, & l'élevoit de quelque maniere au-deſſus de la condition ſervile où elle ſe trouvoit. Ainſi la ſituation & les mœurs du paganiſme facilitèrent aux ſectateurs du Chriſt, l'introduction de ſes myſtères. A des divinités innombrables, on ne ſubſtitua que trois perſonnes divines, qui ſe réduiſoient même à une ſeule à laquelle les juifs avoient déjà attaché le gouvernement de la terre & des cieux, & que les premiers chrétiens diviſerent en trois pour donner à leur chef, mort ignominieuſement, une origine céleſte & divine.

L'édifice religieux ainſi établi, ſelon les philoſophes modernes, il fut aiſé aux premiers chrétiens d'en imaginer les ornemens. Un bel ange arrivé du ciel pour le myſtère de l'incarnation; la naiſſance du Meſſie, d'une vierge, ſans pere, & par une opération inſenſible & myſtique, des rois mages conduits par une étoile, les prophéties de Siméon, la vie miraculeuſe du Chriſt, ſa réſurrection & ſon aſcenſion, ne préſentoient à l'imagination, accoutumée aux métamorphoſes payennes, que quelques tableaux que les arts rendoient ſenſibles, & qui s'accommodoient aiſément à ſa portée. L'examen de la raiſon, & les études ſérieuſes étoient proſcrites. Et c'eſt ainſi, ſelon les

philoſophes modernes, que les premiers chrétiens trompèrent les ſuivans, & ceux-ci trompeurs par intérêt, ou trompés à cauſe de cette foibleſſe de l'eſprit humain qu'on appelle *crédulité*, propagèrent la nouvelle ſecte. Les ſiécles d'ignorance arrivèrent : chaque concile, chaque ſiécle, & chaque peuple expliquant les myſtères à ſa manière, la religion qui ſous J. Ch. n'avoit d'autre culte que celui de l'éternel, ne fut plus que l'ouvrage des papes, des prêtres & des rois. Le Chriſt fut un dieu. Le pape devint ſon repréſentant viſible en terre. Dans cet état de la religion, les lumières de la raiſon commencent à éclairer les hommes vers le milieu du XVI ſiècle. Le nord de l'Europe qui ſe ſent humilié de ſa ſervitude ſe ſépare de Rome. Il ne reſte plus dans l'obédience du pape que les quatre grandes puiſſances deſpotiques du midi, la France, l'Eſpagne, l'Autriche & l'Italie. Et la révolution de 1789 qui lui a ravi la France, vient d'anéantir encore ce beau titre *de catholique*, dont le ſens ſignifie majorité. Le mahométiſme, en effet, ainſi que l'a prouvé Cloots, eſt bien ſupérieur en population & en étendue de terrein, à la religion du pape, qui ne peut déſormais ſe vanter de ſa grande catholicité tant proclamée.

2°. Ce n'étoit pas aſſez pour les philoſophes du XVIII ſiècle d'avoir ainſi décompoſé nos dogmes,

& d'avoir approfondi leurs ſources & les raiſons de les établir. Ils attaquèrent les rites & les ſacremens avec le même ſuccès, & montrerent partout des ſupercheries ſacerdotales.

Dans le baptême ils ne trouverent au commencement qu'une ablution officielle à laquelle le ſacerdoce attacha depuis la puiſſance d'effacer un prétendu péché héréditaire. La haine contre les payens perſécuteurs des chrétiens avoit tracé une ligne de ſéparation, il falloit bien détruire cette haine, quand le payen entroit dans les temples du Chriſt. On la détruiſit habilement par quelques gouttes d'eau avec un ſigne de croix & des paroles.

Dans la confirmation, on ne vit qu'une myſtification ſubſéquente du baptême. Les prêtres payens & les empereurs ennemis de la religion chrétienne perſécutant les premiers fidèles, un ſoufflet & des humiliations apprenoient à endurer ces mauvais traitemens.

Dans l'euchariſtie les philoſophes, de concert avec les proteſtans, ne trouvoient que la mémoire du dernier ſouper, (la cène) de J. C. avec ſes apôtres, lorſque voyant l'orage contre lui s'approcher, il attendoit en paix ſa fin dernière. Les premiers chrétiens & les apôtres ne manquoient point dans tous leurs repas de faire une commémoration de cette dernière cène du Chriſt. Le ſacerdoce y ajouta

qu'on y mangeoit le Chriſt lui-même, & que tout le monde le mangeoit, non figurativement, mais en réalité, en ſorte que quiconque voit dans l'euchariſtie un pain, blanc, rond, mince, ne voit que des apparences. Le fond de la choſe fut le corps du Chriſt, non du Chriſt myſtique mais réel; & par la plus étrange des métamorphoſes, dont la pareille ne ſe trouve pas dans Ovide, le même corps reſſuſcité & monté au ciel, il y a XVIII ſiécles, en deſcend encore & ſe loge dans un pain quand le prêtre prononce les mots ſacramentels.

Dans la confeſſion auriculaire, les philoſophes trouvèrent une dégénération de cette ancienne confeſſion publique que les chrétiens faiſoient, dans les catacombes, de leurs fautes. Ils étoient exclus de ces catacombes, c'eſt-à-dire excommuniés, quand ils commettoient certaines fautes, & l'aveu en étoit ordinairement le pardon quand il étoit ſuivi du deſir de mieux faire. Le ſacerdoce s'empara de cette vieille politique des premiers chefs des chrétiens, & déclara que les crimes ſeroient oubliés ur la terre & dans les cieux, moyennant le repentir ou la crainte du diable & avec un aveu ſincère. On ſait aſſez l'utilité & l'influence du confeſſionnal.

Dans l'ordre, la philoſophie moderne trouva le complément du ſyſtême théologique, il falloit effectivement perpétuer le ſacerdoce par quelque

moyen. Les juifs y avoient pourvu d'une manière naturelle en l'attachant par ſucceſſion héréditaire à une famille réputée ſacrée.

Les chrétiens l'avoient attaché anciennement au choix du peuple & à l'impoſition des mains ſacerdotales. A la prononciation des paroles, avec les formes & la croyance ſur-tout, ſe renouvellent les générations ſacrées; car lorſque la croyance n'y eſt plus l'édifice croule.

L'extrême-onction ne fut plus aux yeux des novateurs modernes qu'un remede phyſique converti en cérémonie myſtique, pour attacher le citoyen au prêtre dans toutes les ſituations de la vie. Le ſacrement de matiage fut enfin une uſurpation imaginée dans les mêmes vues, pour aſſervir au ſacerdoce les baſes de la ſociété. Ainſi les philoſophes françois s'efforcèrent de prouver que nos rites n'étoient que de pures myſtifications; & leurs acceſſoires, tels que la doctrine des démons & des anges, du purgatoire, & du péché originel, des reſſources pour étayer l'édifice & renforcer les parties le plus foibles. Ils avouèrent toutefois que la morale étoit pure en général, & que les premiers diſciples l'ayant conſervée du Chriſt, ne purent la dénaturer autant que les dogmes.

Mais le ſacerdoce la ſouilla depuis d'une infinité de fictions, & nos philoſophes modernes dé-

montrèrent aſſez bien que les mots héréſies, apoſtaſie, intruſion, excommunication, péché véniel, péché originel, &c. n'étoient que des mots.

3°. Après avoir ainſi ſcruté les dogmes, les fictions, les rites, la philoſophie s'attacha à parcourir l'hiſtoire eccléſiaſtique. Elle ne vit dans le ſacerdoce primitif que la modeſtie & la timidité des fidèles perſécutés. Elle ne vit depuis Conſtantin que l'amour de l'indépendance, des honneurs & des richeſſes, c'eſt-à-dire des trois paſſions qui ont flétri l'hiſtoire des peuples aſſervis au ſacerdoce européen. De-là ces guerres religieuſes ſanglantes, ſous prétexte de dogmes, & dans la réalité, pour maintenir l'une de ces paſſions ou toutes les trois enſemble, auxquelles a paru être attachée une partie des maux de la ſociété actuelle.

Quand la partie la plus ſaine & la plus éclairée du peuple françois fut perſuadée de cette dernière vérité, les françois montrerent une grande inſouciance pour les intérêts de leurs prêtres & pour leurs opinions théologiques. Le cérémonial religieux, & les livres théologiques, tombent dans le diſcrédit. On liſoit avec avidité la plus petite brochure qui dévoiloit le culte ou le ſacerdoce. Ce ſacerdoce s'étoit identifié avec le trône, il étoit devenu un de ſes ornemens, & quand ces deux objets reſpectés des peuples ceſsèrent de jouir de la confiance pu-

blique, alors commença lentement notre révolution. Le peuple qui vit que le clergé avoit été établi pour l'inſtruire & l'édifier, ne voulut plus d'un clergé ſcandaleux, myſtique & voluptueux. Un Jéſuite nommé Longueval, plaça à la tête de l'édition de ſon hiſtoire de l'égliſe gallicane ces mots curieux de l'écriture :

Veſtra fides noſtra victoria eſt :

Un philoſophe écrivit au-deſſous :

Votre bêtiſe eſt notre force.

& quand cette opinion du philoſophe fut celle du peuple, l'édifice gothique du prêtre s'écroula. Les préjugés diſparurent. Il eſt aujourd'hui du devoir de l'hiſtoire de laiſſer à la poſtérité les anecdotes qui ont accompagné cette chûte. Un édifice de dix-huit ſiècles a ſuccombé aux coups de quelques philoſophes françois, c'étoit un des phénomènes de l'hiſtoire à peindre pour les regards de la poſtérité.

CHAPITRE XXIV.

SUITE du tableau des gens de lettres, des academiciens & autres écrivains ſoumis à la cenſure. Aviliſſement de leur caractère. Portrait de l'académie françoiſe vers le milieu de ce ſiècle. Ce corps eſt dominé par le ſacerdoce & par les ſeigneurs de la cour. Anecdotes littéraires. Anecdotes ſur les progrès de la philoſophie.

VOILA quel fut en France l'ouvrage des gens de lettres qui avoient ſecoué le joug des opinions religieuſes. La cour, de concert avec le clergé, avoit beau les exclure des places, des emplois; elle avoit beau les exiler & les empriſonner, les faire décréter de priſe de corps par la magiſtrature, &c. Ces châtimens devenoient dans l'eſprit d'une génération d'hommes indépendans, des châtimens honorables; & comme le chriſtianiſme naiſſant avoit établi ſes premières idées de bienfaiſance & d'égalité à l'aide des mêmes perſécutions; des perſécutions ſemblables influèrent ſur l'établiſſement de l'édifice de la philoſophie moderne. Le livre que

le parlement brûloit, étoit un ouvrage curieux que le bon ton même de la ſociété vouloit qu'on lût.

Cependant tandis que la claſſe des écrivains révolutionnaires aboliſſoit nos ſyſtèmes religieux, il y avoit en France une ſeconde claſſe d'écrivains ſoumis à la cenſure du gouvernement, qui n'étoient qu'obſervateurs paiſibles de la lutte des opinions entr'elles, & qui écrivoient dans un autre ſens. Aſſervis ſous les loix de la librairie, il ne leur étoit pas permis de parler du clergé ni de la religion, autrement que pour en faire l'apologie. On ne pouvoit toucher aux objets d'adminiſtration, ni à ceux de légiſlation. Il falloit applaudir à tous les arrêts prononcés à huit clos du parlement. L'hiſtoire elle-même dont la vérité eſt l'ame, étoit aſſervie au menſonge. Un élan de génie étoit puni au moins de la priſon. C'étoit ſur-tout un titre excluſif des académies.

Ces accadémies formées de gens de lettres, établies pour pallier les vices des princes & des rois, par des éloges ou des complimens, & pour ſuppoſer ſur-tout, dans des harangues ſolemnelles, des vertus ou des qualités aux plus célèbres ſuppôts de la tyrannie, ſouilloient notre langue de toutes les expreſſions de la ſervitude. Dans leurs diſcours

d'appareil & dans les productions académiques, ils exprimoient, ils expriment encore aujourd'hui tout ce qu'éprouve le cœur des eſclaves à la vue des rois & des grands. L'académie françoiſe avoit banni de ſon ſein le vertueux abbé de Saint-Pierre, dès la régence du duc d'Orléans; elle avoit défendu encore à Maupertuis en 1743, de jeter quelques fleurs ſur ſa tombe, & tandis que ſes voûtes avoient retenti des éloges du cardinal Dubois, du deſpote d'Argenſon & de tous les bachas inſcrits dans la liſte académique, il n'avoit pas été permis à Maupertuis de dire qu'il ſuccédoit à ce vertueux abbé. Le ſervage étoit tel dans cette compagnie, qu'eſclave des prêtres ou des grands qui y ſiégeoient, lors même qu'ils affectoient l'égalité avec les gens de lettres, elle négligea ou repouſſa de ſon ſein l'immortel Voltaire qui, depuis la compoſition d'Edipe en 1719, avoit en 1746 autant de droits à l'immortalité que toute l'académie. Ce ne fut qu'en 1746 qu'il fut admis enfin dans ce corps, ſoutenu par la faveur plutôt que par ſon mérite, & obligé de ſe ſoumettre aux jéſuites auxquels il donna des proteſtations de ſon reſpect pour la religion.

Eſclave des anciens préjugés, l'académie obligeoit

encore le public, à chaque réception, d'entendre des éloges de Richelieu, de Louis XIV & de Seguier, éloges prononcés le plus ſouvent par un petit plat littérateur ſubalterne, appelé par intrigue dans ſon ſein. On ſait d'ailleurs que la vanité avoit introduit dans ce corps l'étrange uſage de ſe donner tous les éloges poſſibles. La louange réciproque d'un académicien nouvellement reçu & de l'académicien recevant, appeloit même aux ſéances publiques la partie ſervile des anciens françois, attirés par leur penchant à ces ridicules comédies. Dans ces ſéances académiques le recevant appeloit le reçu un grand homme, un homme illuſtre; ils ſe vantoient réciproquement leurs productions littéraires & leur genie. Si le reçu étoit un miniſtre, un militaire ou un courtiſan, l'académicien recevant avoit toujours à louer une *glorieuſe adminiſtration*, ou même des *actions héroïques*. Le reçu faiſoit l'éloge enſuite de l'académicien trépaſſé; & comme celui-ci avoit accordé à ſes devanciers des brevets d'immortalité, ſa poſtérité académique les lui rendoit à ſon tour.

Le public éclairé ſentit vers le milieu de ce ſiècle que ce cérémonial étoit ridicule, & l'académie tenta de ſe réformer elle-même. Elle s'aſ-

ſembla donc le 16 Mars 1751, pour ſe donner une conſtitution dont Boſe avoit rédigé le projet. Par le premier des articles on vouloit abolir les viſites préliminaires des poſtulans, obligés d'aller requérir en perſonne le ſuffrage de l'académicien en place, pour pouvoir s'aſſeoir à ſes côtés. Le public étoit prévenu contre cette foibleſſe, ou plutôt contre cet acte de ſervitude, parce que les Monteſquieu, les Voltaire, les Buffon, &c. étoient obligés de faire des démarches auprès d'un grand & d'un ſot. Auſſi cet avis fut d'abord adopté ſans contradiction. Le ſecond avis fut de ſupprimer le ſecond ſcrutin des élections, *comme une cérémonie indécente*, diſoit-on, *parce qu'elle ſe faiſoit après l'agrément du roi*, en ſorte que l'élu pouvoit encore être exclus. L'académie deſira que le maréchal de Richelieu préſentât ces projets au roi; mais aucune réforme louable ne pouvoit atteindre une compagnie compoſée d'élèves intéreſſés à leurs abus.

Telle étoit encore l'académie françoiſe au milieu de ce ſiècle. Fontenelle, Monteſquieu, Mairan, qui avoient des idées philoſophiques & quelques-unes révolutionnaires, y étoient balancés par les littérateurs Mongault, d'Olivet, Henault, Foncemagne, Marivaux, &c. qui avoient les idées

plus

plus tranquilles, & qui s'occupoient de l'ancienne littérature françoiſe. Dalembert, Buffon, Marmontel, Thomas, &c. n'étoient pas encore de l'académie. Les diſcours d'appareil rouloient toujours ſur des myſticités évangéliques. Les éloges des grands hommes n'étoient pas encore propoſés, & s'il y avoit dans l'académie quelqu'eſprit plus hardi qui montrât un penchant pour des nouveautés, les cardinaux de Rohan, de Luynes, Boyer, Mongaut, Saint-Cyr, Bignon, Languet, &c. &c. s'élevoient contre toute idée naiſſante de la philoſophie. On peut voir dans la ſuite de ces mémoires quel caractère l'académie développa quand la philoſophie fit en France de nouveaux progrès.

Tant que le cardinal de Fleuri avoit vécu & régné en France, il n'avoit ceſſé de traverſer la philoſophie naiſſante; il étoit ſi ferme dans les principes du règne de Louis XIV, ſur la liberté de la preſſe, que les ſulpiciens & les jéſuites, ſes fidèles eſpions, travailloient ſans ceſſe à maintenir l'inquiſition de la librairie, ſoit en dénonçant les livres philoſophiques, ſoit en châtiant leurs auteurs. Inſtruits que le dictionnaire de Bayle étoit recherché en France, les jéſuites ſe firent accorder une permiſſion du gouvernement

pour qu'il pût être imprimé à Trévoux avec des ſuppreſſions du texte & avec les notes de Leclerc, fameux ſulpicien fanatique.

On préſenta la même année à Chauvelin, chargé de la librairie, une traduction de l'hiſtoire de Thou, & d'Armenonville permit d'ouvrir une ſouſcription; mais les jéſuites dévoilés dans cet ouvrage, pouſsèrent de ſi hauts cris, que la permiſſion fut révoquée. Ainſi, il étoit défendu ſous Louis XV d'imprimer une hiſtoire compoſée du tems de Henri IV. La traduction étoit de dom Prévot, bénédictin, & d'un chanoine de Sées.

Par accommodement, le miniſtre promit de la laiſſer paroître, à condition que la traduction ſeroit revue, & que l'ouvrage porteroit l'adreſſe de Londres. L'abbé Desfontaines, le père Maſcrier, jéſuite, & un prêtre de la paroiſſe Saint Paul, ſouillèrent cette édition par des ſouſtractions & des additions perfides qui permirent au conſeil d'état d'accorder une permiſſion tacite ſignée du roi. C'eſt-à-dire, que le monarque françois ne pouvoit permettre, en 1733, la publication d'une hiſtoire eſtimée de l'Europe entiere, qu'avec l'approbation préalable d'une puiſſante ſociété, & après avoir permis qu'on trahît la vérité. Heureuſement les lettres juives du marquis d'Argens qui com-

mença à ouvrir les yeux aux françois furent-elles publiées deux ans après.

Nos provinces, celles même qui avoiſinoient la capitale, croupiſſoient encore pour la plupart dans une ignorance profonde : les lumières n'avoient guère pénétré au-delà des capitales de chaque province. On doit même citer un fait qui annonce quel étoit le degré de lumière qui dominoit dans pluſieurs de nos villages. Le procureur-fiſcal de Breteuil ayant été averti qu'un enfant nouveau né avoit été trouvé noyé, requit une viſite des chirurgiens qui devoit attenter à la pudeur des veuves & des filles. Elles furent toutes examinées l'une après l'autre, par ordre du juge, & on empriſonna huit femmes ou filles qui ne préſentèrent pas ſur-le-champ leur enfant.

Ce fanatiſme fit ſon dernier effort dans cet eſpace de tems qui s'écoula entre la mort du régent & celle de Boyer. Alors une *élégie ſur la mort de mademoiſelle Lecouvreur*, ou les *lettres angloiſes*, ſuſcitoient des orages à M. de Voltaire & l'obligoient de s'expatrier. C'eſt dans ces années de crainte & d'effroi, que des curés de paroiſſe privoient encore des actrices célébres de la ſépulture, & que Boindin, pourſuivi par la vengeance ſacerdotale, étoit enterré dans cette partie des cimetières

encore affectée aux enfans morts ſans baptême : c'eſt-à-dire dans le cimetière des damnés. C'eſt encore dans cet intervalle de tems que des querelles de janſéniſme plutôt que les intérêts du peuple faiſoient exiler les parlemens, & que le peuple, pour ſe rendre propice dans le ciel la mère de Dieu, faiſoit, à des figures, des offrandes de bougies aux coins des rues.

Il y a eu ſans doute pendant le XVIII ſiècle différentes ſortes d'illuminés en France; mais les illuminés de la fin du XVIII ſiècle étoient des illuminés de plaiſirs. Ceux de l'époque dont nous parlons étoient des illuminés qui avoient des viſions béatifiques. Dès 1733 les convulſionnaires commencèrent leurs farces chez la vieille marquiſe de Deux-Ponts au couvent de Belle-Chaſſe, & alarmèrent la police. En 1737, le magiſtrat averti à tems, ſurprit quarante-une perſonnes qui faiſoient chez cette dame les plus étranges folies. Voici une anecdote relative à une princeſſe du ſang, qui prouve combien la claſſe la plus diſtinguée dans ce tems-là étoit encore ſuperſtitieuſe.

Un abbé Leroux, aventurier fort connu, étoit le chef alors d'une ſociété curieuſe des choſes futures.

Cette ſociété de déſœuvrés couroit de berger en berger pour en trouver un capable de l'inſtruire. On croyoit que les bergers liſoient l'avenir dans la marche des aſtres. Un jour un berger moins ſot que les autres, leur apporta, à l'hôtel de Conti, un lièvre qu'il cacha dans l'appartement & qu'il dit être poſſédé d'un eſprit malin & capable d'enrichir toute la compagnie; madame la princeſſe de Conti qui aimoit fort l'argent ſe crut heureuſe. Le duc de Richelieu, le vieux d'Aiguillon & la princeſſe de Conti, n'oſerent toucher à ce lièvre, malgré les aſſurances du berger qui leur promettoit qu'il ne leur en arriveroit aucun mal. L'abbé Leroux lui-même n'oſoit le promettre. Ce berger tira vingt-cinq louis de la princeſſe, qui, ſe voyant enfin jouée, fit mettre le berger à bicêtre pour le reſte de ſes jours.

On tenta enſuite la pierre philoſophale, & par des eſcamotages on perſuada à la princeſſe qu'elle avoit converti le cuivre rouge en argent.

Depuis le regne de Catherine de Médicis les François s'étoient adonnés au métier des divinations; elle avoit conduit avec elle en France des aſtrologues qui propagoient toutes ces ſortes de doctrines abſurdes.

Sous Henri IV l'aſtrologie régnoit encore. Labroſſe s'en occupoit. Lariviere, ſon premier médecin, s'en occupoit auſſi: il tira l'horoſcope de Louis XIII, comme on le voit dans les mémoires de Sully. Sous Louis XIV cette fureur diminua; le roi avoit l'eſprit trop éclairé pour ne pas découvrir l'impoſture. Le régent crut, à la vérité, à la magie qui occupa encore un moment en France juſqu'au milieu de ce ſiècle que la philoſophie la démaſqua. Juſqu'alors les plus diſtingués perſonnages avoient eu le goût des divinations, & Richelieu, malgré ſon eſprit, s'en étoit occupé toute ſa vie. Il avoit recueilli des livres de grimoire & de cabale, dont on peut voir la liſte & le nombre dans le catalogue de ſa vente. Sa compagnie alla juſqu'à offrir ſoixante louis d'un livre fermé à cadenat, & que l'on diſoit ſigné de cinq chefs *de l'empire infernal.* L'abbé Perrot, auteur du cathéchiſme des francs-mâçons, & un bijoutier nommé Tonnay, en vouloient dix mille livres.

L'abbé Leroux continuant ſes recherches pour rendre la princeſſe très-riche, lui faiſoit voir, en tirant les cartes, tout ce qu'il vouloit, & la perſuada, par ſon art, qu'elle n'étoit femme que depuis la ceinture juſqu'aux pieds; mais

que depuis la ceinture jusqu'à la tête elle étoit *au moins* un homme. La princesse lui promettoit un équipage & sa livrée s'il réussissoit à la rendre riche. Cette compagnie ne croyoit pas en Dieu, mais elle croyoit à des légions de *diables*.

L'abbé Leroux fit venir un jour une femme singulière chez madame de Conti : c'étoit une devineresse qui, avec des mots & des tours de cartes, promettoit à la princesse tout ce qu'elle vouloit. On alloit au château de Madrid, où secretement & dans l'appartement de mademoiselle, on tenoit le *sabath*. On y prédisoit l'avenir ; & les plus beaux hommes, de quelqu'état qu'ils fussent, s'y prostituoient avec des princesses. L'abbé qui voyoit, quand il vouloit la princesse de Conti, ou chez elle ou chez le vieux d'Aiguillon, étoit le directeur de ces criminelles farces. On voit toutefois assez que le regne de la superstition touchoit à sa fin.

L'abbé de Brienne & l'abbé de Prades furent les premiers des philosophes modernes qui, par une action d'éclat, donnèrent l'exemple d'attaquer les idées de nos pères. Le premier sembloit favoriser l'attaque dans une thèse soutenue en

ſorbonne, & publioit ſur la création, la conſervation du monde, la providence & la loi naturelle des principes nouveaux. Pour ſe mettre à l'abri néanmoins des attaques du parti puiſſant & redoutable des jéſuites, il favoriſoit dans ſa thèſe leurs principes qu'il aſſocioit à ſes autres aſſertions. Les janſéniſtes en pouſsèrent les hauts cris & dirent qu'il n'étoit permis qu'aux moliniſtes d'être publiquement athées. La ſorbonne menaça. Un orage parut ſe former contre le jeune eccléſiaſtique qui brûloit de ſe diſtinguer & de ſe donner une grande célébrité dans le monde. Son nom & ſes intrigues le ſauvèrent; & l'auteur de ces mémoires tient de Guettard de l'académie des ſciences, & d'un vieux docteur de ſorbonne, témoin oculaire, que pour déſarmer cette ſociété, le jeune auteur de la thèſe demanda pardon à genoux, en 1752, à différens docteurs, les ſuppliant de laiſſer paſſer en ſilence une affaire capable de le perdre..... Les correſpondances de M. de Charoſt, ſaiſies par le comité de ſurveillance, en Août 1782, aſſurent que l'abbé, devenu prélat & miniſtre, ſe mit à genoux, au mois d'Août 1788, devant le roi pour garder encore le miniſtère, offrant de meilleurs plans que le paiement en papier des rentes de l'Etat..... L'abbé de Brienne

ſe comporta différemment en prononçant en ſorbonne le diſcours appelé *paranymphe* à la fin de ſa licence. Cette paranymphe devoir être, ſelon l'uſage, une cenſure des mœuts régnantes, & on ſent bien que ſi l'abbé de Brienne avoit tout dit, il eût déplu à bien du monde. Il choiſit pour ſon ſujet, l'*utilité de la religion chrétienne depuis Clovis juſqu'au tems préſent*, & fit l'éloge de madame Henriette & du duc d'Orléans le janſéniſte, pour diminuer l'impreſſion qu'avoit fait ſa thèſe. Ce diſcours fit une ſenſation étrange ; il occaſionna un écrit intitulé : *Obſervations ſur la thèſe ſoutenue par l'abbé de Brienne*, le 30 Octobre 1751, de 28 pages d'impreſſion. Les janſéniſtes qui en étoient les auteurs vouloienr prouver qu'il étoit dans les principes de l'abbé de Prades. L'abbé de Brienne effrayé porta la brochure avec ſa thèſe à Boyer qui le raſſura, parce qu'elle éroit de la fabrique janſénienne, & lui dir que ſes propoſitions étoient correctes. Il porta le tout auſſi au premier préſident, au procureur-général, qui le tranquilliſerent & l'engagèrent à garder le ſilence. L'abbé prit le bonnet de docteur & partit le lendemain pour Rouen, pour y exercer les fonctions de grand-vicaire. Et cette paranymphe lui réuſſit ſi bien, qu'il en eut l'année ſuivante

l'abbaye de Vauluiſant. Jamais paranymphe ne fut mieux payée.

L'abbé de Prades, dont la thèſe fut plus célébre, parce qu'on eut moins d'égards pour le ſoutenant, connoiſſoit Diderot & Touſſaint, qui faiſoient déjà profeſſion de ne point croire en Dieu. Ils firent tous trois la thèſe que devoit ſoutenir l'abbé de Prades, qui prit le moment où le ſyndic étoit accablé d'affaires pour la faire approuver. Il l'avoit dédiée d'abord à tous les ſaints, alluſion à Touſſaint qui l'avoit faite; & il la dédia enſuite à la *Jéruſalem céleſte.* On ne peut exprimer le vacarme que cette thèſe occaſionna dans la capitale. Beaumont pourſuivit l'abbé par des mandemens & des anathèmes. Le parlement le pourſuivit par des décrets de priſe-de-corps. Il fut obligé de fuir en Pruſſe, où le roi lui-même l'engagea de traiter avec l'évêque de Breſlaw, auquel ce prince le préſenta. Frédéric avoit quelques égards pour les catholiques de la Siléſie; il vouloit d'ailleurs donner des bénéfices à l'abbé, qui ne pouvoit les poſſéder à cauſe des cenſures eccléſiaſtiques.

L'évêque de Breſlaw ſatisfait, écrivit à Benoît XIV : *que cet abbé de Prades ayant la confiance du roi de Pruſſe, pourroit rendre ſervice à la*

religion, qu'il étoit prêt de ſe rétracter, & qu'il auroit ſupprimé ſon apologie ſi la tante de l'évêque de Mirepoix ne l'avoit forcé à la donner. L'évêque de Breſlaw ajoutoit *que Frédéric II ſe flattoit de faire plaiſir au pape en s'entremettant pour faire rentrer dans le ſein de l'égliſe une brebis égarée, & qu'il eſpéroit que ce retour conſoleroit ſa ſainteté.*

L'abbé de Prades écrivit donc au pape & au cardinal Paſſioney pour ſe diſculper; mais Benoît XIV conſulta le cardinal Tencin, & lui dit qu'il ne prendroit aucune réſolution ſur l'abbé de Prades, que de concert avec la faculté de Théologie. Il inſinuoit que ſi l'abbé de Prades ſouſcrivoit à la cenſure du pape & de la faculté de théologie par un acte public, il pourroit l'abſoudre des cenſures & de l'irrégularité, & le rendre habile à poſſéder des bénéfices eccléſiaſtiques.

Le cardinal Tencin envoya les dépêches du pape à la faculté de théologie, qui nomma Tamponet, Milet, Feramant, Renaut, Gilbert, Louvel & autres commiſſaires. Ils jugerent que ſi l'abbé de Prades ſe ſoumettoit, le pape pourroit uſer d'indulgence.

L'Abbé de Prades qui vouloit jouir de ſon canonicat fit toutes les rétractations que deſirerent

tous ces docteurs. L'archevêque de Paris, ſon évêque diocéſain & le pape, y ſouſcrivirent purement & ſimplement, & l'abbé ſe ſoumit au décret du pape, qui, appela ſon ſyſtême & ſes aſſertions *fauſſeté, malſonance, témérité, erreur, blaſphême, impiété, approche d'héréſie, héréſie & faveur pour les déiſtes & les matérialiſtes.* L'archevêque de Paris rendit graces à Dieu de cette rétractation par un mandement.

La ſociété profitoit en attendant de ces nouvelles idées, & malgré ces rétractations, la philoſophie qui ne ſe rétractoit pas ainſi, faiſoit chaque jour des progrès. Ils perſuadoient aux obſervateurs que ce mélange de ſuperſtition & de philoſophie dans la capitale, annonçoit que l'ancienne timidité des eſprits diſparoiſſoit, & que des idées nouvelles prenoient la place des principes gothiques & ſurannés de nos pères.

Heureuſement toutes les ſciences aidoient comme à l'envi la philoſophie naiſſante. Nollet, par ſes expériences phyſiques, par celles ſur-tout ſur l'électricité, montroit dans la nature des phénomènes inconnus à nos pères. La chimie devint une ſcience, & la géographie médicale fut enſeignée avec des principes réſultans de la combinaiſon des faits. Toutes les ſciences ſe donnoient

des ſecours reſpectifs. Toutes ſe tenoient par quelque bout. Toutes ſervirent à faire diſparoître ce ton dominant du ſiècle de Louis XIV, qui ne voyoit dans la nature que ſes formes extérieures, & la beauté ou la laideur des objets qui la compoſent, ſans l'approfondir.

C'eſt pendant cette époque mémorable de la marche ſimultanée de toutes les ſciences qu'on trouve le projet de la carte de France de Caſſini en cent vingt feuilles correſpondantes. Les plaines, les montagnes, les collines, les marais, les lacs, les fontaines, les forêts, les étangs, les villes, les villages, les hameaux, les domaines, les moulins & juſqu'à des maiſons de Campagnes y ſont nommés ou marqués par un ſigne. Cette carte à laquelle il ne manque pour ſa perfection que des indices pour marquer l'élévation ſur le niveau de la mer des Plateaux ſupérieurs, des Voges, des Pyrenées, des Cevènes & des Alpes françoiſes qui y ſont repréſentés, a été d'une grande utilité pour toutes ſortes d'entrepriſes d'adminiſtration, pour guider les minéralogiſtes dans leurs recherches locales, pour les progrès de la géographie phyſique & pour les campemens de nos armées. L'empereur l'a fait continuer dans le Pays-bas, & le nord l'a imitée.

C'eſt avec cette carte que Guétard & Monnet ont étudié la ſurface de la France & diſtingué les contrées compoſées de différentes matières hétérogènes, que la réflexion a depuis montré être l'ouvrage de différentes révolutions ſéparées dans l'ordre des tems comme nous le dirons ci-après :

Tels furent juſques vers le milieu de ce ſiècle le progrès des ſciences. La France s'honore du nom des grands hommes qui paroiſſent dans cette époque. Les Mayran, Reaumur & Buffon dans les ſciences naturelles; Caſſini, Godins, Bouguer, Clairaut, d'Alembert dans l'aſtronomie & les mathématiques; Winſlow & Morand pour la chirurgie; les deux Juſſieu & du Hamel pour la botanique & la phyſique des plantes; Nollet pour la phyſique, Rouelle & Macquer pour la chimie, ſeront à jamais dans l'hiſtoire des ſciences, des hommes illuſtres dont les noms parviendront juſqu'à la poſtérité.

Le progrès des arts, depuis le cardinal de Fleury juſques vers le milieu du ſiècle, n'eſt pas ce qu'il y a de plus glorieux dans leur hiſtoire. On voit même une lacune dans la marche du génie, de la peinture, ſur-tout, qui trouve ſa ſource dans la parcimonie du cardinal de Fleury. On

ſait que le peintre du ſalon d'Hercule ſe tua de déſeſpoir lorſque le miniſtre lui demanda *combien il vouloit par toiſe pour ſes peintures?* L'art des peintres d'hiſtoire a beſoin de toute la magnificence d'un grand ſouverain : & ſi la France devenoit un jour une république, il faudroit qu'elle ſentît que les arts furent la gloire des Grecs & des Romains, & qu'ils attireront toujours ſur les françois les regards & la conſidération de l'Europe. La France eſt l'amie naturelle des arts. L'eſprit françois eſt ſuſceptible de toutes les qualités néceſſaires à leur variété; & nous avons d'ailleurs toutes les ſortes de génie pour leur progrès. Notre ſol eſt leur patrie naturelle; & la nature de notre eſprit, la vivacité & la facilité de nos conceptions, ſeront, ſous toutes les formes de gouvernement, de grandes reſſources. Le climat, d'ailleurs, influera tellement ſur leurs progrès, qu'on a obſervé que lorſque Louis XIV fit émigrer les proteſtans par ſes loix religieuſes, des artiſtes les plus éclairés qui porterent chez nos voiſins; leur génie & leur induſtrie, ne purent jamais obtenir en Pruſſe, en Danemarck, ni en Allemagne, ce degré de beauté & de fini dont leurs travaux étoient ſuſceptibles dans le royaume qu'ils venoient de quitter. Nous verrons vers la

fin du regne de Louis XV, l'architecture, la peinture, la gravure, faire de nouveaux progrès, & ſoutenir la réputation des arts en France.

Fin du Tome ſeptième.

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS
DANS LE SEPTIEME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER. *Maurepas engage le roi à ſe mettre à la tête de ſes armées, pour l'éloigner de madame de Châteauroux, & le roi quitte ſes orgies de Choiſy & ſes favorites pour commander dans les camps. Le duc de Richelieu appelle madame de Châteauroux. Toute l'armée en eſt ſcandaliſée, les ſuiſſes chantent, près de la tente du roi, des chanſons contre lui & contre la ducheſſe de Châteauroux. Le roi quitte cette armée & va en Alſace. Il eſt ſuivi de madame de Châteauroux. Il tombe malade à Metz.* Pag. 1

CHAP. II. *Progrès de la maladie du roi à Metz. Elle eſt déclarée dangereuſe. Il ſe forme à la cour de Louis XV deux partis; celui de la favorite & des favoris d'un côté, & celui des princes & des*

grands officiers de l'autre. Projet de ce parti pour faire chaſſer madame de Châteauroux par le moyen du confeſſeur. La favorite & le duc de Richelieu négocient avec le confeſſeur pour qu'elle ne ſoit pas renvoyée. Caractère du père Peruſſeau, jéſuite, confeſſeur du roi. Entretien du confeſſeur, de la favorite & du duc de Richelieu. Le confeſſeur les laiſſe dans l'incertitude. Déſolation de la favorite. Bons mots du duc de Richelieu. Pag. 17

CHAP. III. *Le comte de Clermont parvint à faire au roi des remontrances ſur l'éloignement des princes. Réponſe du roi favorable à ſa demande. L'évêque de Soiſſons touche le cœur du roi. Madame de Châteauroux le ramene à elle. Le duc de Richelieu coupe de nouveau toute communication du roi avec les princes. Reſſentiment du duc de Bouillon qui ſe retire de la cour. La Peyronie le rappelle. Il engage vainement le roi à ſe confeſſer. Défaillance de Louis XV. Il appelle à grands cris ſon confeſſeur. Renvoi de madame de Châteauroux & de madame de Lauragais. Scène de la chambre du roi mourant. Foudres de l'égliſe lancées par l'évêque de Soiſſons. Le roi eſt enfin adminiſtré. Symptômes de ſa maladie. Il eſt abandonné de ſes miniſtres, de ſes courtiſans, de ſes médecins. Un empirique, par*

une forte doſe d'émétique, ſauve Louis XV. Pag. 25

CHAP. IV. *Sentimens des pariſiens & des françois envers Louis XV mourant à Metz. Comment ils le reçoivent à ſon retour dans la capitale. Madame de Châteauroux ſe mêle avec le peuple pour jouir de la vue du roi. Elle écrit au duc de Richelieu quelle ſenſation elle a éprouvée. Elle eſt inſultée.* 47

CHAP. V. *Le roi, après ſa triomphante réception à Paris, va chercher de nuit la ducheſſe de Châteauroux. Fierté & condition qu'elle oppoſe aux deſirs du roi; elle exige la diſgrace de Maurepas. Raiſons du roi pour le conſerver dans le miniſtère. Elle demande la punition exemplaire des princes du ſang : réponſe du roi qui modère le reſſentiment de la ducheſſe ; elle veut que les grands officiers de la couronne ſoient exilés, & le roi les lui abandonne. Lettre de cachet pour plaire à madame de Châteauroux.* 53

CHAP. VI. *Dénouement de l'affaire du père Péruſſeau, jéſuite, avec la favorite. Le roi obſervant ſon confeſſeur, ſe plaît à le laiſſer dans le doute, s'il ſera renvoyé de la cour ou s'il y reſtera. Pour s'amuſer davantage le roi appelle le pere Kell, jéſuite, à la cour. Il fait courir le bruit que Péruſſeau ſera chaſſé. Adreſſe de Péruſſeau.*

Conſtance de ſon caractère. Le roi en a pitié & le fait reſter. Fin du regne des confeſſeurs des rois de France. Pag. 61

CHAP. VII. *Suite des diſgraces exigées par madame de Châteauroux. Balleroy, ancien gouverneur du Duc de Chartres, & l'un des chefs de la cabale de l'anti-chambre du roi malade, eſt exilé. Portrait de Balleroy. Diſgrace mitigée de Fitz-james, évêque de Soiſſons. Humiliation de Maurepas chez madame de Châteauroux, dans ſon lit malade. Hiſtoire de ſa maladie. Le roi fait dire des meſſes pour la délivrance de ſa maîtreſſe. Symptômes qui précédent ſa mort. Servie par madame de Modene, viſitée par madame de Flavacourt, elle meurt dans les bras de madame de Mailly. Le roi déſolé. Situation de Richelieu, à Montpellier, tenant les états. Anecdote du portefeuille de madame de Châteauroux.* 66

CHAP. IX. *Après la mort de madame de Châteauroux, le roi deſire s'attacher madame de Flavacourt. Comment s'y prit le duc de Richelieu & ce qui lui en arriva.* 84

CHAP. X. *Portrait de la comteſſe de Mailly, première favorite de Louis XV: ſa douleur profonde après avoir été renvoyée. L'amour de Dieu & du prochain ſuccede en elle à l'amour du roi. Anecdote de l'égliſe de S. Roch. Portrait du père*

Renaud, de l'Oratoire, qui la dirige. Mort de madame de Mailly. Pag. 86

CHAP. XI. *État du miniſtere françois à la mort du cardinal de Fleury. Diſcours de ce miniſtre mourant à Louis XV. Le roi recueillit ce diſcours. Conduite & portrait des miniſtres Maurepas, Amelot, le comte d'Argenſon; Boyer, miniſtre de la feuille. Le cardinal Tencin.* 91

CHAP. XII. *Campagnes de Louis XV en France & en Alſace en 1744. Etat immédiat de la France avec la Hollande, l'Angleterre & la Pruſſe, avant le départ de Louis XV. Journal de ſes expéditions militaires. Il paroît dans les Pays-Bas. Premier ſuccès, il accourt au ſecours de l'Alſace. Le roi de Pruſſe s'attache de nouveau à la France & fait la guerre à Marie-Théreſe. Siége de Fribourg.* 114

CHAP. XIII. *Seconde campagne de Louis XV en Flandre, en 1745. Siége de Tournay. Bataille de Fontenoy, écrite ſur les correſpondances de la cour. Mémoire ſur cette bataille, remis à Louis XVI, par le maréchal de Richelieu. Tournay capitule. Duchailla & Lowendal emportent Gand. Sauvré prend Bruges. Lowendal s'empare d'Oudenarde, & le duc d'Harcourt de Dandermonde. Lowendal prend Oſtende. Priſe de Nieuport. Ath pris par Clermont-Gallerande.*

Le Maréchal de Saxe termine la campagne de 1745, & complette la conquête du Brabant, en s'emparant de Bruxelles, ſa capitale, dans le cœur de l'hiver. Pag. 127

CHAP. XIV. *Vues générales & politiques ſur les malheurs de la maiſon de Stuart détrônée. Elle devient le jouet des puiſſances européennes. Entrevue curieuſe du roi, du dauphin & du duc d'Yorck à Fontainebleau. Déſaſtre du prince Édouard. Il eſt empriſonné à Vincennes avec quarante ſeigneurs écoſſois ou ſerviteurs fideles. Fierté de l'Avoyer de Fribourg. Baſſeſſe du miniſtère françois. Portrait du cardinal d'Yorck, cardinal de l'égliſe romaine en 1792, & dernier rejeton de la famille des Stuarts.* 159

CHAP. XV. *Suite des intrigues de la cour. Refroidiſſement momentané de Louis XV pour le maréchal de Saxe. Le mariage d'une princeſſe ſaxonne, fille du roi de Pologne avec le dauphin de France, releve le crédit du maréchal de Saxe. Madame de Pompadour commence à ſe mêler des affaires générales. L'impératrice s'attache à la favorite du roi. Commencement de l'influence du parti Autrichien ſur le cabinet de Verſailles. La maîtreſſe de Louis XV & d'Argenſon cadet, favoriſent la reine de Hongrie; leurs intrigues obſcures pour diſcréditer le maréchal de Saxe &*

Lowendal. Le duc de Richelieu, d'Argenſon l'aîné, le cardinal Tencin, &c. chefs de l'autre parti contraire au parti autrichien. D'Argenſon l'aîné, miniſtre des affaires étrangeres, eſt diſgracié. Intrigue qui empêche la deſcente en Angleterre, projetée par le duc de Richelieu. Campagne de 1747. Bataille de Laufeld. Bergopſoom pris. Premiere conférence pour la paix. Pag. 181

CHAP. XVI. *Fin de nos expéditions en Italie en 1747 & 1748. Nos déſaſtres dans cette contrée. Incurſions des allemands & des piémontois en Provence. Le maréchal de Belle-Ile va délivrer la Provence. Ses ſuccès. Il forme un plan idéal contre Turin. Maſſacre du Col-de-l'Aſſiette. Ruine du projet contre l'Italie. Richelieu envoyé à Gênes pour la défendre, avec des inſtructions curieuſes. Les nobles gênois, pour avilir le peuple, fier de ſa révolution, veulent ſe reconcilier avec la cour de Vienne. Louis XV les prie de maintenir la révolution, & promet que ſes troupes n'évacueront point la ville de Gênes que le peuple ne ſoit ſoumis aux nobles, ſes légitimes ſouverains. Morale des rois contre les droits des peuples en faveur du droit des nobles & des rois. Expédition du duc de Richelieu dans l'État de Gênes. Fin de la guerre d'Italie. Richelieu eſt fait maré-*

chal de France & noble gênois. On lui dreſſe une ſtatue par ordre du ſénat. Pag. 213

CHAP. XVII. *Vie privée du roi Louis XV à l'armée de Flandre. Son inclination pour la paix. Ses talens militaires. Sa conduite dans le danger. Ses conſeils pendant l'action. Réception qu'il fait au parlement après la bataille de Fontenoy. Il négocie pour obtenir la paix. Stratagêmes de Marie-Théreſe. Caractere du comte de Kaunitz. Une maîtreſſe avoit fait déclarer la guerre par la France. Une autre maîtreſſe pourſuit la paix. Caracteres du roi de Pruſſe, du roi de France, de la reine d'Eſpagne & de l'impératrice pendant cette guerre. Influence de la guerre ſur la Pruſſe & ſur la France.* 232

CHAP. XVIII. *Conſidérations ſur les effets de la guerre de 1740 en Europe. Du caractere militaire & conquérant, ſelon les différens degrés de civiliſation. De l'époque véritable des conquêtes. De la réunion des lumières & du caractère propres aux conquêtes. Du caractère militaire dans les nations que les progrès de l'eſclavage ont avilies. De l'armée pruſſienne & de l'armée françoiſe en Allemagne en 1740. Comparaiſon du caractere de la cour de Verſailles, de Madrid, de Vienne & de Berlin pendant cette guerre. Portraits des princes & des reines qui la dirigerent.*

Ce qui détermina la paix de 1748, Quel profit en tira chacune des monarchies belligérantes. L'impératrice reine négocie avec madame de Pompadour. Pag. 247

CHAP. XIX. *Coup-d'œil général sur l'époque du renouvellement de l'esprit public en France vers le milieu du XVIIIe siecle. Récapitulation des événemens de la premiere moitié de ce siecle. Aperçu des événemens qui nous resteront à peindre jusqu'à la révolution.* 261

CHAP. XX. *Caractère des monumens élevés à l'honneur de Louis XV pendant son regne. Ses conquêtes dans les pays-bas en donnent l'occasion. Statue équestre de Bordeaux en 1743. Statue, à Rennes en Bretagne, élevée par les États. Anecdotes secretes relatives à cette érection. Les Bretons personnifiés & représentés en figure feminine & à genoux dans ce monument. Vues du ministere dans l'ordre qu'il donna secrettement à Lemoine sur cette posture. Caractere de l'inscription que Duclos composa à ce sujet. Mécontentement de quelques Bretons. Statue équestre de la place de Louis XV à Paris. Caractere de ses inscriptions. Critique de ce monument. Les quatre vertus sous les pieds du roi & sous ceux de son cheval. Statue de Nancy, érigée par le beau-pere de Louis XV. Statue de Reims. Considérations*

ſur ces ſortes de monumens. Pag. 270

CHAP. XXI. *Hommage que l'hiſtoire moderne doit à l'eſprit philoſophique des anglois, ſource du renouvellement de l'eſprit humain en France & en Europe. Méthode de cet eſprit empreinte ſur les monumens & les productions littéraires des Anglois. Bacon, pere de la philoſophie moderne & inventeur de la méthode naturelle pour l'accroiſſement de la philoſophie & des ſciences humaines.* 291

CHAP. XXII. *Galerie des Philoſophes françois qui ont Combattu nos anciennes idées religieuſes. Influence de ces combats littéraires ſur les mœurs de la nation & ſur l'eſprit public. Bayle, Fontenelle, le Marquis d'Argens, la Mettrie, de Maillet, Deſlandes, Freret, Boindin, Monteſquieu, Diderot, Boulanger, Helvétius, Buffon, Voltaire, Rouſſeau. Caractere de ces écrivains.* 300

CHAP. XXIII. *Tableau des opinions religieuſes que les philoſophes ont anéanties & de celles qu'ils ont édifiées & inſpirées aux peuples avec efficacité. Comment le fanatiſme des ſiecles paſſés prépara l'incrédulité du XVIII ſiecle, & comment la religion chrétienne fut ſurpriſe par la philoſophie, ſur-tout vers l'époque de 1740. Comment elle examina l'origine, les dogmes, la morale, les rites*

& l'hiſtoire de la religion chrétienne. Inſouciance des françois ſur la religion de leurs peres. Puiſſance des brochures des incrédules. Impuissance des livres des Théologiens. Pag. 351

CHAP. XXIV. *Suite du tableau des gens de lettres, des académiciens & autres écrivains ſoumis à la cenſure. Aviliſſement de leur caractère. Portrait de l'académie françoiſe vers le milieu de ce ſiècle. Ce corps eſt dominé par le ſacerdoce & par les ſeigneurs de la cour. Anecdotes littéraires. Anecdotes ſur les progrès de la philoſophie.* 364

Fin de la Table du Tome ſeptieme.
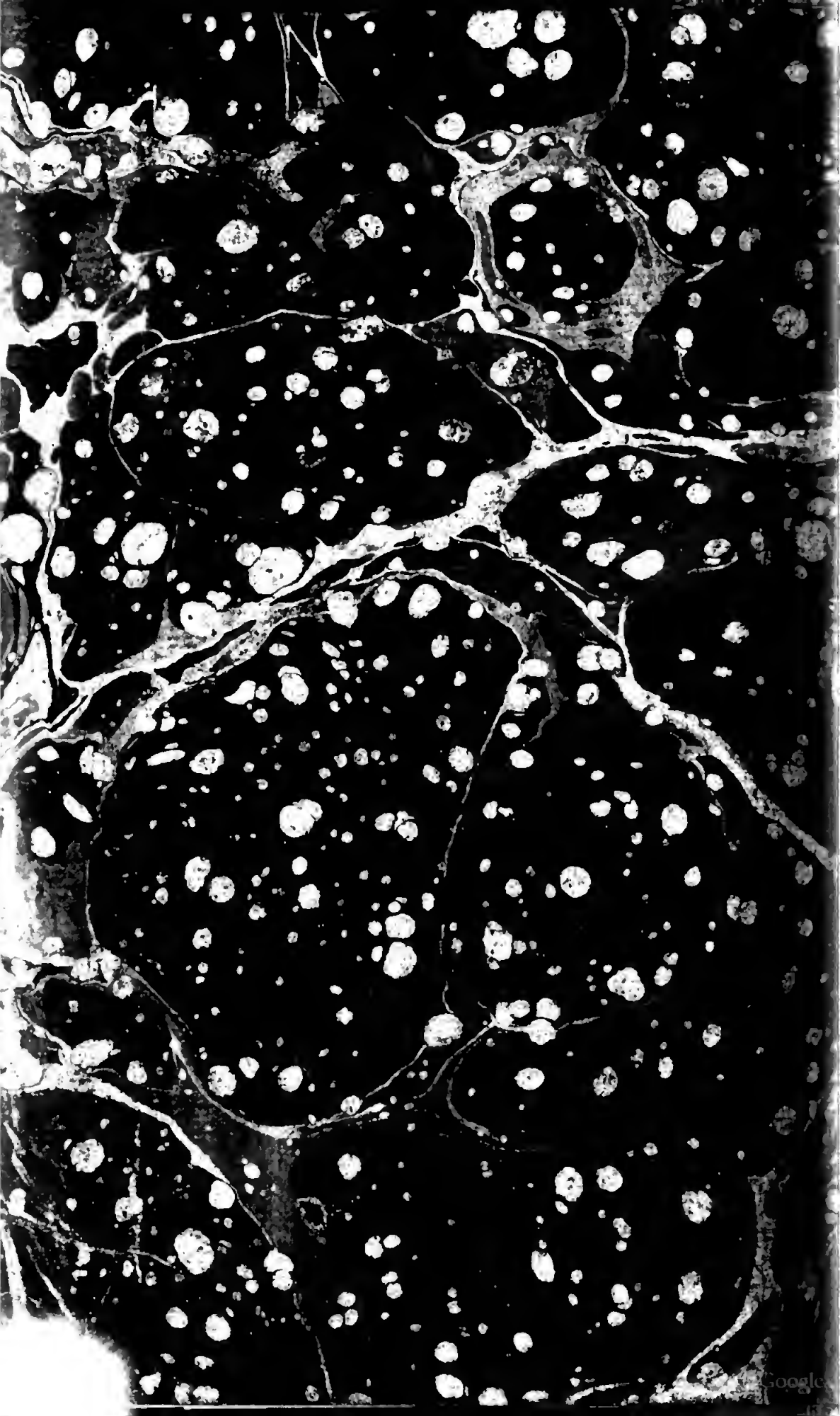
569191